



Université de Montréal

**Récits en mosaïque : Analyse intersectionnelle des discours identitaires de femmes qui exercent de la violence**

par

Marianne Chbat

Département de sciences humaines appliquées

Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la faculté des études supérieures et postdoctorales

En vue de l'obtention du grade de

Philosophie Doctor (Ph.D)

en sciences humaines appliquées

Décembre 2017

©Marianne Chat, 2017

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Cette thèse intitulée :

Récits en mosaïque : Analyse intersectionnelle des discours identitaires de femmes qui  
exercent de la violence

Présentée par :

Marianne Chbat

A été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Edward Ou Jin Lee, Président-rapporteur  
Dominique Damant, Directrice de recherche  
Marie-Marthe Cousineau, Membre du jury  
Maria Nengeh Mensah, Examinatrice externe  
Edward Ou Jin Lee, Représentant du doyen de la FES

## Résumé

La conceptualisation de la violence des femmes varie selon les approches théoriques à travers lesquelles elle est analysée. Cependant, cette problématique demeure souvent niée ou encore subordonnée à celle des hommes. En effet, une grande partie des études sur la violence des femmes escamotent leur capacité d'agir ou le fait qu'elles peuvent accomplir des actes de violence délibérés. Ainsi, sans occulter le fait que les femmes occupent des positions socialement et historiquement minoritaires par rapport aux hommes, cette thèse souhaite aborder la violence des femmes dans une perspective critique. Spécifiquement, cette thèse s'intéresse aux discours identitaires de femmes qui exercent de la violence dans la mesure où cette dernière déstabilise les idées reçues sur ce qu'est être une « vraie » femme et/ou une « vraie » mère. En effet, les attentes de genre exigent encore des femmes qu'elles incarnent des figures de docilité, de douceur, de patience, de disponibilité, d'empathie et de don de soi. Les différentes formes de violence (verbale, physique et psychologique) qu'elles exercent envers diverses cibles (ex. conjoint.e, enfants, parents, ami.e.s, inconnu.e.s, animaux, elle-même), viennent rompre ces attentes de genre et peuvent questionner les façons dont ces femmes se perçoivent et se construisent en tant que femmes et mères alors qu'elles se positionnent, du moins partiellement, en rupture avec ces attentes de genre.

Ainsi, à partir de trente-quatre entretiens semi-dirigés auprès de femmes qui reconnaissent exercer de la violence, nous avons cherché à comprendre comment elles articulent et négocient leur identité de genre notamment en lien avec leurs comportements violents. De plus, inscrivant cette recherche dans une perspective féministe intersectionnelle, laquelle trouve ses assises théoriques et épistémologiques dans le féminisme africain-américain, nous avons cherché à comprendre comment leur identité de genre était modulée par d'autres axes de structuration sociale, tels que la maternité, l'ethnicité, la classe, l'éducation, la sexualité, la santé, etc. Cette lentille analytique a permis de rendre compte de la complexité et de la multiplicité des discours identitaires de ces femmes, en soulignant notamment les situations de privilèges et d'oppressions qu'elles peuvent occuper selon différents contextes. Des résultats illustrant l'impact de la pauvreté, des diagnostics de problèmes de santé mentale, ainsi que de l'intériorisation des rôles traditionnels de genre et de maternité ont été soulevés et marquent leurs discours identitaires. Finalement, en plus de contribuer au développement des données sur la violence exercée par les femmes dans une perspective féministe intersectionnelle, cette thèse a soulevé des questionnements quant au caractère fluide et variable de l'identité de genre ainsi que des positionnements complexes et parfois en tension dans lesquels se situent ces femmes et des engrenages systémiques qui les oppressent potentiellement.

**Mots clés :** femmes, violence, identités, intersectionnalité, genre, maternité, féminisme, interdisciplinarité

## **Abstract**

The conceptualization of women's violence varies according to the theoretical approaches through which it is analyzed. However, this problem is often denied or subordinated to men. Indeed, much of the literature on women's violence, invisibilise their ability to act or the fact that they can exert deliberate acts of violence. Thus, without denying the fact that women occupy socially and historically minority positions in relation to men, this thesis wishes to address women's violence in a critical perspective. Specifically, this thesis focuses on the identity discourses of women who exert violence since it destabilizes the social conceptions about what is a "real" woman and / or a "real" mother should be. Gender expectations still require women to embody figures of docility, gentleness, patience, availability, empathy and self-sacrifice. The different forms of violence (verbal, physical and psychological) that they express towards various targets (eg. spouse, children, parents, friends, strangers, animals, themselves), break these expectations of gender and can question the ways in which women perceive and construct themselves as women and mothers as they position themselves, at least partially, at odds with these gender expectations.

Thus, from thirty-four semi-directed interviews with women offenders, we sought to understand how they articulate and negotiate their gender identity, particularly in relation to their violent behaviour. Moreover, inscribing this research in an intersectional feminist perspective, which finds its theoretical and epistemological foundations in African-American feminism, we sought to understand how their gender identity was modulated by other axes of social structuring, such as maternity, ethnicity, class, education, sexuality, health, etc. This analytical lens has made it possible to account for the complexity and the multiplicity of the identities discourses of these women, highlighting in particular the situations of privileges and oppression that they can occupy according to different contexts. Results illustrating the impact of poverty, diagnoses of mental health problems, as well as the internalization of traditional gender and maternity roles have been raised and mark their identity discourse. Finally, in addition to contributing to the development of data on violence perpetrated by women in an intersectional feminist perspective, this thesis raised questions about the fluid and variable nature of gender identity as well as the complex and sometimes tense positions in which these women stand as well as the systemic mechanism and structures that oppress them as women.

**Keywords:** women, violence, identities, intersectionality, gender, motherhood, feminism, interdisciplinarity

## Table des matières

Résumé .....	i
Abstract .....	ii
Liste des abréviations .....	ix
Remerciements .....	xi
INTRODUCTION .....	13
SECTION I : .....	20
Recension des écrits, cadres conceptuel et théorique, objectifs de recherche et démarche méthodologique et épistémologique .....	20
CHAPITRE 1 .....	21
La violence des femmes : un tour d’horizon interdisciplinaire .....	21
1.1 Les études qui se centrent sur des facteurs individuels : la lentille biologique ou psychopathologique .....	24
1.1.1 Problèmes de santé mentale et violence exercée .....	27
1.2 L’approche multifactorielle : à l’intersection des sciences sociales .....	33
1.2.1 Abus de substances psychoactives et violence .....	35
1.2.2 Quelques facteurs sociodémographiques prédominants chez les femmes exerçant de la violence .....	35
1.2.3 Les cognitions qui soutiennent la violence .....	36
1.2.4 Trouble de l’attachement et traumatismes causés durant l’enfance .....	37
1.2.5 Le CTS et les travaux de Strauss .....	39
1.2.6 Soutien social et violence .....	41
1.2.7 Trajectoires développementales .....	42
1.3 Et le genre dans tout ça ? : L’approche féministe .....	46
1.3.1 Une lecture asymétrique de la violence .....	48
1.3.2 Féminisme intersectionnel : l’approche émergente parmi le mouvement féministe pour comprendre et expliquer la violence des femmes .....	49
1.3.3 Les trajectoires types explicatives de la violence selon l’approche féministe .....	52
1.3.4 Lecture féministe de la violence genrée : au-delà de la binarité du sexe menaçant/sexe inoffensif .....	55
1.4 Synthèse : entre facteurs structurels et individuels .....	57
CHAPITRE 2 .....	59

Concepts centraux de la thèse. Mise en dialogue des lectures constructivistes, intersectionnelles et post-structurelles pour appréhender les concepts d'identité, de genre, de maternité et de violence.....	59
2.1 Articulation du concept central de la thèse : l'identité .....	62
2.1.1 Avant-propos : pourquoi avoir choisi les apports de la sociologie, des <i>cultural studies</i> et des études féministes ? .....	62
2.1.2 Conceptualisation sociologique de l'identité.....	64
2.1.2.1 L'éternelle tension entre le déterminisme social et la singularité individuelle.....	64
2.1.2.2 La double frontière de l'identité .....	69
2.1.3 L'apport des <i>cultural studies</i> au concept d'identité .....	71
2.1.3.1 Les productions culturelles de masse comme espace politisé de contestation des normativités .....	71
2.2 L'apport des études féministes pour mieux définir les sous-concepts du genre, de la maternité et de la violence.....	77
2.2.1 Le genre : un concept qui se décline en plusieurs vagues .....	78
2.2.1.1 La première vague : la femme comme catégorie juridique.....	79
2.2.1.2 La deuxième vague : la femme comme catégorie politique.....	79
2.2.1.2.1 Comprendre le genre selon le féminisme matérialiste .....	83
2.2.1.2.2 Les travaux pionniers de la deuxième vague pour comprendre la violence dans une perspective féministe.....	84
2.2.1.2.3 La maternité : facette identitaire constitutive du genre féminin .....	87
2.2.1.3 La troisième vague : le genre comme multiple et éclaté.....	90
2.2.1.3.1 Conceptualiser le genre à travers les héritages multiples du féminisme intersectionnel.....	90
2.2.1.3.2 Conceptualiser le genre à travers les héritages du féminisme post-structuraliste et queer .....	93
2.3 Notre conceptualisation interdisciplinaire de l'identité et du genre : la mise en dialogue transformative du féminisme intersectionnel et de la théorie queer (approche post-structurelle).....	97
2.3.1 Différencier l'identité comme catégorie d'analyse et comme catégorie de pratique	100
CHAPITRE 3.....	103
Question et objectifs généraux de la thèse .....	103

3.1 Question de recherche.....	103
3.2 Objectifs de recherche .....	104
CHAPITRE 4.....	106
Doctorante féministe mère lesbienne ethnicisée de classe moyenne : quand les identités se confrontent au terrain .....	106
4.1 Mise en contexte.....	106
4.1.1 Une brève histoire du programme : <i>Violente, Moi : Explorer, décider, agir         autrement</i> (CRSH 2013-2016).....	108
4.1.2 Notre part du gâteau .....	110
4.1.3 Considérations éthiques.....	111
4.2 Préceptes épistémologiques .....	111
4.2.1 L'épistémologie féministe : une posture critique et post-positiviste .....	112
4.2.2 La connaissance située : comment nous nous situons par rapport à nos enquêtées et plus largement face aux savoirs scientifiques que nous produisons .....	113
4.3 Technique et outils : l'entretien semi-dirigé .....	117
4.4 Échantillon et recrutement .....	121
4.5 Analyse : alliage hybride de la théorisation ancrée à la grille déductive intersectionnelle de Bilge (2009a) .....	123
4.5.1 Théorisation ancrée revisitée par les critiques constructivistes.....	124
SECTION II : .....	129
Résultats, discussion et conclusion .....	129
CHAPITRE 5.....	130
Profils des participantes et violences agies et subies .....	130
5.1 Profils des participantes .....	131
5.1.1 Des données sociodémographiques qui illustrent l'homogénéité de l'échantillon. 131	
5.2 Victimisations multiples .....	134
5.3 Violences exercées : un tabou difficile à nommer .....	135
5.3.1 Les formes de violence reconnues et exercées .....	136
5.3.2 Les cibles .....	137
5.3.4 Les conséquences de la violence exercée .....	138
5.3.5 Les explications de la violence exercée .....	141



CHAPITRE 6.....	144
L'identité de genre. Entre aliénation et essentialisation .....	144
6.1 Être une « femme » : une série de caractéristiques émotionnelles et physiques .....	145
6.2 Être une femme : répondre à une série de responsabilités et d'attentes dépréciatives ..	147
6.2.1 La « superwoman » et son intarissable charge mentale.....	148
6.2.2 Le <i>care</i> : une affaire de femme ? .....	150
6.2.3 Du <i>care</i> au <i>self-care</i> : acte de résistance ou reproduction d'une norme hétérosexiste ? .....	153
6.2.4 Exister à l'intersection de la jeunesse, de la beauté et de la minceur.....	155
6.3 Être une femme : répondre aux normes de sexualités et de conjugalité normatives.....	159
6.3.1 Vivre sa sexualité et son genre à l'extérieur du cadre hétérosexuel .....	162
6.3.2 Tenter de s'affranchir de la domination masculine.....	164
6.4 Être une femme : vivre avec la possibilité de se faire agresser sexuellement .....	165
6.4.1 Violence de genre : indissociable de l'identité des femmes.....	168
CHAPITRE 7.....	171
L'identité de mère. L'intériorisation d'un modèle idéalisé et normatif.....	171
7.1 Une vision idéalisée de la maternité : la pleine responsabilité des mères .....	172
7.1.1 Une vision idéalisée de la maternité : la vie de mes enfants est plus importante que la mienne.....	173
7.1.2 La nature du « corps maternel ».....	175
7.2 Les conséquences du discours idéalisé de la maternité sur l'identité des femmes : tension entre critique et intériorisation d'un discours dominant .....	177
7.2.1 Quelques données sur la monoparentalité : cycle de précarité.....	178
7.2.2 La perte de la garde des enfants : une responsabilité personnelle et honteuse.....	180
7.2.3 En plus je consomme : l'antithèse du modèle dominant.....	184
7.2.4 Et en plus je suis TPL ! : Être une maman « malade » .....	186
7.3 Se dissocier du modèle dominant de la maternité .....	188
7.3.1 La lesboparentalité : rupture ou conformité avec le modèle traditionnel de maternité 189	
7.3.2 L'avortement et la non-maternité : des choix libres et éclairés .....	191
7.3.3 La maternité : l'impossible émancipation des femmes .....	193

CHAPITRE 8.....	196
L'identité ethnique/raciale et religieuse. Imposition de l'hégémonie blanche et oppositions hiérarchiques entre l'Occident et l'Orient.....	196
8.1 Le privilège blanc ou la norme implicite prise pour acquis.....	197
8.2 Nous vs eux : représentations dichotomiques de l'Occident et de l'Orient.....	199
8.2.1 Le voile, symbole d'oppression et de régression.....	201
8.2.2 Visibilité du corps féminin, symbole de la civilité occidentale.....	202
8.2.3 Polygamie, mariages forcés et violences sexuelles inhérentes aux femmes voilées	203
8.2.4 L'islam ou la menace ultime des droits civiques occidentaux .....	205
8.2.5 Ce n'est pas parfait au Québec ! .....	208
8.2.6 Position de l'intérieur : le cas des latinos .....	209
8.2.7 Le cas des Juifs : discours polarisés.....	210
8.2.8 Chacun pour soi : ne pas se mêler des affaires du voisin.....	212
8.3 Le pouvoir du stéréotype : positionnement privilégié.....	213
CHAPITRE 9.....	217
DISCUSSION ET CONCLUSION .....	217
Vers une pratique intersectionnelle? : Discussion et réflexions sur les retombées théoriques et pratiques de la thèse .....	217
9.1 Qui sont ces femmes que nous avons rencontrées ? : Une synthèse des résultats.....	219
9.2 Limites et défis de la thèse.....	229
9.3 Apports théoriques de la thèse : la pertinence de l'analyse intersectionnelle pour notre étude et pour les recherches en sciences sociales .....	232
9.4 Apports pratiques de la thèse : quelques pistes d'intervention intersectionnelle pour la pratique auprès de femmes qui exercent de la violence.....	235
9.5 En conclusion .....	242
BIBLIOGRAPHIE.....	247
ANNEXES .....	i
Annexe 1 : Grille d'analyse intersectionnelle (adaptée de Bilge, 2009a) .....	ii
Annexe 2 : Formulaire de consentement .....	iv
Annexe 3 : Questionnaire sur les comportements violents.....	viii
Annexe 4 : Schéma d'entrevue pré-programme des participantes.....	x

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Portrait sociodémographique des répondantes (N =34).....	131
Tableau 2 : Cibles des violences agies.....	137

## **Liste des abréviations**

**CRSH** : Conseil de recherche en sciences humaines du Canada

**CRI VIFF** : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.

**CTS**: Conflict Tactics Scales

**CTSPC**: Parent-Child Conflict Tactics Scales

**DSM** : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux

**TPL** : Trouble de la personnalité limite

**TDAH** : Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité

**TAG** : Trouble d'anxiété généralisée

**RAPF** : Recherche-action participative de type féministe

**DPJ** : Directeur de la protection de la jeunesse

**CLSC** : Centre locaux de services communautaires

**FFQ** : Fédération des femmes du Québec

**FÉDÉ** : Fédération des maisons d'hébergements du Québec

À Marie-Ève et Gabrielle

## Remerciements

Bien que la rédaction de cette thèse se pose tel l'accomplissement d'une plume unique, elle résulte également de la rencontre de nombreuses personnes qui ont marqué ce parcours doctoral. Je me dois donc de reconnaître et de remercier les principales personnes qui m'ont permis de réaliser ce projet.

Mes premiers remerciements s'adressent d'abord à ma directrice de thèse Dominique Damant. La complétion de cette thèse n'aurait pas été possible sans son soutien constant et sans sa vision. Sensible à l'alliage de la théorie à la pratique, Dominique a été une lumière au cours des dernières années, alors qu'elle me ramenait toujours à la nécessité d'incarner nos réflexions dans une praxis. Il est impossible de comptabiliser tous les apprentissages que j'ai faits à ses côtés. Dominique m'a non seulement accompagnée intellectuellement tout au long de ce parcours, mais elle m'a aussi appris le métier de chercheur.se en m'offrant des tâches de coordination et d'analyse auprès d'elle depuis le tout début. La confiance qu'elle a témoignée à mon endroit a été formatrice et je serai à toujours reconnaissante pour son implication dans ma vie.

Un merci particulier à Valérie Roy pour m'avoir intégrée au sein de son équipe de recherche dès le début du projet. Merci aussi pour la confiance que tu m'as témoignée. Merci pour ta clarté, ta rigueur et pour ton sens du travail bien fait.

Je remercie aussi chaleureusement les membres du jury, Edward Ou Jin Lee, Marie-Marthe Cousineau et Maria Nengeh Mensah pour leur lecture attentive et leur contribution constructive.

Je remercie sincèrement les trente-quatre femmes qui ont généreusement accepté de participer à ma recherche et de partager honnêtement leur vie. Sans votre engagement cette thèse n'aurait pas pu voir le jour. Je remercie également les intervenantes qui oeuvrent dans les centres de femmes du Québec et qui m'ont chaleureusement ouvert leurs portes afin que je puisse rencontrer mes participantes et mener mes entrevues.

Je tiens à remercier Sirma Bilge qui a été ma première porte d'entrée dans le monde des études supérieures. Sirma représentera toujours un pilier fondamental de ma carrière et à ce jour, je suis honorée d'avoir travaillé et appris à ses côtés. Je la remercie pour son soutien toujours renouvelé, malgré les années qui passent.

Merci aux professeur.e.s du département de sciences humaines appliquées : Frédéric Dejean, Yves Couturier, Violaine Lemay, Anne Calvès et Sylvie Fortin pour la qualité de leur enseignement et pour leur intérêt explicite envers mon projet, même au-delà de la salle de classe.

Merci à mes ami.e.s et collègues du SHA, et particulièrement à Joey, François-Xavier, Maryse et Kadi pour avoir rendu ce parcours académique des plus sensibles et humains. J'ai non seulement développé des affinités intellectuelles avec vous, mais j'ai aussi eu la chance de trouver des ami.e.s exceptionnel.le.s.

Un merci profond à mes ami.e.s dont certain.e.s représentent aujourd’hui des membres de ma famille choisie : Joëlle, Laurie, Laurence, Melissa B., Mireille, Manu, Pascale, Melissa A, Marie-Michelle, Catherine F. et Léo. Vous êtes mon support au quotidien. Vous êtes mon réseau, mon *safe space*. Je vous dois en grande partie la réalisation de ce projet.

Merci particulier à Catherine St-Gelais et Sylvie Lauzon du CLSC de Rosemont–Petite-Patrie pour leur soutien et leur écoute au cours des deux dernières années.

Merci à ma belle-famille : Josée, Jean-Marc, Nicolas et Julie. Merci pour votre douceur et pour votre grande disponibilité. Je suis sincèrement privilégiée de pouvoir compter sur vous.

Merci à mes parents, Magda et Joseph pour leur amour et leur soutien. Merci d’avoir toujours valorisé l’éducation et merci de m’avoir encouragée à croire en moi, peu importe la grosseur des défis.

Un merci bien sincère à mes sœurs Chantal et Annie ainsi qu’à mes frères Christian et David pour leur enthousiasme et leur appui constant au cours des dernières années. Vos encourageants m’ont souvent du courage pour continuer et croire en mes projets. Je vous aime tous très fort.

Enfin, mes derniers remerciements vont à ma partenaire de vie, Marie-Eve, ainsi qu’à notre fille Gabrielle. Marie-Eve, sans ton soutien et ta compréhension, je n’aurais jamais terminé. Merci d’avoir cru en moi depuis le premier jour et d’avoir célébré chaque étape de ce long parcours doctoral. L’université a été profondément émancipatrice pour moi, mais elle m’a surtout menée à toi. Notre amour est lié à jamais à nos valeurs féministes profondes et je suis fière de partager ma vie à tes côtés. Gabi, j’ai eu l’immense privilège de devenir ta maman pendant ce parcours. Tu es ma motivation, mon énergie. Merci de m’apprendre à reconnaître mes limites tout en m’encourageant à les dépasser chaque jour. Je te dédie cette thèse ainsi qu’à ton autre maman, car avec vous j’ai trouvé la plus grande forme de bonheur et de réalisation.

Cette thèse n’aurait pu être complétée sans le soutien financier du Conseil des arts et des sciences humaines du Canada (Bourse J. A. Bombardier-CRSH) ainsi qu’à la généreuse bourse d’excellence du CRI-VIFF.

---

## INTRODUCTION

### **Partir de soi pour construire des savoirs scientifiques : positionnement épistémologique et plan de la thèse**

*« When did you begin to put the pieces together? Perhaps when you put the pieces back together you are putting yourself back together. We assemble something. Feminism is a form of self-assembly » (Sara Ahmed, 2017)*

Mon intérêt toujours grandissant pour le concept de l'identité remonte à la fin de mon adolescence alors que je cherchais à articuler mon identité ethnique en tant que fille d'immigrants libano-égyptiens et mon orientation sexuelle en tant que femme qui aime les femmes. Le manque flagrant de représentations mettant en dialogue, de façon harmonieuse, ces deux identifications m'a longtemps laissée avec l'impression qu'il serait impossible pour moi de concilier ou encore mieux de célébrer ces deux facettes centrales de mon identité. J'ai mis du temps à trouver des réponses satisfaisantes d'un point de vue politique et personnel puisque avant mon parcours aux études supérieures, les notions liées aux genres, aux sexualités et à l'ethnicité m'avaient surtout été présentées tels des blocs monolithiques et fixes. En effet, je concevais alors le féminisme comme un mouvement radical dans lequel les femmes représentaient un « nous » uni, homogène et toujours dominé. Je concevais les sexualités comme mutuellement exclusives, naturelles et inchangeables. Je concevais les différentes « cultures » comme des groupes bien définis par des codes, des coutumes et des ontologies parfois diamétralement opposés. Alors qu'on me demandait souvent : « d'où viens-tu pour vrai ? », j'ai rapidement senti qu'il serait plus facile pour moi de me rallier à un camp : celui de l'Occident et de sa blancheur, celui de l'émancipation et des libertés. Je m'efforçais



d'effacer tous les marqueurs d'ethnicisation possibles. Je ne voulais rien laisser paraître de ma condition de « fille d'immigrants arabes ». Au contraire, je voulais plus que jamais appartenir à ce « nous » québécois. Ce « nous » que je voyais comme fondamentalement émancipateur pour les minorités sexuelles et de genre. Ce « nous » auquel il était plutôt facile de m'inclure ayant été l'héritière de nombreux privilèges liés notamment à ma blancheur de peau, mon appartenance à une classe socio-économique relativement aisée, ma connaissance et application du français québécois, mon accès à une éducation dite de « haut niveau » et surtout, à mon appartenance à la religion catholique, laquelle je pouvais aisément rappeler lorsqu'on soupçonnait que mes parents étaient des Arabes musulmans, menace à laquelle je pouvais rapidement répondre : « oui, ils sont du Moyen-Orient, *mais* ils sont catholiques ».

Mon parcours aux études supérieures marque réellement un schisme intellectuel et émotionnel dans ma vie. En effet, c'est avec une certaine naïveté, mais un désir explicite de trouver des réponses à mes chaînes identitaires que j'ai entamé une maîtrise en sociologie qui portait sur l'articulation des identités ethnosexuelles de personnes qui, comme moi, s'identifient comme gai.e.s ou lesbiennes et qui sont également d'origine libanaise. Cette première recherche a été transformatrice dans la mesure où elle m'a permis de modifier radicalement mon rapport à l'identité et aux savoirs dits scientifiques. En effet, j'ai tout d'abord été introduite à l'épistémologie féministe, laquelle appelle à la connaissance située, soit à la nécessité de reconnaître ses propres valeurs, croyances et expériences au sein des recherches dans lesquelles nous sommes investi.e.s (Olliver et Tremblay, 2000). Désormais, il devenait important pour moi de reconnaître que nous ne pouvions plus rester neutres face à nos objets de recherches, et qu'il fallait plutôt apprendre à se laisser transformer par eux. Ensuite, en

cohérence avec cette épistémologie critique, j'ai également été introduite au riche héritage des travaux des féministes africaines-américaines desquels a émergé l'intersectionnalité (Collins, 2001 ; Crenshaw, 1989). Ces nouvelles façons d'appréhender les subjectivités multimarginalisées m'ont permis d'analyser les discours des personnes que j'avais rencontrées dans le cadre de mon mémoire, en rendant compte de la complexité et de la variabilité des positionnements que chaque personne occupait. À travers cette première recherche, j'ai non seulement compris qu'il était essentiel de ne pas isoler les différentes facettes des identités, mais qu'il était également nécessaire de conserver une certaine distance par rapport à ces dernières. En effet, l'identité de genre, l'identité ethnique et l'identité sexuelle étaient variables et prenaient des sens différents pour chaque personne. Sans effacer l'impact de la socialisation et des structures dans lesquelles prennent forme ces identités, il y avait aussi la possibilité de les questionner et de les (re) négocier. Bref, après avoir complété cette première recherche, je savais que je voulais dédier ma carrière à défaire et (re)penser les nœuds identitaires. Je voulais aborder l'imbrication des identifications complexes et multiples. Je souhaitais rendre compte des positions de tension entre les oppressions et les privilèges que nous occupons tous et toutes à différents degrés.

Ma rencontre avec Dominique Damant, alors directrice de l'École de service social de l'Université de Montréal, était sûrement fortuite, alors que quelques semaines après avoir déposé mon mémoire, elle m'a intégrée dans son équipe de recherche, laquelle abordait explicitement une visée intersectionnelle. J'ai alors été introduite à la problématique de la violence des femmes et j'ai immédiatement été charmée par sa nature contre-intuitive, alors que les représentations normatives de la féminité et de la maternité associent généralement les

femmes et les mères à des symboles de douceur, de patience, de docilité. Comment était-il possible de penser ces subjectivités d'un point de vue identitaire, alors qu'elles déstabilisent les idées reçues sur ce qu'est être « une vraie » femme et « une vraie » mère. Cet objet était loin de moi en termes de pratiques, mais très proche en termes conceptuels. Encore une fois, j'étais face à des conceptualisations antagonistes, rarement mises ensemble. Encore une fois l'occasion de questionner les articulations identitaires m'était offerte et il me semblait tout à fait pertinent d'aller à la rencontre de ces femmes afin de comprendre, à partir de leurs points de vue situés, comment elles articulaient et pensaient leurs identités en qualité de femmes et de mères alors qu'elles se situent en rupture avec les attentes normative de genre et de maternité ? Dans quelles mesures étaient-elles conscientes du potentiel subversif qu'elles occupaient d'un point de vue identitaire ? Quel était leur espace d'agentivité dans leurs perceptions d'elles-mêmes ? C'est ce que j'ai tenté de traduire dans cette thèse.

Ainsi, cette recherche sera articulée en **deux sections principales**, lesquelles sont composées de **neuf** différents chapitres. La première section regroupe les chapitres 1 à 4 et se compose de la recension des écrits, du cadre conceptuel et théorique, de la question de recherche et de ses objectifs, ainsi que de la démarche méthodologique et épistémologique de la recherche. La deuxième partie regroupe les chapitres 5 à 9 et se compose essentiellement des résultats de la thèse (divisés en quatre chapitres), ainsi que d'une discussion portant sur les retombées de la thèse pour la pratique des intervenant.e.s œuvrant auprès de femmes qui exercent de la violence. De façon plus spécifique, la thèse se détaille comme suit :

Dans un premier temps, le premier chapitre abordera une recension des écrits sur la problématique de la violence des femmes. Plus spécifiquement, nous tenterons de comprendre quelles sont les principales tendances explicatives qui ressortent en sciences sociales pour aborder et expliquer la violence des femmes. En d'autres termes, comment cette problématique est-elle étudiée et quels sont les angles d'analyse qui sont privilégiés par ces recherches ? Notre recension portera une attention particulière aux façons dont les différentes études abordent les questions liées à l'identité de ces femmes et des savoirs et connaissances qui sont produits sur elles.

Le deuxième chapitre portera sur l'élaboration du cadre conceptuel et théorique de la recherche. En effet, comme discuté dans les premières lignes de cette thèse, nous souhaitons comprendre comment les femmes qui exercent de la violence articulent leur identité alors que leur violence déstabilise les stéréotypes de genre et les représentations normatives de la maternité. Pour parvenir à cet objectif, nous proposerons donc dans le cadre de ce chapitre une théorisation critique du **concept de l'identité** par la mise en dialogue des apports de la sociologie et des *cultural studies* pour nous permettre de réfléchir aux façons dont nous allons l'aborder dans notre analyse. De plus, une conceptualisation féministe des **sous-concepts** du **genre**, de la **maternité** et de la **violence** sera mise de l'avant dans ce chapitre.

Nourris par les réflexions des deux premiers chapitres qui nous auront permis de solidifier la pertinence de notre thèse d'un point de vue scientifique, nous proposerons dans le troisième chapitre notre question de recherche ainsi que les principaux objectifs que nous entendons poursuivre.

Le quatrième chapitre exposera notre démarche méthodologique et fera un bref retour sur notre posture épistémologique. Nous aborderons alors le contexte dans lequel nous avons mené notre recherche ainsi que les méthodes et outils de cueillette que nous avons mobilisés pour recueillir les témoignages des trente-quatre participantes. Nous aborderons également la démarche analytique que nous avons privilégiée pour appréhender les discours recueillis, soit un alliage hybride de la théorisation ancrée à la grille déductive intersectionnelle formulée par Bilge (2009a).

Le cinquième chapitre marquera le début de la deuxième section de la thèse et sera consacré à la mise en place du profil des répondantes. En plus d'aborder les principales données sociodémographiques des femmes rencontrées permettant de mieux situer ces dernières, nous présenterons également une description succincte des formes, des cibles, des conséquences et des explications de la violence exercée par elles afin notamment de mieux comprendre les motifs de cette dernière et préparer des pistes d'intervention pour la pratique.

Les chapitres 6, 7 et 8 porteront directement sur les discours identitaires des femmes. Ceux-ci ont été subdivisés en trois nœuds principaux, soit **l'identité de genre**, **l'identité maternelle** et **l'identité ethnique et raciale**. Ces trois nœuds représentent les principaux axes identitaires qui ressortent des discours des femmes rencontrées. Cependant, comme nous proposons une analyse intersectionnelle des discours identitaires, nous verrons comment les axes du genre, de la maternité et de l'ethnicité sont également traversés par des enjeux liés à la classe, l'éducation, le travail, l'orientation sexuelle, la victimisation, les capacités physiques et mentales et la religion.

Enfin, la thèse se conclura par une discussion sur la thèse (Chapitre 9) dans laquelle nous proposerons différentes pistes de réflexion pour la pratique à la lumière des résultats soulevés. En amont à ces recommandations, un retour synthétique sur les principaux résultats de la thèse sera présenté, suivi d'une discussion sur les limites de la thèse ainsi que sur la pertinence du féminisme intersectionnel pour comprendre et analyser les témoignages des participantes. Enfin, trois recommandations seront formulées pour l'intervention dans une perspective féministe intersectionnelle pour répondre aux réalités des femmes qui exercent de la violence.

## **SECTION I :**

**Recension des écrits, cadres conceptuel et théorique, objectifs de recherche et démarche méthodologique et épistémologique**

---

## CHAPITRE 1

### La violence des femmes : un tour d'horizon interdisciplinaire

*« What led these women into violent behaviour? [...] Recent research, on the backgrounds of adult female offenders reveals the importance of viewing them as people with life histories [...] By understanding their lives, we will go a long way toward reducing women's crime. [...] there is a need to end the invisibility of the girl and woman offender. Our ignorance about their lives and our silence deny our own humanity and the humanity of those we imprison » (Chesney-Lind et Pasko, 2013).*

*« Les sciences sociales sont véritablement plurielles, leurs frontières se touchent et elles devraient demeurer ouvertes » (Lemay et Darbellay, 2014)*

La littérature actuelle s'étant intéressée à la problématique de la violence des femmes connaît une analyse segmentée selon les différentes disciplines. Bien qu'il soit important de ne pas présenter les différentes disciplines de manières réductionnistes en sciences sociales (Darbellay, 2014), nous souhaitons dans le cadre de cette thèse mettre en dialogue les principales **approches** qui ressortent des diverses disciplines qui se sont penchées sur la problématique de la violence des femmes afin de comprendre notamment comment ces dernières sont représentées.

Il serait déraisonnable et irréaliste d'affirmer que nous souhaitons embrasser la totalité des sciences humaines et sociales. Nous tenterons plutôt de nous référer à des disciplines qui peuvent nous permettre de répondre à nos objectifs de recherche. Ainsi, tout comme la nature d'un objet de recherche renvoie à une certaine méthodologie susceptible d'emprunter à différents courants ou méthodes (Pires, 1997, Richard, 2014), nous proposons de soulever



dans le cadre de ce chapitre, les principales tendances explicatives qui ressortent de la **psychologie ou de la psychiatrie**, de la **criminologie**, du **travail social** et de la **sociologie**. Plusieurs questions qui sont liées à nos objectifs de recherche que nous détaillerons plus en profondeur subséquemment, ont guidé nos lectures afin de mieux cerner cette recension des écrits. Qui sont ces femmes qui exercent de la violence ? Existe-t-il des « profils types » de femmes violentes ? Quels types de violence exercent-elles ? Dans quels contextes et envers quelles cibles ? Comment les différentes formes de violence qu'elles exercent sont-elles expliquées ? Est-ce que leur violence se différencie de celle exercée par les hommes, si oui, comment et pourquoi ? Les différentes études en sciences sociales s'étant penchées sur la problématique de la violence féminine abordent-elles les questions liées à l'identité de ces femmes ? Si oui, comment ? Sinon, quels sont les angles d'analyse privilégiés par ces recherches ? Pour tenter de répondre à ces questions et nous permettre d'articuler nos objectifs à la lumière de ce qui se retrouve dans la littérature, nous présenterons dans les pages qui suivent, les différentes approches théoriques dominantes qui ont été mobilisées au cours des quinze dernières années en sciences sociales et particulièrement au sein des disciplines mentionnées ci-haut pour expliquer la problématique de la violence des femmes en nous arrêtant sur les résultats des recherches qui découlent de ces diverses approches.

Afin de cibler différents travaux qui portent sur la violence exercée par les femmes, nous avons consulté différentes banques de données pouvant être susceptibles de réunir des recherches dans les disciplines que nous avons privilégiées. Ainsi, *Social Service Abstracts*, *Social Work Abstracts*, *Sociological Abstracts*, *PsycINFO*, *Criminal Justice Abstracts* et *Women Studies Database* sont des bases de données qui ont été consultées. Les descripteurs

suivants : *Violence, Women, Violent Women, Violent Mothers, Female Offenders, Female Aggression* ont été utilisés dans les requêtes auprès des banques de données anglophones pour désigner la population concernée. Les textes et recherches francophones ont été répertoriés dans les banques de données suivantes : *Cairn et Érudit*. Plusieurs thèses ont également été consultées dans la plate-forme Papyrus par le biais du site Web de la bibliothèque de l'Université de Montréal. Les recherches auprès des banques de données francophones se sont articulées autour des mots-clés suivants : *Femmes, violence, femmes violentes, mères violentes, femmes agresseuses, criminalité femmes, criminalité féminine*. Les articles ou recherches qui avaient été publiés avant 2000, à moins qu'elles ne représentent un texte central dans le domaine, ont été mis de côté afin de conserver une littérature plus récente. De plus, les bibliographies des ouvrages répertoriées ont été consultées afin de cibler de nouveaux articles lorsque ceux-ci n'avaient pas été recensés et semblaient pertinents à notre recension.

Les approches pour expliquer les violences qui peuvent être exercées par les femmes sont variées au sein de la littérature en sciences sociales. Dans le souci de synthétiser notre recension, nous avons regroupé les différentes études sur le sujet à l'intérieur de trois grandes approches. Tout d'abord, les études qui s'ancrent dans des **facteurs individuels** pour comprendre et expliquer la violence des femmes. Ces études mobilisent généralement des lectures biologiques ou psychopathologiques de la violence laquelle est souvent liée à une condition de santé mentale (ex. la schizophrénie, la psychopathie, etc.). Ces études auront tendance à chercher des liens de causalité entre violences et un ou des problèmes de santé mentale. Ensuite, nous avons regroupé un certain nombre d'études au sein d'une approche que nous qualifierons de **multifactorielle**. Ces études souhaitent expliquer la violence par des

facteurs qui sont multiples et qui ne sont pas seulement d'ordre biologique ou psychopathologique. Des explications touchant les valeurs, les cognitions et l'environnement des femmes sont prises en considération pour comprendre la violence. Plusieurs études s'inscrivant dans une posture cognitivocomportementale, psychosociale ou encore écologique mobilisent ce genre d'argumentaires pour expliquer les comportements violents des femmes. Finalement, nous avons regroupé certains articles et études traitant de la violence des femmes dans une **approche féministe**. Ce type d'études met en lumière les facteurs structureaux et les systèmes d'oppression tels que le patriarcat pour comprendre et expliquer la violence, laquelle ne peut être considérée comme symétrique selon le genre, lorsqu'elle est analysée selon cette approche critique.

### **1.1 Les études qui se centrent sur des facteurs individuels : la lentille biologique ou psychopathologique**

Plusieurs études en sciences sociales et particulièrement en psychologie, en psychiatrie et en criminologie expliquent la violence des femmes à travers des facteurs individuels. Ces facteurs sont généralement d'ordre biologique ou psychologique et sont pour la plupart liés à divers diagnostics de problèmes de santé mentale et utilisent généralement des outils quantitatifs pour réaliser leurs enquêtes sur les personnes concernées (Blair, Peschardt, Budhani, Mitchell et Prine, 2006 ; Chrétien, 2011 ; Cunliffe et Gacono, 2005 ; DeCou et Van Wright, 2002 ; Edens et McDermott, 2010 ; Goulet, 2012 ; Hilving, 2010; Hunt, 2012; Ogloff, 2005; Putkonen, Komunlainen, Virkkunen, Eronen et Lönnqvist, 2003; Vaughn, Newhill, Delisi, Beaver et Howard, 2008 ; Verona et Carbonell, 2000).

Dans le cadre de notre recension, nous avons retenu une quinzaine d'études qui s'inscrivaient dans cette posture et qui s'étaient explicitement penchées sur des femmes qui avaient exercé des comportements violents envers diverses cibles. Leurs comportements variaient entre l'homicide (du/de la conjoint.e et/ou des enfants) à des voies de fait graves telles que les agressions physiques et les abus sexuels. De plus, la majorité des études que nous avons recensées relevaient de résultats auprès de populations carcérales. Ce ne sont donc pas des études qui se concentrent strictement sur la violence conjugale ou qui priorisent une forme de violence particulière. Diverses cibles et formes de violence ont été explorées dans ces études, mais généralement, elles font référence à des crimes plus graves.

De façon générale, le postulat de base qui ressort de ces études, est qu'elles établissent des liens de causalité entre la présence de problèmes de santé mentale, souvent jugées comme graves et diagnostiquées à travers des outils standardisés<sup>1</sup> et la violence exercée. Les femmes étudiées dans ces cas-ci sont nécessairement des personnes qui ont reçu des diagnostics de problème de santé mentale et sont pour la plupart présentées comme des personnes « malades » et/ou « dysfonctionnelles ». En d'autres termes, ces études offrent principalement des analyses corrélationnelles entre, par exemple, la violence physique et psychologique et la présence de traits psychopathiques chez les jeunes femmes ayant exercé de la violence envers leur conjoint (Goulet, 2012). Les échantillons des études que nous avons recensées et qui s'ancrent dans une approche que nous qualifions d'individuelle pour comprendre et expliquer la violence des femmes varient entre 140 et 812 femmes. Les outils mobilisés pour rendre

---

<sup>1</sup> Exemples d'outils diagnostics mobilisés dans les études recensées : DSM IV-V, le Psychopathy Checklist Revised (PCL-R), Personality Assessment Inventory – Borderline Features Scale (PAI-BOR), Structured Clinical Interview for DSM-IV (SCID-I et SCID-II), Global Assessment of Functioning Scale (GAF).

compte des résultats de ces recherches sont principalement des questionnaires standardisés permettant dans certains cas de faire ressortir des profils types de femmes violentes atteintes de problèmes de santé mentale tels que la psychopathie, la schizophrénie, la dépression majeure ou le trouble bipolaire (Chrétien, 2011).

Comme mentionné plus haut, les études recensées corroborent l'idée que les personnes vivant avec un problème de santé mentale grave présentent un risque accru de comportements violents, comparativement à la population générale (Chrétien, 2011 ; Douglas, Guy et Hart, 2009 ; Hilving, 2010). Un constat notoire se dégage de ces études : les liens entre problème de santé mentale et violence sont autant valides pour les hommes que pour les femmes. En effet, bien que nous ayons répertorié, et ce de façon explicite, seulement des études qui traitaient de la violence exercée par les femmes, la majorité des recherches ne faisait pas de distinctions fondamentales entre les genres. Les études soutenaient plutôt l'argument de base voulant que la présence de certains problèmes de santé mentale favorisait et/ou expliquait l'exercice de comportements violents. Certains diagnostics de santé mentale étaient plus fréquents chez les femmes tels que des personnalités narcissiques, antisociales, borderlines (personnalité limite) ou histrioniques (Hilving, 2010), mais en général, les études répertoriées qui s'appuient sur une lecture biologique et/ou psychopathologique de la violence s'ancrent dans une vision symétrique de la violence laquelle ne problématise pas les rapports sociaux de sexe comme des facteurs à prendre en considération dans l'évaluation et la compréhension de cette problématique.

### **1.1.1 Problèmes de santé mentale et violence exercée**

Bien que les études centrées sur des facteurs biologiques ou psychopathologiques font des liens de causalité entre problèmes de santé mentale et violence, elles s'entendent généralement pour dire que dans les faits, seule une minorité de personnes atteintes de problèmes de santé mentale passent réellement à l'acte et sont responsables d'actes violents (Chrétien, 2011). Au Québec par exemple, on estime que 90 % des individus souffrant de troubles mentaux graves ne seront jamais violents et que ceux posant des gestes violents ne seraient responsables que de 3 à 5 % de tous les actes violents répertoriés (Chrétien, 2011 : 2). De plus, les études qui font des liens de causalité entre problèmes de santé mentale et violence s'entendent généralement pour dire que les individus violents atteints de problèmes de santé mentale ne constituent pas un groupe homogène et peuvent concerner des personnes appartenant à diverses classes socio-économiques ou groupes ethniques ou encore répondre à divers profils en termes de problèmes de santé mentale (Chrétien, 2011).

Cette lentille qui s'ancre dans des facteurs individuels, qu'ils soient d'ordres biologiques ou psychopathologiques en sciences sociales provient notamment du médecin Cesar Lombroso, lequel a créé au début du 20<sup>e</sup> une typologie du criminel né afin d'expliquer les comportements criminels des hommes (Fleming, 2012). Cette théorie biologique de la criminalité concevait le crime comme une forme de maladie causée par des facteurs pathologiques spécifiques à certaines personnes. Lombroso avançait alors que les criminels étaient physiquement différents des autres individus. Cette typologie criminelle a ensuite été appliquée aux criminelles de sexe féminin dans Lombroso et Ferrero (1895). Ce modèle soutenait que les femmes pouvaient être de nature vengeresse et jalouse et que leur sensibilité morale était

déficiente. Les modèles de Lombroso et Ferrero s'inscrivent dans une perspective théorique qui s'apparente au déterminisme biologique, selon lequel les individus sont déterminés par les conditions naturelles et organiques de la vie et de son évolution (gènes, hormones, neurotransmetteurs, etc.) (Fleming, 2012). Les travaux de Lombroso et Ferrero ont été critiqués pour avoir notamment étudié la criminalité dans l'isolement de tous les autres phénomènes sociaux, économiques, culturels et historiques (Fleming, 2012 ; Naffine, 1987). Cependant, malgré les critiques émises à l'endroit de ces modèles, certaines études qui font des liens entre violence exercée et problèmes de santé mentale et qui conçoivent ces derniers comme résultant d'une condition biologique, s'inspirent encore de l'héritage de Lombroso et Ferrero pour expliquer la violence, notamment celle qui est exercée par les femmes. Cependant, nous reconnaissons également que toutes les études qui font des liens entre problèmes de santé mentale et violence agie ne conçoivent pas nécessairement la santé mentale comme une condition strictement biologique. En effet pour certain.e.s chercheur.s.e.s, la santé mentale des individus est également modulée par des facteurs environnementaux et contextuels (Brown, 2011 ; Dubé et Hodgins, 2001). Nous discuterons de ces études plus en profondeur dans le cadre de ce chapitre.

Ceci étant dit, les troubles mentaux auxquels réfèrent les études qui font des liens de causalité entre santé mentale et violence exercée sont généralement associés aux troubles psychotiques, c'est-à-dire ceux du spectre de la schizophrénie, et aux troubles graves de l'humeur, soit à la dépression majeure et au trouble bipolaire (Chrétien, 2011). Selon l'étude de Wallace et al. (1998) c'est à l'homicide que les troubles mentaux graves sont le plus fortement associés. Ainsi, en distinguant l'homicide et les délits violents non homicidaires, les femmes et les

hommes atteints de schizophrénie sont de 5 à 18 fois plus susceptibles que ceux de la population générale de commettre un homicide, alors qu'ils sont 3 à 5 fois plus susceptibles d'être condamnés pour un délit moins violent. Ceux souffrant d'un trouble de l'humeur sont pour leur part 2 à 14 fois plus susceptibles d'être condamnés pour un homicide, alors qu'ils sont également 3 à 5 fois plus susceptibles d'être condamnés pour un délit moins violent. (Chrétien, 2011).

La présence d'un trouble de la personnalité serait aussi associée à une augmentation du risque de violence (Chrétien, 2011 ; Hilving, 2010). En effet, selon plusieurs auteur.e.s Cunliffe et Gacono, 2005 ; Edens et McDermott, 2010 ; Hilving, 2011 ; Monahan, Steadman, Silver, Appelbaum, Clark Robbins, Mulvey, Roth, Grisso, et Bankset, 2001 ; Vaughn et al., 2008), la présence d'un trouble de la personnalité serait l'une des variables les plus importantes dans la prédiction de la violence chez les individus vivant avec un problème de santé mentale grave. Pris ensemble, ces résultats de recherche ont permis de développer le « portrait type » des femmes qui ont des comportements violents. Ces dernières auraient tendance à partager une variété de troubles de la personnalité appartenant à deux des trois sous-groupes qui composent l'essentiel des divers troubles de la personnalité répertorié dans le DSM V (Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders) tout particulièrement le groupe des personnalités narcissiques, antisociales, borderlines (personnalité limite) ou histrioniques) (Hilving, 2010, Moran, Walsh, Tyrer, Burns, Creed et Fahy, 2003). Enfin, pour certains chercheur.s.e.s, le trouble de la personnalité antisociale est le meilleur indice de prédiction de la récidive violente (Chrétien, 2011 ; Hilving, 2010 ; Moran et al. 2003 ; Tengström, Hodgins et Kullgren, 2001) et la psychopathie constituerait un facteur clé dans l'évaluation du risque de comportements



violents ou de récidive violente chez les femmes et les hommes qui exercent de la violence (Chrétien, 2011 ; Cunliffe et Gacono, 2005 ; Goulet, 2012 ; Hilving, 2010 ; Ogloff, 2005 ; Vaughn, et al., 2008). En effet, les individus répondant au profil de la psychopathie<sup>2</sup> auraient tendance à commettre des crimes plus variés, plus sévères et en plus grand nombre (Goulet, 2012). En outre, 25 % des psychopathes seraient violents envers leur partenaire (Goulet, 2012).

Contrairement aux autres études discutées jusqu'ici, certaines études qui établissent des liens entre la présence de traits psychopathiques et la violence exercée font des distinctions entre les genres des agresseur.e.s. En effet, les femmes qui exercent de la violence et qui affichent des traits psychopathiques agiraient davantage dans une dynamique réactionnelle plutôt qu'instrumentale, contrairement à leur vis-à-vis masculin (Goulet, 2012). De plus, les conséquences liées à leur violence sont moins sérieuses et les femmes sont moins souvent arrêtées pour leurs comportements violents (Robbins, Monahan et Silver, 2003). Les femmes présentant des traits psychopathiques seraient aussi plus enclines que les hommes présentant les mêmes traits à exercer de la violence envers des membres de leur famille alors que les hommes exerceraient de la violence davantage envers des personnes inconnues (Goulet, 2012). En bref, malgré quelques différences soulevées entre les hommes et les femmes quant aux contextes et aux conséquences de la violence exercée, la majorité des spécialistes utilisant des outils diagnostics variés (Psychopath checklist revised [PCL-R], Self-Reported

---

<sup>2</sup> Dans le DSM V, la psychopathie serait notamment caractérisée par une indifférence envers autrui, une attitude irresponsable et persistante, un mépris des normes et des contraintes sociales, une incapacité à maintenir des relations durables, une faible tolérance à la frustration et un abaissement du seuil de la décharge de l'agressivité, une incapacité à éprouver de la culpabilité et une tendance à blâmer autrui ou à fournir des justifications plausibles pour expliquer un comportement à l'origine d'un conflit (Edens et McDermott, 2010 ; Hilving, 2010).

Psychopathy Scale [SRPS], électro-encéphalogramme<sup>3</sup>, etc.) soutiennent que la psychopathie est un facteur de risque et explicatif de la violence en général autant chez les hommes que les femmes (Chrétien, 2011; Goulet, 2012; Hilving, 2010).

Finalement, bien que l'impulsivité ne soit pas répertoriée comme un problème de santé mentale, ce symptôme est souvent présenté comme facteur explicatif déterminant au sein des études qui abordent une lentille biologique ou psychopathologique pour expliquer la violence. Habituellement, l'impulsivité apparaît en bas âge dans la vie d'un individu et elle est associée aux troubles de la personnalité, notamment au trouble de la personnalité antisociale, au trouble des conduites, au trouble bipolaire (épisodes de manie), à l'abus de substances psychoactives et à la psychopathie (Chrétien, 2011 : 11). La sérotonine (5-HT) est un des principaux marqueurs biologiques de l'impulsivité. Plusieurs études citées dans Chrétien (2011) ont soulevé une association significative entre une dysfonction sérotoninergique et les comportements violents (Wolfgang, Petra, Tilmann, Johannes et Michael, 2004). Un déficit en sérotonine est notamment observé chez les patient.e.s présentant un trouble de la personnalité, patient.e.s chez lesquel.le.s les comportements violents sont plus prévalents selon plusieurs auteur.e.s consulté.e.s (Chrétien, 2011 ; Hilving, 2010 ; Goulet, 2012 ; Monahan et al., 2001 ; Ogloff, 2005). Encore une fois, aucune étude qui fait des liens entre la présence d'impulsivité et de comportements violents ne fait de distinction claire entre les profils des femmes et des

---

<sup>3</sup> Certaines études s'étant penchées sur les liens entre psychopathie et violence soutiennent à l'aide d'image électro-encéphalographiques que le cerveau des psychopathes ressemble à celui des enfants notamment parce qu'il manifeste des activités cérébrales à ondes lentes (Hilving, 2010). De plus, la non-réponse à la crainte et le manque d'empathie qui se retrouve chez nombreux psychopathes seraient expliqués par une dysfonction dans l'amygdale, une partie du cerveau qui veille notamment à l'apprentissage et à la perception de certaines émotions (Hilving, 2010).

hommes. Ces études soutiennent plutôt que la présence de ce trait de la personnalité exacerbe la violence agie autant chez les femmes que les chez les hommes.

Notre recension sur les études qui se sont penchées sur la violence des femmes et qui s'ancrent dans une posture biologique et/ou psychopathologique semble donc généralement expliquer la violence par la présence de problèmes de santé mentale ou encore par la prédominance de certains traits de personnalité tels que l'impulsivité. Bien que nous ayons sélectionné des études qui traitaient spécifiquement de la violence exercée par les femmes, rares sont les études qui ont soulevé les différences entre les hommes et les femmes pour expliquer et comprendre la violence. En effet, les études qui mettaient de l'avant des liens entre traits psychopathiques et violence exercée soutenaient des différences quant aux contextes et conséquences dans lesquels est exercée la violence des femmes et des hommes. Cependant, les autres études répertoriées ne faisaient pas mention de cette différence en fonction des genres, mais expliquaient plutôt que la violence des femmes et des hommes s'expliquait par la présence de problèmes de santé mentale. Enfin, bien qu'elles soient nombreuses et qu'elles représentent une approche importante en sciences sociales, l'approche biologique et psychopathologique qui priorise la mobilisation de facteurs individuels pour expliquer la violence peut être critiquée notamment pour sa non-prise en compte de certains facteurs d'ordre sociaux qui dépassent l'état psychique et mental de l'individu qui exerce de la violence. En effet, l'occultation de facteurs environnementaux tels que la pauvreté et la violence intergénérationnelle par exemple, n'ont pas été pris en considération dans les études que nous avons recensées et mériteraient d'être approfondis pour élargir les cadres dans lesquels s'exerce la violence. De plus, la vision généralement symétrique qui ressort de cette

approche est problématique, car elle invisibilise les facteurs structurels associés à la violence et occulte le fait que les femmes occupent socialement et historiquement des positions inégalitaires face aux hommes (Dasgupta, 2002 ; Johnson, 2011). Les questions liées à l'identité des femmes qui exercent de la violence ne sont pas du tout abordées par ces études. Les femmes étudiées sont davantage présentées comme des personnes malades et leur violence est une réponse à leur état de santé mentale décrit comme pathologique. Dans ce contexte, il semble difficile pour ces personnes de modifier leurs comportements alors que les causes sont profondément ancrées en elles.

## **1.2 L'approche multifactorielle : à l'intersection des sciences sociales**

L'approche multifactorielle est mobilisée par un important nombre de recherches au sein de différentes disciplines en sciences sociales, notamment la sociologie, le travail social, la psychologie et la criminologie. Sans rejeter complètement l'apport de l'approche précédente, celle-ci met généralement en dialogue des analyses multivariées qui prennent en compte plusieurs facteurs pour expliquer la violence des femmes, soit : des facteurs physiologiques, neuro-anatomiques, génétiques, psychologiques (cognitions, traits de personnalité, etc.), ainsi que des explications tenant compte des facteurs environnementaux tels que l'accès à des armes, la consommation d'alcool ou de drogues, le réseau social, et différentes dimensions sociodémographiques telles que l'âge et le statut social, économique (Borges, 2006). Ces études ne cherchent généralement pas à faire des liens de causalité entre les facteurs, mais tentent plutôt d'identifier des éléments qui peuvent amener les femmes à exercer de la violence sous différentes formes et envers différentes cibles. Ces facteurs sont multiples et variables selon les études (ex. déficits neuropsychologiques, comportements antisociaux

durant l'enfance, hyperactivité, faibles habiletés scolaires, négligence et abus durant l'enfance, historique criminel des parents, accès et consommation de substances psychoactives, isolement, etc.). De plus, plusieurs chercheur.s.e.s qui s'inscrivent dans cette approche s'entendent pour dire qu'il n'existe pas de profil type pour décrire une femme qui a des comportements violents (Brown, 2011 ; Dubé et Hodgins, 2001 ; Fontaine, 2006). En effet, plusieurs de ces auteur.e.s soutiennent le fait que les femmes qui exercent de la violence sont issues de divers milieux socio-économiques et appartiennent à des groupes ethniques variés (Brown, 2011 ; Fontaine, 2006; Hunt, 2012).

Ainsi, à la lumière de ces constats de base partagés par plusieurs études en sciences sociales, nous présenterons les différents facteurs qui ont été mis de l'avant dans une vingtaine de recherches répertoriées qui s'inscrivent dans une approche que nous qualifions de multifactorielle. Les objectifs de ces études répertoriées étaient d'identifier les différents facteurs associés à la violence des femmes, ceux-ci pouvant faire référence à des facteurs d'ordres biologiques, psychologiques et sociaux. Les études s'inscrivant dans une telle approche ont été menées auprès de populations variées telles que des femmes en milieu carcéral, en centre jeunesse ou des étudiantes de premier cycle à l'Université. Ces femmes avaient exercé de la violence envers des cibles variées (enfants, partenaires, inconnu.e.s) ainsi que sous différentes formes (physique, verbale, psychologique). Des recherches priorisant des méthodes quantitatives ou mixtes dans lesquelles des questionnaires standardisés parfois jumelés à des entrevues semi-dirigées (dans quelques cas) ont été mobilisés.

### **1.2.1 Abus de substances psychoactives et violence**

Plusieurs études avancent l'hypothèse que l'abus d'alcool ou de drogues est un facteur de risque qui est associé à la violence, notamment à l'abus ou la négligence envers les enfants (Dubé et Hodgins, 2001 ; Robitaille et Cortoni, 2014). Pour certain.e.s, l'abus de substances psychoactives combiné à la présence de problème de santé mentale représente un facteur clé pouvant expliquer la violence exercée par certaines femmes (Monahan et al., 2001). En effet, les femmes présentant une problématique d'abus ou de dépendance à l'alcool ou à la drogue seraient jusqu'à dix fois plus susceptibles de s'impliquer dans un comportement violent que les individus vivant avec un problème de santé mentale grave qui ne consomment pas de substances psychoactives (Elbogen et Johnson, 2009 ; Hunt, 2012). Cependant, Thibault (2008) et West (2002) font une mise en garde quant aux liens de causalité entre la consommation abusive de drogues ou d'alcool et la violence. En effet, le fait de consommer de l'alcool ou de la drogue peut faciliter et légitimer l'utilisation de violence envers autrui, toutefois, la consommation d'alcool n'est pas une cause explicative de la violence (Thibault, 2008).

### **1.2.2 Quelques facteurs sociodémographiques prédominants chez les femmes exerçant de la violence.**

Plusieurs chercheur.s.e.s ayant mené des études dans des disciplines variées (sociologie, travail social, criminologie) considèrent que malgré le fait que les femmes agresseurs puissent appartenir à différents groupes en termes de classes sociales, de race<sup>4</sup> et de sexualités, certains

---

<sup>4</sup> Le terme race ici n'est pas mobilisé pour supposer une réalité biologique, mais plutôt un concept social, lequel, à l'instar de Colette Guillaumin (1972) désigne un certain nombre de traits physiques qui différencient statistiquement les groupes humains. Un individu sera donc racisé lorsque ses différences bio-physiques seront

facteurs sociodémographiques peuvent augmenter les risques qu'une femme développe des comportements violents (Brown 2011 ; Robitaille et Cortoni, 2014). Par exemple, certaines de ces études soutiennent le fait que des facteurs liés au statut civil devraient être pris en considération. En effet, ces études montrent que les femmes non mariées vivant en couple avec leur partenaire ont plus tendance à exercer de la violence au sein de leur couple que celles qui sont mariées (Brown, 2011). Dans le même ordre d'idée, le chômage, le faible statut socio-économique, la pauvreté et le manque d'accès à des possibilités scolaires et professionnelles sont des facteurs sociodémographiques qui contribueraient à la violence de certaines femmes (Robitaille et Cortoni, 2014).

### **1.2.3 Les cognitions qui soutiennent la violence**

Bien qu'il existe encore un débat dans la littérature à savoir si les distorsions cognitives viennent avant ou après la commission d'un acte violent, plusieurs chercheur.s.e.s (notamment en psychologie et en criminologie) considèrent que les cognitions permettent de mieux comprendre les comportements violents (Polaschek, Calvert et Ganon, 2008 ; Robitaille et Cortoni, 2014). Ainsi, en plus de prendre en considération certains facteurs sociodémographiques et/ou la consommation de substances psychoactives chez des femmes qui sont atteintes de problèmes de santé mentale ou non, certain.e.s chercheur.s.e.s ont porté une attention particulière aux schémas cognitifs liés aux comportements violents des femmes qui exercent de la violence. Dans l'étude de Robitaille et Cortoni (2014) qui s'est penchée sur

---

altérisées comme étant particulières et souvent inférieures par la société dominante. Les différences biologiques et culturelles ne sont en rien séparables dans ce cas.

les cognitions sous-jacentes des femmes incarcérées ayant commis au moins un délit violent, six théories implicites (ou schémas cognitifs) ont été répertoriées dans leurs discours. Deux de ces théories implicites sont considérées comme neutres quant au genre, car elles sont similaires à celles des hommes violents : 1) La violence est normale et 2) Je perds le contrôle. Quatre théories implicites spécifiques aux femmes violentes ont également été cernées : 3) Ceux.celles qui agissent injustement méritent d'être battu.e.s ; 4) J'ai besoin de me protéger et de protéger les autres ; 5) Je ne suis pas violente ; 6) Ma vie est trop difficile.

Dans l'étude de Dubé et Hodgins (2001) portant sur les mères et pères maltraitant.e.s ayant commis un filicide, outre un nombre de facteurs liés à des traumatismes liés à l'enfance, un nombre significatif (76 %) des mères ont tué leur enfant par « altruisme » envers ce dernier. Cette motivation partagée par plusieurs des mères rencontrées dans l'étude soutient donc l'idée (ou la distorsion cognitive) que l'enfant serait plus heureux ou mieux mort que vivant. En plus de cette distorsion cognitive partagée par les mères rencontrées dans l'étude de Dubé et Hodgins (2001) d'autres facteurs tels que l'abus physique ou sexuel, la négligence, le rejet, le sentiment d'avoir été puni injustement et le sentiment que les relations avec ses propres parents durant son enfance étaient insatisfaisantes sont des éléments qui ont été répertoriés auprès des mères ayant commis des filicides.

#### **1.2.4 Trouble de l'attachement et traumatismes causés durant l'enfance**

Les facteurs liés à la « vulnérabilité intergénérationnelle » héritée de l'enfance soulevés par les mères ayant tué leurs enfants dans l'étude de Dubé et Hodgins (2001) nous amènent à rendre compte de quelques études qui ont traité des traumatismes liés à l'enfance chez les femmes



violentes. En effet, on retrouve certains travaux qui ont fait des rapprochements entre des facteurs historiques (exposition à la violence durant l'enfance, type d'attachement) et la violence exercée. Certaines études qui mettent l'accent sur les traumatismes vécus durant l'enfance des femmes qui exercent de la violence dépeignent ces dernières comme ayant des carences dans leur personnalité (Dubé et Hodgins, 2001). Elles sont souvent considérées immatures, dépendantes, et ont peu ou pas d'estime personnelle (Dubé et Hodgins, 2001 ; Mullen, 2010). Plus spécifiquement, les femmes ayant des comportements violents envers leurs enfants et ayant vécu des traumatismes durant l'enfance sont dépeintes comme souffrant d'isolement et comme disposant d'un répertoire pauvre en habiletés sociales, notamment parce qu'elles ont eu des modèles parentaux inadéquats (Dubé et Hodgins, 2001). Pour d'autres auteur.e.s s'étant penché.e.s spécifiquement sur la violence des femmes envers leur conjoint, les femmes ayant subi des traumatismes durant l'enfance tels que des abus sexuels et/ou physiques, présentent souvent des signes de dépression (O'Leary, Slep et O'Leary, 2007 ; Mullen, 2010). Un type d'attachement insécuré à la vie adulte, des traits de personnalité borderline ainsi qu'une détérioration de l'estime de soi sont également des caractéristiques qui ont été remarquées chez ces femmes (Conradi, Geffner et Hamberger, 2012 ; Knight, 2013 ; Murrell, Christoff et Henning, 2007). Certaines femmes rapportent qu'en raison des traumatismes qu'elles ont subis durant l'enfance, elles n'ont jamais appris à exprimer leurs sentiments d'une manière autoritaire parce qu'elles se sentaient émotionnellement détachées des autres et elles avaient de la difficulté à entretenir des relations significatives (Conradi et al. 2012 ; Dutton, 1999 ; Dutton, Hamel et Aoronson, 2010). Ainsi, la présence de traumatismes durant l'enfance pourrait être associée à une difficulté à contrôler la colère pouvant mener à l'usage de comportements violents, notamment en contexte conjugal, afin de ressentir un

certain contrôle sur son partenaire. Certain.e.s auteur.e.s avancent à cet effet que plusieurs femmes qui exercent de la violence envers leur conjoint.e et qui ont subi des traumatismes durant l'enfance, n'agissent pas seulement en légitime défense, mais cherchent également un sentiment de puissance et de contrôle dans leurs relations intimes (Conradi et al. 2012 ; Dutton et al., 2010). En outre, l'utilisation de la violence par ces femmes serait souvent émotionnellement entraînée sur la base des déclencheurs qui évoquent des sentiments intolérables comme la honte, l'humiliation, l'impuissance ou l'abandon qu'elles cherchent à éviter en ayant recours à diverses formes de violence, notamment envers leur partenaire (Knight, 2013).

### **1.2.5 Le CTS et les travaux de Strauss**

Le phénomène de la violence exercée par les femmes particulièrement en contexte conjugal et familial ne peut être étudié en sciences sociales sans prendre en considération l'impact que le *Conflict Tactic Scale* (CTS/CTS2) a eu sur cette problématique. Il existe deux versions de ce questionnaire : le CTS2 (une version longue et modifiée du CTS) et le CTSPC (le CTS mesurant les actes violents des parents envers leurs enfants). À l'heure actuelle, des centaines d'articles et des dizaines de livres ont fait usage de cet outil depuis sa création par le sociologue M.A. Murray en 1979 (Straus, 1999). Historiquement, le CTS a permis d'estimer la prévalence de la violence exercée dans le couple ainsi que la violence physique envers les enfants par des échantillons représentatifs de la population générale, et de mesurer les tendances de la violence contre les femmes (Strauss, 1999 ; Straus et Gelles, 1986). Ces enquêtes nationales ont révélé que la violence contre les femmes en situation de concubinage ou en relation amoureuse était plusieurs fois plus élevée que le taux de cas connus par la police, par les refuges pour femmes battues, et beaucoup plus élevé que le taux révélé par les

enquêtes portant sur la victimisation (Strauss, 1999). De même, le CTS a permis de montrer que les taux de violence physique envers les enfants sont dix fois plus élevés que le nombre de cas connus dans les services de protection des 50 états américains.

Le CTS2 est un questionnaire standardisé qui mesure 39 composantes de la violence conjugale soit : la violence psychologique, physique et sexuelle au cours de la dernière année. Les 12 agressions physiques sont sous-divisées en 5 agressions mineures (ex. « J'ai bousculé mon/ma partenaire ») et 7 agressions sévères (ex. « j'ai utilisé un couteau ou une arme contre mon/ma partenaire ») (Lehrner, 2011). Il prend pour fondement la théorie des conflits. Cette théorie suppose que le conflit est inhérent à tous les groupes humains, y compris la famille (Strauss, 2001). Il est inhérent parce que les membres d'un groupe, tout en partageant de nombreux intérêts, ont également des intérêts différents. Ces intérêts variés vont de détails, tels que la couleur pour peindre la chambre à coucher, à la volonté de ceux qui sont en position de pouvoir d'y rester et de ceux qui sont minorisés de sortir de leur infériorisation et de reprendre le contrôle de leur vie (Strauss, 1999). Contrairement à l'approche féministe, que nous aborderons dans la section suivante, laquelle ne peut faire abstraction du patriarcat et de la domination masculine dans son analyse de la violence familiale, le CTS théorise le conflit comme une inégalité qui peut être générée par un homme ou une femme à l'intérieur d'un couple (ou d'une famille) dans la mesure où il/elle souhaite maintenir sa position de domination. Cette façon de conceptualiser le conflit augmente la probabilité de la violence entre partenaires, car elle considère que le/la partenaire subordonné.e peut utiliser de la violence pour essayer de parvenir à une relation plus équitable. Ainsi, tout acte de violence entre les deux partenaires (quelle que soit la position du partenaire) sera mesuré par le CTS.

Ceci explique le fait que de nombreuses études ayant mobilisé le CTS pour mesurer la violence au sein de couples hétérosexuels avancent que les femmes commettent autant d'agression que leur partenaire masculin. Le CTS a cependant été critiqué de nombreuses fois, car il ne mesure pas les motivations, le contexte ou les conséquences des actes violents.

### **1.2.6 Soutien social et violence**

Certaines études qui adoptent une approche multifactorielle pour expliquer la violence des femmes se sont penchées spécifiquement sur l'impact du soutien social, notamment auprès de femmes qui ont reçu un diagnostic de problème de santé mentale (Hunt, 2012). Pour ces chercheurs.s.e.s, l'absence de soutien social est un facteur important dans l'évaluation du risque de comportements violents et un des facteurs susceptibles d'être modifiés au présent, par rapport à d'autres facteurs immuables tels l'historique de la maladie ou les données sociodémographiques (Hunt, 2012 : 13). En contexte canadien, le soutien social est considéré comme un indicateur de santé non médical (Statistiques Canada, 2008) et est reconnu comme contribuant à une meilleure santé des individus puisqu'il contribue à la suppression de la tristesse, favorise un meilleur fonctionnement du système immunitaire et potentiellement a un effet positif sur l'estime de soi et/ou sur le contrôle de soi (Hunt, 2012). Cependant, les chercheurs.s.e.s ayant évalué l'impact du soutien social sur la vie des femmes étant plus enclines à développer des problèmes de violence, avancent qu'un réseau social étendu ou un contact social plus fréquent n'est pas toujours associé à une amélioration de la santé (Hunt, 2012). En effet, le soutien social peut parfois être source de conflit et devient alors compromettant pour la santé (Hunt, 2012). En effet, si les relations interpersonnelles à

l'intérieur du réseau social sont dysfonctionnelles, elles n'agiront pas comme un facteur aidant et pourront potentiellement augmenter les chances qu'une femme exerce de la violence. Cette constatation indique donc que les réseaux de soutien peuvent agir comme pourvoyeurs de protection et de support ou encore comme une source de stress (Hunt, 2012). Finalement, il appert essentiel de distinguer le réseau social disponible et le réseau social utilisé, tout comme il est important de ne pas assumer que la grandeur du réseau soit proportionnelle avec la qualité du soutien. En effet, un grand réseau social ne signifie pas un meilleur soutien, car il est possible de recevoir plus de soutien par le biais d'un réseau restreint (Hunt, 2012 : 21).

### **1.2.7 Trajectoires développementales**

Bien qu'il existe un consensus à l'idée qu'il n'existe pas de profil type de femmes violentes (Brown, 2011 ; Dubé et Hodgins, 2001 ; Fontaine, 2006 ; Hunt, 2012 ; Robitaille et Cortini, 2014), certain.e.s chercheur.s.e.s notamment en psychologie et en criminologie qui inscrivent leurs recherches dans des approches multifactorielles, ont tenté de développer des trajectoires développementales en consacrant une attention spécifique aux changements intra-individuels qui peuvent s'opérer à travers le temps dans la vie des femmes qui ont des comportements violents (Farrington, 2005 ; Fontaine, 2006 ; Lanctôt et Le Blanc, 2002) recherchant par le fait même l'objectif de tracer des profils. Selon ces recherches les différents évènements de la vie d'une femme auraient un impact déterminant sur sa capacité à commencer, arrêter ou à continuer à exercer de la violence. Ainsi, certains moments de transition au cours d'une vie (ex. passage à la vie adulte) ou certains points tournants peuvent être associés au désistement des comportements violents (ex. le mariage, un deuil, la naissance d'un enfant ou l'entrée sur

le marché du travail) (Laub et Sampson, 2003). En bref, ce type d'approche suppose qu'il existe des modèles selon lesquels des groupes de personnes ayant des caractéristiques similaires peuvent s'identifier (Fontaine, 2006). Les différents modèles proposent donc l'existence de trajectoires multiples variant selon le type de comportements, selon les contextes dans lesquels sont développés ou non ces comportements ou selon les différentes périodes de la vie des individus (Fontaine, 2006 ; Loeber, Wung, Keenan, Giroux, Stouthamer-Loeber, Van Kammen et Maughan, 1993; Moffit, 1993). Bien que ces modèles aient généralement été élaborés et validés auprès des hommes qui ont exercé de la violence (Fontaine, 2006), certain.e.s auteur.e.s ont cherché à savoir si les mécanismes menant à l'émergence des comportements violents étaient différents pour les hommes et pour les femmes (Giordano et Cemkovich, 1997 ; Lanctôt et Le Blanc, 2002). A cet effet, ces études soulèvent que des différences au plan biologique et physique (ex. la force physique) ou encore au plan social (ex. socialisation des filles) peuvent les amener à inhiber certains comportements violents au cours de l'enfance (Keenan et Shaw, 1997). Ainsi, les études qui tentent de faire émerger des trajectoires développementales des personnes qui exercent de la violence, articulent surtout la différence liée aux sexes par les changements physiques et hormonaux qui surviennent au cours de la puberté, jumelés à d'autres facteurs tels que l'association à des pairs plus âgés ou la présence d'évènements stressants contribuant au développement de comportements violents (Caspi, Lynam, Moffitt et Silva, 1993; Fontaine, 2006 ; Steffensmeier et Allan, 1996). Ainsi, plusieurs études ont proposé ce genre d'analyse et bien que des trajectoires distinctes aient été mises de l'avant, la plupart considèrent que les facteurs de risque associés aux trajectoires des hommes et des femmes sont similaires.

De cette recension sommaire sur les trajectoires développementales pouvant mener à la violence exercée par des femmes, nous retenons les travaux de Moffit (1993) et de Silverthorn et Frick (1999), lesquels ont eu une influence considérable sur les recherches subséquentes en sciences sociales qui souhaitent retracer des trajectoires liées au développement des individus violents (alliage des facteurs biologiques et contextuels). Pour Moffit (1993) il existe deux groupes d'individus distincts, soit ceux dont les comportements antisociaux pouvant mener à la violence débutent à l'enfance et persistent tout au cours de leur vie, et ceux dont les comportements antisociaux pouvant mener aux comportements violents débutent à l'adolescence et sont limités à cette période (Fontaine, 2006, Moffit, 1993). Les individus se retrouvant dans la première trajectoire qualifiée de précoce et chronique pourraient constituer de 5 à 6 % de la population qui commet plus de 50 % des crimes (Fontaine, 2006). De plus, la combinaison de certains facteurs biologique (tels que l'hyperactivité) à des facteurs sociaux (tels que l'adversité familiale) pourrait expliquer le développement de comportements violents et antisociaux (Fontaine, 2006 ; Moffit, 1993). Les femmes ayant des comportements violents auraient plus tendance à se retrouver dans la trajectoire type limitée à l'adolescence (Fontaine, 2006 ; Moffit, 1993).

Silverthorn et Frick (1999) reconnaissent également l'existence des deux trajectoires types proposées par Moffit (1993), mais ajoutent une troisième trajectoire dont la manifestation des comportements violents serait différée à l'adolescence (Fontaine, 2006). Cette trajectoire qualifiée de « *delayed-onset pathway* » serait plus prévalente chez les femmes qui ne manifestent pas de comportements antisociaux graves au cours de l'enfance en raison de multiples facteurs hormonaux, biologiques et sociaux qui seraient réprimés durant leur enfance

(Fontaine, 2006 ; Silverthorn et Frick, 1999). En effet, cette trajectoire est justifiée par le fait que les processus de socialisation pourraient encourager les femmes à inhiber leurs comportements antisociaux et/ou violents durant l'enfance, alors qu'une diminution de certains contrôles sociaux tels que la supervision parentale pourrait favoriser le développement de ces comportements à l'adolescence (Fontaine, 2006 ; Keenan et Shaw, 1997 ; Silverthorn et Frick, 1999). Les femmes qui partagent cette trajectoire sont également plus susceptibles de développer des problèmes de consommation ainsi que des problèmes de santé mentale (Fontaine, 2006).

En somme, bien qu'un débat réside à savoir si les femmes peuvent se retrouver dans une trajectoire précoce et persistance (Fontaine, 2006), il apparaît essentiel de retenir que, quel que soit les trajectoires, les études qui s'inscrivent dans une approche multifactorielle suggèrent l'existence de divers facteurs de risque liés au développement des comportements violents (Cicchetti et Cohen, 2006). Ces facteurs variables sont identifiés à divers niveaux, soit : au niveau prénatal et périnatal (tels que le faible poids à la naissance, les complications pendant la grossesse et l'accouchement), au niveau individuel (tels que l'hyperactivité, déficits neuropsychologiques, comportements antisociaux dans l'enfance, incluant l'agression physique, faibles habiletés scolaires, faible niveau d'intelligence) ; au plan familial (pratiques parentales inadéquates, faible supervision parentale, la négligence et l'abus de l'enfant, la séparation des parents, le jeune âge des parents lors de la naissance du premier enfant, l'histoire criminelle des parents), au niveau des pairs (tels que l'association à des pairs déviants, le rejet des pairs), au niveau socioéconomique (tel que la pauvreté) et niveau des communautés (tels que le taux de criminalité élevé, l'accès à des drogues, l'isolement)



(Fontaine, 2006). Notons que les modèles théoriques sur les trajectoires développementales sont particulièrement utilisés dans l'étude prédictive des problèmes de comportements (Fontaine, 2006).

Ainsi, à la lumière des différentes études qui s'inscrivent dans une approche multifactorielle nous retenons qu'elles permettent de complexifier leur analyse et compréhension de la violence exercée par les femmes. En effet, étant une approche hybride qui met en dialogue différents facteurs d'ordre biologique, psychologique, cognitif et environnemental, elle permet d'avoir une compréhension plus dynamique et variable de la violence des femmes. Cependant, sa propension à évacuer les lectures structurelles de la violence peut parfois réitérer des discours responsabilisants et individualistes à l'endroit des femmes. De plus, en ne prenant pas en considération l'effet des oppressions systémiques vécues par celles-ci et en ne situant pas leur violence à l'intérieur de celles-ci, il y a un danger à tendre vers des lectures symétriques de la violence entre les hommes et les femmes plaçant ces dernières dans une position égalitaire aux hommes.

### **1.3 Et le genre dans tout ça ? : L'approche féministe**

Bien que certaines études qui s'ancrent dans des approches biologique, psychopathologique ou encore multifactorielle cherchent à mettre de l'avant les différences liées à la violence exercée par les hommes et les femmes, aucune d'elles ne problématise ou ne remet en question la notion de genre comme un système d'oppression dans leur analyse. De plus, bien que certaines études que nous avons brièvement exposées jusqu'ici soulignent quelques différences potentielles qui existent entre les femmes et les hommes quant à leur violence, plusieurs

avancent que les femmes peuvent être aussi violentes que les hommes, voire plus, notamment en contexte conjugal. Cette lecture symétrique de la violence a laissé place à de nombreux débats, notamment parce qu'elle est en opposition avec les objectifs centraux des recherches qui adoptent une posture féministe pour expliquer la violence (Damant et Guay, 2005 ; Enander, 2011 ; Gondolf, 2012; Johnson, 2011). En effet, les recherches qui s'inscrivent dans une approche féministe analysent toujours la violence autour du patriarcat comme principal vecteur de domination. Cependant, il est essentiel de reconnaître que l'approche féministe n'est pas homogène et qu'aujourd'hui plusieurs recherches qui s'ancrent dans cette perspective ont élargi leur analyse à divers systèmes d'oppressions et à leur imbrication, comme le racisme, le classisme, le capacitisme, l'hétérosexisme, etc. pour tenter d'expliquer et de situer la violence. En bref, qu'elle s'articule seulement autour du patriarcat ou qu'elle prenne en considération différents systèmes d'oppressions, l'approche féministe se différencie des autres approches par son analyse structurelle du genre dans sa compréhension de la violence.

Pour les fins de ce chapitre, nous avons relevé une quinzaine d'études qui inscrivent explicitement leurs travaux dans cette posture. De façon générale, les populations qui ont été mises à l'étude dans les recherches abordant une posture féministe de la violence sont variées en termes d'âge, de classe, d'ethnicité et d'orientation sexuelle. De plus, les études recensées font référence à divers types de violence exercée envers plusieurs cibles (conjoint.e, parents, personnes inconnues). Finalement, les études recensées abordaient généralement des devis de type qualitatif mobilisant des entrevues semi-dirigées et comprenant des petits échantillons. Cependant, quelques études quantitatives faisant recours à des méthodes mixtes

(questionnaires et entrevues) avec des échantillons plus importants ont également été répertoriées.

### **1.3.1 Une lecture asymétrique de la violence**

Un des postulats de base des recherches sur la violence des femmes qui s'inscrivent dans une perspective féministe est celui de l'asymétrie de la violence entre les hommes et les femmes. En effet, plusieurs auteur.e.s et recherches qui s'inscrivent dans cette perspective féministe ont contribué, dans les vingt dernières années, à démontrer l'asymétrie du genre dans la problématique de la violence exercée par les femmes. Retenons ici, l'importante contribution de Michael P. Johnson (1995) professeur en sociologie et études féministe et spécialisé dans le champ de la violence conjugale. Selon Johnson (1995) il existe trois différentes formes selon lesquelles peut se manifester la violence conjugale : soit le terrorisme intime, la résistance à la violence et la violence de couple situationnelle. Pour l'auteur, il n'est plus valide, d'un point de vue scientifique ou éthique, de parler de violence conjugale sans spécifier le type de violence dans lequel s'inscrivent les actions posées, car le type de violence, les conséquences qui y sont liées et le contexte dans lequel cette violence est exercée sont des facteurs essentiels et inhérents à son analyse. Les travaux de M. P. Johnson (1995, 2008, 2011) suggèrent en effet que la violence situationnelle, soit une manifestation d'actes violents qui ne sont pas ancrés dans un pattern plus important de pouvoir et de contrôle, est le type de violence le plus fréquent dans un couple. Il s'agit de la violence qui est manifestée entre deux personnes lorsqu'elles se sentent dépassées par une situation. Statistiquement, cette forme de violence peut connaître une forme de symétrie entre les hommes et les femmes, mais le terrorisme intime, soit le fait de prendre le contrôle sur son partenaire de façon coercitive et fréquente est majoritairement perpétré par les hommes et est souvent une conséquence directe du patriarcat.

Ce serait donc la violence situationnelle qui serait mesurée dans les enquêtes populationnelles. De plus, les femmes utiliseraient rarement le harcèlement, l'agression sexuelle ou le contrôle coercitif contrairement aux hommes (Caldwell, Swan et Allen, 2008). En outre, des données recensées par les services policiers, médicaux et sociaux continuent d'indiquer que les femmes demeurent les principales victimes de violence conjugale (Damant et Guay, 2005 ; Johnson, 2011 ; Ministère de la Sécurité publique, 2013 ; Sinha, 2013). Les données démontrent aussi que les femmes victimes souffrent de conséquences plus sévères que les hommes, autant sur le plan de la santé mentale que physique (Ansara et Hindin, 2011 ; 2010 ; Gondolf, 2011) et que par conséquent, elles occupent des positions inégalitaires par rapport aux hommes d'un point de vue social et historique parce qu'elles demeurent les principales victimes d'actes violents commis majoritairement par les hommes (Dasgupta, 2002 ; Dragiewicz et Dekeseredy, 2012 ; Johnson, 2011). Ainsi, ces données reconnaissent les comportements violents que peuvent exercer les femmes, notamment dans des situations de violence conjugale, mais les analysent toujours à la lumière des contextes dans lesquels ils sont agis.

### **1.3.2 Féminisme intersectionnel : l'approche émergente parmi le mouvement féministe pour comprendre et expliquer la violence des femmes**

Comme discuté précédemment, l'analyse féministe n'est pas homogène. Bien qu'historiquement elle ait priorisé le patriarcat au cœur de son analyse pour situer la violence, elle connaît aujourd'hui un élargissement en termes d'analyse. En effet, l'analyse féministe intersectionnelle, sans invisibiliser les luttes défendant l'égalité de genre, suggère de prendre en compte différents systèmes d'oppressions pour comprendre et expliquer la violence exercée par les femmes, tels que le racisme, le classisme, l'homophobie, le sexisme, etc. (Collins,

2001). Ces systèmes d'oppressions doivent être pris en considération dans la lecture de la violence, car ils augmentent les probabilités qu'une femme soit agressée (Thibault, 2008) et ont un impact déterminant sur le vécu des femmes et sur leur propension à exercer de la violence. De plus, en concevant les systèmes d'oppression de façon imbriquée, on comprend mieux comment certains rôles de genre qui sont attendus des hommes et des femmes sont variables et/ou exacerbés au sein de certaines communautés racisées/ethniques et/ou dans certains groupes qui sont défavorisés sur le plan socio-économique, et comment ces rôles de genre peuvent ultimement mener à l'usage de la violence. À cet égard, Collins (2004) et Alper (2014) parle de différents « codes de la rue » que certaines personnes racisées dans quelques villes défavorisées des États-Unis doivent (re)produire à leur sortie de prison. Ces « codes de la rue » sont fortement ancrés dans des normes de genre hégémoniques, et celles-ci sont traversées par des « attentes culturelles » (Alper, 2014). Certains hommes noirs sortant de prison doivent, par exemple, être capables de montrer qu'ils sont « forts » et qu'ils pourront survivre aux attentes de leurs communautés. Ainsi, ils seront plus susceptibles d'utiliser des armes à feu pour imposer leur force, assurer leur protection et masquer toute forme de vulnérabilité ou faiblesse (Alper, 2014 ; Collins, 2004 ; Jones, 2010). Les femmes racisées vivant elles aussi dans ces mêmes communautés urbaines et défavorisées doivent également montrer qu'elles pourront survivre à leur sortie de prison, mais doivent également conserver certaines attentes normatives de genre pour éviter d'autres formes d'agression (Alper, 2014 ; Jones, 2010). Elles devront donc continuer de performer une certaine féminité normative (ex. être belle, féminine, se soumettre à un homme), mais assurer leur survie en exerçant de la violence si cela s'avère nécessaire. Jones (2010) avance à cet effet dans sa thèse que plusieurs femmes vivant dans ces communautés défavorisées aux États-Unis et où le taux de criminalité

est élevé choisiront souvent de s'isoler ou d'éviter d'entrer en contact avec des membres de leurs communautés d'attache, en particulier d'autres jeunes femmes, après leur sortie de prison, car ces liens augmentent la probabilité d'avoir des conflits et d'exercer de la violence. Ce recours à la violence dans le cadre du « code de la rue » dans certaines villes des États-Unis provient notamment des conditions oppressantes vécues par ces communautés constituées principalement de personnes africaines-américaines (Alper, 2014 ; Anderson, 1999). En effet, leur violence s'explique, entre autres, par l'isolement et l'aliénation qui résultent de l'absence de possibilités de travail décent et des conditions de logement ainsi que le manque de confiance dans le système de justice pénale (Alper, 2014 ; Anderson, 1999 ; Collins, 2004). Les travaux de Jones (2010) et Collins (2004) suggèrent que ces conditions structurelles oppressantes conduisent les hommes et les femmes à la violence. Cependant, en raison des attentes de genre liées à la féminité qui obligent souvent les femmes à éviter des situations ou à s'isoler, et compte tenu du fait qu'elles sont souvent dans des situations où elles sont dominées par les hommes, les femmes peuvent être moins enclines à exercer de la violence que les hommes dans des conditions structurelles oppressantes (Alper, 2014).

En plus d'accorder une importance aux façons dont le système patriarcal (traversé par des normes de race/ethnicité et de classe) influence les comportements violents des femmes, d'autres facteurs contextuels sont également pris en considération dans la littérature féministe pour comprendre et expliquer les comportements violents chez les femmes. À l'image de certaines études discutées précédemment dans ce chapitre qui s'appuient sur des analyses multifactorielles, plusieurs auteur.e.s s'inscrivant dans une perspective féministe constatent aussi l'impact de la victimisation pendant l'enfance, l'exposition à la criminalité à travers leur

famille, notamment en étant forcées à voler ou à se prostituer par leurs parents, la présence de problème de santé mentale, la toxicomanie, les relations intimes dysfonctionnelles, la violence conjugale, un manque de préparation à l'emploi, la pleine responsabilité du soin des enfants, la précarité financière, ainsi que la victimisation à l'âge adulte des femmes comme facteurs explicatifs du passage de comportements non violents à violents (Alper, 2014 ; Arnold, 1995 ; Chesney-Lind et Pasko, 2013 ; Daly, 1994 ; 1992 ; DeHart, 2008 ; Dowd et Leisring, 2008 ; Gilfus, 1993 ; LaVigne, 2009 ; Miller, 1986 ; Salisbury et Van Voorhis, 2009 ; Spjeldnes et Goodkind, 2009). Ces éléments explicatifs ne sont donc pas exclusifs à l'approche féministe et nous constatons que plusieurs recherches en sciences sociales qui partagent des approches théoriques différentes prennent en considération les mêmes facteurs personnels et sociaux pour expliquer et comprendre les comportements violents des femmes. Cependant, les études qui s'ancrent dans une lecture féministe de la violence se différencieront des autres études par leur propension à problématiser et à reconnaître explicitement le genre comme un facteur d'oppression spécifique qui s'inscrit dans un système plus large.

### **1.3.3 Les trajectoires types explicatives de la violence selon l'approche féministe**

Comme nous l'avons vu pour l'approche multifactorielle, certain.e.s auteur.e.s, notamment en criminologie et en psychologie proposent des trajectoires types selon lesquelles des groupes d'individus ayant des caractéristiques similaires peuvent s'identifier. Ces trajectoires sont souvent utilisées dans le cadre d'études quantitatives et permettent notamment de prévoir les potentielles récidives d'individus criminalisés et/ou violents (Alper, 2014). Couvrette (2013) reprend dans sa thèse, les cinq trajectoires potentielles pour expliquer la violence des femmes

et qui ont été élaborées par Kathleen Daly, professeure en criminologie adoptant une approche féministe dans son ouvrage *Gender, crime, and punishment* (1994).

La première trajectoire est celle de la « *harmed-and-harming woman* » (la femme blessée et dangereuse<sup>5</sup>). Elle fait principalement référence aux personnes qui ont été abusées durant l'enfance. Ces femmes démontrent également souvent à l'âge adulte, des problèmes de santé mentale. Incapables de gérer les difficultés dans leur situation actuelle, elles se tournent vers l'alcool et sont généralement dépendantes à la drogue. Elles sont violentes lorsqu'elles sont en état d'ébriété et agressives face à des conflits interpersonnels pouvant les conduire à une activité criminelle. Dans l'étude de Daly (1994) les femmes correspondant à ce profil appartenaient à divers groupes ethniques.

La seconde trajectoire selon Daly est celle correspondant aux femmes victimes de violence conjugale. La violence qu'elles subissent peut les conduire à en reproduire et à s'impliquer dans la criminalité. Le profil des femmes se retrouvant dans l'échantillon de Daly correspondait davantage à des femmes racisées (Africaines-américaines ou Latinas) qu'à des femmes blanches. La troisième trajectoire suggérée par Daly est celle « des femmes de la rue ». Ces dernières ont été expulsées ou se sont enfuies de foyers parentaux au sein desquels elles avaient subi des mauvais traitements pour aller dans la rue. Certaines se retrouvent aussi à la rue, car elles ont été attirées par les possibilités de consommer des produits illicites. Des femmes noires et blanches partagent cette trajectoire, alors que peu de femmes latinas se retrouvent dans cette configuration (Chesney-Lind et Pasko, 2013). L'auteure avance que les femmes qui se sont retrouvées à la rue après avoir quitté le foyer parental violent étaient

---

<sup>5</sup> Traduction d'après la thèse d'A. Couvrette (2013).



majoritairement africaines-américaines. Enfin, plusieurs femmes correspondant à cette trajectoire deviennent dépendantes aux drogues et ont été impliquées dans le travail du sexe, le vol ou la vente de médicaments pour soutenir leurs habitudes de consommation. Ensuite, la quatrième trajectoire répertoriée par Daly est celle des femmes qui gravitent autour de la drogue, mais qui ne consomment pas de façon problématique. Elles vendent ou font du trafic par l'entremise d'une relation conjugale ou familiale. Finalement, la cinquième trajectoire répertoriée par Daly est celle pour qui la criminalité répond à leurs besoins économiques immédiats ou leurs goûts du luxe (Couvrette, 2013). Bien que ces femmes correspondent à un petit nombre dans l'échantillon de Daly, cette trajectoire suggère que le contexte économique peut aussi avoir une incidence sur la violence et la potentielle criminalité de certaines femmes.

Suivant la perspective de Daly (1994), Salisbury et Van Voorhis (2009) proposent, en se basant sur une étude qualitative, trois trajectoires types pour comprendre la violence exercée par des femmes en contexte conjugal et familial et notamment pour comprendre la problématique de récidive par ces femmes. Tout d'abord, la trajectoire ou le modèle de la victimisation, soit la trajectoire où les femmes ont subi diverses formes de violence durant l'enfance, qui les ont potentiellement menées à développer des problèmes de santé mentale ainsi que des problèmes de toxicomanie. Ensuite, la trajectoire relationnelle, soit celle au sein de laquelle les femmes ont entretenu ou entretiennent des relations conjugales violentes, douloureuses et/ou insatisfaisantes dans lesquelles elles ont peu d'espace pour faire entendre leur voix et dans lesquelles elles ont peu ou aucun pouvoir. Ce type de trajectoire augmenterait les risques de récidives ainsi que la dépression, l'anxiété ainsi que les comportements dépendants. Cette trajectoire serait davantage présente au sein de communautés pauvres dans

lesquelles des relations tendues et une présence de victimisation accrue sont souvent présentes envers les femmes, les incitant par conséquent à être violentes. Finalement, la trajectoire du capital social et humain, soit celle au sein de laquelle les défis et difficultés des femmes dans les domaines de l'éducation, de la famille, ou des relations professionnelles ont contribué à les mettre dans des emplois précaires et connaître des difficultés financières, les menant à commettre des crimes. Cette trajectoire suggère que les communautés, dans la mesure où elles structurent l'accès à l'emploi et par le fait même la marginalité financière, ont une influence directe sur la violence des femmes.

Bien que certain.e.s auteur.e.s ont soulevé quelques dénominateurs communs entre certaines trajectoires de femmes et d'hommes qui exercent de la violence, notamment chez ceux et celles qui consomment des substances psychoactives telles que drogue et alcool jumelés au fait de fait de vivre dans des communautés au sein desquelles le taux de criminalité est élevé (Alper, 2014), les études adoptant une posture féministe de la violence, marquent de façon plus explicite des différences quant aux trajectoires des hommes et des femmes qui exercent de la violence. De plus, ces mêmes études reconnaissent des différences au sein des groupes de femmes et d'hommes, lesquels sont traversés par des enjeux de race, d'ethnicité, de classe, de sexualité, etc. (Daly, 1994 ; Kubrin et Stewart, 2009 ; Salisbury et Van Voorhis, 2009).

#### **1.3.4 Lecture féministe de la violence genrée : au-delà de la binarité du sexe menaçant/sexe inoffensif**

En parallèle aux recherches féministes qui ont mis l'accent sur la lecture asymétrique du genre et sur la pertinence de l'intersectionnalité des rapports de pouvoir dans l'analyse de la violence

des femmes, un pan récent des études féministes s'est arrêté sur la violence perpétrée par les femmes, notamment en contexte de conflits armés ou de guerres d'occupation<sup>6</sup> (Bugnon, 2015 ; Sjoberg et Gentry, 2007). Ces études analysent les stéréotypes qui s'attachent aux femmes qui exercent de la violence et qui les personnifient de manière récurrente en tant que « mauvaises mères, monstres ou prostituées » (Sjoberg et Gentry, 2007) ou encore comme des « femmes égarées, infertiles ou célibataires, socialement et sexuellement dysfonctionnelles » (Sjoberg et Gentry, 2007). Ces auteures soulèvent le fait que la majorité des études sur la violence des femmes, toutes approches confondues, escamotent la capacité d'agir des femmes et le fait qu'elles peuvent accomplir des actes délibérés de violence et participer pleinement au contexte sociopolitique qui les entoure (Simonetti, 2016). Sans occulter le fait que les femmes occupent des positions socialement et historiquement minoritaires par rapport aux hommes et qu'il est essentiel de situer la violence dans une lecture structurelle plus large des rapports sociaux de genre, ces nouvelles perspectives adoptant une lecture critique et structurelle de la violence et des rapports sociaux de sexe, proposent d'historiciser et de déconstruire à la fois la naturalité de la violence et la différence des sexes en dépassant l'opposition sexe menaçant/sexe inoffensif (Cardi et Pruvost, 2012 ; Hamel, 2014 ; Simonetti, 2016). Ces nouvelles recherches, nous semblent particulièrement pertinentes et éclairantes alors qu'elles contribuent à approfondir les connaissances sur la violence liée au genre en creusant notamment les parcours de vie de ces femmes, d'éclairer les circonstances, la durée et les effets de ces violences sur les individus et sur la société. De plus, sans parler explicitement d'identité, ce sont les seules études que nous avons recensées qui abordent spécifiquement

---

<sup>6</sup> Ces études font référence notamment aux femmes soldates de l'armée américaine qui ont infligé des tortures à des prisonniers irakiens ou encore à certaines femmes kamikazes palestiniennes et irakiennes qui ont commis ou participé à des attentats au cours des dix dernières années.

dans leurs analyses les questions liées aux stéréotypes de genre et aux représentations de la féminité et de la maternité.

En bref, l'approche féministe contribue à contextualiser la violence à l'intérieur d'un système plus large qui cherche ultimement la promotion des rapports égalitaires entre les sexes. De plus, cette approche nous permet de questionner plus en profondeur les rôles sociaux de genre, lesquels doivent être pris en considération pour mieux comprendre et situer les contextes dans lesquels sont exercées les différentes formes de violence. Par ailleurs, les dissensions au sein du mouvement féministe (radicale vs intersectionnelle, par exemple) quant à la hiérarchisation de certains systèmes d'oppression, comme le patriarcat, peuvent expliquer la tendance de certaines féministes radicales à ne pas reconnaître ou à invisibiliser la problématique de la violence des femmes par peur de diluer l'objectif central de ce mouvement politique et théorique.

#### **1.4 Synthèse : entre facteurs structurels et individuels**

Cette recension sommaire des écrits sur la violence des femmes en sciences sociales démontre la pluralité des points de vue et des angles d'analyse pour expliquer et comprendre cette problématique. Sans aucun doute, la diversité des approches enrichit notre réflexion et nous encourage à traiter de cette problématique selon une lentille interdisciplinaire, laquelle soulève les forces qui se logent à l'intérieur d'une lentille particulière dans le but de les mettre en dialogue avec d'autres. À l'instar de Richard (2014), notre adhésion à l'interdisciplinarité est portée par la conviction profonde qu'il est devenu nécessaire aujourd'hui d'aller au-delà des champs disciplinaires qui sont institutionnellement définis par des divisions qui nous

paraissent stériles et encombrantes (p.23). L'interdisciplinarité que nous souhaitons mobiliser dans cette thèse met en lumière l'existence d'un espace partagé, capable d'intégrer les perspectives de chaque discipline mobilisée et n'exige pas un point de jonction unidimensionnel et intégré de la même façon par chaque spécialiste (Noreau, 2007).

Ainsi, bien que nous souhaitions intégrer les éléments forts qui ressortent de chaque tendance disciplinaire à notre problématisation de la violence des femmes, nous retenons également le fait qu'aucune étude n'aborde directement les questions liées à l'identité des femmes qui exercent de la violence. En effet, ces dernières sont généralement présentées comme des « femmes malades » ou encore comme des victimes qui exercent de la violence seulement en réponse à celle qu'elles subissent. De plus, les études qui abordent la problématique de la violence avec une lentille structurelle demeurent minoritaires en sciences sociales. Nous proposons donc d'aborder la violence des femmes à travers une lentille féministe qui prend en considération les effets de la structure sur le vécu de ces femmes, mais nous serons également attentives aux facteurs individuels et interpersonnels qui agissent davantage au niveau microsociologique sur leurs discours et présentations d'elles-mêmes. Cependant, avant de rendre compte de nos résultats, nous élaborerons dans le prochain chapitre les concepts centraux à notre analyse ainsi que les traditions théoriques que nous avons privilégiées pour rendre compte de ceux-ci, afin de bien définir nos objectifs de recherche et plonger ultérieurement dans nos résultats.

---

## CHAPITRE 2

### **Concepts centraux de la thèse. Mise en dialogue des lectures constructivistes, intersectionnelles et post-structurelles pour appréhender les concepts d'identité, de genre, de maternité et de violence.**

*« De quoi parle-t-on lorsqu'on parle d'« identités » ? Et qu'est-ce qui nous fait croire que les identités sont identiques à elles-mêmes, qu'elles le restent dans le temps, dans leur unité et leur cohérence interne ? [...] Traditionnellement, les sociologues ont cherché à comprendre la notion de personne à partir d'une capacité d'agir qui veut que la personne précède ontologiquement ses différents rôles et fonctions par lesquels elle gagne une visibilité sociale et prend un sens. Dans la tradition philosophique elle-même, la notion de personne a été élaborée en travaillant analytiquement avec le présupposé que la personne restait, quel que soit le contexte social dans lequel elle se trouvait, dans un rapport en quelque sorte d'extériorité vis-à-vis des structures qui définissent la personne [...]. L'interrogation philosophique porte sur les traits constitutifs de l'identité personnelle, ce qui revient presque toujours à se demander quel est le trait interne qui inscrit la personne dans la durée et la rend identique à elle-même. À l'inverse, on se posera ici le genre de questions suivantes : dans quelle mesure les pratiques régulatrices de formation de division genre [et sociale] constituent-elles l'identité, la cohérence interne du sujet et, même, l'identité de la personne ? Dans quelle mesure l'identité est-elle un idéal normatif plutôt qu'un fait descriptif de l'expérience ? (Judith Butler, 1990 [2005])*

Notre intérêt pour le concept de l'**identité** est animé par le fait que nous souhaitons nous pencher dans le cadre de notre thèse sur les discours identitaires de femmes qui s'identifient et sont identifiées comme violentes. En effet, sans banaliser ou justifier la violence qu'elles exercent, notre recherche s'intéresse spécifiquement aux discours identitaires de ces femmes, dans la mesure où il est généralement admis qu'une femme qui exerce de la violence déstabilise les idées reçues sur ce qu'est être une « vraie » femme/mère. En d'autres termes, la violence qu'elles exercent ébranle l'ordre social, les attentes et les rôles qu'elles sont censées incarner en tant que femmes et mères (Simonetti, 2016). Les attentes de genre exigent encore

des femmes et des mères qu'elles incarnent des figures de docilité, de douceur, de patience, de disponibilité, d'empathie et de don de soi (Descarries, 1998). Les différentes formes de violence qu'elles peuvent exercer, notamment envers leur conjoint.e ou leurs enfants viennent rompre ces attentes de genre et peuvent questionner les façons dont ces femmes se perçoivent et se construisent en tant que femmes et mères alors qu'elles se positionnent, du moins partiellement, en rupture avec ces attentes de genre. Comme mentionné dans le chapitre précédent, notre intérêt pour mettre en lumière les articulations identitaires des femmes qui exercent de la violence est également soutenu par le fait que nous n'avons soulevé aucune étude qui alliait spécifiquement les problématiques de violence féminine et de construction identitaire dans une perspective critique.

Ainsi, dans le but éventuellement de rendre compte des articulations identitaires de certaines femmes qui exercent de la violence dans diverses sphères de leur vie, nous nous pencherons en amont dans le cadre de ce chapitre sur les théorisations du concept de **l'identité** développé particulièrement à l'intérieur de deux disciplines, soient : la sociologie et les études culturelles (*cultural studies*). Une réflexion interdisciplinaire sur ce concept complexe et polyvalent s'avère essentielle à la complétion de notre recherche en sciences humaines appliquées, ce champ d'études trouvant ses fondements dans la mise en dialogue transformative de diverses disciplines (Lemay, 2012). Ensuite, nous élaborerons plus en profondeur les sous-concepts du **genre**, de la **maternité** et de la **violence**, puisque ceux-ci se rattachent directement à notre concept central. En effet, comme nous partons de la prémisse que les femmes qui exercent de la **violence** déstabilisent les idées reçues sur ce qu'est être une **femme** et une **mère**, il s'avère essentiel d'appréhender ces concepts pour enrichir notre réflexion. Notre théorisation de ces

concepts sera nourrie par l'apport des **études féministes** et particulièrement par les travaux des féministes de deuxième et de troisième vague, lesquelles ont contribué de façon significative à élaborer ces concepts dans une perspective critique et structurelle, laquelle s'allie parfaitement avec notre conceptualisation de l'identité.

Ainsi, sera présentée dans un premier temps, une synthèse des apports qui émergent de la vaste littérature en sociologie en lien avec le concept d'identité. Dans ces premières pages, nous nous arrêterons sur les conceptualisations plus classiques de l'identité en sociologie comme celles qui ont émergé des courants fonctionnaliste, interactionniste et constructiviste. Leur mise en dialogue nous permettra de mettre en lumière l'éternelle tension entre le déterminisme social et la singularité individuelle qui émanent encore aujourd'hui du concept d'identité. Nous verrons alors comment les travaux de certain.e.s sociologues plus récents, s'inscrivant dans des postures critiques et dépassant parfois les frontières de leur discipline d'attache, réussissent à proposer des conceptualisations riches alliant différents bagages épistémologiques et desquels nous nous inspirons directement dans l'élaboration de notre thèse de doctorat. Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur l'apport des *cultural studies*<sup>7</sup>, courant de recherche multidisciplinaire, à la croisée de la sociologie, de l'anthropologie culturelle, de la philosophie et de la littérature. Ces apports théoriques interdisciplinaires apporteront un éclairage pertinent à notre conceptualisation de l'identité, puisque les postulats de ce courant de recherche concernent spécifiquement les relations entre culture et pouvoir (Hall et Du Gay 1996 ; Hall, 2007) et découlent également de la posture

---

<sup>7</sup> Nous ferons référence au terme anglophone « *cultural studies* » tout au long de ce chapitre et non à sa version traduite « études culturelles » pour rappeler l'origine britannique de ce courant de recherche qui a émergé du courant néomarxisme culturaliste vers la fin des années soixante-dix.



féministe poststructuraliste que nous aborderons dans ce chapitre. Dans un troisième temps, nous examinerons les façons dont les études féministes ont développé une critique fondamentale des concepts de genre, de maternité et de violence. Nous explorerons le développement et les variations multiples et parfois en opposition de ces concepts à travers les trois vagues qui ont marqué non seulement le féminisme en tant que mouvement social et politique, mais aussi en tant que projet intellectuel (Descarries, 1998 ; Ollivier et Tremblay, 2000). Finalement, suite à cette présentation des principaux apports de la sociologie, des *cultural studies* et des études féministes pour penser le concept de l'identité et les sous-concepts du genre, de la maternité et de la violence, nous proposerons une brève synthèse, laquelle nous permet de nous approprier une lecture interdisciplinaire unique et critique de ces concepts centraux à notre thèse.

## **2.1 Articulation du concept central de la thèse : l'identité**

### **2.1.1 Avant-propos : pourquoi avoir choisi les apports de la sociologie, des *cultural studies* et des études féministes ?**

Le terme « identité » est appelé à remplir un grand nombre de fonctions en sciences sociales et son emploi varie selon les disciplines au sein desquelles il est conceptualisé (Anthias, 2008 ; Brubaker, 2001). Les emplois multiples du terme « identité » sont non seulement hétérogènes, mais ils indiquent surtout des directions théoriques et épistémologiques profondément différentes (Brubaker, 2001). Selon les tendances dominantes en psychologie, par exemple, « l'identité » est encore aujourd'hui majoritairement conceptualisée comme un aspect central de « l'individualité » (particulière ou collective) ou comme une condition fondamentale de l'être social (Anthias, 2008 ; Brubaker, 2001). Dans cette discipline, ce concept est donc

principalement invoqué pour désigner quelque chose de supposément profond, fondamental, constant ou fondateur (Brubaker, 2001). Cependant, cette conceptualisation de l'identité ne remet pas en question les processus par lesquels elle se construit (Anthias, 2008 ; Brubaker, 2001). Ainsi, bien qu'elle soit dominante à l'heure actuelle au sein de la culture scientifique traditionnelle, cette conceptualisation de l'identité semble fixer les subjectivités que nous souhaitons étudier dans des explications naturalisantes et potentiellement essentialisantes. D'autres conceptualisations de l'identité qui s'inscrivent davantage dans les traditions disciplinaires de la sociologie mettent plutôt en lumière les processus d'identification qui se rapportent à la construction d'individualités et de collectivités d'un point de vue politique et social (Anthias, 2008).

Consciente de cette tension entre les différentes traditions disciplinaires, nous avons donc choisi de mobiliser dans le cadre notre thèse, des disciplines qui tendent à considérer l'identité comme un processus qui dépend des structures et des interactions individuelles plutôt que comme un attribut possessif des individus ou des groupes (Anthias, 2008 ; Brubaker, 2001 ; Hall et Du Gay, 1996). La sociologie, les *cultural studies* et les études féministes s'avèrent complémentaires en ce sens et nous permettent de proposer une conceptualisation cohérente à notre lecture interdisciplinaire, qui se doit, pour rester en adéquation avec les objectifs de notre programme d'études en sciences humaines appliquées, de défier la production de connaissances dominantes en redéfinissant les contours de la science traditionnelle (Le Moigne, 2002, Lemay, 2012). Nous avons donc fait le choix d'exclure les contributions théoriques de la psychologie dans notre conceptualisation interdisciplinaire de l'identité, et ce, dans le but de développer une réflexion critique sur ce concept parapluie qui va au-delà des

explications biocentristes des identités et qui ne remet pas en question ces aspects dits essentiels et fondamentaux de ce concept. À la lumière de ce constat, lequel révèle une charge théorique polyvalente, voire contradictoire de ce concept, nous nous demandons à l'instar de plusieurs théoriciens qui se sont penchés sur son usage si nous avons réellement besoin d'un terme si lourdement chargé et si profondément ambigu ? (Brubaker, 2001 ; Grossberg, 1996). Pour reprendre les termes de Brubaker (2001), « la pression irrésistible de l'opinion académique suggère que oui » (p. 72). Même les théoriciens les plus critiques qui admettent la nature insaisissable et problématique du concept de l'identité affirment qu'on ne peut s'en passer (Brubaker, 2001). Essayons donc de nous frayer un chemin entre ces trois disciplines pour lesquelles le concept de l'identité a connu une place centrale.

## **2.1.2 Conceptualisation sociologique de l'identité**

### **2.1.2.1 L'éternelle tension entre le déterminisme social et la singularité individuelle**

En sociologie, le concept d'identité est traversé historiquement par différentes conceptions historiques dominantes de l'identité, lesquelles rencontrent parfois des interrogations issues d'autres disciplines en sciences humaines et sociales, comme la psychologie sociale (Piaget, 1965) ou l'anthropologie (Lévi-Strauss, 1977). Selon une première conception, inspirée de la théorisation d'Émile Durkheim, l'identité résulte « d'une transmission méthodique, reçue principalement au cours de l'enfance » (Boudon, Besnard, Cherkaoui, Lécuyer, 2001 : 117). Cette transmission assure l'appartenance de l'individu à des groupes sociaux et lui garantit par le fait même une sorte de stabilité temporelle (Boudon et al., 2001). Selon cette conceptualisation, l'identité est conçue comme fixe et presque inchangeable selon les bagages familiaux et socio-économiques des acteurs. Cette conceptualisation de l'identité en

sociologie, issue du bagage fonctionnaliste, bien qu'historiquement pertinente pour avoir mis la lumière sur le caractère inculqué et difficilement modifiable de certaines facettes de l'identité, est prédominé par une lecture déterministe de l'identité qui nie l'agentivité ou la capacité que les acteurs possèdent pour changer ou modifier certaines facettes de leur identité.

Une seconde conception, plutôt inspirée de la théorisation de Max Weber s'intéresse à l'émergence de l'identité au sein d'institutions sociales spécifiques, plutôt qu'à sa reproduction intergénérationnelle (Boudon et al., 2001). Dans ce cadre, l'identité est alors interprétée comme le produit d'attitudes ou de parcours singuliers plutôt que comme le résultat de transmissions plus ou moins passives (Boudon et al., 2001). À travers cette théorisation, il est possible de faire ressortir le bagage épistémologique et conceptuel des interactionnistes symboliques qui considèrent que les acteurs agissent en fonction du sens qu'ils attribuent aux choses et que ce sens s'élabore dans et par les interactions, de sorte qu'au fil de ces dernières, les interprétations se modifient continuellement (Nizet et Rigaux, 2005). Cette seconde conceptualisation majeure de l'identité en sociologie conçoit donc les identités individuelles comme résultant des interactions sociales qui les façonnent (Castrà, 2012 ; Goffman, 1963).

Contrairement à l'approche fonctionnaliste plus déterministe, la conceptualisation issue du courant interactionniste ne définit pas l'identité comme ayant des propriétés figées dans le temps, mais davantage comme le fruit d'un processus qui peut varier tout au long de la trajectoire individuelle et dépend du contexte et des ressources qui peuvent être mobilisées par les individus (Castrà, 2012). Pour les sociologues qui s'inscrivent dans cette posture, l'identité se modifie donc en fonction des différentes expériences rencontrées par les individus. En ce

sens, l'identité qui résulte d'interactions dynamiques intervenant dès l'enfance n'est pas close sur elle-même ou stagnante, comme peuvent le prétendre certaines théorisations sociologiques plus déterministes, car elle est susceptible de se transformer ultérieurement dans des environnements sociaux plus vastes ou différents (Goffman, 1963 ; Mead, 1934). Ainsi, le caractère modifiable et contextuellement variable de l'individu soulevé notamment par les interactionnistes symboliques ouvre la voie à une conceptualisation plus complexe de l'identité. D'une part cette théorisation dépasse les définitions de « l'identité subjective » (ou de l'identité personnelle) qui se rapproche des conceptualisations dominantes en psychologie et ne prend pas en considération les effets de la structure. D'autre part, elle critique les définitions déterministes, qui ne prennent pas en considération le caractère potentiellement modifiable en fonction des interactions qui s'inscrivent elles-mêmes à l'intérieur de contextes variables. Cependant, certaines critiques constructivistes émises à l'endroit de la perspective interactionniste avancent que cette dernière évacue trop facilement l'incidence des structures dans sa conceptualisation des identités, mettant de côté les lectures macrosociales qui façonnent également, d'un point de vue structurel, les discours identitaires (Nizet et Rigaux, 2005).

Pour pallier à cette lacune, nous proposons de nous arrêter brièvement en amont sur la thèse d'Erving Goffman<sup>8</sup>, sociologue encore à ce jour inclassable<sup>9</sup> pour mettre en lumière sa

---

<sup>8</sup> Notre choix personnel de s'arrêter sur l'œuvre de Goffman est motivé par le fait que plusieurs de ses travaux ont porté directement sur le concept d'identité en traitant notamment d'individus historiquement et socialement minorisés. S'étant penché sur les formations identitaires des individus stigmatisés soit par leur statut de prisonniers ou d'individus atteints de problèmes de santé mentale, l'œuvre de Goffman nous interpelle personnellement alors que le sujet de notre thèse (les femmes s'identifiant et étant identifiées comme violentes) porte également sur des individus qui sont potentiellement stigmatisés en ne répondant pas aux attentes normatives de genre qui soutiennent que féminité et maternité se conjuguent habituellement avec douceur, patience et disponibilité « naturelle ».

conceptualisation polyépistémologique de l'identité. L'apport de Goffman (1956, 1961, 1963) est selon nous primordial puisqu'il met en lumière la tension inhérente au concept d'identité qui s'incarne, comme nous l'avons discuté dans les paragraphes précédents entre le déterminisme social et la singularité individuelle. En effet, bien que Goffman s'inscrit largement dans les thèmes de recherche de la tradition de l'interactionnisme symbolique et qu'il en adopte aussi régulièrement les méthodes dans son œuvre, il s'en écarte simultanément, accordant davantage une importance aux « structures », aux « modèles », ou encore aux « formes » qui gouvernent l'interaction, et qui par le fait même façonnent l'identité (Nizet et Rigaux, 2005 : 81). La théorisation de l'identité offerte par Goffman (1963) est donc particulièrement utile pour nous alors qu'elle s'appuie sur le matériel microsociologique de l'interactionnisme symbolique, mais elle explore également la façon dont certaines institutions<sup>10</sup>, au niveau macrosocial, produisent des identités qui excluent certains acteurs. La conceptualisation de l'identité qu'offre Goffman nous inspire également dans la mesure où elle paraît se situer à l'entrecroisement d'influences diverses (Nizet et Rigaud, 2005). Pour nous, qui tâchons de développer une conceptualisation interdisciplinaire de l'identité, la contribution de Goffman s'avère être plus qu'appropriée alors qu'elle a été mise en relief par plusieurs auteur.e.s avec d'autres disciplines comme la philosophie, la phénoménologie et

---

<sup>9</sup> À ce jour, l'œuvre de Goffman n'est pas systématiquement associée à un courant épistémologique particulier, alors qu'elle s'inspire de traditions très diverses tout au long de sa carrière, que ce soit en sociologie (les apports de Durkheim, de Simmel, etc.), en psychologie (la psychanalyse freudienne, les apports de George Hebert Mead, etc.), en économie (la théorie des jeux), ou encore en philosophie (l'existentialisme, la phénoménologie) (Nizet et Rigaux, 2005).

<sup>10</sup> Goffman parle d'institutions « totales » lorsqu'il fait référence aux prisons, aux asiles et aux institutions religieuses qui ont le pouvoir symbolique et matériel de façonner certaines identités stigmatisantes.

l'économie (Nizet et Rigaud, 2005). Cette conceptualisation interdisciplinaire apporte un éclairage critique aux conceptualisations plus puristes en sociologie.

En bref, pour Goffman, comme l'identité (ou le « moi ») est produite au cours de chaque interaction, il existe une multiplicité d'identités (Goffman, 1963 ; Nizet et Rigaud, 2005). Ainsi, pour Goffman, tout comme pour d'autres théoricien.ne.s qui s'inscrivent dans les courants féministes, poststructuralistes et postmodernes que nous aborderons ultérieurement au cours de ce chapitre, la conception d'un « moi » unique, à laquelle renvoie habituellement le terme « identité » est substitué par la notion d'un moi « discontinu », fragmenté et multiple (Nizet et Rigaud, 2005). Cependant, plusieurs auteur.e.s, dont Giddens, sociologue britannique, ont fait remarquer que s'il y a bien multiplicité du « moi » chez Goffman, il y a aussi certains éléments qui assurent une forme d'unicité. En effet, Giddens (1998) conçoit la continuité du « moi » dans l'œuvre goffmanienne comme ce qui ressort de la conscience que le sujet a de lui-même. Cette conscience invoquée par Giddens, qui s'apparente également à la notion de réflexivité abordée par Bourdieu (1993), permet d'intégrer à l'acteur la multiplicité de ses expériences et de réaliser une certaine « unité biographique » (Giddens, 1988 ; Nizet et Rigaud, 2005). Ces relectures critiques de la théorisation de Goffman, nous poussent donc à avancer qu'il y a plutôt une tension entre multiplicité et unicité de l'identité chez l'auteur (Giddens, 1988 ; Nizet et Rigaud, 2005) soulevant par le fait même de potentiels liens solides entre la position de Goffman et le postmodernisme. En effet, ce courant qui est caractérisé par l'abandon des référents de la modernité — tels que la raison, le progrès, la vérité, etc. — remet en question la prétention de fonder une morale universelle. Cet éclatement de la morale universelle s'arrime au relativisme qui est également présenté dans la conceptualisation de

l'identité de Goffman. Comme exposé précédemment, l'identité pour Goffman n'est pas unique, mais multiple. L'identité n'a pas de référent ultime.

### **2.1.2.2 La double frontière de l'identité**

En plus de conserver d'une lecture sociologique la tension inhérente au concept de l'identité qui se matérialise entre un déterminisme social fixe et une singularité individuelle fluide et fragmentée, nous retenons également à l'instar de Brubaker (2001), Dubar (1996), et Juteau (1999) que l'identité prend forme entre une « identité pour soi » (ou l'identité choisie) et une « identité pour autrui » (ou identité attribuée). La première forme d'identité rassemble les traits que l'on considère comme les éléments constitutifs de sa propre personnalité (soit l'auto-identification), alors que la seconde caractérise le regard porté sur soi par autrui (soit la catégorisation de soi par autrui). L'auto-identification se situe dans une interaction dialectique avec l'identification externe, et l'une et l'autre ne se rejoignent pas nécessairement (Brubaker, 2001 ; Juteau, 1999). En effet, l'identification de soi-même et des autres est intrinsèque à la vie sociale et la manière dont une personne s'identifie et dont elle est identifiée par d'autres est sujette à de nombreuses variations en fonction du contexte (Brubaker, 2001). En ce sens, l'auto-identification et l'identification de l'autre sont « fondamentalement des actes situationnels et contextuels » (Brubaker, 2001 : 75). Toutefois, une nuance peut être faite entre « identification institutionnelle » et « identification catégorielle » (Brubaker, 2001). En effet, on peut s'identifier (ou identifier une autre personne) en fonction de sa position dans un réseau relationnel (réseau de parenté, d'amis, de travail, etc.), tout comme on peut s'identifier ou identifier une autre personne en fonction de son appartenance à une classe de personnes partageant un attribut catégoriel (origine ethnique, sexe, orientation sexuelle, etc.). Les



individus identifient donc et catégorisent d'autres individus tout en se catégorisant en s'identifiant eux-mêmes.

Nous élaborerons plus en profondeur les différentes approches issues notamment des études féministes et des *cultural studies* qui ont concouru au développement de « l'identité de genre », sous-concept central à notre thèse de doctorat. Cependant, nous nous permettons de nous arrêter avant sur l'apport de travaux sociologiques plus récents (Anthias, 2008 ; Juteau, 1999 ; Kilani, 2000) qui ont été élaborés par des sociologues qui s'inscrivent dans des courants épistémologiques critiques et traitant plus spécifiquement d'une identification catégorielle souvent saillante dans la vie d'un individu soit « l'identité ethnique ». Ces pistes de réflexions critiques, bien que formulées en lien avec l'identité ethnique, peuvent s'appliquer à notre conceptualisation plus large du concept d'identité. À cet égard, Danielle Juteau (1999), sociologue québécoise s'intéressant aux relations ethniques selon une approche critique, avance que les frontières qui distinguent ceux qui appartiennent au groupe ethnique de ceux qui en sont exclus, comporte deux dimensions : une dimension externe et une dimension interne, qui s'établissent de façon simultanée et qui renvoient à « un double rapport de domination » (Juteau, 1999 : 179). La frontière externe dont parle Juteau se construit dans le rapport inégalitaire constitutif du « Nous » et du « Eux » (ou du « Non-Nous »<sup>11</sup>), alors que la seconde frontière qui est interne, renvoie au rapport que le groupe établit avec sa spécificité historique et culturelle (Juteau, 1999). Notons cependant qu'au fondement de la dimension externe des frontières ethniques se trouvent une dynamique de domination inhérente qui fige

---

<sup>11</sup> À l'égal de Sirma Bilge qui s'est également inspirée de la théorisation de Juteau pour ses travaux (2010 : 198) l'utilisation du « non-nous » plutôt que du « eux » souligne l'ethnocentrisme que reflète l'assignation d'identités aux autres.

et essentialise ce qui se trouve à l'intérieur des frontières. En effet, le rapport de domination qui nourrit, d'une part la production de la frontière ethnique externe et qui d'une autre part, module les rapports existants à l'intérieur des frontières ethniques, permet d'expliquer pourquoi certains groupes sont considérés comme culturellement spécifiques et d'autres, comme universels. Cela est imputable aux places respectives que les divers groupes ethniques occupent à l'intérieur des rapports ethniques, les majoritaires dictant leurs propres projets et leurs propres histoires aux minoritaires (Juteau, 1999). La spécificité culturelle du groupe dominant passe donc inaperçue parce qu'elle est conçue comme une norme incarnant l'universalité tandis que la spécificité culturelle des minoritaires devient particularisme et exotisme (Juteau, 1999).

### **2.1.3 L'apport des *cultural studies* au concept d'identité**

#### **2.1.3.1 Les productions culturelles de masse comme espace politisé de contestation des normativités**

Une fois présentés la genèse et les principes qui guident la conceptualisation de l'identité en sociologie, concentrons-nous plus précisément sur les postulats des *cultural studies* qui concernent plus précisément les relations entre cultures et pouvoir et dont les apports sont probants dans notre réflexion sur la conceptualisation interdisciplinaire de l'identité. D'entrée de jeu, les *cultural studies* sont notoirement difficiles à décrire en raison de leurs sources intellectuelles et méthodes délibérément éclectiques et ouvertes qui transgressent souvent la « culture académique » (Hall, 2007). Ce courant de recherche multidisciplinaire, à la croisée de la sociologie, de l'anthropologie culturelle, de la philosophie, de l'ethnologie, de la littérature et des arts, peut néanmoins être appréhendé sous l'angle de « sa démocratisation de

tout phénomène culturel comme digne d'être étudié, avec un intérêt plus poussé pour les représentations des minoritaires occultés » (Martin, 2013 : 35).

Alternativement, les *cultural studies* entretiennent une relation particulière avec les disciplines « traditionnelles » en sciences humaines et sociales, dont elles contestent l'étanchéité et la hiérarchisation (Martin, 2013 ; Stam, 2000). Dans cet ordre d'idées, elles intègrent notamment des emprunts théoriques aux courants critiques et réflexifs que sont les études sur la mondialisation, les études féministes, notamment transnationales et postcoloniales et les études queer (Desai, 2004). Relevant des approches critiques de la culture visuelle et des politiques des représentations qui y sont à l'œuvre, les *cultural studies* peuvent notamment se définir comme suit :

« un grand mouvement de doute et de protestation, de questionnement et de recherche, mais aussi de décentrement et de recentrement, de désarticulation et de ré-articulation, de déconstruction et resignification qui s'intéresse à toutes les institutions chargées de maintenir des rapports asymétriques de pouvoir et de domination » (Darras, 2008, p.5).

Suivant cette logique interne, les tenants des *cultural studies* considèrent que les productions culturelles circulent au sein d'une « culture publique » et mettent en valeur et/ou façonnent différentes formes de constructions identitaires qui agissent tant au niveau social qu'au niveau individuel (Hall, 2007). Pour Hall, la « culture publique », n'est pas un espace univoque, mais un lieu où « se jouent des affrontements symboliques et où des idéologies de classe, de race, d'ethnicité, de sexualité, de nationalité ou de genre tentent d'imposer leur hégémonie face à des minoritaires qui luttent les termes selon lesquels ils sont représentés » (Hall, 2007 : 12).

En outre, il est important de mentionner que les différentes formes de constructions identitaires qui sont produites au sein de la « culture populaire » agissent à titre de régimes de

« savoir/pouvoir » au sens foucauldien (Hall, 2007 ; Foucault, 1976 ; Martin, 2013). En effet, les pratiques culturelles médiatiques et les produits culturels de masse que sont les films, les émissions de variétés, les pièces de théâtre, les œuvres d'art, la mode, etc. permettent le développement et la prolifération d'un régime de représentations et de savoirs (Hall, 1997) qui peut appeler au contrôle des individus que vise ce savoir par les institutions qui le produisent originellement, lesquelles réussissent ainsi à (re)produire leur pouvoir normatif (Martin, 2013). Théorisé par Stuart Hall<sup>12</sup> (1997), à partir de la différence raciale, le concept de « régime de représentations » qui est central aux *cultural studies*, nous permet donc de prendre en considération l'entité du répertoire d'images et des effets visuels à travers lesquels les « identités » normatives et altérisées sont présentées dans une culture particulière à un moment historique donné (Hall, 2007).

Bien que nous ne nous attardions pas nécessairement à l'analyse de productions filmiques dans notre thèse, nous considérons que l'apport des *cultural studies* et notamment du concept de « régime de représentations », apporte un éclairage important à notre conceptualisation de l'identité, tout en éveillant une lecture critique des rapports de pouvoir qui façonnent les identités individuelles et collectives. En effet, les productions culturelles de masse participent à ce régime de représentations et contribuent au processus de *stéréotypification* (Hall, 1997). Ce processus est conceptualisé comme « la réduction, l'essentialisation, et la naturalisation de l'entité d'une personne ou d'un groupe à quelques caractéristiques simples et essentielles représentées comme fixées par la nature, dans l'optique de la création et du maintien d'un

---

<sup>12</sup> S. Hall est sociologue de formation, mais demeure à ce jour reconnu comme un des fondateurs des *cultural studies* en contexte britannique, le contexte d'émergence des *cultural studies*.

ordre symbolique et social normatif duquel ces individus sont exclus sur la base de leur(s) différence(s)» (Martin, 2013 : 36). Les stéréotypes, tels que le supposent plusieurs théoricien.ne.s s'inscrivant dans le courant des *cultural studies* et queer<sup>13</sup>, émergent d'une construction sociale et historique marquée de rapports de pouvoir et reposent sur une multitude de catégorisations binaires conceptualisées comme « naturelles », mutuellement exclusives et immuables (ex. hétérosexualité/homosexualité, masculinité/féminité, classe élevée ou moyenne/classe ouvrière, blanc/racisé, Occident/Orient, etc.) (Bourcier, 2008 ; Jackson, 2004 ; Martin, 2013). Ainsi, à force d'être répétées, dans diverses productions culturelles, notamment de consommation, ces dernières ont le pouvoir de fixer le sens des représentations qui alimentent les identités individuelles et collectives (Hall, 1997). De plus, le processus de *stéréotypification* qui s'opère notamment à travers des productions culturelles variées s'avère un élément-clé de la violence symbolique (Bourdieu, 1993) puisqu'il légitime l'oppression politique de minorités dont les représentations sont limitées et/ou niées d'un point de vue culturelle et sociale (Dyer, 1984 ; Martin, 2013).

D'autre part, le bagage théorique des *cultural studies*, souvent mis en relation avec les théorisations issues des courants poststructuralistes (notamment ceux de Foucault, Derrida et Deleuze), nous rappelle que la potentielle oppression exercée par ces représentations culturelles n'est pas strictement hiérarchique et unilatéralement du haut vers le bas (Foucault, 1976). En effet, la lentille analytique des *cultural studies*, imprégnée sans conteste d'une lecture foucauldienne, nous permet de concevoir le pouvoir comme circulaire et ambivalent

---

<sup>13</sup> Nous discuterons plus en profondeur dans les prochaines pages de l'apport de la théorisation des études queer au concept de l'identité en l'abordant avec les études féministes (plus précisément les théorisations issues du féminisme de 3<sup>e</sup> vague)

(Hall, 1997 ; Foucault 1976). Le pouvoir ne fait pas que dominer et opprimer ; le pouvoir est aussi productif (Foucault, 1976). Il produit de nouveaux discours, de nouvelles façons de se (re)présenter et de (se) concevoir. Le pouvoir donne parfois place à de nouvelles pratiques, de nouvelles institutions et peut être perceptible tant au niveau microsocial des relations interindividuelles que pour la mobilisation de vastes stratégies étatiques au niveau macrosocial. La force de l'argument réside ici dans le fait que toute personne n'est pas contrainte à la passivité ni au silence, car elle est munie d'agentivité et d'autodétermination dans les façons dont elle dispose pour se concevoir et construire. De plus, les individus qui sont minorisés sur certains axes de leur identité (que ce soit leur genre, leur sexualité, leur race, leur âge, leur religion, etc.) peuvent également participer à la (re)production et/ou la déstabilisation — ne serait-ce que partiellement — de certaines représentations hégémoniques largement véhiculées dans les productions culturelles (Hall, 1997 ; Stam, 2000).

Ainsi, bien que les dynamiques de pouvoir soient intrinsèques à la construction des discours identitaires, il ne faut pas chercher à identifier un sujet (ou un groupe) spécifique comme étant la seule source indépendante de pouvoir permettant la construction des identités. En effet, l'apport des *cultural studies* nous rappelle l'importance de chercher les stratégies de *trans-coding* (Hall, 1997) à travers lesquelles certains acteurs peuvent donner un nouveau sens à certaines représentations existantes et effectuer dans certains cas un renversement des stéréotypes ou déployer des stratégies de résistance afin de (re)négocier certaines facettes de leur identité. Hall (1997) nous informe que ces stratégies peuvent être déployées par certains acteurs qui détiennent un certain capital symbolique (comme les cinéastes par exemple) et avoir des conséquences plus structurelles. En d'autres termes, les stratégies de résistance

mobilisées par certains acteurs sociaux minorisés permettent également d'un point de vue social et politique de dépasser le binarisme qui façonne généralement les représentations et mettre de l'avant les complexités et les ambivalences des multiples identités individuelles et collectives. Les acteurs sociaux qui adoptent de telles stratégies peuvent concrètement s'engager dans un processus de subjectivation, désigné comme « *l'opération par laquelle des individus ou des communautés se constituent comme sujets, en marge des savoirs constitués et des pouvoirs établis, quitte à donner lieu à de nouveaux savoirs et pouvoir* » (Martin, 2013 : 36). Comme l'avance Foucault, notons que ce processus d'acquisition d'une subjectivité s'opère non seulement en marge, mais au sein des dispositifs mis en place par le pouvoir, donc, notamment à travers un engagement avec les discours, les pratiques et les institutions liées aux productions culturelles, entre autres de consommation (Martin, 2013).

En résumé, la théorisation de l'identité développée au sein des *cultural studies*, nous permet de nous questionner sur la nature et le pouvoir foncièrement politique des représentations, notamment des minoritaires occultés en portant une attention particulière sur les différents processus qui contribuent à la (re)production de l'hégémonie, de la subordination, ou de la résistance de multiples normativités qui sont mises en œuvre dans les productions culturelles (Bourcier, 2008 ; Martin, 2013). En d'autres termes, les *cultural studies*, qui ont largement investi les représentations mises en œuvre dans les productions culturelles variées, nous amènent à conceptualiser les identités comme des subjectivités construites dans une négociation permanente et multivalente entre des conditions matérielles et des discours idéologiques à l'intérieur de relations de pouvoir (Hall, 1996 ; Martin, 2013). Leur apport à notre thèse est donc important, car elles nous permettent de voir si les participantes

déstabilisent ou résistent concrètement et de façon explicite aux discours et représentations hégémoniques de la féminité et de la maternité, alors qu'elles exercent des comportements violents. Plus largement, bien que nous ne nous arrêterons pas spécifiquement sur le contenu des productions culturelles, les *cultural studies* sont essentiels à notre analyse puisqu'elles nous permettent de réfléchir et de prendre en considération l'impact de la « culture populaire » au sens de Hall (1997) sur les constructions identitaires des femmes et des mères que nous avons rencontrées. Leurs discours identitaires sont historiquement et culturellement situés et il est essentiel de reconnaître qu'ils sont traversés par des rapports de pouvoir complexes qui sont fortement influencés et modulés par notre monde globalisé (Hall, 1996 ; Martin, 2013 ; Stam, 2000).

## **2.2 L'apport des études féministes pour mieux définir les sous-concepts du genre, de la maternité et de la violence**

Notre thèse souhaite aborder en profondeur les discours identitaires de femmes qui exercent de la violence. Comme discuté précédemment dans ce chapitre, nous nous inspirerons du bagage de la sociologie critique et des *cultural studies* pour l'appréhender dans notre analyse. Cependant comme nous cherchons à comprendre comment ces femmes articulent précisément leur identité en qualité de femme et de mère, nous détaillerons plus en profondeur dans les prochaines pages les concepts de genre, de maternité et de violence, ceux-ci étant centraux à notre analyse. Le riche héritage des études féministes semble tout indiqué pour nous permettre de formuler une conceptualisation complexe de ces concepts.



### **2.2.1 Le genre : un concept qui se décline en plusieurs vagues**

Comme l'écrit la sociologue féministe québécoise Francine Descarries, « il est difficile de saisir l'ampleur de l'évènement historique que constituent l'émergence contemporaine d'un savoir et d'une pratique féministe, puis leur intégration, tout aussi imparfaite soit-elle, dans les champs de la connaissance et des représentations sociales » (Descarries, 1998 : 5). En effet, les études féministes intrinsèquement liées au mouvement féministe contemporain se sont développées en diverses directions, depuis leur émergence, il y a maintenant plus de soixante-dix ans en contexte occidental, à travers de multiples voix et de multiples lieux de production (Descarries, 1998). Leur héritage conceptuel et épistémologique est transversal à maintes disciplines en sciences sociales et s'avère essentiel à notre conceptualisation du genre, de la maternité et de la violence. En effet, la contribution des études féministes représente un apport nécessaire à notre théorisation de ces concepts dans la mesure où en plus d'avoir favorisé une critique épistémologique des biais sexistes du savoir dit scientifique et de sa prétendue neutralité, elles ont aussi permis de développer « une réflexion politique engagée en faveur d'un idéal de démocratie et de transformation des institutions sociales qui a légitimé et reconduit, au fil du temps, la construction sociale et culturelle des sexes » (Descarries, 1998 : 6). Les études féministes n'ont cependant pas connu une émergence spontanée, mais se sont davantage développées en cohérence avec les différentes vagues du féminisme qui ont marqué le 20<sup>e</sup> siècle. En effet, le mouvement féministe a connu essentiellement trois grandes vagues au cours desquelles le bagage théorique des études féministes a pris forme et s'est éventuellement morcelé théoriquement et politiquement selon différents courants et différentes approches (Mensah, 2012). Pour les fins de ce chapitre, nous élaborerons les sous-concepts de la thèse en les mettant en dialogue avec les différents apports théoriques qui ressortent des

différentes vagues du féminisme afin notamment de rendre compte de leur évolution et complexité.

### **2.2.1.1 La première vague : la femme comme catégorie juridique**

Il faudra attendre la deuxième vague du féminisme dans les années 60 pour établir formellement la notion de « genre ». Cependant, pendant la première vague du féminisme laquelle s'est amorcée au 19<sup>e</sup> siècle et s'est globalement poursuivie jusqu'à la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle (Daune-Richard et Devreux, 1992 ; Descarries, 1998 ; Mensah, 2012), la femme devient un symbole juridique alors que le féminisme s'articule essentiellement autour des revendications du droit de vote des femmes (Mensah, 2012). En effet, ce féminisme vise l'égalité entre les hommes et les femmes, en réponse à l'exclusion de ces dernières de la vie politique, sociale et économique (Mensah, 2012) et ces objectifs sont d'étendre le contrat social pour qu'il reconnaisse les femmes comme citoyennes (Mensah, 2012) et de les inclure dans quelques sphères du pouvoir. Nous ne nous attarderons pas extensivement sur l'apport théorique que la première vague du féminisme a apporté aux concepts du genre et de la maternité puisqu'au sein de cette vague, ces derniers répondent encore aux définitions biocentristes de l'époque (Dumont, 2012). En effet, les hommes et les femmes étaient encore perçus comme fondamentalement différents et étaient associés à des rôles familiaux et sociaux généralement fixes et homogènes.

### **2.2.1.2 La deuxième vague : la femme comme catégorie politique**

Dans les années soixante en Occident, dans la foulée des remises en question des notions d'universalisme et de raison qui avaient, depuis les Lumières, façonné la perception de la

science et du rapport au savoir scientifique (Feldman, 2001), a émergé la deuxième vague du féminisme. Celle-ci se différencie de la première en abordant le genre « féminin » et « masculin » comme des rôles sociaux appris s'inscrivant dans un système patriarcal (Delphy, 2001 ; Dumont, 2012). La deuxième vague est donc marquée par une dénaturalisation des positions et des occupations respectives des sexes (Delphy, 2001). Historiquement, c'est un moment essentiel, car il rompt d'un point de vue conceptuel et épistémologique avec les connaissances dominantes acquises jusqu'à ce moment sur les rapports de sexe. En effet, nous pouvons avancer que c'est à partir de la deuxième vague que la notion de « genre » s'est développée plus extensivement puisque le mouvement féministe de l'époque a mis la lumière sur les « rôles sexuels » desquels découle inévitable ce concept central (Delphy, 2001).

C'est Margaret Mead, anthropologue américaine, que l'on voit à tort ou à raison, comme la grande ancêtre du « genre » (Delphy, 2001). En effet, Mead (1963) avance dans ses travaux que la plupart des sociétés sont partagées entre les hommes et les femmes. Bien que pour Mead, cette division soit arbitraire, elle met la lumière sur quelques inconvénients qui découlent de ce partage inégal et sur certaines « inadaptations » (comme l'homosexualité) qui en ressortent (Delphy, 2001). À ses yeux, la division du travail est naturelle, les rôles reproductifs des mâles et des femelles étant différenciés notamment par la force physique. Mead ne questionnera pas, contrairement aux féministes de la deuxième vague qui la suivront, la hiérarchie entre les hommes et les femmes. Au contraire, cette hiérarchie est pour Mead légitime, car cette dernière considère que cette organisation hiérarchique s'appuie sur les différences qui émanent naturellement du caractère, des talents, des attitudes et de la personnalité affective des hommes et des femmes. Ceci restera d'ailleurs pendant longtemps le

thème majeur de la critique des rôles sexuels qui implique la croyance que l'ensemble « masculin » et « féminin » constitue et épuise l'ensemble des traits humains (Delphy, 2001). Bien que Mead emploie peu le terme « rôles de sexe » puisque son objet principal n'est pas l'analyse de ces rôles ni leurs critiques, mais l'analyse des tempéraments « féminins » et « masculins », ses travaux sont essentiels pour l'émergence de la deuxième vague du féminisme puisqu'ils seront repris par certaines féministes dans diverses disciplines pour élaborer une critique qui s'ancre dans une autre posture épistémologique, celle du constructivisme. Cette perspective permet d'illustrer que le rôle, dont parlait Mead, correspond à un statut que les individus doivent remplir (Delphy, 2001). Le concept du genre prend donc une nouvelle tournure avec cette approche, puisque les activités et les comportements des individus ne découlent plus de leur nature ou de leurs capacités propres, mais de l'organisation sociale (Delphy, 2001). On accorde désormais un caractère culturel à la division du travail et la hiérarchie entre les hommes et les femmes. La critique féministe, qui remet en question le développement naturel du rôle des sexes, sert donc de pierre angulaire à la deuxième vague du féminisme et module de façon permanente la façon dont le genre est conçu. À partir de ce moment, le cantonnement des femmes dans les rôles traditionnels et la notion que ces rôles « sont bons pour les femmes » et pour la société sont fortement critiqués (Delphy, 2001).

Découle aussi de cette critique des rôles de sexe, la distinction fondamentale entre la notion de « sexe » et de « genre » (Delphy, 2001 ; Oakley, 1972). Ann Oakley avance d'ailleurs dans son ouvrage pilier *Sex, Gender and Society* (1972), que le mot « sexe » se réfère aux différences biologiques entre mâles et femelles, à la différence visible entre leurs organes génitaux et à la différence corrélative entre leurs fonctions procréatives ; alors que le « genre », qui est une

question de culture, se réfère à la classification sociale en « masculin » et « féminin ». Oakley critique donc dans son ouvrage les recherches abordant des conceptions essentialisantes et naturalisantes du genre en avançant notamment que les différences psychologiques abordées par Mead sont dues au conditionnement social et qu'aucune recherche ne permet d'inférer un déterminisme biologique quelconque (Delphy, 2001 ; Oakley, 1972). Cependant, la définition d'Oakley ne comporte pas un des éléments qui a une place centrale dans les définitions féministes postérieures et qui est approfondi par certaines féministes de la deuxième vague, soit la notion d'asymétrie fondamentale et de la hiérarchie structurelle entre les deux sexes (Delphy, 1991 ; 2001). Cette asymétrie fondamentale ou cette hiérarchie structurelle entre les sexes a mis la lumière sur les notions de domination et d'exploitation des hommes envers les femmes qui sont présentes non seulement au niveau individuel, mais aussi au niveau structurel (Mathieu, 1989 ; Mensah, 2012). Se dégagent alors de ce nouveau discours de la deuxième vague, des tendances qui sont qualifiées et autoproclamées par certaines féministes, comme étant « radicales » (Descarries, 1998). En effet, de nombreuses tendances traversent le féminisme radical au cours des années soixante-dix : féministes marxistes, anarchistes, matérialistes, séparatistes, lesbiennes, etc. (Mensah, 2012). Pour les fins de ce chapitre, nous nous arrêterons brièvement sur les conceptualisations du féminisme matérialiste, un des courants les plus associés au féminisme radical, afin d'en saisir les fondements. Les contributions des féministes de la deuxième vague sont d'ailleurs essentielles à notre thèse, car elles ont notamment contribué au développement du champ de recherche sur le genre et la violence (Simonetti, 2016). Les féministes de l'époque abordent la violence contre les femmes selon « une veine protestataire et produisent une littérature qui alterne récits de souffrance et de rage, et des travaux se situant au carrefour de l'action militante, de l'observation empirique

et de l'analyse critique des rapports de domination entre les sexes » (Simonetti, 2016 : 682). Nous détaillerons d'ailleurs plus largement dans les paragraphes qui suivent la conceptualisation de la violence que nous empruntons à la deuxième vague du féminisme.

#### **2.2.1.2.1 Comprendre le genre selon le féminisme matérialiste**

Delphy (1970) et Guillaumin (1978) élaborent toutes les deux une analyse matérialiste des rapports de genre. Dans un premier temps, pour Delphy (1970), l'oppression des femmes trouve son origine structurelle dans l'exploitation économique et plus précisément dans l'appropriation naturelle de la force de travail des femmes par les hommes (Daune-Richard et Devreux, 1992 ; Delphy, 1970). Cette exploitation économique se matérialise à travers la structure familiale ou domestique dont les rapports de production positionnent les hommes et les femmes (à l'intérieur du mariage hétérosexuel) en classes antagonistes (Delphy, 1970). Ce « mode de production domestique » est à l'origine des services domestiques, de l'éducation des enfants et de la production industrielle. La lecture féministe matérialiste des rapports de sexe est donc une lecture sociologique qui va au-delà des rapports individuels hommes-femmes et qui inscrit ces derniers dans un système d'exploitation patriarcale des femmes par les hommes (Delphy, 1970 ; Mensah, 2012).

Dans le même ordre d'idée, Guillaumin (1978) propose la notion de « système de sexage » au sein duquel les hommes et les femmes sont dans un rapport qui repose sur une appropriation physique du corps des femmes par les hommes et qui s'apparente au rapport d'esclavage et au rapport de servage (Guillaumin, 1978). Pour Guillaumin, ce n'est donc pas seulement la force de travail des femmes qui est appropriée, c'est la femme toute entière (Daune-Richard et

Devreux, 1992 ; Guillaumin, 1978). De plus, pour Guillaumin, le rapport entre les sexes n'est pas circonscrit à la famille et au mariage. Bien que la famille demeure le lieu privilégié par lequel s'exprime l'appropriation des femmes, elle n'est que l'expression individualisée, la surface institutionnelle d'un rapport généralisé (Daune-Richard et Devreux, 1992). Pour Guillaumin, il faut plutôt concevoir le rapport entre les sexes comme une appropriation d'une « classe de sexe » par l'autre.

La contribution de Guillaumin est essentielle à la théorisation du genre, car en plus de présenter la catégorie femme comme une « classe » sociale et politique à part entière, elle fait une analyse très serrée du discours naturaliste entourant le concept du genre. Pour Guillaumin, ce naturalisme s'appelle sexisme. Elle déstabilise l'argument qui avance que la nature fixe les règles sociales et va jusqu'à organiser des programmes génétiques spéciaux pour ceux qui sont socialement dominés. Le discours sur la nature est un discours sur un rapport de pouvoir de fait : il s'agit d'un constat, mais pas n'importe lequel, d'un constat prescriptif qui stipule l'obligation de conserver la place attribuée puisque femmes et hommes sont ainsi faits (Daune-Richard et Devreux, 1992, Guillaumin, 1978).

#### **2.2.1.2.2 Les travaux pionniers de la deuxième vague pour comprendre la violence dans une perspective féministe**

En se dressant contre la naturalisation des comportements dits féminins et masculins, les féministes matérialistes ont également mis en lumière les nombreuses formes de violence

auxquelles font face les femmes et qui s'inscrivent dans le système patriarcal (Simonetti, 2016). Ainsi, en nous appuyant sur la vision structurelle des féministes de deuxième vague, nous adhérons à cette définition de la violence :

« Un exercice abusif de pouvoir par lequel un individu en position de force cherche à contrôler une autre personne en utilisant des moyens de différents ordres afin de maintenir dans un état d'infériorité ou de l'obliger à adopter des comportements conformes à ses propres désirs » (Cantin et Clément, CRI-VIFF, citée dans Damant, Roy et Relais-femmes, 2011 : 9).

Cette définition soutient que la violence est un exercice abusif qui peut se manifester sous différentes formes<sup>14</sup>, soit : verbale, psychologique, sexuelle, physique, économique et spirituelle.

**La violence physique** est facilement identifiable, car elle est visible. Les manifestations les plus courantes sont : bousculer, gifler, frapper, lancer des objets ou encore agresser avec des armes. Elle inclut aussi le meurtre.

**La violence verbale** se manifeste par un ton élevé, des cris, des hurlements, des insultes, des menaces, etc.

**La violence psychologique** vise à détruire l'autre à travers des attitudes et des propos qui consistent à critiquer, dénigrer, rabaisser, humilier, ignorer, manipuler, etc. Parfois, la violence verbale et la violence psychologique sont considérées comme une même forme de violence.

**La violence sexuelle** est la forme de violence qui est le moins souvent dévoilée. Elle englobe toutes les formes d'activités sexuelles non désirées, notamment l'obligation d'avoir une relation sexuelle, de regarder du matériel pornographique, de se prostituer ou le refus délibéré d'avoir des relations sexuelles ainsi que l'inceste et le viol.

---

<sup>14</sup> Toutes les définitions subséquentes des différentes formes de violence sont tirées du programme *Violente, Moi : Explorer, décider, agir autrement* (Dament, Roy, Relais-femmes, 2011 : 10)



**La violence économique** consiste à contrôler l'autre au niveau économique, entre autres, en l'empêchant d'avoir accès à de l'argent, en contrôlant ses dépenses, ses achats et le budget ou en l'empêchant de travailler à l'extérieur de la maison. C'est une forme des formes de violence qui est le plus souvent ignorée.

**La violence spirituelle** s'attaque au système culturel ou religieux d'une personne, soit en l'abaissant ou en se moquant de ses croyances, en l'empêchant de pratiquer sa religion ou en l'obligeant à adhérer à des pratiques religieuses qui ne sont pas les siennes.

Notons à cet égard que bien que les féministes de la deuxième vague ont contribué à faire reconnaître les différentes formes de violence qui pouvaient être subies par les femmes et le contrôle social auquel elles étaient contraintes, il faudra attendre aux travaux de la troisième vague pour reconnaître la violence exercée par les femmes (Simonetti, 2016). En effet, jusqu'aux années 1990, la violence des femmes est ignorée ou considérée comme une réponse à l'agression des hommes (Cardi et Pruvost, 2012). Bien qu'il soit essentiel de se rappeler que les femmes occupent socialement et historiquement des positions inégalitaires face aux hommes, les féministes de troisième vague, notamment intersectionnelles, appuient l'idée que les femmes peuvent également exercer de la violence et que cette dernière peut être manifestée par des femmes de toute origine, de toute classe et de toute orientation sexuelle (Collin et Pruvost, 2012 ; Simonetti, 2016 ; Thibault, 2008). Nous nous arrêterons plus longuement sur les apports fondateurs des féministes de troisième vague, notamment intersectionnelles au cours de ce chapitre, mais nous retenons ici qu'ils nous ont permis de penser la violence des femmes non pas en la désincarnant des structures dans lesquelles elle est agie, mais plutôt en cherchant à « l'historiciser et en déconstruisant la naturalité à la fois de la violence et de la

différence de sexe, en dépassant l'opposition sexe menaçant/sexe inoffensif» (Simonetti, 2016 : 688).

### **2.2.1.2.3 La maternité : facette identitaire constitutive du genre féminin**

En plus d'avoir dénoncé la naturalisation du sexe au sein du système patriarcal et de mettre en lumière les différentes formes de violence subies par les femmes, les travaux des féministes matérialistes sont également importants pour avoir produit des réflexions critiques sur l'institution de la maternité. En effet, l'héritage de la deuxième vague est marqué par la reconnaissance du corps maternel comme le lieu privilégié de l'oppression des femmes (Beauvoir, 1949 ; Cardi et Qualgliariello, 2016). Plusieurs féministes dénoncent la réduction du corps des femmes à ses capacités reproductrices et contestent par le fait même, la maternité comme étant le seul horizon possible pour les femmes (Beauvoir, 1949 ; Mathieu, 1985). Cette époque est marquée par des réflexions qui privilégient les dimensions sociales de la maternité et des revendications pour le droit à la maternité volontaire ou encore le droit d'exister sans être mère et la remise en cause de l'instinct maternel (Cardi et Qualgliariello, 2016 ; Descarries et Corbeil, 2002).

Il est donc essentiel de s'arrêter sur la figure maternelle dans une perspective féministe lorsque nous abordons les concepts de genre et de maternité, car ce dernier structure encore fortement les représentations de la féminité normative. En effet, bien que les travaux féministes ont joué un rôle central dans la déconstruction de la maternité, en l'inscrivant notamment dans une analyse politique des rapports de pouvoir et en illustrant une série de dissociations entre le féminin et le maternel, entre la sexualité et la reproduction (Cardi et Quagliariello, 2016 :

171), la maternité demeure encore dans les représentations sociales, un objectif unique et universel pour les femmes et est fortement ancrée dans des discours naturalisants. En effet, bien qu'il existe une pluralité d'expériences de maternité, laquelle est modulée par de nombreux facteurs individuels, sociaux, économiques et politiques, il existe, dans les sociétés occidentales, un discours dominant et institutionnalisé de la maternité (Damant et Lapierre, 2012). Ce discours idéalisé s'inspire d'ailleurs de l'expérience de femmes occidentales, blanches, hétérosexuelles, de classe moyenne, et présente la maternité comme étant naturelle et universelle (Chbat, Damant et Roy, accepté ; Damant et Lapierre, 2012).

Le discours en lien avec la vision idéalisée de la maternité s'articule à travers diverses attentes envers les femmes. Tout d'abord, il contribue à la régulation des femmes et de leur maternité, en les désignant comme ultimement responsables de la sécurité et du bien-être de leurs enfants malgré toutes les difficultés d'ordre économiques, émotionnelles et de santé qu'elles peuvent subir et en leur imposant un ensemble de règles et de normes auxquelles elles doivent obéir pour être perçues comme de « bonnes mères » (Damant et Lapierre, 2012 ; Davies et Krane, 1996 ; Donath, 2015). Ce discours maintient également des attentes envers les femmes, lesquelles doivent être en mesure de développer un lien d'attachement envers leurs enfants de façon naturelle, exercer une « bonne » autorité envers ces derniers en restant calmes et patientes et veiller à leur bien-être et à leur sécurité pour une période indéterminée (donc bien au-delà de l'enfance) (Chbat, et al, soumis ; Donath, 2015). Ultimement, ce discours idéalisé de la maternité soutient l'idée que les femmes demeurent les responsables de la production de bons citoyens (Cardi et Quagliariello, 2016). D'ailleurs, dans les politiques sociales et les pratiques dans le domaine de la protection de l'enfance, cette vision normative de la maternité

se cristallise, résultant en une surveillance accrue de certaines femmes fragilisées et souvent multimarginalisées. Le contrôle de ces dernières face au soin de leurs enfants reflète bien le fondement même des services de protection de l'enfance et plusieurs recherches révèlent que les représentations de la « bonne » mère et de la « mauvaise » mère amènent souvent les intervenants sociaux à blâmer les femmes (Damant et Lapierre, 2012 ; Krane, 2003 ; Ramvi et Davies, 2010). Nous verrons plus largement dans le chapitre sur les résultats combien la riche littérature féministe sur l'institution de la maternité est probante pour notre analyse, alors que la majorité des participantes sont des mères et que cette identification module fortement leurs discours et représentations d'elles-mêmes, notamment le discours de la « mauvaise » mère.

Somme toute, bien que le mouvement féministe se radicalise dans la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle et qu'il connaisse des tendances variables, une définition englobante, permettant de saisir les éléments convergents à ces tendances, est décelable (Descarrie, 1998). Les féministes radicales ont pour prémisses communes l'identification du patriarcat comme système socio-économique politique d'appropriation des femmes, l'établissement des liens entre violence et sexisme et la reconnaissance de l'existence d'une « classe » de femmes (Descarrie, 1998). Les tendances radicales convergent donc dans leur dénonciation de la société patriarcale, dans leur refus d'expliquer l'infériorisation des femmes par des arguments d'ordre naturel ou biologique et dans la primauté qu'elles accordent aux luttes des femmes (Daune-Richard et Devreux, 1992 ; Descarries, 1998). L'impact du féminisme des années soixante-dix n'est peut-être pas d'affirmer de nouvelles formes de revendications et de demandes de droit comme ont pu le faire les féministes de la première vague, mais de réinterroger les domaines du politique (Mensah, 2012). Prolongeant les mouvements de contre-culture des années soixante, l'une des

priorités des mouvements de libération des femmes est l'affirmation que le privé est politique (Maillé, 2003).

### **2.2.1.3 La troisième vague : le genre comme multiple et éclaté**

#### **2.2.1.3.1 Conceptualiser le genre à travers les héritages multiples du féminisme intersectionnel**

La deuxième vague du féminisme a mis en œuvre la déconstruction d'une conception biocentriste des rapports hommes-femmes et a mis en évidence l'existence d'un système patriarcal à l'intérieur duquel le groupe femme est dominé socialement, politiquement et économiquement (Delphy, 1991 ; 2001 ; Guillaumin, 1978 ; Mathieu, 1989). Cependant, au début des années quatre-vingt, de nouvelles revendications provenant notamment de minorités raciales/ethniques et sexuelles rencontrent le mouvement féministe de l'époque et viennent morceler ce dernier au point de vue de ses intentions et de ses finalités (Descarries, 1998, Mohanty, 1991). En effet, les revendications de certains groupes minorisés sur d'autres axes de structuration sociale comme la race, l'ethnicité, la classe, la sexualité, la religion, le handicap, etc. viennent diversifier les projets théoriques et politiques du féminisme en complexifiant et en multipliant ses conceptions de l'égalité et de la libération (Descarries, 1998). En d'autres mots, l'idéal démocratique du « nous » femmes à l'origine du courant du féministe se voit continuellement remis en question par les revendications prônant d'autres formes de subjectivités et de minorisations potentielles (Mohanty, 1991). Ces critiques, soutenant la nécessaire reconnaissance des différences, ont été très fortement véhiculées au sein du mouvement féministe noir lesbien aux États-Unis, plus spécifiquement à l'intérieur du *Combahee River Collective* vers la fin des années soixante-dix (Bilge, 2009b ; Ollivier et

Tremblay, 2000). Ce groupe de féministes lesbiennes radicales noires de Boston met l'accent sur la nécessité de lutter contre des formes imbriquées d'oppression, soit la discrimination raciale, sexuelle et de classe que vivent notamment les lesbiennes noires au sein des mouvements féministes et LGBT majoritairement blancs, et du mouvement antiraciste noir essentiellement masculin (Bilge, 2009b). À la différence des mouvements politiques monoaxes de la deuxième vague qui ne prennent en considération qu'une catégorie de domination (le genre pour le mouvement féministe, la race pour le mouvement antiraciste et la sexualité pour les groupes LGBT), les féministes de la troisième vague souhaitent ne pas hiérarchiser ni analyser séparément les catégories de différenciation sociale que sont le genre, la sexualité, l'ethnicité, la race, la classe sociale, etc. Ces revendications donnent d'ailleurs naissance à une nouvelle approche analytique qui marquera la façon de concevoir le genre. Il s'agit de l'approche **intersectionnelle**, qualifiée de plus importante contribution théorique aux études féministes jusqu'à présent (Bilge, 2009b). Comme le soulignent Collins et Bilge (2016):

« Intersectionality is a way of understanding and analyzing the complexity in the world, in people and in human experiences. The events and conditions of social and political life and the self can seldom be understood as shaped by one factor. They are generally shaped by many factors in diverse and mutually influencing ways. When it comes to social inequality, people's lives and the organization of power in a given society are better understood as being shaped not by single axis of social division, be it race or gender or class, but by many axes that work together and influence each other. Intersectionality as an analytical tool gives people better access to the complexity of the world and of themselves » (Collins et Bilge, 2016: 2).

Ainsi, l'intersectionnalité renvoie à une lentille transdisciplinaire (sociologie, politique, études féministes, travail social et droit) qui appréhende la complexité des identités et des inégalités sociales par une approche intégrée, laquelle réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de différenciation sociale que sont les catégories de sexe/genre, classe, race,

ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle (Bilge, 2009b). En d'autres mots, cette lentille permet d'aller au-delà de la multiplicité des systèmes d'oppression en se concentrant également sur la façon dont l'interaction entre ces derniers (re)produit des inégalités sociales et des privilèges (Bilge, 2009b ; Brah et Phoenix, 2004 ; Collins, 2000 ; Crenshaw, 1989). Elle permet d'appréhender la réalité sociale des acteurs sociaux ainsi que les dynamiques s'y rattachant comme étant multiples et déterminées simultanément de façon interactive par plusieurs axes d'organisation sociale (Stasiulis, 1999). L'analyse peut s'opérer simultanément aux niveaux macrosociologique et microsociologique (Bilge, 2009b) et va au-delà de l'incidence des catégories sociales de l'expérience. Elle appréhende ces dernières comme partie intégrante d'un cadre plus large en portant une attention particulière sur les rapports entre institutions et individus (Bilge, 2009b ; Hankivsky et Christoffersen, 2008). Au niveau macrosocial, elle met la lumière sur les manières dont les systèmes de pouvoir sont impliqués dans la (re)production et le maintien des inégalités et des privilèges (Bilge, 2009b). Au niveau microsociale, elle permet de cerner les effets des structures d'inégalités sur les parcours individuels des acteurs sociaux (Bilge, 2009b). Ainsi, selon cette approche, on ne peut plus parler de genre en cloisonnant cet axe de structuration sociale. La lentille intersectionnelle nous permet de comprendre comment le genre est traversé simultanément par plusieurs axes de structuration sociale comme l'ethnicité, la classe sociale, la sexualité, le handicap, etc. (Bilge, 2009b ; Collins et Bilge, 2016). De plus l'apport de l'intersectionnalité est particulièrement pertinent pour notre conceptualisation du genre et plus largement de l'identité puisque cette approche ne cherche pas seulement à analyser les expériences de subordinations de certains individus, mais elle rend également compte des ambiguïtés et des contradictions qui sont rencontrées par certains privilèges (Bilge, 2009b). Dans le cas de notre projet, lequel

porte sur l'articulation des discours identitaires de femmes qui exercent de la violence, cette nuance relative à l'imbrication des privilèges et des oppressions que nous permet d'appliquer l'intersectionnalité nous semble plus qu'appropriée. En effet, ces femmes qui exercent de la violence ne peuvent être perçues strictement comme des acteurs dominés. Bien qu'historiquement et socialement elles soient minorisées sur la base de leur genre, et bien qu'elles vivent potentiellement des formes de minorisation dans leur vie parce qu'elles sont des femmes, elles peuvent également sur d'autres axes de structuration sociale être à l'origine de domination (sur la base notamment de leur ethnicité/race, de leur classe sociale, de leur sexualité, de leur religion, etc.). Nous tâcherons dans les chapitres portant sur les résultats d'expliquer notamment comment le genre comporte des dimensions raciales, sexuelles et de classes.

En bref, la lecture intersectionnelle des discours identitaires nous permet de constater que divers axes de structuration sociale s'entrelacent et résultent en des configurations imprévisibles, variables et parfois contradictoires (Collins, 2000 ; Bilge, 2009b). Il ne s'agit pas ici de créer une hiérarchisation des catégorisations ou des axes de structuration sociale. Aucun axe de structuration sociale n'est considéré à priori comme primordial ou surdéterminant sur les autres axes, bien qu'une vérification empirique puisse mettre de l'avant la saillance d'un ou de certains axes dans les expériences subjectives mises à l'étude (Bilge, 2009b).

#### **2.2.1.3.2 Conceptualiser le genre à travers les héritages du féminisme post-structuraliste et queer**



Cette fragmentation du sujet qui marque la rupture fondamentale entre la deuxième et la troisième vague du féminisme et qui est à l'origine de l'intersectionnalité ne peut cependant être réduite à la contribution du féminisme africain-américain (Bilge, 2009b). Il faut également noter la contribution de certaines féministes socialistes et marxistes européennes qui se sont, elles aussi, attardées, dès les années quatre-vingt, à examiner l'intersection des rapports de sexe et des rapports de classe (Bilge, 2009b). La pensée de ces féministes s'inscrit dans les courants postmoderne, poststructuraliste, et queer, qui se retrouvent également au cœur de la troisième vague et qui critiquent respectivement l'essentialisme identitaire, valorisent la déconstruction des catégories normalisantes et normatives et entendent les identités comme multiples et fluides (Bilge, 2009b ; Feldman, 2008, Saint-Hilaire, 1999). Cette distinction entre ces deux généalogies de la troisième vague du féminisme est fondamentale dans la mesure où elles ont connu des développements différents. D'un côté, la pensée féministe noire est davantage liée aux études macrosociologiques issues des États-Unis et du Canada, lesquelles étudient les systèmes et structures de pouvoir impliqués dans la production et la perpétuation des inégalités. Inversement, l'influence du féminisme poststructuraliste et post-moderne est davantage perceptible dans les études microsociologiques européennes, lesquelles explorent plutôt les processus de formation des subjectivités individuelles. Nous aborderons ici brièvement les fondements du courant queer, issu de la posture poststructuraliste, afin de mieux saisir les réflexions théoriques qui ont nourri la troisième vague du féminisme, et qui se dissocient théoriquement du bagage des féministes africaines-américaines.

Le courant queer propose une réflexion plus générale sur le genre en offrant un modèle analytique qui dévoile les « incohérences dans les relations supposées stables entre sexe, genre

et désir » (Saint-Hilaire, 1999 : 25). Cette analyse avait été amorcée par des théoriciennes féministes comme Gayle Rubin (1984), Adrienne Rich (1982), Monique Wittig (1980) et Nicole-Claude Mathieu (1989), lesquelles avaient placé la question de la contrainte à l'hétérosexualité au cœur de leurs analyses du système de sexe/genre (Haraway, 1991 ; Saint-Hilaire, 1999). Dans ces théories, la binarité du sexe apparaît comme une catégorie construite, comme le résultat d'un système d'appropriation, d'un système social de genre, hétéronormatif, au service de la reproduction (Saint-Hilaire, 1999). La théorie queer qui a marqué le féminisme de troisième vague a également été influencée par les travaux de Judith Butler (1990, 1993) lesquels ont remis en question non seulement la naturalité du sexe, mais aussi l'autonomie du sujet et les stratégies de libération (Butler, 1990 ; Saint-Hilaire, 1999). Délogeant le sexe de tout fondement métaphysique, Butler suggère que le genre produit lui-même la catégorie naturelle « sexe ». Pour cette théoricienne :

« Le genre ne doit pas être conçu simplement comme l'inscription d'une signification culturelle sur un sexe donné (une conception juridique) ; le genre doit aussi désigner l'appareil précis de production au sein duquel les sexes eux-mêmes sont constitués. En conséquence, le genre n'est pas à la culture ce que le sexe est à la nature ; le genre désigne aussi les moyens discursifs et culturels par lesquels la nature sexuée ou le sexe naturel est produit et établi comme "prédiscursif", antérieur à la culture, une surface politiquement neutre sur laquelle la culture agit » (Butler, [2005] [1990] : 14).

En d'autres termes, au lieu de considérer le sexe comme le donné biologique non théorisable sur lequel viendrait s'inscrire un élément culturel, le genre, divisant et hiérarchisant les humains en deux catégories distinctes, à la fois naturelle et culturelle, Butler suggère que la catégorisation ontologique « sexe » est elle-même produite et naturalisée dans le genre (Saint-Hilaire, 1999). Ainsi, dans l'approche queer, la stabilité des catégories « hommes-femmes », « hétérosexuel-homosexuel », est problématique, tout comme les mouvements qui prétendent en faire le fondement de leur lutte (Butler, 1990 ; Saint-Hilaire, 1999). En effet, inspirée de

l'œuvre poststructuraliste de Foucault, Butler considère que l'identité est provisoire et variable et il n'existe pas de sujet qui soit antérieur à son sexe ou à son genre (Saint-Hilaire, 1999). Le genre est plutôt performatif puisqu'il est l'effet d'un régime régulateur de différences des sexes au sein duquel les genres sont divisés et hiérarchisés (Butler, 1990 ; Saint-Hilaire, 1999). La répétition de la performance du genre crée un effet d'uniformité de genre, un effet stable de « masculinité » ou de « féminité » (Butler, 1990). Pour Butler, il n'y a pas de sujet qui soit « libre » d'échapper à ces normes ou de les négocier à distance (Butler, 1990 ; Saint-Hilaire, 1999).

Bien que l'œuvre de Butler demeure à ce jour centrale à la théorie queer et aux fondements théoriques de la troisième vague du féminisme, le vocable queer a fini avec le temps par recouvrir une grande variété de positions théoriques dont les contours demeurent encore difficile à identifier (Saint-Hilaire, 1999). Cependant, il est possible d'affirmer que l'héritage queer, porté par le courant poststructuraliste, a offert à la troisième vague du féminisme une nouvelle définition du genre et des sexualités en remettant d'abord en question la viabilité et l'utilité politique de ces catégories identitaires (Saint-Hilaire, 1999). Ultimement, plusieurs auteur.e.s qui inscrivent leurs travaux dans cette posture s'entendent pour dire que le queer va plus loin que l'affirmation d'une sexualité alternative ; il vise à sortir des catégories identitaires non normatives pour permettre l'expression d'une multiplicité de transgressions, tant au niveau sexuel, religieux ou encore ethnique (Escoffier, 1994; Gamson, 1996; Phelan, 1997; St-Hilaire, 1999;). En effet, la posture queer offre une possibilité de franchir les frontières de la race, du genre, des sexualités et autres binarismes normatifs en rejetant une

logique de tolérance (Saint-Hilaire, 1999) et en exigeant une résistance aux régimes du normal (Escoffier, 1994 : 135).

Malgré les critiques pertinentes qui ont été émises à l'endroit de la théorie queer, notamment quant à son applicabilité matérielle, la contribution de ce courant aux théorisations du genre et des sexualités (et particulièrement la théorisation de Butler) mérite d'être discutée puisqu'elle a sans conteste bouleversé les analyses sociologiques actuelles, notamment parce qu'elle oblige à revoir la distinction sexe/genre qui a dominé bon nombre d'études depuis une vingtaine d'années (Saint-Hilaire, 1999). En effet, si le recours au concept de genre dans la théorie sociologique a permis, comme nous l'avons exposé, de combattre le déterminisme biologique, de mettre en lumière le caractère culturel et donc variable des identités masculines et féminines et d'ouvrir de nouvelles possibilités des rapports sociaux entre les sexes, les analyses ont le plus souvent laissé la catégorie « sexe » non questionnée (Saint-Hilaire, 1999). On l'a décrétée stable, prédiscursive, présociale (Butler, 1990 ; Saint-Hilaire, 1999). Le paradigme queer est donc essentiel à notre théorisation interdisciplinaire du genre et plus largement de l'identité parce qu'il remet en question les frontières de la binarité sexuelle et de la présumée continuité entre les catégories de sexe et de genre (Butler, 1990; St-Hilaire).

### **2.3 Notre conceptualisation interdisciplinaire de l'identité et du genre : la mise en dialogue transformative du féminisme intersectionnel et de la théorie queer (approche post-structurelle)**

Nous retenons de ce survol des constructions historiques et épistémologiques des concepts de l'identité et du genre qu'ils détiennent des sens multiples, parfois similaires, parfois en tension, au sein des études sociologiques, culturelles et féministes. Nous retenons cependant le

dénominateur commun qu'est l'approche constructiviste, abordée par maint.e.s auteur.e.s que nous avons mobilisé.e.s dans le cadre de ce chapitre, et qui cherchent actuellement à évacuer de leur analyse une forme d'essentialisme présent dans d'autres lectures analytiques, notamment dans les approches plus biopsychologiques. Notre théorisation interdisciplinaire de l'identité et du genre nous engage donc à conceptualiser les discours identitaires des femmes comme construits, fluides et multiples (Butler, 1990 ; Brubaker, 2001 ; Collins et Bilge, 2016 ; Foucault, 1976 ; Giddens, 1988 ; Hall et Du Gay, 1996 ; Juteau, 1999).

Cependant, nous sommes également conscientes qu'il ne faut pas, dans les faits, évacuer de nos analyses, les revendications potentiellement essentialistes de certaines politiques identitaires contemporaines qui véhiculent des dynamiques fixes (Brubaker, 2001). Occulter cette réalité reviendrait à travestir nos facultés analytiques et à manipuler le sens que certaines personnes qui ne s'inscrivent pas dans des paradigmes constructivistes ou poststructuralistes donnent à leurs discours identitaires (Brubaker, 2001, Hall et Du Gay, 1996). En effet, bien qu'il soit essentiel de réfléchir aux effets réifiant de l'identité et du genre lorsqu'ils sont utilisés comme des catégories d'analyse fixe, nous devons reconnaître que dans les faits, l'identité et le genre peuvent aussi se solidifier et se cristalliser soit par la contrainte extérieure, soit par choix personnel et/ou collectif afin notamment d'acquérir certains droits et de faire valoir des réalités parfois marginalisées (Brubaker, 2001 ; Collins et Bilge, 2016 ; Spivak, 1994). Ainsi, afin de rester en cohérence avec les objectifs d'une théorisation interdisciplinaire du concept de l'identité et du genre dans notre thèse, nous nous inspirerons fortement du bagage féministe intersectionnel, qui intègre, comme nous avons pu le constater, les apports de la sociologie critique, des *cultural studies*, du féminisme matérialiste et africain-

américain. Nous nous permettons également de mettre en dialogue les apports du féminisme intersectionnel à la théorie queer laquelle s'ancre dans le féminisme post-structurel. Peu d'auteur.e.s mettent explicitement en dialogue dans leurs travaux et recherches les postures intersectionnelles et queer, considérant trop souvent que les fondements de l'intersectionnalité sont habités par des politiques identitaires qui essentialisent les catégories d'analyse et les identités (Collins et Bilge, 2016). Cependant, à l'instar de Collins et Bilge (2016), nous abordons une lecture de l'identité qui ne fige pas ou n'essentialise pas les individus appartenant et s'identifiant à un groupe particulier, mais plutôt qui laisse place à une multitude de subjectivités qui sont variables selon les contextes. En d'autres termes, la conceptualisation de l'identité envers laquelle nous nous penchons dans le cadre de cette thèse soutient que les individus sont des acteurs possédant une agentivité qui leur permet de négocier, même si partiellement, leur articulation et discours identitaire. Ils ne sont pas seulement structurés et définis par une identité sociale qui les dépasse, mais peuvent également choisir en partie de définir leur(s) identité(s) à travers leur expérience subjective (Collins et Bilge, 2016). En bref, bien qu'il ne faut jamais mettre de côté le contexte social dans lequel les différentes identités sont performées, les articulations et les combinaisons entre les identités de sexe, genre, classe, race, ethnicité, religion, etc. peuvent être multiples et variables (Collins et Bilge, 2016). Finalement, la conceptualisation de l'identité que nous souhaitons mobilisée dans le cadre de cette thèse et qui met en dialogue les apports de l'intersectionnalité et du poststructuralisme rappelle le caractère transformateur des identités (Collins et Bilge, 2016). En effet, plusieurs revendications de certaines féministes queer de couleur encapsulent bien le caractère transformateur de l'identité en nous rappelant les possibilités et les variables qui peuvent

émerger de certains discours identitaires individuels et qui peuvent avoir une incidence sur des discours et représentations plus larges (Collins et Bilge, 2016).

### **2.3.1 Différencier l'identité comme catégorie d'analyse et comme catégorie de pratique**

À la lumière de notre conceptualisation, nous avançons que l'identité est à la fois une catégorie de pratique et une catégorie d'analyse et qu'il est essentiel de distinguer ces deux fonctions. En tant que catégorie de pratique, elle peut être utilisée par les individus dans certaines situations quotidiennes pour rendre compte d'eux-mêmes, de ce qui les rapproche ou les différencie des autres. En tant que catégorie d'analyse, elle nous permet de réfléchir sur les effets potentiellement réifiant qu'elle peut véhiculer. En bref, bien que le discours identitaire quotidien et la politique identitaire soient des phénomènes réels et importants, cela n'implique pas que nous devons en faire usage de la même façon en tant que catégorie d'analyse. En d'autres termes, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la race comme catégorie d'analyse sous peine de considérer comme allant de soi qu'il existe des races pour comprendre et analyser les pratiques sociales et politiques déterminées par l'idée de l'existence présumée de races putatives (Brubaker, 2001 ; Hall et Du Gay, 1996). D'un point de vue analytique, il faut davantage chercher à expliquer les processus et les mécanismes par le biais desquels certains groupes ou individus cristallisent, à certains moments, leurs discours identitaires (Brubaker, 2001). Il faut donc se garder de reproduire ou de conforter involontairement une telle réification en mobilisant, sans esprit critique, les catégories de pratique au même titre que les catégories d'analyse.

Cette distinction fondamentale entre l'identité comme catégorie de pratique et comme catégorie d'analyse ne se fait pas pour autant sans difficulté. En effet, on retrouve souvent

dans certains textes théoriques sur l'identité un amalgame instable de langage constructiviste et d'argumentation essentialiste (Brubaker, 2001). Cela ne laisse pas transparaître une « paresse intellectuelle » (Brubaker, 2001), mais plutôt une double orientation, adoptée par plusieurs académicien.ne.s qui sont à la fois des analystes et des protagonistes de certaines politiques identitaires. Théoriser autour du concept de l'identité soulève donc nécessairement une tension entre le langage constructiviste réclamé par l'académie et le message essentialiste qui peut dans certains cas s'avérer nécessaire si l'on veut que les appels à l'identité aient un effet dans la pratique (Brubaker, 2001, Collins, 2000 ; Collins et Bilge, 2016). Nous retenons des mises en garde constructivistes que l'anti-essentialisme ne peut consister à produire des notions d'identités plus sophistiquées, lesquelles ne seraient que des essentialismes plus sophistiqués, mais implique plutôt que l'on cesse d'expliquer ce que les gens font ou devraient faire en se référant uniquement à « ce qu'ils sont » ou à la « culture » à laquelle ils appartiennent (Appiah et Gates, 1995 ; Brubaker, 2001). À l'instar de Brubaker (2001) : « L'essentialisme réside moins [...] dans le projet de faire dériver la pratique de l'identité (sous la forme d'une explication) que dans celui de “décrire” les pratiques sur la base d'une identité “assignée” : tu “devrais faire” ceci parce que tu “es” cela » (p. 71).

En somme, le travail conceptuel et explicatif attendu du concept de l'identité dépend du contexte dans lequel il est employé et de la tradition théorique à laquelle se rattache son emploi (Brubaker, 2001, Hall et Du Gay, 1996). En tant que doctorante qui se penche sur les discours identitaires de femmes qui exercent de la violence, notre objectif, d'un point de vue analytique, n'est pas de rejeter le concept de l'identité ou son importance politique dans la narration de nos participantes, mais plutôt de discuter de ses modalités d'un point de vue



discursif et de réfléchir sur ses conditions d'émergence et de maintien d'un point de vue matériel. Il ne s'agit donc pas d'éviter le discours identitaire, mais plutôt de chercher à le relocaliser et à le réarticuler en fonction des réflexions théoriques qui l'entourent pour qu'il agisse éventuellement comme un levier pour l'intervention auprès de ces femmes (Brubaker, 2001 ; Grossberg, 1996). Nous exposerons donc dans le prochain chapitre notre question de recherche ainsi que les principaux objectifs qui en découlent. Ensuite, nous discuterons des méthodes que nous avons appliquées à nos résultats pour appréhender les discours identitaires des femmes que nous avons rencontrées.

---

## **CHAPITRE 3**

### **Question et objectifs généraux de la thèse**

#### **3.1 Question de recherche**

À la lumière des deux premiers chapitres de cette thèse, portant respectivement sur une recension des écrits en sciences sociales sur la violence des femmes ainsi que sur une réflexion interdisciplinaire du concept de l'identité et des sous-concepts du genre, de la maternité et de la violence, nous articulons notre question de recherche comme suit :

**Comment des femmes ayant reconnu utiliser de la violence, articulent et négocient leur identité de genre ? Hormis le genre, quels sont les autres axes de structuration sociale qui traversent leurs discours identitaires et comment ces derniers modulent-ils leur narration individuelle ?**

La formulation de notre question de recherche est guidée par le fait que peu d'études soulèvent les enjeux structuraux derrière la violence des femmes et qu'aucune étude à notre connaissance n'aborde les questions identitaires au cœur de ses réflexions. Pourtant, la violence exercée par les femmes jette un trouble sur l'ordre social et sur les rôles et les identités qu'elles sont censées incarner en tant que femmes. Il est donc pertinent de chercher à comprendre comment elles se perçoivent en tant que femme alors qu'elles se positionnent, du moins partiellement d'un point de vue sociologique, en rupture avec les attentes normatives de genre, lesquelles s'attendent des femmes à ce qu'elles incarnent des figures de docilité, de fragilité, de tendresse, de don de soi et de soumission.

Comme soulevé dans le chapitre consacré aux cadres théorique et conceptuel, les concepts de **l'identité** et **du genre** seront ici développés dans une perspective intersectionnelle (Collins, 2001). Parler de leur identité de femme, majoritairement blanche et de mère, dans une perspective intersectionnelle, nous permettra d'avoir accès à la complexité de leur vécu tout en le mettant en relief avec une lecture structurelle des différentes formes d'oppressions et de privilèges qu'elles rencontrent. Ainsi, sans dévaluer les expériences de violence et de trauma qu'ont subis la majorité des femmes que nous avons rencontrées, et reconnaître que les femmes demeurent socialement et historiquement dominées sur la base de leur genre, il s'avère essentiel de rendre compte dans notre thèse, des situations à partir desquelles elles peuvent également être dominantes en raison de leur appartenance ethnique, de leur religion, de leur capacité corporelle et/ou cognitive, de leur orientation sexuelle ou de leur expression de genre. Cette perspective intersectionnelle constitue l'une des dimensions par lesquelles cette thèse entend être critique, puisqu'elle dépasse la simple description de la construction sociale de la différence des sexes (Rennes et al., 2016).

### **3.2 Objectifs de recherche**

Cette thèse souhaite atteindre différents objectifs :

- Documenter et analyser les discours identitaires de femmes qui exercent de la violence dans diverses sphères de leur vie, alors qu'aucune étude ne s'est attardée spécifiquement sur les articulations identitaires de ces femmes et sur les façons dont elles se percevaient.

- Analyser et critiquer le sens commun ou les idées reçues sur les rapports entre les sexes tout en conservant une lecture structurelle des rapports sociaux. En d'autres mots, cette thèse souhaite participer à la problématisation du groupe social et politique « les femmes », qui a longtemps fait référence, et ce, de façon implicite à un groupe de « femmes, blanches, occidentales, hétérosexuelles, non-handicapées, de classe moyenne, sans âge qui ait dépassé l'âge de procréer ou de travailler » (Rennes, 2016).
  
- Offrir des pistes de réflexion auprès des intervenant.e.s qui œuvrent auprès de femmes qui exercent de la violence, notamment afin d'appréhender la violence avec une lentille intersectionnelle qui prend en considération les facteurs structurels et les engrenages systémiques qui oppressent potentiellement ces femmes.

---

## CHAPITRE 4

### **Doctorante féministe mère lesbienne ethnicisée de classe moyenne : quand les identités se confrontent au terrain**

*« Plutôt que de prétendre à une neutralité illusoire, l'approche scientifique doit viser la mise en lumière des présupposés sur lesquels elle s'appuie. Les postulats, les schèmes conceptuels, les cadres théoriques et les choix méthodologiques qui précèdent l'observation doivent faire l'objet d'une évaluation critique. Cela suppose une reconnaissance que la science, loin de porter uniquement sur des jugements de fait par rapport à une réalité objective, comporte inévitablement des choix éthiques et politiques qui doivent être explicités » (Ollivier et Tremblay, 2000)*

Ce chapitre présentera la démarche méthodologique qui a été appliquée dans le cadre de notre thèse. En amont à cette démarche, sera exposée une mise en contexte soulignant les conditions matérielles dans lesquelles s'est ancré notre projet. Cette mise en contexte s'avère essentielle, car elle a eu un impact indéniable sur notre accès au terrain ainsi que sur la faisabilité de notre projet de recherche. Suivra une brève élaboration des préceptes épistémologiques qui a orienté nos objectifs de recherche et nos choix méthodologiques. Ensuite, nous présenterons les choix d'outils que nous avons mobilisés pour aller à la rencontre des participantes, ainsi que les étapes qui ont mené au recrutement de ces dernières. Finalement, nous aborderons la méthode d'analyse que nous avons mobilisée pour répondre aux objectifs de notre recherche.

#### **4.1 Mise en contexte**

Nous avons eu le privilège d'inscrire notre projet de thèse à l'intérieur d'une recherche-action participative de type féministe (RAPF) qui souhaitait évaluer les effets d'un programme d'intervention conçu pour venir en aide aux femmes qui exercent de la violence (Damant, Roy et Relais femmes, 2011). Cette possibilité d'être accueillie au sein d'une équipe de recherche

pour réaliser non seulement des tâches de coordination pour une recherche évaluative en partenariat, mais nous permettant également de réaliser notre projet de thèse du même coup, s'est avérée comme une grande chance. En effet, ces conditions matérielles dans lesquelles nous avons réalisé notre projet doctoral ont favorisé dans un premier temps un accès privilégié au terrain. Étant encadrée par une équipe de recherche composée de membres œuvrant dans divers domaines (académiques et communautaires) lesquels possédaient une connaissance plus approfondie du milieu des centres de femmes, nous constatons que nous avons largement bénéficié d'une structure facilitante pour mener à terme notre projet. D'ailleurs, après réflexions, nous ne savons pas si la réception de notre projet de thèse aurait été accueillie de la même façon auprès des centres de femmes (au sein desquels nous avons réalisé notre recrutement), si nous n'avions pas été chapeautées par une recherche plus large. Force est d'admettre que nous reconnaissons donc que notre statut d'étudiante au doctorat a été bonifié d'une certaine légitimité en travaillant au sein d'une équipe de recherche qui était familière avec les milieux communautaires des centres de femmes et qui détenait un certain capital symbolique face à ces centres pour avoir notamment collaboré maintes fois auprès d'eux. Il a été plus facile pour nous de briser la glace auprès des centres de femmes puisque notre projet était également porté par une recherche plus vaste envers laquelle les intervenantes et coordonnatrices des centres de femmes étaient familières et se sentaient en confiance.

Cependant, nous sommes également conscientes que notre affiliation au projet de recherche évaluative plus large dans lequel s'inscrivait notre projet doctoral a également comporté des défis. En effet, nous avons dû apprendre à nous émanciper des objectifs de la recherche principale et développer des objectifs personnels pour réaliser notre projet doctoral. Nous avons donc dû apprendre à bénéficier de l'accès privilégié que nous avons eu au terrain sans

toutefois confondre nos objectifs et ceux de la recherche évaluative. Un travail de détachement et d'émancipation face à la structure réconfortante de la recherche évaluative a été mis en place pour réaliser notre projet personnel. Nous devions naviguer entre le chapeau de coordonnatrice de la recherche évaluative à certains moments, et à d'autres, être en mesure de réclamer et d'identifier ce qui était associé à notre projet de thèse en tant que doctorante.

#### **4.1.1 Une brève histoire du programme : *Violente, Moi : Explorer, décider, agir autrement* (CRSH 2013-2016)**

Comme l'entièreté des femmes que nous avons rencontrées dans le cadre de notre thèse participait au programme d'intervention *Violente, Moi : Explorer, décider, agir autrement- Mieux intervenir auprès des femmes qui exercent de la violence* (Damant, Roy et Relais-femmes, 2011), il nous semble nécessaire de présenter brièvement, les grandes lignes de ce programme et le contexte dans lequel il a été évalué. Ce programme a été créé en collaboration avec le milieu universitaire et le milieu communautaire des centres de femmes suite à une demande qui avait été formulée par plusieurs centres de femmes du Québec. En effet, un nombre important de ces centres à travers la province avaient émis une demande officielle afin de répondre aux besoins des femmes qui exercent de la violence, ne détenant pas de programmes d'intervention féministe à leur portée pour répondre aux réalités spécifiques de ces femmes (Roy, Damant, Chbat, Johnson et Gervais, 2016). Comme discuté dans les chapitres précédents, la quasi-totalité des programmes pour personnes ou conjoint.e.s violente.s sont élaborés pour répondre aux besoins des hommes et rares sont les programmes qui abordent des approches féministes de la violence des femmes (Carney et Buttel, 2006 ; Cummings, Hoffman, et Leschied, 2004 ; Tutty, Babins-Wagner, et Rothery, 2006). Il était

donc essentiel de créer ce programme tout en conservant l'approche féministe qui est au cœur de l'intervention dans les groupes autonomes de femmes québécois.

Ce programme qui a été créé en collaboration avec le milieu communautaire des centres de femmes vise non seulement la réduction et l'arrêt des comportements violents, mais cherche aussi à accompagner les femmes à travers des réflexions qui vont au-delà des actions qu'elles posent (Damant, Roy, Chbat, Bédard, Lebossé et Ouellet, 2014). Ces réflexions portent notamment sur le concept de violence, tant au niveau interpersonnel que structurel, et aussi sur l'effet de la socialisation de genre afin de prendre conscience et éventuellement d'amorcer une réflexion critique sur les stéréotypes et attentes de genre qui sont liés à la féminité ainsi qu'à la maternité. Finalement les réflexions critiques qui structurent les fondements de ce programme d'intervention accordent également une importance aux conditions de vie (matérielles, éducation, santé et relationnelles) afin de mieux saisir comment leurs actions et potentiellement leur violence s'inscrivent dans un contexte social plus large et complexe. Avant d'être proposé à tous les centres de femmes du Québec, ce programme a été expérimenté à quelques reprises en 2011 et 2012 dans certains centres de femmes. Bien que les intervenantes qui avaient animé le programme estimaient qu'il répondait aux besoins des femmes, l'équipe de recherche qui avait conçu le programme considérait qu'il s'avérait nécessaire de mieux connaître les effets de celui-ci, notamment parce que les recherches sur les programmes pour les femmes exerçant de la violence sont limitées et les évaluations de ces derniers encore plus (Damant et al., 2014). Ainsi, ces constats ont conduit notre équipe de recherche à s'engager dans une recherche évaluative qui s'inscrirait dans une recherche-action participative de type féministe (RAPF). Cette recherche s'articule en diverses étapes : une



première lors de laquelle il y a eu construction d'un devis de recherche pour évaluer le programme d'intervention (Roy et al. 2016) et une deuxième étape dans laquelle prend forme l'évaluation de ce programme d'intervention. Pour réaliser l'évaluation du dit programme, un appel a été lancé à tous les centres de femmes qui avaient l'intention d'offrir le programme en 2014 et 2015.

#### **4.1.2 Notre part du gâteau**

C'est dans ce contexte précis que nous avons rencontré des participantes pour répondre à nos objectifs de recherche doctorale. En effet, en sachant que les entrevues visant l'évaluation de ce programme abordaient la violence des femmes en prenant en considération l'impact de la socialisation ainsi que les conditions de vie dans lesquelles ces femmes vivent, il devenait tout à fait possible pour nous d'inscrire notre projet de thèse à l'intérieur de cette évaluation, et de recueillir par le fait même des données qui répondaient à nos objectifs personnels. Au moment des entrevues, les participantes étaient avisées que leurs témoignages seraient utilisés pour évaluer le programme dans lequel elles s'engageaient, mais aussi pour notre thèse de doctorat, laquelle cherchait à soulever les discours identitaires des femmes qui exercent de la violence. Certaines questions répondant spécifiquement à nos objectifs de recherche, notamment en lien avec l'identification de genre, de sexualité, ethnique et religieuse, avaient été ajoutées au schéma d'entretien qui avait été conçu pour l'évaluation du programme. Certaines questions qui avaient été prévues pour répondre aux objectifs de l'évaluation ont également été mobilisées dans notre analyse, notamment les questions liées à la violence exercée et agie. La grille d'entretien se retrouve en annexe 4.

### **4.1.3 Considérations éthiques**

Compte tenu du sujet délicat abordé dans la thèse, plusieurs considérations éthiques ont été soulevées afin notamment de rendre l'expérience de l'entretien le plus agréable possible. Dans un premier temps, nous avons obtenu un certificat d'éthique avant de débiter la recherche. La recherche évaluative à l'intérieur de laquelle s'inscrivait notre recherche doctoral avait inclus dans sa demande notre certificat d'éthique. Ce dernier a été approuvé par le comité d'éthique de l'Université de Montréal<sup>15</sup>. Ensuite au moment des entrevues, les participantes signaient un formulaire de consentement dans lequel il leur était expliqué qu'elles pouvaient se retirer en tout temps de la recherche sans aucun préjudice à leur endroit et que tous leurs propos allaient être anonymisés et tenus à la confidentialité. En plus de pouvoir rejoindre les chercheuses principales de la recherche pour toutes questions ou commentaires, les participantes recevaient une liste de ressources (CLSC de leur région, Info-santé, centre de femmes) qu'elles pouvaient contacter après l'entrevue si elles en ressentaient le besoin. Finalement, les intervenantes du centre de femmes dans lequel elles suivaient le programme étaient à leur disposition si elles souhaitaient discuter d'éléments plus difficiles et délicats après l'entrevue.

### **4.2 Préceptes épistémologiques**

Avant d'aborder les outils et techniques que nous avons mobilisés pour rendre compte du discours de nos participantes, nous considérons qu'il est essentiel dans un premier temps de rappeler brièvement les préceptes épistémologiques que nous avons soulevés dès les premières

---

<sup>15</sup> Numéro certificat d'éthique (CERFAS-2013-14-103-R)

lignes de cette thèse et qui ont orienté et soutenu notre recherche et modulé nos choix méthodologiques. Ensuite, nous discuterons de l'impact de notre position en tant que femme lesbienne ethnicisée issue de classe moyenne, étudiante au doctorat et mère d'un jeune enfant. Les identités multiples que nous performons ont également eu un impact sur notre recherche tant au niveau de la collecte des données auprès des femmes, que face à notre conception des savoirs scientifiques que nous produisons.

#### **4.2.1 L'épistémologie féministe : une posture critique et post-positiviste**

Comme discuté dans les chapitres précédents, notre thèse s'inscrit directement dans une perspective féministe intersectionnelle (Collins, 2000). Cette lentille ne cherche pas seulement à mettre en lumière un cadrage analytique particulier, lequel tente de saisir la multi dimensionnalité et la variabilité des subjectivités en prenant en considération les contextes dans lesquelles elles émergent (Collins, 2000 ; Bilge, 2009b), mais propose également une façon alternative de produire des projets scientifiques. En effet, la grille analytique du féminisme intersectionnel que nous avons appliquée à nos données et à travers laquelle nous avons conceptualisé la violence des femmes et les discours identitaires est traversée par une épistémologie féministe. S'interroger sur l'épistémologie nous invite à réfléchir sur le sens du savoir que nous produisons et sur les biais qui nous habitent en tant que chercheur.e (Olliver et Tremblay, 2000). Il s'agit d'une réflexion fondamentale et préalable à la constitution de toute recherche. Dans le cadre de notre projet, l'épistémologie féministe est celle qui traverse la structure de notre recherche. Cette épistémologie a émergé dans la foulée des revendications post 68 en Occident (Feldman, 2001 ; Olliver et Tremblay, 2000). En se basant sur la pensée post-moderne, l'épistémologie féministe cherche à situer et à historiciser les savoirs

scientifiques (Olliver et Tremblay, 2000). En d'autres termes, elle remet en question le modèle de scientificité traditionnel lequel s'incarne le mieux au sein des sciences naturelles dites également dures et qui s'appuient sur des paradigmes de neutralité et d'objectivité (Bourdieu, 1980). Ainsi, au cœur de l'épistémologie féministe qui s'inscrit dans le courant post-positiviste, ressort l'idée forte que le savoir scientifique est nécessairement lié à la sphère politique et qu'il se doit d'être nécessairement un savoir engagé (Olliver et Tremblay, 2000). Cette approche critique face à la production des savoirs scientifiques permet l'inclusion des savoirs et des individus minoritaires et permet également le développement de nouveaux outils facilitant par le fait même la transformation des paradigmes dominants en science (Olliver et Tremblay, 2000). Cette approche critique face à la production scientifique pose également la question de la connaissance située (Haraway, 1988) laquelle rappelle l'importance de reconnaître ses propres valeurs, croyances et expériences au sein des recherches que nous menons tout en remettant notre rapport à la science en tant que chercheur.se (Olliver et Tremblay, 2000 ; Harding, 1991).

#### **4.2.2 La connaissance située : comment nous nous situons par rapport à nos enquêtées et plus largement face aux savoirs scientifiques que nous produisons**

L'épistémologie féministe critique et post positiviste à laquelle nous adhérons, a fait émerger des questionnements fondamentaux qui font écho à la production de la science et à la position du/de la chercheur.se dans cette production. Considérant que le/la chercheur.se n'est pas un atome isolé de son contexte et qu'il/elle est partie prenante d'une « réalité » sociale (Roy, 2013), il nous apparaît essentiel de reconnaître les biais qui nous habitent, les identités qui nous constituent et qui ont une influence indéniable sur la réalisation de ce projet en tant que

femme cis<sup>16</sup> lesbienne ethnicisée, mère d'un jeune enfant et issue d'une classe moyenne. En d'autres termes, nous nous questionnons à savoir de quelle façon nous sommes conditionnées par nos multiples positions sociales. Dans une plus large mesure, nous sommes également attentives aux implications sociales de nos recherches ? Quel statut accordons-nous au savoir produit et comment s'établit la relation d'enquête ? Finalement, un souci est également porté à l'interprétation des discours que nous avons recueillis lors de cette enquête. Tous ces questionnements sont centraux à notre démarche et sont indissociables de la posture critique qui la traverse.

La reconnaissance de nos identités multiples ne permet pas seulement de rendre compte des positions particulières à travers lesquelles nous expérimentons le social, mais également que le partage de certaines réalités ou de certains statuts entre enquêté.e.s et enquêteur.trice.s a déjà permis de surmonter des obstacles liés aux différences entre les conditions socio-économiques, symboliques et culturelles (Bourdieu, 1993). En effet, ce souci de transparence entre enquêté.e et enquêteur.trice diminue la violence symbolique qui est inhérente à tout acte d'entretien et facilite par le fait même l'échange entre les parties (Bourdieu, 1993).

Dans le cas particulier de notre projet de thèse, certaines facettes de notre identité, notamment celles qui sont perceptibles par les autres, ont eu un impact sur notre relation avec nos enquêtées et ne peuvent être occultées. Le fait que nos participantes nous percevaient comme une femme au même titre qu'elles qui répond généralement aux attentes normatives de genre (Butler, (2005[1990])), a influencé positivement les enquêtées à se livrer, notamment parce

---

<sup>16</sup> Cis fait référence à la nature biologique du sexe. Cette distinction est mise de l'avant afin de ne pas occulter les variations qui constituent le spectre de la catégorie « femme », celle-ci incluant les femmes qui ont été assignées au sexe féminin à la naissance ainsi que les femmes trans ou toute personne qui s'identifie comme appartenant à cette catégorie sociale.

qu'elles considéraient à priori que nous partagions une expérience similaire en tant que femme cis. Cependant, à l'instar de Bourdieu (1993), il ne fallait pas prendre pour acquis ce partage de réalité, car ce dernier pouvait influencer certaines enquêtées à ne pas nuancer leurs propos, estimant que certains présupposés qui découlent de notre vécu en tant que femmes cis étaient implicitement compris par nous. En effet, le partage de notre sexe biologique, bien qu'il nous a donné un accès privilégié aux discours de certaines femmes, ne rend pas universel l'expérience sociale d'être une femme.

D'autres axes, tels que l'ethnicité, la race, la classe, l'orientation sexuelle, l'âge, la présence d'handicap, l'éducation, la religion, etc. ont également eu un impact sur notre relation avec nos enquêtées. À cet effet, notre affiliation avec l'institution universitaire pouvait marquer une frontière avec certaines participantes qui n'avaient pas complété d'études. Un désir de performer un certain discours était alors perceptible auprès de quelques femmes, lesquelles ne pouvaient omettre le fait qu'elles se révélaient dans un contexte de recherche. De plus, le choix de ne pas divulguer notre sexualité non normative aux participantes a eu un impact sur notre relation. En effet, comme nous répondons généralement aux attentes de genre, peu de femmes ont assumé que nous étions en couple avec une autre femme. Ainsi, la majorité des participantes ont tenu pour acquis que nous partagions également le même vécu qu'elles en tant que femme hétérosexuelle. Suite à cette observation, nous nous demandons si les témoignages des participantes auraient été différents si ces dernières avaient su que nous ne partagions pas la même sexualité qu'elles, la majorité des participantes s'identifiant comme hétérosexuelle.

Ces réflexions réitèrent d'ailleurs la fluidité et la malléabilité de l'identité, laquelle a une composante attribuée et revendiquée, comme discuté dans le chapitre précédent (Juteau, 1999 ; Kilani, 2000). Certaines facettes de nos identités sont plus difficilement modifiables, notamment envers les autres (ex. la couleur de notre peau), alors que d'autres facettes sont parfois moins définies (ex. la sexualité, l'ethnicité). Tout comme notre sexualité, notre rapport personnel à l'ethnicité n'est pas un marqueur de différenciation qui s'attribue automatiquement, notamment en raison de notre maîtrise du français (québécois), de notre prénom francophone et de l'absence de marqueurs religieux. La majorité des répondantes ont donc tenu pour acquis que nous partagions également une même identification en termes d'ethnicité, c'est-à-dire que nous étions Québécoise d'origine française. Encore une fois, nous nous demandons si la reconnaissance de notre appartenance à un groupe ethnique minoritaire<sup>17</sup> aurait modifié le discours des répondantes, lesquelles ont partagé de façon honnête, comme nous le verrons dans le chapitre consacré à l'analyse des résultats, des propos parfois oppressants ou du moins altérisants à l'endroit de certains groupes ethniques et religieux dans le cadre de nos entretiens.

Malgré ces questionnements quant à la visibilité et la lisibilité de nos identifications personnelles et politiques, nous reconnaissons également que l'objectif principal des entretiens n'était pas d'apporter un jugement normatif sur le contenu de ces derniers, mais plutôt de recueillir leurs témoignages et leurs rapports personnels à leurs propres identifications. Le fait qu'elles nous concevaient généralement comme « une des leurs » en termes de sexe, genre, sexualité et ethnicité nous a donné accès à un discours authentique, décomplexé, et proche de

---

<sup>17</sup> Nous nous identifions comme Québécoise d'origine libano-égyptienne ayant des parents qui sont nés au Liban et en Égypte. Nous parlons également l'arabe (libanais).

leurs convictions personnelles. Dans une plus large mesure, nous constatons à l'instar de Bourdieu (1993) et Harding (1991) qu'il ne s'agit pas seulement d'objectiver nos prénotions en tant que chercheur.e, mais également notre relation à notre objet d'étude. Bourdieu fait appel à une réflexivité réflexe, une réflexivité qui ne se contente pas d'être un retour sur la connaissance produite, mais qui s'exerce en continu sur la connaissance en cours de production (Bourdieu, 1993 ; Bourdieu, Chamboredon et Passeron, 2005 [1968]). De plus, il s'agit d'une réflexivité qui ne se limite pas à refléter une position sociale, mais réfléchit à cette position et à ses implications (Roy, 2013 ; Riach, 2009). Réfléchir à nos positions sociales de femme cis queer ethnicisée issue de classe moyenne est pertinent puisqu'elle induit un bagage de prénotions, mais cette réflexion doit également être conjuguée à une réflexion sur le rapport à la recherche et aux participantes. Pour Bourdieu (1993) comme pour Harding (1991), il n'y a donc pas de chercheur.e détaché.e dont la position et la trajectoire n'influencent pas sa production de connaissance. Ceci met l'accent sur l'importance du sujet et de la subjectivité dans la théorie du point de vue.

#### **4.3 Technique et outils : l'entretien semi-dirigé**

Comme nous inscrivons notre recherche dans une approche qualitative et compréhensive, nous avons privilégié la tenue d'entrevues semi-dirigées comme outil de collecte pour mener notre recherche. Cette technique de collecte de données a été retenue, car elle est cohérente avec notre approche féministe intersectionnelle qui cherche à développer une analyse complexe des subjectivités étudiées. L'entrevue est tout à fait appropriée pour répondre à nos objectifs et notre épistémologie de recherche qualitative alors qu'elle nous permet de tendre vers une compréhension riche d'un phénomène empreint du point de vue et du sens qu'octroient les



acteurs sociaux à leur réalité (Savoie-Zajc, 2010 ; Seidman, 2006). Cependant, force est d'admettre que la maîtrise de cet outil méthodologique ne va pas de soi, et qu'elle exige de l'intervieweur.se qu'il/elle s'interroge sur les manières et les conditions les plus propices à sa mise en pratique pour atteindre les objectifs singuliers de son entreprise scientifique (Bourdieu, 1993 ; Legrave, 1996 ; Savoie-Zajc, 2010 ; Seidman, 2006).

Dans le cas spécifique de notre projet de thèse, un des défis principaux s'est incarné dans le fait que nous avons abordé avec les participantes des sujets délicats et tabous alors que nous ne les connaissions aucunement. En effet, les participantes ont, entre autres, été invitées à parler de la violence qu'elles exercent, de celle qu'elles ont subi et des conséquences de cette dernière sur leur vie. À l'instar de Seidman (2006), nous avons tenté de démontrer une écoute active envers les répondantes pour pallier ce défi et développer par le fait même un meilleur lien de confiance dès le début de l'entretien. Notre écoute a été manifeste notamment par notre propension à relancer nos participantes, à reformuler leurs propos et à être attentive à leur « voix intérieure » (Seidman, 2006). De plus, le bon lien de confiance entre enquêtrice et enquêtée a été alimenté par notre capacité à nous adapter à notre interlocutrice (Seidman, 2006). Cette adaptation s'est traduite notamment par notre capacité à ne pas les interrompre et à savoir trouver des moments opportuns pour faire des synthèses afin de valider leurs propos recueillis. Ces gestes témoignaient de l'intérêt constant que nous entretenions à l'égard des répondantes, et plusieurs ont validé positivement ces efforts, en rendant explicite leur sentiment de confiance envers nous.

Néanmoins, malgré la mise en pratique de techniques qui favorisaient une écoute active et empathique, la mise en œuvre des échanges auprès des femmes ayant des comportements violents a été complexe et parfois difficile d'un point de vue émotionnel. En effet, bien que la majorité des participantes nous aient témoigné leur appréciation pour le souci d'instaurer un rapport égalitaire entre elles et nous, plusieurs ont également explicité le fait qu'elles avaient trouvé l'exercice de l'entretien comme une étape difficile qui les confrontait à leurs comportements violents et aux blessures physiques et psychologiques qu'elles avaient infligées à certaines personnes de leur entourage ou à elles-mêmes. Plusieurs femmes ont pleuré lors des entretiens et la majorité a eu de la difficulté à parler des formes de violence qu'elles avaient subies et/ou exercées dans leur vie. La mise en pratique d'une écoute active et empathique a été bénéfique, mais somme toute, l'étape des entretiens était généralement chargée d'un point de vue émotionnel et a nécessité de notre part de rendre explicite notre non-jugement.

La constitution d'une grille d'entretien semi-dirigée (annexe 4) dans laquelle nous avons évité des questions directives qui suggèrent par leur ton, leur syntaxe ou leur sens une direction de réponse a grandement aidé à diminuer l'aspect mécanique de l'entrevue. Finalement, en s'inspirant des travaux de Bourdieu (1993) et Seidman (1996), nous avons tenté de démontrer un intérêt authentique et sincère envers les femmes pour nourrir ce lien de confiance qui est central aux entretiens. Cet intérêt sincère envers nos participantes nous a permis notamment de diminuer la relation asymétrique de pouvoir entre elles et nous (Bourdieu, 1993 ; Legrave, 1996 ; Savoie-Zajc, 2010). Concrètement, notre intérêt envers nos participantes s'est notamment matérialisé par certains échanges plus personnels, pendant ou après les entretiens.

Bien que nous détenons un certain savoir sur les questions de genre et de sexualités et que nous nous présentions comme étudiante au doctorat, il était important pour nous de briser le plus possible le statut dit d'expert qui peut s'installer entre les interlocuteur.trice.s d'un entretien dans le cadre d'une recherche. Nous adaptions notre vocabulaire à notre enquêtée, nous nous assurons qu'elle avait bien compris le sens de nos questions en leur proposant des reformulations au besoin et nous répondions à leurs questions, même si celles-ci étaient jugées hors propos, ou si elles nous concernaient personnellement, dans la mesure du raisonnable. En d'autres termes, si une participante nous posait des questions sur notre statut de mère, sur notre travail ou sur d'autres sujets qui semblaient essentiels pour renforcer le lien de confiance entre nous, nous répondions sincèrement à ces questions. À cet effet, plusieurs répondantes nous ont demandé si nous étions mère après avoir partagé les difficultés qu'elles vivaient face à leur propre maternité. Le partage de cette réalité, qui s'est matérialisée au courant de notre parcours doctoral, a eu pour effet d'établir une certaine complicité entre les participantes et nous. Certaines se sentaient validées dans l'expression des difficultés qu'elles pouvaient ressentir face à la maternité, parce qu'elles se confiaient à une personne qui était aussi mère.

Somme toute, il est essentiel de se rappeler que l'entretien n'est jamais une situation de communication ordinaire, mais plutôt un rapport de force pratique (Legrave, 1996). De plus, comme tout enquêté.e convié.e à un entretien doit idéalement se sentir légitimité dans ses propos, nous avons valorisé un ton approprié pour mener les entretiens, tout en restant empathique envers nos enquêtées et ce, peu importe les distances (sociales, culturelles, économiques, etc.) qui nous séparaient (Bourdieu, 1993).

#### 4.4 Échantillon et recrutement

Notre échantillon était composé de femmes qui ont été recrutées à travers quatre centres de femmes du Québec entre octobre 2013 et avril 2016. Les critères d'admissibilité étaient les suivants : 1) être une femme, 2) être âgée d'au moins de 18 ans, 3) être inscrite sur une base volontaire au programme d'intervention *Violente, Moi : Explorer, décider, agir autrement* (Damant, Roy et Relais-femmes, 2010). L'inscription à ce programme supposait que les participantes avaient été rencontrées une première fois par les intervenantes du centre de femmes lors d'une entrevue de sélection. Cette première entrevue permettait de valider les motifs qui avaient poussé les femmes à s'inscrire à ce programme et notamment s'assurer qu'elles exerçaient de la violence et qu'elles n'étaient pas seulement dans une dynamique de violence conjugale. Comme plusieurs études montrent que la majorité des femmes qui exercent de la violence le font exclusivement et principalement dans une dynamique de défense, il était important d'évacuer les femmes qui se retrouvaient dans cette catégorie et de les rediriger vers d'autres ressources adaptées à leur réalité. Une des conditions de participation au programme d'intervention (et donc à la recherche évaluative et à notre projet doctoral) était que les femmes reconnaissent qu'elles exercent de la violence à l'extérieur d'un contexte où elles en sont victimes. Cette violence pouvait être dirigée envers leurs enfants, leur conjoint.e, leur famille, des collègues de travail, des inconnus, des animaux ou envers elle-même.

Ainsi, comme le programme s'offrait exclusivement dans les centres de femmes du Québec au moment de la recherche, nous avons contacté dans un premier temps tous les centres de

femmes afin de cibler ceux qui avaient l'intention de l'offrir. Initialement, une vingtaine de centres étaient intéressés à offrir le programme, mais dans les faits, seuls cinq centres ont réussi à offrir le programme au moins une fois. Nous avons donc recruté des participantes au sein de quatre centres et toutes les entrevues se sont déroulées dans les centres de femmes dans une salle privée que nous avons précédemment réservée pour les fins de l'entrevue.

Il s'agit d'un échantillon de volontaires (Beaud, 2010), car toutes les femmes qui s'inscrivaient au programme d'intervention ne devaient pas nécessairement participer à notre projet de thèse. Cette technique d'échantillon est d'ailleurs souvent utilisée dans des cas, comme le nôtre, où il semblerait difficile d'interroger des individus sur des thèmes considérés comme tabous et/ou intimes (Beaud, 2010). Les participantes acceptaient de façon volontaire de donner leurs coordonnées au centre de femmes lorsqu'elles s'inscrivaient pour suivre le programme et savaient que nous allions les contacter pour leur parler plus en profondeur des détails de la recherche. Les coordonnées nous ont été transmises par les centres de femmes avant le début du programme, et nous avons contacté systématiquement toutes les femmes. Ainsi, dès le premier contact, les femmes étaient informées que l'entretien serait utilisé pour la recherche évaluative du programme auquel elles s'étaient inscrites, ainsi que pour notre projet doctoral. Elles pouvaient également se retirer en tout temps sans aucun préjudice à leur endroit et la confidentialité de leur propos leur était garantie.

Les centres de femmes étaient localisés dans la grande région de Montréal, ainsi que dans les Basses-Laurentides et dans la région de Lanaudière. Initialement, nous avons souhaité atteindre un bassin de femmes qui répondaient à des critères variés en termes de sexualité, de

classe, de religion, d'ethnicité, de race, etc. Cependant, force est d'admettre que dans les faits, les femmes qui se sont inscrites au programme d'intervention partageaient des profils relativement similaires. Cela s'explique notamment par le fait qu'à l'exception de quelques centres qui visent spécifiquement des femmes racisées, la majorité des femmes qui fréquentent ces centres sont cis, blanches, d'origine française, vivent sous le seuil de pauvreté et souvent monoparentales. Cependant, comme quelques centres de femmes travaillaient en collaboration avec des organismes extérieurs (DPJ, avocats, CLSC) pour recruter des participantes pour le programme et que ce dernier n'était pas réservé aux « habituées » des centres de femmes, des personnes provenant de différents milieux et appartenant à différents groupes ethniques pouvaient être potentiellement référées pour suivre le programme. Dans les faits, la diversité de notre échantillon, notamment en termes de sexualité, d'ethnicité et de classe n'est pas très grande, mais des profils variés sont tout de même présents. Finalement, comme les centres de femmes ont eu plus de difficulté que prévu à former des groupes et à offrir le programme, nous n'avons pas pu faire une sélection lors de notre recrutement. Nous avons systématiquement accepté de rencontrer toutes les participantes qui souhaitaient prendre part à notre projet doctoral.

#### **4.5 Analyse : alliage hybride de la théorisation ancrée à la grille déductive intersectionnelle de Bilge (2009a)**

Comme discuté lors des paragraphes consacrés à l'explication des préceptes épistémologiques, nous reconnaissons que la lentille féministe intersectionnelle a orienté l'analyse des discours que nous avons recueillis. À l'heure actuelle, très peu d'outils conceptuels permettant l'application d'une lecture intersectionnelle ont été élaborés (Bilge, 2009b). Patricia Hill

Collins, théoricienne clé dans la construction et la diffusion de cette lentille de recherche, a développé une grille d'analyse qui permet de prendre en considération la dualité analytique micro-macro propre à l'analyse intersectionnelle. Cette grille d'analyse, également connu sous le terme de *matrice de domination* (Collins, 2000) était initialement envisagée comme outil d'analyse pour notre thèse. Cependant, nous avons l'impression que l'application de cette grille à nos données pouvait potentiellement forcer ces dernières, notamment en raison du fait que toutes les femmes ne se sont pas révélées avec la même profondeur et que l'accès à l'analyse structurelle des discours était inégal. Nous avons donc privilégié la grille de Bilge (2009 b) qui est selon nous, plus souple, dans la mesure où elle permet une combinaison plus hybride entre l'analyse thématique inductive et l'application d'une certaine grille déductive. Une version adaptée de cette grille se trouve en annexe. Concrètement, toutes les entrevues que nous avons menées ont été enregistrées, retranscrites intégralement et anonymisées. Les données ont été analysées à l'aide du logiciel NVivo. Une première lecture flottante a d'abord permis de faire ressortir le sens général des discours et de prêter attention particulièrement au contenu lié aux objectifs de recherche. Ainsi, les propos des participantes ont été regroupés en une dizaine de catégories principales qui soulevaient les principales facettes de leurs identités (genre, maternité, violence, ethnicité/religion, classe, sexualités/conjugalités, santé mentale, victimisations). Ces nœuds principaux ont ensuite été subdivisés en une trentaine de sous-nœuds qui permettaient de détailler les façons dont elles articulaient les différents axes de structuration sociale et comment ceux-ci s'imbriquaient les uns dans les autres.

#### **4.5.1 Théorisation ancrée revisitée par les critiques constructivistes**

La démarche analytique de cette recherche s'inspire globalement de la théorisation ancrée (Strauss et Corbin, 2004 [1990]; Charmaz, 2006). La théorisation ancrée n'étant pas une

approche méthodologique unifiée (Charmaz, 2008), il était possible pour nous de sortir de sa conceptualisation originale (Glaser et Strauss, 1967) qui se fonde sur la prémisse que le/la chercheur.se ou l'observateur.trice découvre une réalité objective de laquelle il/elle est indépendant.e. Les récentes interprétations constructivistes de Chamaz (2006, 2008) et de Strauss et Corbin (2004) permettent de redéfinir les contours de cette méthode d'analyse et concordent avec la théorie de la connaissance située, tradition théorique à laquelle nous adhérons explicitement dans notre thèse. En effet, les nouvelles interprétations de la théorisation ancrée se rattachent plutôt à la prémisse que le/la chercheur.se participe à la co-construction d'une réalité subjective dans la relation d'enquête (Roy, 2013). De surcroît, les critiques constructivistes émises à l'endroit de la théorisation ancrée ont permis d'en retravailler les postulats de base et de rompre avec certains sous-entendus positivistes, notamment l'existence d'une réalité extérieure qui devrait être découverte par un.e observateur.trice neutre (Charmaz, 2008 ; Roy, 2013).

Néanmoins, le principe central de la théorisation ancrée reste le même : la théorie doit être construite à partir des données empiriques recueillies par le/la chercheur.se (Strauss et Corbin, 2004 [1990]). Contrairement à une approche strictement hypothético-déductive qui cherche à valider une théorie et des hypothèses préalables avec les données, une approche par théorisation ancrée est généralement présentée comme étant inductive (Roy, 2013). Au fur et à mesure de l'analyse des données, une théorie est ainsi produite. Cependant, comme l'ont démontré Bourdieu (2001) et certaines auteures féministes de la connaissance située (Collins, 2000 [1990] ; Harding, 1991, Smith, 1974), il est faux de croire à la pleine objectivité du chercheur.se. Au contraire, il/elle détient une position sociale, une socialisation scientifique et des valeurs qui lui donnent un point de vue particulier et un regard porteur de prénotions (Roy,



2013). Par conséquent, l'idée d'une recherche entièrement inductive apparaît erronée, car il semble impossible d'induire une théorie uniquement à partir des données empiriques alors que le/la chercheur.se détient nécessairement un regard situé duquel il ne peut entièrement se défaire.

Pour répondre à cette impasse, Strauss et Corbin (2004) propose l'idée que le/la chercheur.se fasse usage de ses a priori aux premiers stades de la recherche, soit pour identifier une problématique, formuler son questionnement et analyser les premières données empiriques. Par la suite, ces a priori doivent être mis entre parenthèses pour ne pas inhiber les données, tout en devant être explicités afin que leur potentielle influence sur la collecte et l'analyse des données soit analysée (Roy, 2013). Selon ces auteur.e.s, la théorisation ancrée est donc caractérisée par une interaction entre l'induction et la déduction.

Charmaz (2006) introduit la notion d'abduction pour dépasser l'opposition entre induction et déduction. Cette notion met de l'avant l'idée que les a priori du/de la chercheur.se constituent des points de départ (Charmaz, 2006), qui sont par la suite retravaillés, voire rejetés (Roy, 2013). Admettre ainsi le rôle des préconceptions dans le processus de recherche, explicitement compris comme une interaction dans laquelle les données sont co-construites plutôt que découvertes, implique, de la part du chercheur.se, une réflexivité forte, c'est-à-dire porter un regard critique et analytique sur sa propre position sociale et le rôle du chercheur.se dans cette co-construction. En ce sens, l'adoption de catégories préalables, telle que « le genre », « la féminité », « la maternité », « l'ethnicité », ne pervertit pas la logique de la théorisation ancrée. L'usage de ces catégories en amont ne signifie pas pour autant que leur conception soit

homogène pour toutes les participantes et qu'il faille forcer un certain sens sur les discours de ces dernières. Au contraire, les procédures de codage de la théorisation ancrée prévoient explicitement, dès les premières données recueillies, que le/la chercheur.se prenne une certaine distance par rapport à ces préconceptions en restant très près du récit des participant.e.s à travers la mise en œuvre de la codification dite ouverte qui est attentive à chaque ligne des retranscriptions. Cette immersion dans le détail des entrevues permet la construction de codes, de catégories et de sous-catégories qui sont fidèles aux réalités subjectives décrites par les participant.e.s. Ensuite, l'étape du codage axial peut être entamée. Cette étape vise à relier les catégories avec les sous-catégories et à explorer comment les principales catégories sont reliées entre elles (Strauss et Corbin, 2004 [1990]).

L'application d'une analyse par théorisation ancrée dans une perspective intersectionnelle pose toutefois problème. En effet, les principes de la théorisation ancrée stipulent que le/la chercheur.se aborde son terrain en minimisant les conceptualisations préalables. Comment est-il alors possible de conjuguer cette prémisse à l'approche intersectionnelle qui met de l'avant l'intersection d'axes de différenciation, tels que le genre, la classe, la sexualité et l'ethnicité ? À l'instar de Roy (2013), il y a nécessité de ne pas imposer des catégories scientifiques aux réalités subjectives et d'autre part, il y a mise en saillance préalable de catégories scientifiques. En d'autres mots, le/la chercheur.e qui allie ces deux lentilles analytiques est mis face à un dilemme : aborder les données à travers un cadrage qui lie la race, la classe et le genre ou écouter le contenu des données sans ce cadrage préalable (Cuádras et Uttal, 1999 ; Roy, 2013).

Pour résoudre ce problème, le modèle hybride développé par Bilge (2009a) semble particulièrement pertinent. Cette grille vise à mettre en évidence l'influence possible et l'interaction des catégories sociales dans le récit des participantes. En effet, suite à l'analyse abductive des entrevues, telle que décrite précédemment, pour en faire ressortir les concepts et catégories subjectivement significatives, une grille d'analyse générique (annexe 1) a été appliquée pour identifier, dans le récit des enquêtées, quels axes de différenciation sociale s'avèrent significatifs et comment ceux-ci s'articulent à d'autres axes. Roy (2013) nous informe, dans sa thèse qui aborde cet alliage analytique que sans réduire l'empirie à des concepts prédéfinis, une telle approche permet d'appliquer une analyse intersectionnelle et d'en qualifier les implications pour des expériences précises.

C'est aussi dans cette phase d'analyse que les concepts théoriques ont davantage été mobilisés, notamment la construction identitaire qui est traversée par des normes de féminité, de maternité, mais aussi de classe, de sexualité, de race et d'ethnicité. En lien avec les a priori théoriques, l'attention a aussi été portée à la performativité, c'est-à-dire dans quelle mesure les participantes (re)produisent les normes sociales dont elles font l'expérience au quotidien, comment elles comprennent ces normes, ainsi qu'à leur agentivité, à leur capacité de (re)produire ces normes ou de s'y conformer.

## **SECTION II :**

### **Résultats, discussion et conclusion**

---

## CHAPITRE 5

### Profils des participantes et violences agies et subies

*La violence. C'est une perte de contrôle. [Silence] la violence... c'est quelque chose de mal, quelque chose de...j'ai de la misère à en parler...Je pense que c'est une perte de contrôle. Une façon de sortir l'agressivité, mais qui n'est pas bien [...] Je n'aime tellement pas me rendre là et on dirait que ça monte tout seul (Mireille, 42 ans)*

Cette deuxième partie de la thèse présente l'analyse intersectionnelle des discours des trente-quatre femmes que nous avons rencontrées. Il a pour objectif de rendre compte des façons dont les participantes se perçoivent en qualité de femmes et de mères, compte tenu du fait que la violence qu'elles exercent déstabilise « l'identité féminine » et les rôles genrés qui sont attendus d'elles. La section sera divisée en quatre chapitres le premier présentant le profil des répondantes, le second, l'identité de genre, le troisième, l'identité maternelle et le quatrième, l'identité ethnique et raciale des participantes. L'identité de genre, l'identité maternelle et l'identité ethnique et raciale représentent les points nodaux qui ressortent des discours identitaires des femmes rencontrées. Cependant, comme nous proposons une analyse intersectionnelle des discours identitaires, nous verrons comment les axes du genre, de la maternité et de l'ethnicité sont également traversés par des enjeux liés à la classe, l'éducation, le travail, l'orientation sexuelle, la victimisation, les capacités physiques et mentales et la religion. La thèse se conclura avec un chapitre de recommandations qui ressortent de ces analyses. Mais avant de passer à l'analyse strictement parlée, présentons ici un portrait des participantes.

## 5.1 Profils des participantes

Les données sociodémographiques telles que l'âge, l'identification ethnique, l'orientation sexuelle, le degré de scolarisation et l'emploi des participantes seront ici présentées de façon synthétique. Suivront ensuite des données quant à leurs expériences de victimisation qui sont, dans le cas de nos répondantes, généralisées et répétées. Les données sur la victimisation seront approfondies dans le chapitre 6 puisque ces expériences de violences subies ont eu des répercussions significatives sur les vécus et les discours des participantes et nous permettent de mieux comprendre leurs articulations identitaires. Finalement, nous présenterons une description succincte des formes, des cibles, des conséquences et des explications de la violence exercée par les répondantes. Ces données sur la violence exercée sont nécessaires à la contextualisation de cette dernière. Elles nous permettent aussi de mieux comprendre les actes posés par les participantes ainsi que les motifs et les conséquences qui en découlent. Finalement, la description de la violence exercée nous permettra de faire des liens avec l'intervention auprès de ces femmes et de proposer des pistes d'interventions pour la pratique dans le dernier chapitre de cette thèse.

### 5.1.1 Des données sociodémographiques qui illustrent l'homogénéité de l'échantillon

**Tableau 1 : Portrait sociodémographique des répondantes (N =34)**

<b>Profil des femmes participantes</b>	<b>Nombre : 34</b>
<b>Âge</b>	
La moyenne d'âge	37,9 ans
La plus jeune	20 ans
La plus âgée	71 ans
<b>Lieu de naissance</b>	
Canada	31

<b>Profil des femmes participantes</b>	<b>Nombre : 34</b>
Amérique du Sud	2
États-Unis	1
<b>Citoyenneté</b>	
Citoyenne canadienne	33
Résidente permanente	1
<b>Identification ethnique<sup>18</sup></b>	
Québécoise	20
Canadienne	8
Québécoise d'origine haïtienne	1
Québécoise d'origine chilienne	1
Québécoise d'origine colombienne	1
Québéco-ontarienne	1
Québéco-Gaspésienne	2
<b>Orientation sexuelle</b>	
Hétérosexuelle	27
Bisexuelle	6
Lesbienne	1
<b>État civil</b>	
Conjoint.e de fait	10
Mariée	4
Célibataire	15
Divorcée	3
Veuve	2
<b>Enfants</b>	
Avec enfants	27
La moyenne d'enfants	2
Ont perdu la garde temporairement (placement DPJ)	12
Ont élevé leurs enfants en tant que mère monoparentale	20
<b>Scolarité</b>	
BAC (Université, 1 <sup>er</sup> cycle)	2
Diplôme d'études collégiales (DEC)	10
Diplôme d'études secondaires (DES)	6
Sans DES	16
<b>Revenu</b>	
Aide sociale	20
En emploi	11
Pension (retraite)	2

<sup>18</sup> Cette identification se rapporte aux façons dont les participantes ont nommé leur ethnicité suite à la question : « Comment vous vous définissez en termes d'origines ethniques ? ».

<b>Profil des femmes participantes</b>	<b>Nombre : 34</b>
Prestations d'invalidité	1
<b>Santé</b>	
Diagnostic de problèmes de santé mentale	12
Problèmes de santé physique	4
<b>Judiciarisation</b>	
Arrêtée au moins une fois en lien avec un comportement violent	10
incarcérée au moins une fois en lien avec un comportement violent	5

Au moment des entretiens, l'âge des 34 informatrices variait entre 20 et 71 ans (moyenne de 37,9 ans). Trente-trois étaient citoyennes canadiennes et s'identifiaient principalement comme « Québécoise » (n=26<sup>19</sup>) ou « Canadienne » (n=8), alors qu'une était résidente permanente. Cette participante était née en Amérique du Sud. Une autre participante était également née en Amérique du Sud, mais elle avait obtenu la citoyenneté canadienne au moment de l'entrevue. En plus de ces deux participantes, une autre femme née au Canada, d'origine haïtienne était également racisée. À l'exception des deux participantes qui étaient nées en Amérique du Sud, une seule participante était née à l'extérieur du Canada, soit aux États-Unis.

Vingt-sept femmes s'identifiaient comme hétérosexuelle, six femmes s'identifiaient comme bisexuelle et une comme lesbienne. Trois des 34 participantes étaient divorcées, quinze étaient célibataires<sup>20</sup>, dix étaient conjointes de fait, quatre étaient mariées et deux étaient veuves.

<sup>19</sup> À cet effet, deux participantes s'identifiaient spécifiquement comme « Québéco-Gaspésienne », une comme « Québéco-ontarienne », une « Québécoise d'origine haïtienne », une « Québécoise d'origine chilienne » et une « Québécoise d'origine colombienne ». Les vingt autres s'identifiaient comme « Québécoise ».

<sup>20</sup>Le terme célibataire est ici utilisé pour désigner les personnes qui ne sont pas en couple ou celles qui sont en couple depuis moins d'un an. Ainsi, parmi ces 15 participantes célibataires, 5 étaient en couple avec un nouveau conjoint depuis moins d'un an.



Vingt-sept répondantes avaient des enfants ; le nombre d'enfants variait entre un et huit (moyenne de deux enfants) et douze d'entre elles avaient déjà perdu, à un moment dans leur vie, la garde de leurs enfants. Trois femmes étaient enceintes au moment des entrevues, dont une pour la première fois. Vingt femmes étaient monoparentales<sup>21</sup>.

Deux femmes avaient complété un baccalauréat, dix femmes détenaient un diplôme d'études collégiales (DEC ou DEC professionnel), six femmes détenaient un diplôme d'études secondaires (DES), et seize femmes avaient amorcé leur secondaire, mais ne l'avaient pas complété. Vingt femmes étaient sans emploi et prestataire de l'aide sociale, deux étaient retraitées, une en arrêt de travail et onze occupaient des postes principalement dans le secteur tertiaire (commis restauration rapide, préposée aux bénéficiaires, femme de ménage, etc.). La majorité des participantes (n=25) avait un salaire annuel inférieur à 19 999 \$. En effet, le salaire annuel moyen des répondantes ayant participé à notre recherche était de 13 870 \$, montant nettement sous le seuil de la pauvreté<sup>22</sup>. Douze participantes avaient reçu un diagnostic de problème de santé mentale au moment de l'entrevue (TPL, borderline, dépression). Quatre femmes vivaient avec des problèmes de santé physique. Une femme était sourde.

## 5.2 Victimisations multiples

---

<sup>21</sup> Ceci inclut également les femmes qui ont été monoparentales au cours de leur vie, mais qui ne vivent plus avec leurs enfants, car ceux-ci sont majeurs, ou qui sont maintenant en couple, mais qui considèrent avoir élevé leurs enfants seules.

<sup>22</sup> Le seuil de faible revenu au Québec est évalué à 22 720 \$ en 2011 pour une personne vivant seule.  
<http://cdn.carra.gouv.qc.ca/g%C3%A9n%C3%A9ral/pages/IN99KXXX00A001.aspx>

Toutes les répondantes avaient déjà subi différentes formes de violence au cours de leur vie, et la majorité de façon répétée. En effet, toutes les femmes ont partagé avoir subi de la violence psychologique, verbale ou physique dans divers contextes (conjugal, familial, professionnel ou par un inconnu). Vingt-huit d'entre elles ont également subi de la violence sexuelle de la part d'un ex-conjoint, d'un membre de leur famille, d'un tiers connu (ex. : prêtre) ou d'un inconnu. Les différentes formes de violences qu'elles ont subies ont souvent eu lieu au cours de l'enfance ou de l'adolescence et plusieurs ont perduré pendant la vie adulte. Les données sur la victimisation au sein de notre échantillon soutiennent nombreuses études sur la violence féminine qui révèlent que la majorité des femmes qui exercent de la violence en sont également victimes (Damant et Guay, 2005 ; Dasgupta, 2002 ; Enander, 2011 ; Johnson, 2011 ; Sullivan, Titus, Holt, Swan, Fisher et Snow, 2010 ; Tutty, Babins-Wagner et Rothery, 2017). Ces données seront plus largement discutées dans les chapitres suivants et mises en lien avec les discours identitaires des participantes.

### **5.3 Violences exercées : un tabou difficile à nommer**

Bien que les femmes aient été rencontrées individuellement pour parler notamment de leur violence exercée et que leurs témoignages aient été recueillis dans l'anonymat, les participantes avaient beaucoup de difficulté à parler spontanément de la violence qu'elles exerçaient. En effet, au cours de l'entrevue qualitative, les participantes abordaient plutôt la violence en terme théorique ou en fonction des manifestations de la violence, sans nécessairement la ramener directement à leurs expériences personnelles. La majorité des participantes avançaient par exemple, qu'il existe plusieurs formes, que la violence peut être physique ou verbale ou qu'elle peut être visible dans le fait de lever le ton ou de frapper

quelqu'un. Elles avaient également beaucoup de difficulté à révéler les cibles envers qui cette violence était dirigée. Leur résistance à parler ouvertement de leurs comportements violents soutient fortement le caractère tabou de la violence féminine (Cardi et Pruvost, 2012 ; Simonetti, 2016 ; Sjoberg et Gentry, 2007). En effet, la violence exercée par les femmes demeure une problématique absente de l'espace public et peu documentée sur le plan scientifique (Damant, Roy, Chbat, Bédard, Lebossé et Ouelet, 2014). À l'instar de ce constat, il devient plus facile de comprendre les réticences ou la retenue que la majorité des participantes ont exprimées face à leur violence exercée. Cependant, comme les femmes répondaient à un questionnaire sur leurs comportements violents (annexe 3) à la fin de l'entrevue qualitative, nous avons été en mesure de recueillir des données plus précises quant aux formes de violence qu'elles exerçaient ainsi qu'en lien avec les cibles envers lesquelles cette violence était dirigée.

### **5.3.1 Les formes de violence reconnues et exercées**

Ainsi, nous retenons que les participantes exerçaient principalement de la violence verbale et psychologique. En effet, 30 participantes reconnaissaient exercer de la violence verbale, notamment par l'usage explicite de mots dévalorisants à l'égard d'une personne dans le but de la rabaisser ou de la mettre mal à l'aise. Vingt-sept participantes considéraient exercer de la violence psychologique, notamment par l'usage de menaces dans le but de faire peur à quelqu'un ou encore en essayant de limiter les contacts d'une personne avec ses amis ou sa famille. Vingt-quatre participantes exerçaient de la violence physique. Cette violence se manifestait surtout par des gifles, des coups de pieds, des morsures ou des coups de poing. Pour d'autres, la violence physique consistait davantage à pousser, agripper, tordre le bras ou

encore tirer les cheveux d'une personne. Trois personnes ont fait usage de formes de violence physique plus graves, soit prendre à la gorge, essayer d'étouffer ou encore brûler volontairement quelqu'un. Aucune participante ne considérait exercer de la violence économique ou sexuelle.

### 5.3.2 Les cibles

Les différentes formes de violence étaient dirigées envers diverses cibles. Le tableau ci-dessous indique le nombre de participantes qui exerçaient de la violence envers ces différentes cibles répertoriées. Il est à noter que la majorité des participantes exerçaient de la violence envers de multiples cibles. La violence était donc très rarement dirigée envers une seule cible (n=2).

**Tableau 2 : Cibles des violences agies**

<b>Cibles</b>	<b>Nombre</b>
Conjoint.e	N=28
Soi-même	N=17
Enfants	N=12
Mère	N=12
Voisins	N=11
Ami.e.s	N=10
Inconnu	N=9
Autres membres de la famille	N=9

Cibles	Nombre
Un animal	N=5

### 5.3.4 Les conséquences de la violence exercée

Selon les données des entrevues qualitatives, les conséquences de la violence exercée par les participantes se répercutent dans diverses sphères de leur vie. En effet, selon les répondantes qui en ont parlé, la violence affectait négativement, et de façon généralisée, leurs relations interpersonnelles, leur état émotionnel, et leur statut légal.

Au niveau relationnel, environ un tiers des participantes a discuté des répercussions de leurs comportements violents sur leurs relations conjugales ou familiales. Selon elles, ces répercussions sont les plus importantes. Cela est d'ailleurs cohérent avec le fait que les membres de leurs familles représentent les principales cibles de leurs comportements violents, soit les conjoints (n=28), les enfants (n=12) et les mères (n=12). Les participantes ont partagé le fait que leurs comportements violents minaient la cohésion et la création des liens familiaux. De plus, elles soulignent que leur violence amène des difficultés de communication et des conflits entre les membres de leur famille. Certaines mentionnent qu'elles ont perdu confiance de leur proche et que la violence a pu mener à la séparation de leur couple ou de leur famille.

« C'était rendu vraiment heavy à la maison. C'était rendu... trop, trop grave et c'était rendu trop fréquent et un moment donné, bien, c'en est venu que moi et mon conjoint on devait se séparer » (Mireille, 42 ans).

Enfin, quelques participantes ont discuté de leur appréhension face à la possible transmission intergénérationnelle de la violence. En effet, elles reconnaissent dans certains cas que l'exposition de leurs enfants à la violence, dès un jeune âge, pourrait avoir des conséquences négatives sur eux, et les inciter à en reproduire. À cet égard, deux participantes observaient que leurs jeunes enfants avaient déjà adopté certains comportements violents.

« Mon gars, tu sais, il est rendu qu'il se frappe aussi. Mon gars a 4 ans et il se frappe déjà, pis je le mets dans un coin pis tu sais, juste pour qu'il arrête de se frapper. Moi, je suis de même depuis longtemps, mais c'est mon problème, c'est moi qui fait ça. Donc lui il prend exemple sur moi » (Kathy, 22 ans).

D'autres participantes ont également souligné les conséquences liées à la perte de la garde de leurs enfants, notamment lorsque les services de la protection de la jeunesse étaient impliqués. Au moment de l'entrevue, six participantes n'avaient pas la garde de leurs enfants, mais au total onze femmes avaient perdu la garde de leurs enfants au cours de leur vie.

Au niveau émotionnel, une majorité de femmes a partagé se sentir seule ou isolée par leurs comportements violents. En effet, certaines participantes avaient fait le choix de se retirer de la société en arrêtant de travailler ou d'étudier ou encore en diminuant considérablement leurs interactions avec leur entourage. Elles justifiaient leur retrait de la vie sociale par la peur de blesser ou de mettre en danger les autres ou elle-même. Pour certaines, leur isolement était en réaction au jugement d'autrui. En plus de l'isolement, certaines participantes se sont exprimées sur les conséquences émotionnelles liées à leur violence. Leurs comportements étaient souvent associés à la honte, la culpabilité ou l'angoisse. De plus, les conséquences relationnelles pouvant notamment mener à des conflits ou à des séparations semblaient également avoir des répercussions émotionnelles sur les participantes, telles que des

sentiments de regret ou la perte d'estime de soi. Quelques-unes reconnaissent ces émotions négatives sur leur entourage, notamment chez leurs enfants.

« Je veux travailler sur ma colère pour que mon fils puisse avoir de l'estime. Parce que tu sais, je vais avoir 47 ans et je n'en ai pas d'estime de moi. Ça, on traîne ça tout le temps. J'essaie de la rebâtir. Moi, je suis dénigrante. Fait que je veux changer ça, tu comprends. Je ne veux pas, je ne veux pas faire honte à mon fils, d'avoir ce comportement-là, d'être une personne violente, tu comprends » (Sonia, 47 ans).

Un constat important ressort également de ces données, à l'idée qu'aucune femme n'a fait de lien direct entre la violence exercée et leur identité de femme. En effet, bien que certaines ont mentionné les impacts négatifs de la violence agie sur leur état émotionnel, aucune participante n'a dit explicitement qu'elle se sentait « moins femme », car elle exerçait de la violence. Ce résultat sera plus largement discuté lors des prochains chapitres, mais il mérite d'être souligné à cette étape, alors que nous soulevons les conséquences de la violence agie sur la vie des répondantes.

Finalement au niveau légal, dix participantes ont été poursuivies en justice en raison de leurs comportements violents. Ces arrestations étaient notamment pour des voies de fait et/ou pour des vols. Cinq ont été incarcérées en prison lors de séjours, variant de 48 heures à 5 mois. Pourtant, seulement trois participantes qui ont été poursuivies en justice ont explicité les craintes qu'elles avaient face à l'idée de retourner en prison ou de se faire arrêter par la police à nouveau.

« Le juge m'a dit que je pouvais plus aller dans des bars ou dans des places où il y a de l'alcool. Fait que je reste chez nous... Pis je veux plus la revoir, elle [sa voisine]. J'aurais ben trop peur d'y sauter dans face. Fait que je reste chez nous pour pas retourner en dedans. Je veux vraiment pas retourner là » (Marguerite, 55 ans).

### 5.3.5 Les explications de la violence exercée

Comme discuté dans le premier chapitre de cette thèse consacré à la recension des écrits sur la violence des femmes, les réflexions des participantes au sujet de leur violence reflétaient les tendances qui ressortent de la majorité des études développées au cours des vingt dernières années sur cette problématique. En effet, la quasi-totalité des femmes expliquait leurs comportements violents par des arguments biopsychologiques ou relationnels. Dans un premier temps, les participantes qui expliquaient la/leur violence par des facteurs biopsychologiques considéraient qu'elles étaient nées avec des prédispositions à la violence notamment par la transmission génétique. Dans ces cas, les comportements violents semblent difficilement contrôlables et modifiables.

« Ben moi, je dis c'est un peu biologique aussi là si on a quelque chose en dedans de nous autres qui fait que ça déclenche là. Il y a un déclencheur en dedans de nous autres qui fait que ça déclenche tout le temps » (Émilie, 51 ans).

Pour d'autres, des facteurs d'ordre biopsychologiques tels la présence de problèmes de santé mentale ou la manifestation de traits de personnalité tels que l'impulsivité, l'agressivité ou la dépendance menant à des abus de substances psychoactives expliquaient leurs comportements violents. D'ailleurs, en cohérence avec ces explications, nous soulevons également que la notion de contrôle est surtout abordée sous l'angle d'une « perte de contrôle », c'est-à-dire que ces femmes décrivent leur violence comme quelque chose qu'elles n'arrivent plus à dissiper ou à gérer. Il est intéressant de mentionner que la violence perçue comme une « perte de contrôle », largement partagée par les répondantes, s'inscrit à l'opposé de la définition féministe de la violence. Cette dernière situe plutôt la violence comme une prise de pouvoir par laquelle un individu en position de force cherche à contrôler une autre personne (Damant et al., 2010 ; Johnson, Ollus et Nevala, 2008).



« Mon trait de TPL, ma mère est TPL pis il y a une fille aussi qu'elle disait... sa mère, sa sœur pis tout ça fait que je pense aussi qu'il y a la génétique qui joue là-dedans » (Cholé, 37 ans).

« C'est dur à dire, mais [la violence] est une émotion vraiment négative [...] En gros, c'est une émotion que tu as de la misère à gérer qui, qui sort d'une façon pas tout le temps contrôlée » (Julie, 22 ans).

Dans un deuxième temps, plus de la moitié des participantes considéraient que leur violence s'expliquait par des facteurs relationnels. En effet, les problèmes de communication, les réactions à une agression, ou encore l'exposition à la violence et la victimisation sont des explications d'ordre relationnel qui ont été mobilisées par la majorité des participantes pour expliquer leur violence.

« Ça peut être parce qu'ils en ont vécu tout simplement. Donc, la victime devient l'agresseur ». (Janick, 30 ans).

« Et il y a même des fois je me disais : "c'est de la violence ça [ton de surprise] ?" Moi je pensais que c'était normal. Mais j'ai vécu de même pendant que j'étais jeune aussi, avec ma mère et la balance » (Denise, 45 ans).

Finalement, seulement deux participantes ont mentionné l'impact de facteurs sociaux pouvant expliquer ou inciter à la violence. Ces explications faisaient référence à la culture de violence qui est représentée librement dans différents médias (télévision, jeux vidéo, journaux, etc.), ainsi qu'à l'accessibilité et la banalisation de la violence.

« Tu as de la violence dans tout, tout, tout. Comment est-ce que tu veux qu'un enfant grandisse, quand il y a de la violence tout le tour de lui (...) Il y a de la violence dans ses petits comiques. Il y a de la violence dans les programmes qu'il écoute. Il arrive à l'école, il y a du harcèlement. Parce qu'il y a des enfants qui sont aussi élevés dans la violence, qui l'amènent à l'école. Fait que celui qui n'a pas été élevé dans la violence, il va le prendre de là ! » (Pauline, 55 ans).

Nous retenons donc que les explications des femmes que nous avons rencontrées quant à la violence demeurent essentiellement centrées sur des facteurs individuels et relationnels,

résultant principalement de problèmes internes, personnels et singuliers. De plus, comme soulevé plus haut, aucune femme n'a parlé spécifiquement de violence genrée. Les participantes partagent donc implicitement une vision symétrique de la violence.

---

## CHAPITRE 6

### L'identité de genre. Entre aliénation et essentialisation

*« Être une femme ? Je n'ai aucune idée de c'est quoi être une femme [...] Moi je ne suis pas une poupoune, je ne suis pas un gars manqué non plus. J'ai l'impression qu'en étant maman, je suis importante quelque part [...] Mais en même temps, je suis pauvre, je suis sur l'aide sociale [...] et je vis seule dans mon demi-sous-sol [...] Tu sais, moi je n'ai plus de patience avec le monde. J'ai décidé de rester toute seule pour me protéger et pour protéger les autres parce que je suis une fille que, tu vas manger mon poing sur la gueule la minute que tu m'écoères. Fait que j'ai décidé de me retirer de la société [...] je ne suis plus dans la société, je ne travaille plus, je ne veux plus m'engager, je ne trust plus. Je me protège, je reste chez nous, sur l'aide sociale [...] Pis je ne veux pas me mettre en danger, je ne veux pas aller en prison, je ne veux pas faire mal à personne [...], mais je suis tannée, je suis tannée d'être seule » (Marguerite, 55 ans)*

Afin de recueillir les propos des femmes quant à leur identité de genre, une question simple et ouverte leur a été posée au début de l'entrevue : « Être une femme, qu'est-ce ça vous dire pour vous ? ». Les réponses étaient multiples, éclatées.

*« Je ne sais pas. C'est une bonne question. Je ne me suis vraiment jamais arrêtée là-dessus » (Katherine, 22 ans).*

À l'exemple de Katherine, certaines étaient perplexes ou déstabilisées face à cette question. Bien qu'après quelques minutes de réflexions, leurs perceptions liées au genre devenaient plus claires, plusieurs avaient du mal à répondre rapidement à cette question. À d'autres moments, certaines participantes rétorquaient également ainsi :

*« Je ne sais plus ce que c'est être une femme, je pense que je l'ai oubliée, je l'ai mis de côté la femme en moi » (Nathalie, 33 ans).*

Bien que certaines aient eu de la difficulté à mettre en mot ce qu'elles entendaient par « être une femme », l'oubli ou le vide auquel elles faisaient référence renvoyait à une certaine

conceptualisation de ce que devrait être une femme. Ainsi, en précisant parfois la question et en leur demandant : « Qu'avez-vous mis de côté ? Ou quels sont les côtés de votre identité de femme que vous avez mis de côté ? », les perceptions qu'elles entretenaient face à leur identité de genre devenaient dicibles, intelligibles.

Ainsi, une dizaine de thèmes<sup>23</sup> sont ressortis des discours des participantes lorsqu'elles tentaient de définir leur identité de femme. Certaines parlaient du genre en termes de fait ou d'état naturel, alors que d'autres en parlaient en termes d'attentes, de pressions et de stéréotypes. Afin de faire une synthèse des propos articulés par les répondantes à cet effet, nous proposons dans un premier temps de soulever les différentes caractéristiques émotionnelles et physiques auxquelles ont fait référence les participantes pour parler d'elles-mêmes en tant que femmes. Ensuite, nous relèverons les attentes et les pressions que les participantes ont lorsqu'elles parlaient de leur identité de femme. Ces pressions faisaient référence notamment aux responsabilités complexes envers lesquelles elles se sentent redevables et/ou contraintes, à leur sexualité et au rapport au regard masculin ainsi qu'aux expériences de victimisations réelles ou potentielles qu'elles ont subies en tant que femmes.

### **6.1 Être une « femme » : une série de caractéristiques émotionnelles et physiques**

« Nous on est plus émotionnelles, on est plus responsables aussi... Et les hommes, ils ont plus un côté rationnel » (Jade, 36 ans).

« Les femmes ont plus de prestance que les hommes. Les femmes veulent s'arranger, se mettre belles. Les gars pour eux, c'est pas important » (Constance, 25 ans).

---

<sup>23</sup> Les thèmes soulevés par les participantes en lien avec le genre faisaient référence : au tempérament et aux comportements des femmes, aux tâches domestiques et au soin des enfants et de la famille, au corps, à la beauté, au vieillissement, à la sexualité, ainsi qu'aux enjeux de pouvoir et aux victimisations qu'elles ont subies en tant que femme.

Qu'elles aient eu de la difficulté à répondre spontanément à la question ou non, la majorité des femmes ont fait référence en premier lieu à des caractéristiques émotionnelles pour décrire l'identité de genre. Ces caractéristiques encapsulent généralement la vision hégémonique de la féminité normative (Descarries, 1998 ; Guyon, 2008 ; Skeggs, 1997 ; 2004). En effet, *douce, patiente, responsable, réfléchie, démonstrative, sociable, jalouse, protectrice, émotive, séductrice, à l'écoute, voyante, instinctive et serviable*, sont les principales caractéristiques qui ont été évoquées pour décrire l'identité féminine. Certaines caractéristiques physiques ont également été partagées. « Coquette, belle ou moins forte ». Ces caractéristiques soutenaient à priori une vision plutôt essentialiste des genres, où homme et femme sont conçus à des pôles distincts, mais généralement complémentaires, et où les comportements sont attendus et propres à chaque sexe. (Delphy, 1970 ; Oakley, 1972 ; Rich, 1982). Certaines participantes ont également donné divers exemples démontrant cette complémentarité naturelle et implicitement liée à une lecture cishétéronormative des genres et des sexualités :

« C'est parce qu'on n'est pas pareils [...] La femme est beaucoup plus douce que l'homme [...] on est plus douces, on est plus patientes. Pas mal, ça [...] on est plus amoureuses. Franches. Mais un homme, tu sais, c'est un homme » (Gisèle, 71 ans).

« Les plus grandes différences, c'est que la femme c'est le cœur. Elle marche avec son cœur. L'homme est plus avec sa tête. Il marche plus avec sa tête. Puis c'est comme ça, on ne refera pas l'homme, et on ne refera pas la femme. Ils sont comme ça, tu sais. Nous, on marche plus avec le cœur qu'avec la tête. » (Jacynthe, 61 ans)

Bien que la majorité des participantes aient entamé leur réponse par des caractéristiques plutôt fixes, seulement trois participantes ne parlent pas des pressions ou des attentes de genre qui sont ressenties par les femmes. Pour ces trois participantes, les hommes et les femmes sont fondamentalement différents et ils ont des rôles spécifiques qui sont complémentaires ; le genre est donc une donnée immuable. Elles ne perçoivent pas ces différences comme des

inégalités, car elles reconnaissent ces différences fondamentales comme biologiques ou allant de soi. Par ailleurs, toutes les autres participantes se sont ouvertes sur les pressions qu'elles ressentaient en tant que femmes. Ainsi, nous constatons que, bien qu'à priori, une lecture plutôt essentialiste du genre semblait être partagée par les participantes, ces dernières sont également conscientes de certaines pressions qui sont liées au fait d'être une femme et ont mis en lumière les effets négatifs que ces attentes et stéréotypes de genre occasionnent dans leur vie. Dans certains cas, les attentes sont intériorisées ou reproduites, dans d'autres, elles sont critiquées et repoussées.

## **6.2 Être une femme : répondre à une série de responsabilités et d'attentes dépréciatives**

Même si plusieurs participantes se sont spontanément prononcées sur des caractéristiques émotionnelles et physiques pour définir leur identité de femmes, une majorité (n=25) a précisé que les femmes étaient également confrontées à une série de pressions et d'attentes auxquelles elles devaient répondre. Ces attentes, qui touchent diverses sphères de leur vie, avaient d'ailleurs généralement des répercussions négatives sur elles. Cependant, en analysant les discours des participantes, nous soulevons la présence de tensions entre l'intériorisation d'un certain discours normatif et naturalisé sur le genre et un discours plus critique, lequel prend en considération les effets négatifs des stéréotypes et des rôles de genre. La citation de Chloé illustre bien cette tension entre l'intériorisation d'un discours naturalisant sur le genre et la formulation d'un discours critique qui reconnaît l'impact de la socialisation de genre :

« Une femme, ça agit beaucoup comme créatrice de lien. On est en beaucoup en relation avec les autres... plus que les hommes. On a besoin de la famille, des amis, on est ensemble. Tu sais ça va de soi. On est faite comme ça. [...] Mais je pense que les femmes, on vit beaucoup de pression de la société. Pis, ils veulent aussi qu'on performe un peu dans tout. Il y a beaucoup de la performance non seulement pour nous

les jeunes, pour tout le monde, mais on est comme une société de performance tout le temps. Tu sais, il faut être *wonder woman*... que la maison soit clean, que les enfants soient propres, que tout soit parfait » (Chloé, 37 ans).

Comme Cholé, bon nombre de participantes rencontrées font référence aux pressions liées à la sphère domestique lorsqu'elles parlent de leur identité de genre. Précisément, ces pressions « propres au fait d'être une femme » réfèrent notamment à la prégnance des responsabilités et à la charge mentale qu'elles ressentent face aux tâches domestiques, au soin des enfants et à la conciliation travail-famille. Plusieurs ont mentionné qu'elles devaient incarner la figure de la « *superwoman* », une femme qui à l'image d'un superhéros est en mesure de tout accomplir sans faille. D'autres femmes ont également partagé le fait que leur identité de femme était modulée par des pressions liées à certaines normes de corporalité et d'apparence physique (minceur, beauté, âge, féminité), avec la sexualisation du corps des femmes (possibilité d'être agressée, devoir assouvir les besoins de son partenaire), et finalement avec le sentiment de devoir toujours prouver sa place et sa légitimité en tant que femme.

### **6.2.1 La « *superwoman* » et son intarissable charge mentale**

Les multiples tensions et les difficultés auxquelles font référence la majorité des participantes illustrent parfaitement ce que Christine Delphy a dénoncé il y a déjà quarante ans lorsqu'elle a problématisé la non-reconnaissance des tâches domestiques, exécutées gratuitement dans le but de préserver une institution familiale dominée par les hommes (Delphy, 1970). En effet, plusieurs participantes sentent que leur identité de femme est lourdement pressurisée par les nombreuses tâches qu'elles doivent accomplir pour leur famille, sans jamais être reconnues. Étant socialisées comme des personnes « naturellement » plus responsables et devant

s'occuper du soin des enfants, certaines participantes considèrent qu'il est impossible à l'heure actuelle de trouver des solutions pour alléger leur charge mentale. Cette citation illustre bien comment plusieurs femmes se sentent obligées de performer une identité de « superwoman », notamment lorsqu'elles occupent un emploi, ces dernières devant être en mesure de répondre aux besoins de leur famille, de travailler et performer au travail, tout en conservant un foyer propre et chaleureux.

« Oui, ben je pense que la femme subit toujours des pressions. Tu as des enfants, tu as une maison, tu as un mari ou tu as un conjoint. Euh, faut que tout, tout marche... Il y a les devoirs des enfants, il y a les soupers, il y a les ménages. Les fins de semaine, ben c'est ça, c'est cours ici, fais les magasinages. C'est des superwomen. On est des êtres humains pis on ne devrait pas être superwomen » (Jacynthe, 61 ans).

La responsabilité des tâches domestiques semble prédominante dans la narration des femmes que nous avons rencontrées. Qu'elles travaillent à l'extérieur du foyer ou non, qu'elles soient en couple ou monoparentales, plusieurs femmes se sentent responsables et seules dans la complétion des tâches domestiques. Les hommes ou leurs partenaires n'ayant pas « le réflexe » ou « les capacités » d'accorder de l'importance à la complétion des tâches domestiques, celles-ci leur reviennent et sont souvent présentées comme des facteurs irritants, mais propres à leur identité de femme. En effet, plusieurs femmes rencontrées ont internalisé l'idée que l'exécution des activités domestiques, bien qu'elles soient perçues comme monotones et dévalorisantes par les femmes elles-mêmes, nécessitait des qualités « féminines » pour être menée. Or, ce sentiment d'essoufflement auquel font référence plusieurs participantes reflète plutôt le poids des contraintes sociales qui pèsent sur elles (Ibos, 2016).

« Le linge qui était bien lavé, qui était bien propre, on ne se le fait pas dire. Mais le linge qui a eu une tache d'eau de javel dessus ou qu'il y a du minou dessus, ça [accent], tu te le fais dire. Ce sont toutes ces petites choses-là, mais tu vas te faire traiter de chialeuse si tu leur dis quelque chose » (Mireille, 42 ans).



En somme, les participantes sont nombreuses à reconnaître que les femmes ont trop de responsabilités et que ces dernières leur apportent beaucoup de stress, voire de souffrance émotionnelle. Plusieurs ont partagé le fait qu'elles étaient anxieuses, épuisées et dépassées par ces responsabilités qui demeurent malgré tout, des attentes dirigées directement envers les femmes, et ce, peu importe leur situation conjugale, financière ou de santé.

« Je pense qu'une femme a besoin de tout faire et on court d'un bord et de l'autre et je vais te dire, on n'a pas vraiment beaucoup d'options. Tu sais, c'est les enfants à l'école, le manger à la maison, le ménage, le ci... Moindrement que ce n'est pas fait, c'est un problème. T'es une femme, tu es supposée être capable de le faire » (Cynthia, 36 ans).

Cependant, bien que la majorité des participantes avouent se sentir impuissantes face aux tâches domestiques, quelques participantes (n=6) considèrent qu'il est inadmissible que les femmes en soient les uniques responsables. Ces participantes stipulent que les tâches domestiques ne les définissent pas en tant que femmes et qu'elles ont pris les mesures pour partager avec leur partenaire ou leurs enfants la responsabilité du ménage.

« Tu sais pour plusieurs être une femme, c'est de dire "toi, tu es à la cuisine". Bon, pis tu élèves les enfants, faire à manger, pis... c'est tout. Non, chez moi, ça ne marche pas de même. Ça n'a jamais été comme ça et je ne suis pas juste une fille à faire des tâches pis à faire le manger pis tout ce qui vient avec » (Christine, 53 ans).

### **6.2.2 Le *care* : une affaire de femme ?**

« Les hommes sont bébés [...] Tu sais, mes collègues finissent leur journée et disent : « Je vais aller faire le souper, les enfants, tout ça » [...] « Comment ça, tu t'en vas faire le souper et ton chum ne travaillait pas ? Qu'est-ce que c'est que ça ? C'est un manque de respect ! Tu n'es pas la cinquième roue du carrosse. Tu es supposé être un partenaire. Ils sont tellement immatures les gars » (Clémence, 35 ans).

En s'appuyant sur la citation ci-haut ainsi que sur celles qui ont été soulevées jusqu'ici, nous retenons que le concept de *care* se dégage en filigrane des discours liés aux responsabilités

multiples des femmes rencontrées. Comme discuté dans le chapitre consacré aux cadres théorique et conceptuel, le *care* a historiquement été problématisé par les féministes marxistes (2e vague) et renvoie à la nature de la relation entre capitalisme et patriarcat. Le concept du *care* propose une définition élargie du travail domestique gratuit accompli principalement par les femmes dans la sphère privée (Scrinzi, 2016). En effet, le travail domestique ne peut être compris comme un acte simplement motivé par l'amour et épargné de toute dimension coercitive (Scrinzi, 2016 : 107). De plus, le *care* inclut autant la mise en œuvre des tâches matérielles (ménages, préparation des repas, etc.) que d'autres impliquant un engagement relationnel (Kergoat, 2012 ; Scrinzi, 2016). Ainsi, comme mentionné précédemment, les participantes sont majoritaires à reconnaître qu'elles sont les principales responsables des soins liés à la famille et à la maison. Cependant, bien que difficile et épuisante, cette responsabilité est souvent au cœur de leur identité de femme. La notion de *care* n'est donc pas vraiment problématisée dans les discours des répondantes comme une conséquence de leur socialisation (à l'exception de quelques participantes), mais plutôt internalisée comme une responsabilité à entretenir en tant que femme et en réponse à « l'incompétence » ou « l'insouciance » masculine.

« Si je ne ramasse pas, personne va le faire. Ça m'enrage tellement. Les gars le voient juste pas. Ils [ne] sont pas capables. Faut toujours leur rappeler » (Denise, 45 ans).

D'un point de vue analytique, il est pertinent de mettre en dialogue les contributions que les *Black feminists* ont apportées au *care* pour enrichir notre compréhension de ce concept vaste et souvent mobilisé dans les études de genre. Certaines critiques récentes soulevées par Scrinzi (2016) rappellent que les enjeux qui sont liés à la marchandisation du *care* touchent principalement les femmes racisées et pauvres. Dans le contexte actuel de mondialisation,

plusieurs femmes occidentales privilégiées parviennent à se libérer d'une partie du travail domestique qui leur était historiquement assigné en embauchant des travailleuses migrantes et/ou racisées (Scrinzi, 2016). Cette situation de « sous-traitance » des tâches domestiques qui devient maintenant une forme de *care* rémunéré met en opposition deux modèles de féminité : une féminité blanche de classe moyenne, associée aux tâches socialement valorisées de l'aménagement de l'intérieur et de la garde des enfants et une féminité racisée de classe populaire, associée au « sale boulot » (Scrinzi, 2016 : 111). Les travaux des féministes noires sont essentiels à la conceptualisation du *care*, car ils permettent la prise en compte des rapports de race et de classe tout en révélant des distinctions fondamentales et hiérarchisées entre le travail du *care* gratuit qui demeure davantage valorisé, car lié aux aspects relationnels de ce concept et celui du *care* rémunéré qui est souvent dévalorisé et détaché de sa fonction émotionnelle (Ibos, 2012 ; Scrinzi, 2016). Dans certains pays occidentaux, comme aux États-Unis, cette distinction prend tout son sens, alors que les personnes racisées sont surreprésentées dans les emplois du *care* moins valorisés, tels que les emplois liés au ménage.

Sans dévaloriser ou nier l'expérience de racisation que subissent les femmes racisées et pauvres en contexte de travail, nous nous permettons de mettre en dialogue les contributions des féministes noires quant au concept du *care* à l'expérience de certaines des femmes que nous avons rencontrées. En effet, bien que seulement trois participantes soient racisées dans notre échantillon, une grande majorité vit dans des conditions économiques de grande précarité. Plus de la moitié des femmes rencontrées étaient sans emploi au moment de l'entrevue et celles qui travaillaient œuvraient dans des milieux variés : finance, travailleuse autonome, mais également des domaines liés au *care* (femme de ménage et préposée aux

bénéficiaires). En nous arrêtant sur les discours de ces dernières participantes, nous constatons qu'elles ont intériorisé les discours dépréciatifs sur les emplois du *care* et se sentent plutôt aliénées par leur travail. Pour Katherine, 22 ans, le regard que ces client.e.s lui renvoient en tant que femme de ménage est dévalorisant. Pour elle, s'occuper de sa fille et de sa maison est tout à fait normal, positif et valorisé (*care* non rémunéré), mais travailler en tant que femme de ménage est dégradant et affecte négativement son identité de femme (*care* rémunéré).

« Une bonne femme, c'est quelqu'un qui se tape le ménage. Qui fait la cuisine, qui s'occupe des enfants [...] moi je sais qu'on dit toujours qu'il n'y a pas de sot métier, mais à mes yeux à moi, le métier que je fais en ce moment, c'est un sot métier [Domaine de l'entretien ménager]. Quand je vais chez mes clients, et que les clients me regardent... comme, justement, comme une bonne. Tu sais, tu te dis : "Pourquoi est-ce que ça existe encore, ce métier-là ?" [...] je suis déçue de ça, j'avais des rêves de jeunesse. Je voulais devenir avocate, je voulais devenir massothérapeute, j'ai voulu être comptable, j'ai voulu être ci, mais le fait que je n'ai pas fini mes études, ça des conséquences sur ma vie » (Katherine, 22 ans).

### **6.2.3 Du *care* au *self-care* : acte de résistance ou reproduction d'une norme hétérosexiste ?**

« Comme femme, je m'oublie. Je vis vraiment juste pour mes enfants. C'est quelque chose que je me fais reprocher par tout le monde [...] Je n'ai pas le temps de m'arranger, de me sentir bien, de sortir et faire des choses. Tu sais, une femme qui fait ça, elle pogne comme qu'on dit [...] Je vais dire ben franchement, je mets mes joggings le matin, je mets ma camisole et c'est ça. J'aimerais ça prendre du temps pour moi, tu sais. Pour me mettre belle, avoir l'air de quelqu'un (Cynthia, 36 ans).

À l'égal du témoignage de Cynthia, 36 ans, mère monoparentale de cinq enfants, plusieurs participantes ont dénoncé le fait qu'elles n'avaient plus le temps de prendre soin d'elle-même en raison de la surcharge des responsabilités dans les sphères domestiques et familiales. En effet, une des conséquences négatives du *care* sur les femmes lorsque celui-ci n'est pas reconnu comme une forme de travail en soi et lorsqu'il est omniprésent envers autrui est qu'il ne permet pas aux femmes de répondre à leurs besoins personnels.

Dans notre étude, plusieurs partagent à cet égard qu'elles n'ont plus le temps de prendre soin d'elles-mêmes (se maquiller, faire de l'exercice, bien manger, bien s'habiller, etc.) et qu'elles se négligent physiquement. Ceci semble avoir une incidence négative sur leur identité de femme, et comme soulevé en début de chapitre, certaines avancent que ce manque de temps personnel les aliène ou les fait oublier qui ils sont.

« Je ne sais plus ce que c'est être une femme, je pense que je l'ai oubliée, je l'ai mis de côté la femme en moi. Mes enfants ont pris toute la place » (Nathalie, 33 ans).

« J'ai tout donné à mes enfants, tout. Ça fait que je me suis oubliée...et maintenant qu'ils ont grandi, je ne sais plus qui je suis. Je ne sais pas comment prendre soin de moi et c'est une des raisons pourquoi je suis ici. » (Denise, 45 ans).

En d'autres termes, la notion du *self-care* ou le fait de « prendre soin de soi » revient souvent dans les discours des participantes, lorsque celles-ci parlent du fait qu'elles sont submergées par les responsabilités domestiques et familiales. Par ailleurs, nous constatons également que cette notion de *self-care* ne renvoie pas à la dimension politique qui est historiquement ancrée dans ce concept. En effet, plusieurs féministes racisées, notamment A. Lorde (1988), avaient problématisé le *self-care* pour rendre compte de la dimension politique du fait de « prendre soin de soi-même ». En tant que femme racisée, Lorde soutient que le fait de prendre soin de soi n'est pas un acte d'indulgence personnelle, mais plutôt un acte de préservation personnelle et plus largement un acte politique (traduction libre<sup>24</sup>). En effet, il demeure complexe pour les femmes, notamment les femmes racisées et/ou les femmes vivant dans la précarité financière de prendre soin d'elles-mêmes, alors qu'il est encore attendu qu'elles prennent prioritairement soin des autres émotionnellement et physiquement (Scrinzi, 2016).

---

<sup>24</sup> « Caring for myself is not self-indulgence, it is self-preservation and that is an act of political warfare » (Lorde, 1988)

Dans le cas de nos répondantes, la notion du *self-care* comme un acte de résistance n'est pas applicable, notamment parce que la majorité des participantes ne sont pas racisées et parce que le rationnel sur lequel s'appuie leur argumentaire ne s'ancre pas dans une position explicitement politique et de résistance à un système oppressant. Ici, le *self-care* semble plutôt traduire un souhait de trouver une façon de répondre à certains codes de la féminité normative qui construit le corps des femmes comme un corps désirable pour le regard masculin (Rennes, 2016 ; Rich, 1982). Il semble donc essentiel de questionner les motifs qui se cachent derrière cette réappropriation du *care* pour soi, afin de distinguer les motifs politiques et de résistances, de ceux qui sont plus personnels et qui reproduisent une normativité de genre. Néanmoins, comme mentionné précédemment, la majorité des participantes vivent dans une importante situation de précarité financière et sont souvent monoparentales. En ce sens, il serait ingrat d'évacuer les rapports de classe qui traversent les discours du *self-care* qui ont été partagés par certaines participantes. Les conditions de vie plutôt difficiles dans lesquelles vivent les participantes expliquent également le peu de temps qu'elles peuvent s'accorder en termes de soin et l'acte de le nommer est en soi contestataire et démontre l'aliénation que certaines femmes ressentent face au *care*.

#### **6.2.4 Exister à l'intersection de la jeunesse, de la beauté et de la minceur**

Le *care*, principalement traduit par les nombreuses tâches domestiques et le maintien du bon fonctionnement du foyer, est exacerbé par d'autres pressions genrées qui ont été soulevées par plusieurs participantes. Ces autres pressions sont notamment en lien avec leur apparence physique. En effet, bien qu'une minorité (n=3) pense que les femmes sont naturellement plus « coquettes » que les hommes et que leur beauté ou leur désir de se « mettre en valeur » sont

innés, elles sont nombreuses à ressentir une certaine pression à performer une féminité normative, laquelle renvoie aux codes de la féminité hégémonique (Descarries, 1998). La moitié des participantes avance qu'en tant que femmes, elles se sentent mieux lorsqu'elles sont maquillées, coiffées, minces ou encore lorsqu'elles dissimulent les marqueurs de vieillissement, en se teignant les cheveux ou en se maquillant par exemple.

En effet, certaines participantes, surtout celles qui étaient âgées de plus de 45 ans, ont parlé de l'incidence négative du vieillissement sur leur identité de femme. Certaines ont mentionné que leur âge plus avancé les rendait moins attirantes pour les hommes, alors que d'autres considèrent que leur âge leur confère le privilège de ne plus devoir agir en tant qu'objet de désir : « *moi je suis vieille, fait que les petits chums, je m'en fous. Je veux la paix maintenant* » (Gisèle, 71 ans). Le discours d'une participante en particulier illustre bien l'intersection du sexisme et de l'âgisme, alors qu'elle est affectée par le vieillissement de son corps. Selon elle, les femmes vieillissent moins bien que les hommes, car elles semblent perdre de leur beauté en vieillissant.

« C'est plus difficile de se retrouver un conjoint en vieillissant. Je regarde mon chum. Il a des cheveux blancs, il est bien beau. Moi, je suis obligée de me teindre les cheveux. Écoute, moi, je suis en ménopause, j'ai pris du poids. Les médicaments de la bipolarité m'ont fait prendre du poids. J'ai toujours été toute petite. Je ne suis pas à l'aise avec ça. Ça m'écœure, j'ai peur d'être moins attirante [...]. Les femmes vieillissent moins bien que les hommes » (Sandra 46 ans)

Robert Butler (1975) a formalisé le terme « âgisme » par analogie avec le racisme et le sexisme pour désigner « l'ensemble des attitudes, stéréotypes et pratiques discriminatoires envers les personnes catégorisées comme vieilles » (Rennes, 2016 : 48). L'âgisme concerne les hommes et les femmes, mais selon des modalités et une chronologie différentes (Rennes, 2016). Dans les sociétés occidentales, la fin de l'activité professionnelle constitue un marqueur

symbolique d'entrée dans la vieillesse sociale pour les deux sexes (Rennes, 2016). Cependant, les femmes subiraient plus précocement une « mise à la retraite sexuelle » en cessant d'être considérées comme objet de désir bien avant les hommes (Rennes, 2016 : 48). En effet, la signification esthétique accordée aux mêmes marqueurs de vieillissement (rides, cheveux gris, etc.) diffère selon le sexe des individus. Les propos soulevés par certaines participantes exemplifient donc bien le « double standard » de l'avancée en âge, lequel dénonce notamment les pratiques ordinaires de beauté qui obligent les femmes à toujours paraître jeunes (Ghigi, 2016 ; Rennes, 2016 ; Sontag, 1972).

En plus des pressions liées à l'âge (ou au vieillissement du corps féminin), la majorité des participantes considèrent que leur identité de genre est marquée et fortement modulée par des attentes de beauté, notamment la minceur. Bien que certaines essaient de se défaire de certaines de ces normes, la majorité se sentait contrainte de performer une féminité normative.

« Moi, j'ai été élevée avec l'image de la femme parfaite taillée par la société comme on devrait toutes être des mannequins [...] Je me suis battue toute ma vie pour être justement la femme parfaite qui était montrée à la télévision pis qu'il fallait qu'elle pèse 100 livres, 36, 24, 36 pis qu'elle soit toujours bien maquillée, toujours bien coiffée et... je trouve que c'est beaucoup demander aux femmes. On n'en demande pas tant il me semble aux hommes. Je trouve ça difficile être une femme » (Delphine, 48 ans).

Ces pressions ressenties par plus de la moitié de notre échantillon ne sont pas surprenantes, alors que les femmes subissent une socialisation différenciée qui les encourage dès l'enfance à soigner leur beauté et leur apparence physique et en se souciant de le faire pour faire plaisir aux autres et particulièrement aux hommes (Ghigi, 2016 ; Jeffreys, 2005). Dans cette perspective, Ghigi (2016) nous rappelle la double injonction contradictoire à laquelle font face les femmes : ne pas lancer de messages trop explicites de disponibilité sexuelle, mais



également ne pas être totalement déssexualisées, dans la mesure où la sexualisation du corps et la sexualité hétérosexuelle font partie de la définition dominante de la féminité (p. 81).

Le témoignage de Delphine cité précédemment fait écho aux stigmatisations auxquelles font face les femmes et particulièrement celles qui sont plus corpulentes (Carof, 2016). La promotion des régimes ou du moins, la critique fréquente de l'obésité ont pour conséquence d'accroître l'inquiétude de nombreuses femmes « minces » ou disposant d'une corpulence normative face au contrôle de leur poids, alors que plusieurs d'entre elles ne respectent pas toujours les préconisations nutritionnelles d'une alimentation souvent trop restrictive (Carof, 2016 ; Ruxton et Derbyshire, 2010).

Malgré les pressions intériorisées quant à l'apparence physique, quelques participantes (n=4) ont avoué s'être détachées de ces normes qu'elles jugeaient futiles et oppressantes. Selon leurs témoignages, elles disposent aujourd'hui d'une féminité qu'elles choisissent et qui n'est pas basée sur les attentes ou le regard des autres, mais plutôt sur leurs goûts et intérêts personnels.

« Pour moi être une femme ce n'est pas influencé par de quoi j'ai l'air. Non, ce n'est pas un facteur du tout, du tout, du tout. Si j'ai envie d'être décriée, je vais l'être. [...] Moi, le maquillage, les vêtements... Je m'arrange comme je le peux et si vous n'êtes pas contents, ça me regarde » (Koralie, 37 ans).

Pourtant, nous soulevons également dans les discours de certaines que résister aux dictats de beauté ne se fait pas sans difficulté. À cet effet, une participante nous raconte qu'elle a longtemps ressenti l'obligation de performer une féminité normative en termes d'expression de genre. Aujourd'hui, elle a l'impression d'avoir plus d'autodétermination et tente de construire son amour propre en se détachant du regard masculin ou des attentes sociales.

« Les pressions ? Le regard des autres, la grosseur, le physique, la façon d'être. Pas mal ça [...] J'ai déjà subi ça. Du fait que je me sentais tellement grosse, mais

pourtant, je pesais juste 120 livres, mais dans le miroir, je me disais que j'étais plus grosse. Ça, c'est les pressions sociales. Ça, c'est une pression sociale qui finit par t'atteindre. Il y en a qui sont capables de « on s'en fout », mais il y en a d'autres qui ont un petit plus de misère à accepter le fait que quelqu'un te regarde de travers. La pression sociale ne me dérange plus autant parce que je me suis dit que je vis pour moi et pas pour les autres. Si je m'aime moi, je m'en fous de ce que les autres me disent (Aurélie, 29 ans).

### **6.3 Être une femme : répondre aux normes de sexualités et de conjugalité normatives**

« Pour moi, être une femme, c'est être la femme à son homme. Je pense que c'est, c'est être une, une conjointe, une... amante » (Iseult, 22 ans).

Lorsque les participantes ont été interrogées sur leur identité de genre, certaines ont abordé spontanément la question de la conjugalité. En effet, la conjugalité est un marqueur central du genre, notamment lorsque celle-ci est rattachée plus largement aux notions de sexualité et de filiation. Bien que certaines formes de conjugalité plus traditionnelles (mariage entre un homme et une femme) demeurent présentes, d'autres formes d'union, telles les liaisons stables sans cohabitation ou encore la cohabitation sans mariage (union de fait) sont de plus en plus présentes au sein des sociétés occidentales (Bozon, 2009 ; Artigas Burr et Salcedo Robledo, 2016). Dans notre échantillon, onze participantes vivaient avec leur partenaire sans être mariées (conjoint de fait), cinq étaient en relations amoureuses stables, mais ne vivaient pas avec leur partenaire et trois étaient mariées. Cependant, même si les formes « d'être en couple » se sont diversifiées avec les années, la conjugalité hétérosexuelle reste la norme comme cadre de l'expression de la sexualité et de l'affectivité (Artigas Burr et Salcedo Robledo, 2016). En effet, le couple hétérosexuel demeure une référence centrale dans les esprits et l'injonction à l'amour conjugal s'accompagne d'une injonction à la sexualité dite épanouie (Artigas Burr et Salcedo Robledo, 2016). Cette sexualité correspond d'ailleurs à une série de scripts sexuels (ex. l'entrée dans la sexualité active, le nombre de partenaires, etc.) et

qui sont appris dès l'enfance puis souvent intériorisée par les filles et les garçons au cours de l'adolescence (Monteil, 2016). Ces normes conjugales et ces scripts sexuels sont présents dans le discours de plusieurs participantes, et ont une incidence majeure sur leur identité de femme, laquelle se construit souvent à travers leur conjoint, réel ou potentiel.

Bien que certaines participantes dénoncent l'injonction à trouver un conjoint, elles reconnaissent également qu'elles souhaitent se trouver un partenaire de vie et bâtir une relation stable. Ces réflexions sont en concordance avec la socialisation des filles, lesquelles sont encouragées très tôt dans leur vie à désirer et promouvoir un mode de vie hétérosocial, encadré par l'amour, le mariage et l'attachement (Monteil, 2016). C'est le cas de Janick, 30 ans, qui sent que son vécu de femme est négativement affecté par son célibat.

« Oui, j'en subis pareil des pressions en tant que femme. La pression est de me placer les pieds et de ne pas rester vieille fille. Je ne veux pas rester vieille fille. Me marier, la pression... Mes cousines sont toutes mariées. Elles ont toutes des enfants. Ça, pour moi, c'est ma pression. Tu sais, moi, je n'ai pas de conjoint, je n'ai pas d'enfants ». (Janick, 30 ans).

L'apprentissage des scripts sexuels différenciés selon les sexes encourage les hommes et les femmes à penser qu'ils ont des besoins et des désirs sexuels distincts et asymétriques (Bajos et Bozon, 2008 ; Monteil, 2016). Bien que quelques études récentes montrent un mouvement de convergence entre les sexes en lien avec certains scripts sexuels (notamment les âges d'entrée dans la sexualité et l'accès à la pornographie), une asymétrie en lien avec les besoins sexuels se maintient (Bajos et Bozon, 2008 ; Monteil, 2016). Le scénario d'un supposé plus grand besoin sexuel des hommes persiste dans les représentations et plusieurs femmes se sentent obliger d'accepter des relations sexuelles non désirées (Monteil, 2016). Ce constat est perceptible dans le témoignage de quelques participantes qui ont mentionné le fait qu'elles se

sentaient obligées en tant que femmes de répondre aux besoins sexuels de leur conjoint, même si elles n'en avaient pas envie, car ces derniers sont plus importants.

« Je pense qu'ils n'ont pas les mêmes besoins, ne serait-ce que pour la sexualité. Mon ex, lui, c'était tout le temps, tout le temps, tout le temps, tout le temps. S'il n'avait pas ce qu'il voulait, il faisait l'esti d'air bête pendant trois jours. À un moment donné, c'est comme OK ; « OK, vas-y. Sers-toi. Puis, après ça, au moins, tu seras du monde » (Clémence, 35 ans).

Dans le même ordre d'idées, cette autre participante souligne le fait qu'elle continue à avoir des rapports sexuels avec son conjoint par une peur de se faire tromper ou de se faire laisser par ce dernier.

« Les femmes, je dirais qu'elles doivent être disponibles, malgré qu'on a passé une journée qui est très épuisante, si l'homme, il veut, il faut que tu le donnes parce que tu vas voir qu'il va aller ailleurs (...) Depuis que je suis tombée malade, il n'y en a pas. Ça fait que je commence à sentir la pression, je commence à, à paniquer, à avoir de l'anxiété, de l'angoisse. Ça fait que là je sais que je retombe dans le pattern de quand il sort, est-ce qu'il a été... ? » (Denise, 45 ans).

La sexualité hétérosexuelle à laquelle réfère bon nombre de participantes rappelle la hiérarchisation des codes de féminité et de masculinité (Gourarier, 2016 ; Monteil, 2016 ; Wiederman, 2015). En effet, la norme de la respectabilité féminine demeure fortement ancrée auprès des femmes, lesquelles doivent être prêtes à accepter, aux bons moments, les « faveurs » des hommes, sans être vulgaires. Inversement, il est encore attendu des hommes qu'ils soient proactifs et explicites dans leur séduction (Gourarier, 2016 ; Sohn, 2009). Cette disparité asymétrique liée aux codes de séduction dans un contexte hétérosexuel, est manifeste dans le discours de Claudia, 26 ans, qui affirme qu'elle ne peut, en tant que femme, avoir les mêmes comportements sexuels ou de séduction qu'un homme, sous peine d'être jugée comme

une « salope ». Il est cependant acceptable, voire attendu des hommes qu'ils soient les investigateurs de comportements sexuels envers les femmes :

« Les femmes, on est beaucoup jugée. Il y a des choses que les femmes ne doivent pas faire, mais en même temps, un gars, c'est un *playeur* et une femme ne peut pas l'être, parce que ça veut dire que c'est une salope. Ça m'énerve » (Claudia, 26 ans).

### 6.3.1 Vivre sa sexualité et son genre à l'extérieur du cadre hétérosexuel

Les questions liées à la conjugalité ne concernaient pas seulement les participantes hétérosexuelles. En effet, bien que la majorité des femmes s'identifie comme hétérosexuelle, sept femmes s'identifient comme bisexuelle au moment des entretiens. Par ailleurs, seule une participante était en couple avec une autre femme. Cette participante a partagé différents exemples d'hétérosexisme qu'elle a vécus dans sa vie. Ses expériences dépréciatives qu'elle a partagées réitèrent la norme hétérosexuelle qui conçoit la sexualité entre homme et femme cis comme étant la seule norme naturelle et légitime (Butler, 1990, Rich, 1982). Cependant, elle avance que les quelques expériences homophobes n'ont pas marqué négativement son identité de genre de façon permanente. Considérant que les personnes homosexuelles sont « plus acceptées maintenant », elle se sent libre d'être elle-même.

« Déjà en partant je suis hors normes parce que je ne sors pas avec un gars et que je sors avec une fille. [...] Mais tu sais je me fais poser toutes sortes de questions. Comme : c'est qui l'homme dans le couple, admettons. Est-ce qu'on couche avec des fausses... ? Des trucs qui ont l'air d'une queue. Non ! Si je voulais coucher avec un gars, je coucherais avec un gars [...], mais tu sais, les homosexuels sont plus acceptés, maintenant, ça fait que c'est un peu plus facile d'être soi-même en restant une fille, je ne me vois pas devenir une *butch*. Je ne me vois pas comme une petite féminine non plus. Je suis moi et je suis bien comme ça ». (Jaimie, 25 ans).

La citation de Jaimie révèle la question de l'alignement entre l'expression de genre et la sexualité. En effet, à l'instar de Chauvin et Lerch (2016), les positions et les pratiques sexuelles ont longtemps été considérées comme des conséquences de l'identité de genre. Parce qu'une femme était « masculine », elle était susceptible de désirer une autre femme, et inversement, parce qu'un homme était « féminin », il acceptait de se faire désirer par un autre homme (Chauvin et Lerch, 2016 : 309). Cette représentation hétéronormée de l'homosexualité reproduisait une complémentarité du genre, du sexe et de la sexualité (Butler, 1990). Cependant, les discours plus récents sur l'homosexualité ont contesté l'hégémonie de l'orientation sexuelle, remettant en question par le fait même, les constructions binaires et polarisantes de l'orientation sexuelle et de l'expression de genre (Chauvin et Lerch, 2016). Ainsi, Jaimie ne se sent plus obligée de répondre à une norme hétérosexiste, selon laquelle elle devrait être plus « butch<sup>25</sup> » pour légitimer son désir envers les femmes. Bien qu'historiquement la polarité de genre dans les couples lesbiens (*butch/fem*) a structuré de nombreuses communautés et d'identités lesbiennes, celle-ci a été critiquée par une partie des mouvements lesbiens et féministes pour son renforcement des stéréotypes de genre, perçus comme inconciliables avec l'émancipation des femmes (Chauvin et Lerch, 2016). Néanmoins, ces identifications ont connu une revalorisation dans les dernières années, et demeurent présentes et mobilisées par nombreuses femmes lesbiennes (Chauvin et Lerch, 2016). En bref, malgré les interactions homophobes qu'elle a subies, Jaimie se sent libre d'aimer les femmes et libre de disposer de son expression de genre comme elle l'entend, sans devoir se conformer à des représentations qui ne l'interpellent pas personnellement.

---

<sup>25</sup> Le terme *butch* désigne le pôle masculin de la dyade qu'il forme avec *fem*, son pendant féminin à l'intérieur des couples lesbiens (Chauvin et Lerch, 2016)

### 6.3.2 Tenter de s'affranchir de la domination masculine

Bien que certaines femmes aient parlé explicitement de l'impact de la conjugalité sur leur vie, quatre participantes ont partagé leur souhait de s'affranchir de la domination masculine, vécue à travers le regard de leurs conjoints qui s'attendent à ce qu'elles soient en mesure de répondre à tous leurs besoins ou à travers les pressions sociales qui renvoient aux femmes l'obligation d'être en couple avec un homme pour sceller et fortifier leur identité de femme (Rich, 1982). Ces participantes ont discuté de leurs rapports complexes avec les hommes et des différentes stratégies qu'elles tentent de mettre en place pour modifier ces rapports qu'elles considèrent oppressants. Une participante parle en particulier du fait que les hommes représentent pour elle une forme de domination de laquelle elle souhaite maintenant s'affranchir.

« Un homme pour moi, c'est une preuve de dominance. Il veut le dessus sur une femme. On nous dit qu'une femme c'est faible, mais on est capable d'être au même niveau qu'eux-autres, mais on se fait encore juger concernant qu'on a des boules puis qu'on n'est pas fortes [...] Mais les hommes ont tout. Les hommes ont droit à tout [...] Moi je ne veux plus ça dans ma vie. Je me suis dit que je vis pour moi et pas pour les autres. Je m'aime moi » (Aurélie. 29 ans).

Une autre participante âgée de 55 ans, ouvertement bisexuelle, et n'ayant jamais eu de relations amoureuses avec un homme, nous confie qu'elle a été abusée sexuellement à répétitions par plusieurs hommes au cours de sa vie et qu'elle a développé de la méfiance envers les hommes en général. N'étant pas normative dans son expression de genre (elle est davantage « masculine »)<sup>26</sup>, ayant œuvré dans un milieu non traditionnel et ayant élevé ses deux enfants seule, par choix, elle sent qu'elle n'a jamais été à sa place en tant que femme. Les modèles de féminité et de conjugalité auxquels elle a eu accès au cours de sa vie n'ont

---

<sup>26</sup> Cheveux courts, pas de maquillage, vêtements de sport masculin, etc.

jamais été représentatifs de la personne qu'elle est aujourd'hui. Elle considère donc qu'elle a construit son identité de genre en rupture avec les modèles traditionnels de féminité.

« Moi, j'ai été abusée à cinq ans [...] Pis, on m'a même dit que c'était de ma faute. À cinq ans, c'était de ma faute. [Silence] On te pousse à garder le silence. [Silence] On te montre comment t'asseoir, on te montre comment te comporter pour être une gentille petite fille [...] Ensuite, j'ai été violée de dix à douze ans. Par mon propre père pis son frère (...) alors répondre à ta question, c'est compliqué [...] c'est compliqué comme question. La manière que j'ai été éduquée, une femme c'est "Sois belle et tais-toi." Une femme, il faut que ce soit bien habillée, coiffée, maquillée, prépare les repas à monsieur... mais elle n'a pas le droit de parler, elle n'est pas intelligente. Ça, c'est l'éducation que j'ai reçue. Et j'ai toujours été une enfant révoltée et adulte, je le suis encore révoltée. Je suis devenue militaire, je me suis dit que je pourrais avoir un métier d'homme [...] Je n'étais pas comme les autres, moi. J'ai su, j'étais sûre que je serais une femme qui ne fait pas comme les autres. Il y a beaucoup de choses que la société ne permet pas à une femme de faire. Pis pourtant, on le permet à l'homme [...] Une femme, c'est supposé d'écouter, d'obéir, d'être gentille. On nous a appris à s'offrir à d'autres. Moi, j'ai appris à me couper des autres [...] Je ne me suis jamais sentie à ma place dans la société. Je me suis toujours sentie jugée, mise à part » (Pauline, 55 ans)

#### **6.4 Être une femme : vivre avec la possibilité de se faire agresser sexuellement**

« Les femmes, je les considère comme des esclaves pour des hommes. C'est pas mal ça que, qu'on traduit dans leur vie à eux. Et c'est ça [...]. Tu sais, on est comme des objets sexuels pour eux et c'est comme juste ça qu'on est [...] Moi dans ma vie, il y a beaucoup de gars qui se sont servis moi » (Kathleen, 20 ans)

En prenant appui sur les témoignages de Pauline citée précédemment et de Kathleen, nous constatons qu'il est malheureusement impossible de parler des questions de genre et de sexualités dans une perspective féministe sans aborder les questions liées aux violences sexuelles. En effet, comme soulevé dans le deuxième chapitre sur le cadre conceptuel et théorique, les travaux des féministes de la 2e vague ont permis de remettre en question la naturalité des rapports entre les sexes. Cette remise en question a permis d'affirmer que la sexualité masculine ne reposait pas sur des pulsions irrépressibles et que le viol est un moyen et une conséquence de l'appropriation masculine du corps et de la sexualité des femmes



(Debauche, 2016 ; Guillaumin, 1992). Plus précisément, la violence masculine constitue un instrument de contrôle social de la sexualité des femmes, en tant qu'expression concrète de domination et en tant que menace pesant sur l'ensemble des femmes (Debauche, 2016 : 692). À cet égard, plusieurs études ont soulevé la banalisation, voire l'occultation de la violence sexuelle perpétrée par des hommes envers les femmes (Simonetti, 2016). En effet, la psychologisation et la simplification médiatique des violences sexuelles commises envers les femmes affaiblissent les liens entre violence et sexisme tout en diminuant les protections des femmes victimes, considérées comme ayant moins de valeur sociale, telles que les travailleuses du sexe, les femmes atteintes de problèmes de santé mentale, les femmes handicapées, les femmes trans et minoritaires en termes de sexualités et les femmes racisées (Romito, 2006, Simonetti, 2016). En somme, malgré les campagnes de sensibilisation dans divers contextes et malgré la prolifération des études critiques sur le genre et la violence dans les trente dernières années, les femmes demeurent les principales victimes d'actes violents. De plus, les discours et les représentations sur les violences sexuelles demeurent banalisés (Simonetti, 2016).

La majorité des femmes que nous avons rencontrées, (n=28) ont révélé avoir été victimes d'abus ou de violence sexuels au cours de leur vie. Les agresseurs étaient soit des membres de leur famille (père, frère, cousin, grand-père, oncle), des conjoints, des personnes de leur entourage (prêtre, concierge d'école, professionnel de la santé) ou des inconnus. Ces agressions, isolées ou répétées, ont eu des impacts indélébiles sur leur vie et par conséquent ont marqué leur identité de femme. D'ailleurs, leurs témoignages révélant les abus qu'elles ont vécus rappellent plusieurs résultats qui ont été soulevés dans le premier chapitre de cette thèse

portant sur la recension des écrits. En effet, plusieurs études recensées avaient soulevé le fait que la majorité des femmes qui exercent de la violence ont également des historiques d'abus sexuels commis notamment par des pairs connus tels que des membres de leur famille (Couvrette, 2013 ; Daly, 1994 ; Dubé et Hodgins, 2001 ; Knight, 2013).

Pour certaines, les agressions sexuelles qu'elles ont vécues ont alimenté leur sentiment de méfiance envers les hommes. Pour ces participantes, toute femme vit avec la possibilité d'être abusée ou utilisée pour des fins sexuelles. Leur identité de femme est fortement marquée par cette souffrance.

« Je me suis fait violer jeune...j'avais quel âge... j'avais quoi, huit ans, peut-être, première fois que je me suis faite violer. Après ça, une autre fois, bien, ça cette fois-là, je n'ai pas été consciente. Je me suis réveillée, j'avais mal à la vulve. J'étais... il m'avait soulé [...]Et à 14 ans, mon premier chum, bien... pour moi c'était un devoir conjugal, parce que ma mère c'était ça. C'était aux deux jours et elle le disait, c'est aux deux jours. Mon père, menstruée, pas menstruée, ma mère, mal, pas mal, tu feel pas, ce n'est pas grave, c'est aux deux jours. Fait que ma mère nous disait que c'est son devoir conjugal. Fait que pour moi, avec mon chum, pour moi, c'était mon devoir conjugal. Fait qu'il y avait de la visite en bas, c'était la main sur la bouche et tu fermes ta boîte... J'en avais mal. Je saignais et tout, mais ce n'est pas grave, tu sais. Fait que, ç'a n'a jamais été bien, bien rose, là-dessus. Fait que, moi je n'ai jamais trouvé ça plaisant d'être une fille [...] pour moi être une femme c'était...c'était une horreur » (Mireille, 42 ans).

D'autres ont partagé les sentiments de rage et de peur qu'elles gardent de leurs expériences d'abus sexuels. Plusieurs n'ont pas pu recevoir de l'aide ou parler des abus qu'elles ont subis.

Ces traumatismes les incitent d'ailleurs souvent à s'isoler et à ne plus faire confiance aux autres.

« Je me suis fait violer, dans mon enfance...et je pense que depuis ce temps-là, je ne suis pas capable de remonter la pente. Mais j'ai fait plusieurs thérapies, mais ça revient tout le temps dans ma mémoire (pleurs)... Je ne l'ai même pas dénoncé [...] et aussi j'ai été abusée sexuellement bien des fois et j'ai toujours fermé ma gueule [...] Moi je reste chez nous [...]Tu sais, j'ai beaucoup de souffrance, beaucoup d'affaires. Je ne peux pas toute te conter ma vie, parce que j'en aurais pour longtemps » (Marguerite, 55 ans).

« J'ai été abusée sexuellement vers l'âge de trois, quatre ans fait que... et je n'ai jamais pu exprimer, je n'ai jamais vraiment exprimé tout ça fait que c'est loin. C'est ancré en moi pis c'est quelque chose qui est comme incompréhensible [...]. Je dirais que souvent les enfants qu'on voit qu'ils s'écartent des autres, c'est ceux-là qu'il faut aider. Ceux qui se retirent, ceux qui se mettent en boule, sans le dire c'est déjà un cri à l'aide... pour l'avoir vécu » (Delphine, 48 ans).

Finalement, d'autres sont restées plus discrètes face aux agressions qu'elles ont subies et ont simplement acquiescé après que nous leur ayons demandé si elles avaient déjà subi des attouchements à connotation sexuelle contre leur volonté.

#### **6.4.1 Violence de genre : indissociable de l'identité des femmes**

Somme toute, il est impossible d'aborder la question identitaire des femmes sans parler de « violence de genre ». Ces expressions désignent l'ensemble des violences (verbales, physiques, psychologiques, interpersonnelles ou institutionnelles), commises par les hommes contre les femmes et renvoient à la lecture structurelle des rapports de domination entre les sexes (Simonetti, 2016). Dans notre étude, il est essentiel de reconnaître que **toutes**<sup>27</sup> les femmes ont subi différentes formes de violence et souvent de façon répétée au cours de leur vie. Ces violences ont été exercées par des cibles diverses (conjoint, parents, enfants, inconnu, collègues, amis, etc.) et souvent depuis l'enfance ou l'adolescence. Ces quelques citations illustrent les violences multiples que les participantes ont vécues à différents moments de leur vie et par divers agresseurs. Elles soulèvent le caractère genré et généralisé des victimisations vécues par les participantes.

« L'intimidation, j'en ai vécu, de la maternelle allé jusqu'en en secondaire 5. None stop. Moi, j'ai développé des peurs, des mécanismes de défense. À un moment donné,

---

<sup>27</sup> 34 femmes ont subi de la violence physique et psychologique (100 % de l'échantillon), et 28 femmes ont subi de la violence sexuelle (82 % de l'échantillon)

c'est que je me fais un mur puis tu ne viendras pas me faire chier. Je vais t'attaquer avant que tu m'attaques parce que je ne veux pas être blessée. J'ai été suffisamment blessée. Je suis assez maganée de même. Crisse-moi patience. Je me protège» (Clémence, 35 ans).

« La violence ? J'en ai eu quand j'étais jeune. Je mangeais des claques dans la figure (...) et j'ai été abusée quand j'étais jeune » (Koralie, 37 ans).

« Je me suis fait séquestrer il y a 3 ans, par un inconnu, et j'ai vraiment mangé la volée de ma vie. C'était un gars chez qui je travaillais, je peignais. Et là cette soirée-là il a décidé que je ne sortais plus. Et il était fou [...] Ça été long à m'en remettre » (Jaimie, 25 ans).

« Avec mon ex-conjoint, ce n'était pas évident non plus le verbal et tout. Et j'ai vécu de la violence physique quand j'étais enceinte » (Jade, 36 ans).

En outre, nous soulevons que bien que les violences subies par les femmes soient présentes dans tous les milieux sociaux, les jeunes femmes et/ou celles en situation de précarité financière sont les plus touchées (Benoit, Shumka, Phillips, Kennedy et Belle-Isle, 2015 ; Gouvernement du Canada, 2012 ; Simonetti, 2016). Ces données sont reflétées dans notre échantillon, alors que le salaire annuel moyen des participantes est de 13 870 \$ montant nettement sous le seuil de la pauvreté. En effet, vingt participantes étaient sans emploi et prestataires de l'aide sociale. Celles qui occupaient des emplois étaient souvent dans des situations de vulnérabilité financière, travaillant surtout dans des domaines précaires tels que la restauration rapide ou l'entretien ménager.

En bref, reconnaître et mettre en lumière leur victimisation répétée est non seulement important pour mieux comprendre leurs articulations identitaires et leur récit personnel, mais nous permet également, en termes de pratique, de mieux intervenir auprès de ces personnes, lesquelles démontrent souvent des symptômes élevés de problèmes de santé mentale, notamment la dépression, l'anxiété et les traumatismes (Tutty et al., 2017). Ces données résonnent

fortement avec les profils des participantes que nous avons rencontrées alors que près de la moitié (n=13) ont reçu des diagnostics de problèmes de santé mentale (surtout trouble de personnalité limite). Nous y reviendrons dans la prochaine section sur la maternité ainsi que dans le chapitre consacré aux retombées de notre étude sur la pratique.

---

## CHAPITRE 7

### **L'identité de mère. L'intériorisation d'un modèle idéalisé et normatif.**

*« Les enfants ils passent en premier. La mère, elle est à l'écoute. Elle est là pour leur parler, pour leur montrer certaines disciplines, quand ils sont malades, quand ils ont besoin de toi... une mère, c'est tout ! » (Denise, 45 ans).*

Comme discuté dans le chapitre consacré aux cadres conceptuel et théorique, multiples travaux, menés dans une perspective féministe, ont permis de reconnaître que la figure maternelle et la maternité sont des constructions culturelles et historiques qui présentent les femmes comme des soignantes naturelles et qui considèrent que la féminité et la maternité sont interchangeable ou synonymes (Arendel, 2000 ; Damant et Lapierre, 2012 ; Descarries et Corbeil, 2002 ; Donath, 2015). Ainsi, à l'égal de la première question portant spécifiquement sur le genre, il semblait essentiel de poser une question aux participantes portant directement sur la maternité pour répondre à nos objectifs, alors que la violence qu'elles exercent déstabilise non seulement les attentes hégémoniques de genre, mais aussi les attentes normatives de la maternité qui perçoivent également les mères comme des figures de douceur, de gentillesse, de docilité et de don de soi (Descarries et Corbeil, 2002 ; Donath, 2015).

Ce chapitre articulera donc les façons dont les participantes se perçoivent en qualité de mères ou encore, les représentations qu'elles entretiennent face à la maternité. Concrètement, nous verrons comment la vision idéalisée de la maternité s'articule dans leurs discours identitaires à travers diverses attentes envers les femmes, notamment qu'elles sont les principales responsables du soin, du bien-être et de la sécurité des enfants pour un temps indéterminé

(donc au-delà de l'enfance) et ce peu importe les difficultés d'ordre économiques, émotionnelles ou de santé qu'elles peuvent subir (Damant et Lapierre, 2012 ; Davies et Krane, 1996 ; Donath, 2015). Nous verrons également comment ce discours maintient des attentes envers les femmes, lesquelles doivent être en mesure de développer un lien d'attachement envers leurs enfants de façon naturelle, exercer une « bonne » autorité envers ces derniers en restant calmes et patientes (Chbat, et al, soumis ; Donath, 2015). Nous aborderons ensuite comment l'intériorisation d'une telle vision idéalisée de la maternité à des conséquences négatives sur leurs discours et sur leurs expériences de maternité, notamment auprès de celles qui ont des historiques de consommation, celles qui sont monoparentales, celles qui vivent dans la précarité financière ou encore celles qui vivent avec des problèmes de santé mentale. Finalement, ce chapitre mettra en lumière les positions critiques de certaines participantes qui questionnent ou remettent en question le modèle normatif de la maternité idéalisée lequel est souvent présenté comme un des objectifs inhérents et émancipatoires, propres à toutes les femmes (Cardi et Quagliariello, 2016 ; Damant et Lapierre, 2012).

### **7.1 Une vision idéalisée de la maternité : la pleine responsabilité des mères**

« Être mère, c'est de couvrir ton enfant, de prendre soin de son enfant, d'assumer les besoins de son enfant, d'être toujours là pour lui » (Koralie, 37 ans).

A l'égal des propos soulevés au début de cette section par Denise, 45 ans, mère de deux adolescents ainsi que par Koralie, 37 ans, mère monoparentale d'une enfant polyhandicapée, la majorité des participantes entretiennent un discours idéalisé face à la maternité. Ce discours maintient diverses attentes envers les femmes, notamment qu'elles sont les principales

responsables du soin, du bien-être et de la sécurité des enfants (Damant et Lapierre, 2012 ; Davies et Krane, 1996 ; Donath, 2015).

Ainsi, qu'elles soient mères ou non<sup>28</sup>, la grande majorité des participantes avaient intériorisé un discours normatif sur la maternité. D'ailleurs, bien que toutes les femmes ne fussent pas mères au moment des entretiens, la majorité (n=31) considérait qu'elles avaient toutes le potentiel de le devenir à un moment dans leur vie et appuyaient l'idée selon laquelle l'identité de femme se construit largement à travers l'identité de mère.

### **7.1.1 Une vision idéalisée de la maternité : la vie de mes enfants est plus importante que la mienne**

« Être mère, c'est de mettre au monde, d'élever, d'aimer et de lui apprendre des valeurs [...] techniquement, être mère, c'est d'être prête à manger une balle pour son enfant » (Aurélie, 29 ans).

Pour cette participante, et pour la majorité de notre échantillon (n=31), être « une bonne mère » requiert des femmes de veiller à la sécurité et au bien être leurs enfants, et ce, même si elles vivent de la détresse ou qu'elles sont confrontées à des difficultés personnelles. En d'autres termes, la « bonne » mère est celle qui est en mesure de mettre ses besoins de côté pour prendre soin de ses enfants, en tout temps. D'ailleurs, les femmes sont le plus souvent tenues responsables de la violence exercée à l'endroit des enfants, même si elles n'ont pas elles-mêmes exercé la violence. Damant et Lapierre (2012) rappellent que les femmes sont considérées dans l'obligation de protéger leurs enfants de la violence de leurs conjoints et que peu de mesures soutiennent les femmes dans de telles circonstances. En ce sens, cette vision naturalisée de la maternité partagée par la majorité des participantes considère que les mères

---

<sup>28</sup> Au moment des entretiens, vingt-sept participantes avaient au moins un enfant et trois participantes étaient enceintes, dont une pour la première fois.



doivent être prêtes à se mettre en danger pour leurs enfants, et être responsables de leur bien-être en leur offrant notamment un soutien illimité tout au long de leur vie (Damant et Lapierre, 2012). Ce discours s'appuie sur les politiques sociales dominantes à l'heure actuelle, voulant que les besoins des femmes soient subordonnés aux besoins de leurs enfants. Ainsi, face à la loi, les besoins et les droits des enfants sont parfois en opposition avec ceux de la mère qui doit se mettre en danger pour protéger ses enfants.

Dans le même ordre d'idées, une autre participante âgée de 71 ans avance que les mères doivent « endurer ». Dans son cas, elle a subi au cours de sa vie de multiples épisodes de violence physique, psychologique et économique de la part de ses fils, lesquels l'ont battue, volée et insultée à divers moments. Cette vision idéalisée de la maternité, n'implique donc pas seulement d'être disponible envers ses enfants, mais aussi de tout accepter et de tout pardonner.

« Mon fils, le plus jeune, a été ben tannant, lui. Il a fait de la prison... pis l'autre aussi en a fait [...] c'était pour des vols, pis toutes sortes d'affaires de même. Il me volait, moi, aussi. Il restait chez nous. Il m'a volé la télévision, il m'a volé mon radio. Il me volait de... je l'envoyais payer le loyer, il gardait de l'argent. Il le dépensait pour se geler [...] J'ai toujours comme, pardonné pareil [...] J'ai enduré. Oui. En tant que mère [pis] Pas juste moi, ben des femmes » (Gisèle, 71 ans).

Certaines participantes ont avancé que le rôle de mère est une responsabilité qui dépasse la période de l'enfance, les mères devant être présentes pour leurs enfants et subvenir à leurs besoins même à l'âge adulte. Les témoignages de ces participantes exemplifient bien cette croyance :

« Du moment que tu deviens maman, c'est sûr qu'il faut que tu te dises que jusqu'à la fin de vie, tu vas devoir subvenir aux besoins de ton enfant, peu importe la situation. Tu ne peux pas dire : "bon ben là c'est un adulte, il se débrouillera". C'est toi qui lui a donné la vie » (Julie, 22 ans).

« Être une mère c'est prendre soin de son enfant. De lui donner ce qu'il besoin parce qu'un enfant, il a ben beau avoir trente ans, c'est encore ton enfant. Je veux dire... s'il est mal pris, tu es là pour l'aider [...]Un enfant c'est à la vie, à la mort pis qu'il fasse quoi que ce soit. Tu comprends ? Ça reste ton enfant pareil. (Janine, 20 ans).

### **7.1.2 La nature du « corps maternel »**

Le discours idéalisé sur la maternité qui responsabilise les mères des soins et du bien-être des enfants est soutenu par une vision naturalisée de ce rôle, lequel débute dès la grossesse. En effet, la figure maternelle est non seulement associée à ces caractéristiques émotionnelles, mais s'articule également dans un « corps maternel », lequel détient les potentialités biologiques de reproduction (Cardi et Quagliariello, 2016 ; Tabet, 1985). Comme le corps maternel est un corps reproducteur, les femmes sont appréhendées comme des sujets plus proches de nature du fait de leur capacité de mettre au monde des enfants (Cardi et Quagliariello, 2016 ; Ortner, 1974). À cet effet, Cardi et Quagliariello, (2016) nous rappellent que l'enfant est politique et démographique. Les sociétés ont besoin de penser le corps féminin comme un corps destiné à la procréation afin d'assurer la reproduction démographique des populations et des groupes sociaux (p.173). Cette dissociation mettant en lumière une « différence de nature » entre les hommes et les femmes sur la base de la propension de ces dernières à pouvoir donner naissance est manifeste dans les discours de plusieurs participantes. Ces dernières se sentent différentes des hommes, car elles peuvent mettre au monde. Elles ont cette capacité biologique et unique à leur sexe qui leur permet d'ailleurs de développer un lien d'attachement naturellement plus important envers leurs enfants. Dans cette logique, les capacités des femmes à s'occuper des enfants relèveraient donc de leurs aptitudes innées en tant que femme :

« L'attachement. Je pense qu'une mère peut avoir plus d'attachement à son enfant que le père parce qu'on l'a porté et tout » (Irène, 39 ans).

« Tu sais, nous, on est capable de mettre au monde. Vous, les hommes, êtes-vous capables ? Non. On est capable d'élever des enfants. Vous, êtes-vous capables ? Non. On est capable de faire plein de choses dans la maison. Vous, êtes-vous capables ? Non [...] Mais c'est ça les valeurs d'une femme, c'est ça. On est capable de faire des choses que les hommes ne font pas puis on est fière d'être capable de faire ça puis qu'eux-mêmes ne soient pas capables » (Aurélie, 29 ans).

En ce sens, la maternité peut également être perçue comme un lieu de pouvoir pour certaines femmes. Bien que plusieurs féministes radicales ont dénoncé la maternité en l'associant à une forme d'esclavage ou encore « d'obstacle naturel à l'événement du sujet femme libre » (Thébaud, 1999 cité dans Cardi et Quagliariello, 2016 : 170), la maternité peut également être vécue comme un lieu de pouvoir pour certaines femmes (Damant et Lapierre, 2012). En s'inspirant de certaines études qui ont été menées auprès de mères immigrantes originaires d'Afrique de l'Ouest et vivant en France, la maternité peut également devenir « leur repère, leur sens, leur légitimité, leur échappatoire » (Damant et Lapierre, 2012 : 12). En ce sens, pour certaines participantes, bien que difficile et lourde à porter, la maternité a également des fonctions réparatrices et donne parfois accès à une place reconnue et respectée. La maternité comme source de pouvoir et non pas seulement d'oppression s'articule bien avec les discours de certaines participantes qui ont vécu des formes de victimisations répétées et qui sentent qu'elles n'ont plus vraiment de valeur. Leur maternité, le fait d'avoir pris ou de prendre soin de quelqu'un, leur renvoie une vision positive et valorisée d'elle-même.

« Moi, j'ai été abusée sexuellement bien des fois. J'ai toujours fermé ma gueule parce que dans ce temps-là, ça ne se parlait pas. Le curé, le concierge de l'école primaire, les sœurs. J'allais à l'école avec les sœurs et tout ça. Je me faisais sacrer des coups de baguette sur les doigts, j'étais en maudit. Je fermais ma gueule parce qu'on ne pouvait pas en parler [...] Fait que là moi j'ai tout gardé ça. [...] Moi, je vais te dire, je n'accepte pas ça qu'une personne qui a de l'autorité abuse un enfant ça m'écœure, comme moi je l'ai été [...] Pis un jour je suis devenue mère, je l'ai pas vraiment été longtemps parce que je me suis divorcée, et ils me l'ont enlevé mon fils. Je ne pouvais pas m'en occuper [...] mais après j'ai été en thérapie et je l'ai retrouvé. Et tu sais, j'ai

l'impression, ben en tant que maman, d'être importante quelque part, parce que j'ai eu mon fils » (Marguerite, 55 ans).

## **7.2 Les conséquences du discours idéalisé de la maternité sur l'identité des femmes : tension entre critique et intériorisation d'un discours dominant**

« Les mères, on doit gérer tous les besoins de l'enfant. Et ils en demandent beaucoup. C'est normal. Ils demandent beaucoup de soin, beaucoup d'attention, beaucoup de choses, c'est sûr [...] et aussi préparer les repas, faire le ménage. C'est comme, il faut tout gérer ça, et là. Des fois je me demande : c'est quoi être libre ? Il y a comme, mon épicerie, je veux dire, des fois je suis fatiguée, je suis comme épuisée. Mais en même temps, c'est ça être une maman tu sais, je l'ai choisi » (Valérie, 30 ans).

Bien que la majorité des participantes aient intériorisé un discours naturalisant et idéalisé de la maternité, elles sont nombreuses (n=24) à soulever les défis et les difficultés qu'elles vivent en tant que mère. En effet, certaines participantes ont dénoncé l'organisation sociale de la famille qui priorise l'implication des mères plutôt que celle des hommes envers leurs enfants. Sans nommer explicitement que les difficultés liées à la maternité s'inscrivent dans un système hétéropatriarcal, plusieurs participantes reconnaissent les pressions qu'elles subissent en tant que mères et considèrent que le poids de la maternité est lourd à porter, notamment parce qu'elles ont peu ou pas de soutien de leurs conjoints, ces derniers n'étant pas aussi engagé envers leurs enfants. Il n'est pas toujours clair de distinguer les explications biologiques des explications sociales sur lesquelles s'appuient les participantes pour justifier les différences entre les mères et les pères quant à leur engagement parental. Néanmoins, elles considèrent que la maternité est une responsabilité qui touche principalement les femmes et qui somme toute, leur revient.

D'ailleurs, l'intériorisation du discours normatif sur la maternité est également partagée par les mères monoparentales. En effet, plus de la moitié des participantes de notre échantillon (n=18)

ont élevé leurs enfants dans un contexte de monoparentalité. Bien qu'elles ne fussent pas nécessairement monoparentales au moment de l'entrevue, elles sont majoritaires à avoir eu la pleine responsabilité de la garde de leurs enfants avant leur majorité, bien que dans certains cas, certaines aient perdu momentanément la garde de ces derniers.

« Le père de mon gars, il n'est pas responsable. Tu sais, le genre d'excuses : "je suis malade, je ne peux pas prendre le petit, j'ai la grippe". Moi je l'ai à longueur d'année pis j'ai la grippe, pis je m'en occupe pareil [...] On est plus responsables, on est plus sensibles [...] On sait ce qu'on fait. Tandis qu'un gars, ça pense là, ça ne pensera pas tout à l'heure, ça pense là là » (Kathy, 22 ans).

Nous retenons du discours des mères monoparentales que bien qu'elles reconnaissent les difficultés liées à leur situation parentale (notamment les difficultés financières, la charge émotionnelle, le manque de répit du parent responsable), elles continuent de se sentir coupables de ne pas avoir été en mesure (ou de ne pas être en mesure encore aujourd'hui) de bien répondre aux besoins de leurs enfants, en raison de leur monoparentalité. Leurs discours rappellent encore une fois que les femmes demeurent les principales responsables des enfants. Dans les cas de nos répondantes, la majorité avait fait le choix d'avoir un enfant dans un contexte conjugal et amoureux, mais la plupart d'entre elles se retrouvent seules à devoir répondre aux responsabilités et tâches parentales. Comme en témoigne le récit de Kathy, 22 ans, les hommes sont facilement excusés de leurs responsabilités parentales.

### **7.2.1 Quelques données sur la monoparentalité : cycle de précarité**

Les questions liées à la monoparentalité soulèvent directement des enjeux de pauvreté. En effet, les mères monoparentales sont généralement plus pauvres et en moins bonne santé physique et psychologique que les mères qui sont en couple (Raïq, 2012). À cet égard, au Canada, les familles composées de mères monoparentales se classent parmi les familles les

plus pauvres au pays, devant les familles composées de pères monoparentaux ou de personnes vivants seules sans enfants (Statistiques Canada, 2016). En effet, en 2015, 42 % des familles composées de mères monoparentales vivaient sous le seuil pauvreté, alors que 25,5 % des familles composées de pères monoparentaux vivaient sous le seuil pauvreté. Ces constats concordent tout à fait avec les données de nos participantes, alors que presque toutes les participantes (n=25) vivent avec un salaire annuel en dessous de 19 999 \$ et que plus de la moitié d'entre elles élevé leurs enfants en contexte de monoparentalité.

Comme soulevé dans le premier chapitre de cette thèse, les profils des femmes que nous avons rencontrées s'accordent également avec les données qui révèlent que les mères monoparentales sont souvent moins scolarisées et sont plus souvent prestataires de l'aide sociale que les autres mères (Raïq, 2012). Dans notre échantillon, plus de la moitié des femmes qui sont sans emploi et prestataire de l'aide sociale sont également monoparentales et plus de la moitié des femmes qui n'avait pas obtenu leur diplôme d'études secondaires sont également des mères monoparentales. À cet effet, l'étude de Moreau (2012) sur les trajectoires parentales des mères précoces nous permet de mettre en lumière les cycles de précarité vécus par plusieurs femmes que nous avons rencontrées, notamment celles qui sont devenues mères à un jeune âge et qui ont dû quitter leurs études. Les témoignages de Kathy et de Katherine, toutes deux mères monoparentales, âgées de 22 ans, illustrent bien l'imbrication de la monoparentalité précoce et de la pauvreté, alors qu'elles ont a dû quitter leurs études secondaires pour subvenir aux besoins de leur enfant.

« Avant je travaillais, mais j'ai eu mon gars jeune [à l'âge de 17 ans] pis là je ne travaille plus. Mais je ne suis pas lâche, je le sais que j'ai des buts dans la vie, mais ça n'arrive pas [...] Je n'ai pas de chum pis j'élève mon enfant toute seule. Je trouve ça difficile de vivre seule, de tout faire » (Kathy, 22 ans).

« Je trouve difficile de ne pas avoir de diplôme [...] Le fait que je n'ai pas fini mes études. Ça, ça me rend triste. Ça me rend... tu sais, je me dis que ça ne fait pas de moi une mauvaise femme. Je suis en train de les finir, mes études à distance. Mais justement, c'est combien d'années que je suis à distance, en train de finir mes études? [...] Je trouve ça difficile de dire que je suis en dessous du seuil de pauvreté. Tu sais, comme là, moi, je suis une mère monoparentale, vu que je ne vis pas avec mon copain. Pis j'ai souvent demandé de l'aide pour m'en aller sur le chômage, pour finir mes études, pour... pour devenir une femme autonome. Pis le gouvernement : "Ah ben non, tu es capable de travailler, alors je ne te donnerai pas ce pouvoir-là. Je ne te donnerai pas l'aide de pouvoir finir tes études. Tu es capable, tu es jeune. Tu es capable de faire études-famille." Non [petit rire] [...] Je trouve ça difficile, parce que depuis l'âge de seize ans, je me bats toute seule. Toute seule contre un gouvernement qui, qui a de la misère à, à donner un coup de main aux jeunes. Pis après ça, qui se plaint que les jeunes se ramassent dans la rue. Tu te plains que les jeunes ne font pas de bons métiers, lâchent l'école. Mais le gouvernement n'aide pas pour ça. Ça, je trouve ça difficile. Je trouve difficile, dans le fond, la vie qu'on vit » (Katherine, 22 ans).

Retenons que bien que les mères monoparentales fussent particulièrement affectées par des enjeux économiques, devant souvent quitter leurs études ou leurs emplois pour subvenir aux besoins de leurs enfants, et vivant un isolement important et un niveau de détresse psychologique plus élevé, la pauvreté touche la grande majorité des participantes que nous avons rencontrées, lesquelles sont, rappelons-le, principalement des mères (n=27). Les participantes ont été nombreuses à souligner les impacts négatifs de la pauvreté tels que l'isolement.

« Ça fait vingt ans, moi, que je vis toute seule. Là, je suis rendue sur l'aide sociale à cause d'un problème de santé. Euh, ça fait que, côté économique, c'est difficile. Là, je commence à trouver la solitude pesante » (Jacynthe, 61 ans).

### **7.2.2 La perte de la garde des enfants : une responsabilité personnelle et honteuse**

« Les enfants, c'est un cadeau du ciel. C'est un privilège d'être maman [...] Moi, ça m'a beaucoup changée quand j'ai eu mon fils, parce que j'ai fait tout mon possible pour ne pas qu'il aille à vivre ce que j'ai vécu...la violence, les manques, tout. Mon enfant, je lui donne tout, tout ce que j'ai ». (Claudia, 26 ans).

Dans les sociétés occidentales, l'amour envers les enfants en général et envers ses enfants en particulier, est considéré comme sacré et est associé à une preuve de « bonne morale féminine » (Donath, 2015). En effet, la forte association entre l'amour et la maternité est institutionnalisée et l'expression de son amour est un symbole de la réussite d'une femme en termes d'identité et positionne les femmes comme des « bonnes mères ». Inversement, ne pas souligner l'émotion de l'amour envers ses enfants pourrait être considéré comme « immoral » ou encore rompre l'identité des femmes, lesquelles sont alors perçues comme « gâtées », « insouciantes », voire « inaptes » à devenir mère (Donath, 2015 ; May, 2008). En parallèle avec cette monstration d'amour, la maternité est également associée à l'émotion de la culpabilité (Donath, 2015). En effet, la culpabilité des mères est une émotion qui est normalisée socialement, voire conçue comme naturelle, notamment lorsque les mères ne sont pas capables de répondre à tous les besoins de leurs enfants. D'ailleurs, dans certains cas, plus une mère se sent coupable, plus elle est perçue comme une « bonne » mère (Donath, 2015 ; Forna, 1999). Cette « bonne maternité » liée aux notions de culpabilité, d'amour et de soin des enfants est exemplifiée dans les discours de plusieurs participantes, notamment celles qui ont perdu la garde de leurs enfants. Ces femmes ont exprimé beaucoup de culpabilité envers leurs enfants et vivent la maternité comme un échec.

« Moi j'ai perdu la garde de mes filles l'an dernier. Elles sont allées chacune chez leur père. En ce moment, je ne fais pas ma job de mère et ça m'écœure. Je me sens inutile, je me sens mal, parce que ce n'est pas moi qui les ai. Je ne sais pas ce qui se passe là-bas [chez leurs pères] [...] Je me sens comme une tornade à l'intérieur » (Aurélié, 29 ans).

À cet effet, Donath (2015) soutient dans son étude portant sur les mères qui regrettent leur maternité que la figure maternelle existe dans un modèle binaire : soit les mères aiment leurs enfants malgré tout, faisant d'elles des bonnes mères respectables, soit elles se plaignent,



faisant d'elles des mères inaptes et sans valeur. Il est encore tabou, voire socialement impossible pour une mère d'exprimer les difficultés ou l'ambivalence qu'elle vit face à la maternité sans insinuer des sentiments de culpabilité ou de honte (Krane, 2003). L'amour maternel doit être en mesure d'absorber toutes les difficultés, car c'est à travers lui que la femme peut revendiquer sa valeur morale (Ahmed, 2004 ; Donath, 2015).

Ainsi, bien que douze femmes aient partagé le fait qu'elles avaient perdu la garde de leurs enfants au moment de l'entrevue ou à un moment dans leur vie<sup>29</sup>, aucune d'entre elles n'a parlé de la maternité en termes d'oppression. Au contraire, les participantes ont plutôt partagé leurs sentiments de culpabilité et de honte liées à la perte de la garde de leurs enfants, certaines n'arrivant même pas à mettre des mots sur leur souffrance. De plus, comme mentionné plus haut, en cohérence avec les politiques au cœur des services de protections de la jeunesse lesquelles hiérarchisent les droits des enfants sur ceux des mères (Damant et Lapierre, 2012), les participantes qui avaient été placées en foyer d'accueil lors de leur propre enfance (n=2), avaient le sentiment d'être plus surveillées comme mères par les services de protection de l'enfance pour cette raison. La citation de Camille, 25 ans, mère de quatre enfants qui avaient perdu la garde ses enfants au moment de l'entrevue et qui avait été placée sous la protection de la jeunesse jusqu'à sa majorité, illustre bien le cycle du contrôle de la maternité au sein des institutions vouées à la protection des enfants.

« Moi j'ai eu la Protection de la jeunesse jusqu'à 18 ans. Et j'ai eu ma fille à 16 ans. "Ah ! Elle a un enfant ! Pouf !" Ils ont pris ma fille. C'est de l'acharnement tout le temps comme ça. Ce n'est pas parce que ma mère et ma tante ont eu la protection de la jeunesse, qu'ils sont obligés de me suivre, que je vais être comme eux-autres. Non, ça n'a juste pas de sens. Il devrait mettre les bons pions aux bonnes places, comme on dit. Ils s'acharnent trop sur des familles qui ne devraient pas en arracher. Tu sais, va au

---

<sup>29</sup> Six participantes n'avaient toujours pas la garde de leurs enfants lors de l'entretien.

centre-ville, il y en a plein qui sont là, ça fume du crack sur le balcon, pis ça ne fait rien, “ah, eux ils ont le droit”. Ben oui. Je peux te dire qu’ici ça passe pas » (Camille, 25 ans).

En bref, les sentiments douloureux liés à la perte des enfants étaient aussi exacerbés par les jugements négatifs de leur entourage ou de certains acteurs en position d’autorité (juges, intervenant.e.s). En effet, les participantes qui ont perdu la garde de leurs enfants, ont partagé se sentir jugées et considèrent qu’elles sont en échec face à leur maternité, ne pouvant plus répondre aux besoins de leurs enfants.

« Quand la juge me les a enlevées [ses filles], j’ai senti que je me suis fait juger. Elle m’a dit : “Tu es sensée les protéger puis tu ne les as pas protégées”. C’est encore là [tape sa poitrine]. Cibole, tu n’as pas idée comment ça m’a marquée cette affaire-là. Puis, encore là, par preuve d’orgueil, je ne le montre pas que je suis faible. Fait que quand que je braille, je braille chez nous. Je ne montre pas que j’ai des sentiments parce que je ne veux pas, mais à l’intérieur, c’est comme une tornade. C’est une tornade puis tous les morceaux sont en train de se faire arracher [...] C’est comme ça que je me sens en dedans » (Aurélie, 29 ans).

Nous retenons à cet égard qu’aucune participante n’a parlé des facteurs environnementaux ou structurels qui auraient pu fragiliser leur rôle de mère (violence conjugale, abus, victimisation, pauvreté, etc.). En effet, il est pertinent de rappeler que la majorité des femmes vivaient des difficultés financières ou encore des tensions importantes dans leur couple. Malgré tout, ces difficultés n’étaient jamais rapportées pour expliquer les sentiments douloureux qu’elles pouvaient ressentir face à leur maternité, cette dernière demeurant une responsabilité personnelle avant tout. Ainsi, à l’égal des autres participantes, les témoignages de celles qui ont perdu la garde de leurs enfants soutiennent également une vision idéalisée de la maternité selon laquelle les mères sont les ultimes responsables des enfants et qu’aucun facteur ne devrait les empêcher de performer ce rôle.

### 7.2.3 En plus je consomme : l'antithèse du modèle dominant

« Une mère c'est prendre soin de ses enfants, être là quand ils ont besoin de maman...tu sais moi je n'ai jamais été mère. Ils n'ont pas demandé d'être au monde, c'est toi qui les as voulu fait que prends en soin de tes enfants. Tu sais quand je vois qu'il y en a qui consomment, pis qui les battent pis qui leur crient après, ça me met hors de moi. Elles auraient dû y penser avant d'être mères. Tu sais moi j'en ai pas parce que j'y ai pensé trois fois avant d'avoir des enfants. Je travaille trop. Je suis tout le temps partie et j'ai longtemps eu des problèmes de consommation » (Émilie, 51 ans)

Dans notre étude, près de la moitié des femmes rencontrées (=16) ont mentionné au cours de l'entretien avoir vécu des problèmes de dépendance à l'alcool ou aux drogues. Dans la majorité des cas, les participantes n'ont pas voulu aborder en profondeur leur historique de dépendance. Certaines ont avancé que leur passé de consommation les avait menées à la perte de leur réseau de soutien ou encore les avait isolées.

« Je consommait beaucoup avant et aujourd'hui, je ne consomme plus [...] Je ne le cacherais pas, j'en faisais avant [de la drogue], il y a trois ans [...] aujourd'hui, je suis vraiment en manque. Je ne le dis pas. Regarde, j'aimais ça. Mais, non, je ne veux plus en faire. Je n'en touche plus [...] Je n'arrivais plus à m'occuper de mes enfants. Je vomissais, courir à la toilette. Mes enfants me voyaient [...] et j'ai perdu des amis. Non ça été...ouf...ça suffit » (Cynthia, 36 ans).

Des sentiments tels que le regret ou de honte étaient ressenties et exprimées face à leur passé et très peu de femmes ont parlé ouvertement des conséquences de leur consommation sur leur identité ou leur perception d'elle-même. Ce constat peut être attribué au fait que les femmes qui ont des problèmes de consommation sont plus stigmatisées que leurs homologues masculins et vivent plus d'incidences négatives dans le traitement de leur problème de toxicomanie, telles que des répercussions dans les responsabilités familiales, la perte de l'emploi et l'effritement du réseau social (Bédard, 2012 ; Poole et Dell, 2005).

Les femmes consommatrices de drogues sont souvent représentées de façon stéréotypée : elles sont perçues comme des personnes égocentriques, paresseuses, faibles et prêtes à toutes les bassesses pour assouvir leur besoin de consommer (Bédard, 2012 : 173). Le discours dominant sur la maternité alimente souvent des messages de responsabilisation envers les mères qui sont considérées comme « indignes » si elles ne répondent pas à tous les besoins de leurs enfants. Cette indignation est exacerbée dans les cas où les mères consomment des substances psychoactives (Bédard, 2012). En effet, l'archétype de la femme toxicomane déstabilise en tout point l'image de la mère contemporaine idéalisée (Bédard, 2012). Les représentations sociales de la maternité et de la toxicomanie sont en conflits, puisque ces mères présentent un stigmate faisant d'elles des personnes moins humaines et par conséquent de moins « bonnes » mères (Bédard, 2012 : 172). En d'autres termes, les mères qui consomment rompent complètement l'image normative et souhaitée de la « bonne » mère. Elles sont plutôt jugées inaptes et sont d'ailleurs souvent considérées comme des femmes « à risque » et plus enclines à connaître une surveillance ou une intervention de l'État dès la grossesse et à différentes étapes de la vie des enfants (Damant et Lapierre, 2012 ; Davies et Kranes, 1996). Certaines représentations vont jusqu'à dépeindre ces femmes comme des « monstres », puisque leur consommation les dépouille de leurs attributs féminins socialement attendus, tels que le don de soi et la bienveillance (Bédard, 2012 ; Moore et Fraser, 2006). Bien qu'il ne s'agit pas ici de minimiser les conséquences négatives qui peuvent se manifester sur les enfants de mères toxicomanes, ainsi que sur la santé de ces dernières, il demeure important de reconnaître que la toxicomanie chez les femmes est souvent associée à des vies marquées par la dépendance et à des conditions de vie très difficiles (Anderson, 2008 ; Bédard, 2012).

#### 7.2.4 Et en plus je suis TPL ! : Être une maman « malade »

Les sentiments de culpabilité et d'incompétence liés à la maternité étaient aussi exacerbés auprès des participantes qui vivent avec des problèmes de santé mentale (n=13<sup>30</sup>) ou physique (n=4). Ces participantes ont partagé le fait qu'elles se sentaient également en échec face à leur rôle de mère, car elles n'arrivaient pas à subvenir adéquatement (c'est-à-dire entièrement selon la perspective des femmes) aux besoins de leurs enfants. Cette participante qui vit avec des problèmes de santé chronique ressent beaucoup de culpabilité face à son enfant envers lequel elle n'a pas pu répondre à tous ses besoins comme elle aurait souhaité.

« Moi je ne suis pas une bonne mère. Maintenant je suis mieux, mais je trouve que je n'ai pas été une bonne mère parce que j'ai eu un accident quand j'étais enceinte de six mois de grossesse et mon accident m'a causé deux hernies. Donc j'ai été limitée de tout. [...] J'avais toujours des douleurs, fait que je perdais patience » (Mireille, 42 ans).

Cette autre participante partage l'idée que ses problèmes de santé mentale l'empêchent de prendre soin adéquatement de ses enfants desquels elle avait partiellement perdu la garde au moment de l'entretien. Bien qu'elle reconnaisse le fait que les mères subissent beaucoup de pression pour subvenir aux besoins de leurs enfants, et ce, même lorsqu'elles sont en difficulté ou en détresse, elle ressent beaucoup de déception face au fait qu'elle n'arrive pas à subvenir aux besoins des siens, ayant elle-même des problèmes de santé mentale (trouble de personnalité limite).

« Moi je suis en train de faire mon deuil sur ce que je veux être, ce qui est mon idéal de mère. Ce n'est pas ce que je suis capable d'offrir. Moi être mère, c'est être capable de me lever le matin, d'être capable de m'occuper de mes enfants, de faire les lunchs de tout le monde puis d'être capable d'être ferme et douce en même temps. (...) d'être capable d'arriver chez nous et de structurer ça, de faire des devoirs puis faire le souper,

---

<sup>30</sup> Douze avaient reçu un diagnostic de Trouble de la personnalité limite. Trois d'entre elles avaient reçu un double diagnostic (TPL et Bipolarité ; TPL et Trouble de l'anxiété généralisée (TAG) ; TPL et Trouble de déficit de l'attention (TDAH). Finalement, une treizième participante n'avait pas reçu de diagnostic TPL, mais plutôt de dépression majeure suite à une tentative de suicide.

tatata. Ce n'est pas du tout ce que je suis en train de leur offrir à cause de ma situation et de mon TPL » (Clémence, 35 ans).

Dans le même ordre d'idée, cette autre participante soulève également les défis liés au fait d'être mère et atteinte d'un problème de santé mentale. Dans son cas, les difficultés sont augmentées par son statut de mère monoparentale, par l'absence d'un réseau de soutien et par la stigmatisation liée au diagnostic de santé mentale.

« Je suis une mère monoparentale [le père de son enfant est décédé]. Je trouve ça très difficile moi, d'avoir cette responsabilité-là tout en ayant la maladie mentale. J'ai peur, j'ai peur un moment donné comme je te dis, j'ai beaucoup de peurs. Qu'est-ce qui va se passer si je refais une psychose ? Moi, je n'ai personne, je n'ai pas de réseau. Alors, mon fils serait replacé à la DPJ [...] Et moi, je me juge beaucoup aussi. L'acceptation. Accepter ces deux diagnostics-là. Je ne l'ai pas accepté encore. J'ai l'impression que je suis juste une maladie puis que je ne pourrai pas ravoir une vie normale puis que je ne pourrai pas retravailler [...] et tu sais j'aimerais ça être une mère qui n'est pas malade, d'avoir plus d'énergie pour mon fils. Comme là, il est obligé de vivre avec une mère malade » (Sandra, 46 ans).

A l'image de Sandra, 46 ans et Clémence, 35 ans, les participantes qui ont choisi d'articuler les questions liées à leur santé mentale ont généralement soulevé les conséquences négatives, voire dévastatrices que leur diagnostic laissait sur leurs identités. En effet, pour la majorité des femmes qui avait reçu un diagnostic de problèmes de santé mentale, ce dernier pesait comme une fatalité sur leur vie. La majorité se sentait prisonnière de cette identité et les empêchait de mener leur vie normalement et de répondre aux besoins de leurs proches et de leurs enfants. Elles se sentaient jugées, avaient honte d'en parler, et choisissaient souvent de s'isoler pour éviter les jugements. Nous relevons à cet effet que toutes les participantes qui avaient reçu un diagnostic de trouble de la personnalité limite sont des mères et nous remarquons que l'articulation de ces deux identifications (mère et problèmes de santé mentale) était particulièrement difficile pour elles. Ceci semble attribuable au fait que toutes ces femmes portaient un discours normatif de la maternité, lequel alimente une vision idéalisée de la mère

infaillible, en parfaite santé et capable de répondre aux besoins de tous, à tout moment (Damant et Lapierre, 2012).

En bref, les problèmes de santé mentale des participantes étaient articulés par ces dernières comme une condition biologique et interne qui semblait les emprisonner ou écraser leur identité de femme et de mère. En d'autres termes, nous constatons qu'elles avaient en quelque sorte intégré les représentations et discours dominants sur la santé mentale. Pour une participante en particulier, le diagnostic avait permis de mettre des mots sur la souffrance qu'elle vivait depuis plusieurs années. Cependant, la négociation de cette identité ne demeurait pas plus facile à concilier avec son identité de mère.

« En 2009, j'ai eu un diagnostic d'un médecin qui disait que je vivais de l'anxiété généralisée pis c'était la première fois que j'entendais parler de ça [...] Fait que moi j'ai commencé à chercher de l'aide [...] Moi, j'ai toujours eu mal au ventre. Pendant mon enfance, l'âge adulte, j'ai tout le temps, tout le temps eu mal au ventre. J'ai eu plein de tests. Je les ai tous fait les maudits tests pis tout le monde me disait que je n'avais rien. Fait que j'étais un peu frustrée de ça. Il y en a un médecin à un moment donné il m'a posé des questions personnelles [...] et il a dit : "Ne me demandez pas d'effacer vos mémoires affectives" [...] Je suis obligée de vivre avec ces émotions-là. Je ne peux pas les faire enlever même s'il me donnait plein de sortes de pilules. Ça ne marche pas. C'est dans moi pis c'est ça. C'était le premier médecin qui me donnait une réponse. C'est ça. J'étais contente. J'avais un point de départ [...] Après j'ai vu un psychiatre et je lui ai demandé qu'est-ce que j'avais exactement. Pis là, il m'a dit que j'avais des traits de TPL, trouble personnalité limite. » (Chloé, 37 ans).

### **7.3 Se dissocier du modèle dominant de la maternité**

Bien que l'analyse des discours des participantes soulève le partage quasi unanime d'une vision idéalisée de la maternité, quelques témoignages se démarquent en particulier par leur caractère contestataire, voire subversif, de la maternité. En effet, quatre participantes, ont abordé les enjeux liés à la maternité de façon critique, et remettent en question, à divers

niveaux, le discours dominant et fortement intériorisé de la maternité. Leurs témoignages faisaient référence à la lesboparenté qui rompt avec le modèle traditionnel de la famille hétéroparentale, au droit à l'avortement qui soutient l'idée de choisir sa maternité selon ses conditions personnelles, ainsi qu'au constat que la maternité est généralement incompatible avec l'émancipation personnelle et professionnelle des femmes à l'heure actuelle.

### **7.3.1 La lesboparentalité : rupture ou conformité avec le modèle traditionnel de maternité**

Le modèle normatif de la famille nucléaire hétérosexuelle a connu d'importants changements au cours des vingt dernières années au Québec. En effet, depuis 2002 au Québec, en vertu de la *Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation* (Loi 84), un enfant peut dorénavant avoir deux parents légaux de même sexe (Bureau, 2003 ; Côté, Lavoie et Montmigny, 2015). Le témoignage d'une participante lesbienne qui souhaite avoir des enfants avec sa partenaire, soutient bien les nouveaux modèles familiaux québécois et nous permet de nous questionner sur les nouvelles identifications maternelles qui émergent des configurations familiales non traditionnelles.

« Les homosexuels peuvent avoir des enfants aujourd'hui. Comme nous, on peut en avoir deux fois plus (rires) [...] parce que les deux ont est prêtes à porter des enfants. On s'est fait le *deal* que c'est elle qui commence parce que moi je veux voir si ça fait vraiment mal. Tu sais, elle accouche : "est-ce que ça fait mal ?" [Rires] [...] Non, mais moi je suis sûre à 100 % que j'ai des enfants avec elle. Je ne pose plus de questions par rapport à l'amour et gnan, gnan, gnan, je l'ai trouvée et je la garde » (Jaimie, 25 ans).

Cette inclusion légale et sociosymbolique des familles homoparentales a non seulement remis en question le modèle traditionnel de la famille, mais soulève également des questions en lien avec les rôles parentaux et la division du travail parental. À cet égard, si certaines études témoignent d'une implication plus grande des mères non biologiques au sein de couples



lesboparentales auprès de leurs enfants lorsque comparées aux pères dans les familles hétéroparentales (Bos, Van Balen et Van den Boom, 2006 Farr et Patterson, 2013 ; Fulcher, Suffin et Patterson, 2008) d'autres, au contraire, font plutôt état d'un investissement différencié en faveur de la mère biologique dans les soins primaires (Pelka, 2009 ; Vecho, et al., 2011). Néanmoins, il semble que les mères lesbiennes soient davantage satisfaites de l'implication de leur conjointe dans le partage des tâches parentales que ne le sont les mères hétérosexuelles (Bos et al., 2007).

Ainsi, bien que certaines études soulèvent une possible répartition des tâches plus égalitaire entre conjointes de même sexe, les questions liées à l'identité maternelle demeurent peu documentées. Il semble pertinent de questionner la saillance du discours normatif et idéalisé de la maternité au sein des couples lesbiens. Ce discours prônant une vision naturelle de la maternité et du genre, comme il a été question au cours de chapitre, est-il reproduit au sein de ces couples également ? Dans le cas de Jaimie, le discours naturalisant sur la maternité n'est pas remis en question. Selon cette participante, les femmes demeurent les principales responsables des enfants, car elles sont naturellement plus aptes à le faire.

« Pour moi, une mère c'est d'être tout le temps là pour ton enfant, de t'en occuper, de ne pas le laisser tomber, le nourrir... C'est être capable de t'en occuper [...] Les enfants c'est sûr qu'on va être plus attirés à ce que ce soit notre mère qui s'occupe de nous. Tu sais, moi j'ai demandé une fois à mon père de me sécher les cheveux et plus jamais je vais lui demander [rires]. Ça fait que c'est juste pour te donner une idée [...] Mais tu sais dans les cas de DPJ ils vont souvent revenir à la mère. La garde va plus aller à la mère. Parce qu'on est plus efficaces que les hommes [rires] » (Jaimie, 25 ans).

Le témoignage de Jaimie demeure isolé dans le cas de notre recherche, car elle est la seule participante qui s'identifie comme lesbienne et qui a pour projet de fonder une famille avec sa partenaire du même sexe. Bien que sa vision de la maternité reproduise un discours normatif et

naturalisé sur celle-ci, il serait intéressant de voir, dans le cadre de recherches futures, si ce dernier est également soutenu de façon plus générale par des mères lesbiennes.

### **7.3.2 L'avortement et la non-maternité : des choix libres et éclairés**

Le discours normatif lié à la maternité sous-entend une vision moralisatrice et responsabilisante des mères, non seulement en lien avec leurs comportements après l'accouchement, mais dès le début de la grossesse (Cardi et Quagliariello, 2016). En effet, bien qu'il existe différents moyens de contrôler les naissances et que ceux-ci soient accessibles aux femmes depuis plusieurs décennies en contexte québécois, la contraception et l'avortement sont fréquemment distingués de façon moralisatrice (Claro, 2016). La contraception « responsable » s'opposerait à l'avortement « irresponsable », et ce, bien au-delà du mouvement « pro-vie » qui milite pour considérer l'embryon humain dès la conception, et l'avortement comme un meurtre (Claro, 2016 : 139). Ainsi, la femme qui est en contrôle de son corps (et donc jugée responsable), est en contrôle de sa sexualité et de sa fécondité et est en mesure, notamment par la prise de contraceptifs, de privilégier les moments où elle souhaitera devenir mère. D'un autre côté, la femme qui n'est pas en contrôle de son corps (et donc jugée irresponsable) n'est pas en contrôle de sa sexualité et risque de devoir avoir recours à l'avortement pour mettre fin à une grossesse non désirée. D'ailleurs, à cet égard, Beaulieu, Héritier et Leridon (1999) nous rappellent que la contraception et l'avortement ont souvent été envisagés uniquement sous l'angle des progrès de l'égalité de genre et des libertés sexuelles, alors qu'ils doivent aussi être compris comme un enjeu de contrôle social (Claro, 2016 : 140). En effet, le corps maternel est encore perçu comme vulnérable, donc à protéger, mais également un corps dangereux, à surveiller de près, à gouverner, à discipliner (Cardi et Quagliariello, 2016 : 178).

Dans le cadre de nos entretiens, très peu de femmes se sont prononcées sur leurs expériences réelles ou potentielles d'avortements. Elles ont davantage abordé la maternité comme un devoir et certaines ont dit qu'elles devaient assumer les conséquences de leurs choix. Cependant, une participante, qui n'a pas d'enfant, a explicitement partagé son expérience d'avortement en soulevant un regard critique sur ce dernier. Elle a expliqué les raisons qui l'ont poussée à mettre un terme à sa grossesse et le choix de ne pas avoir d'enfant. Selon elle, la maternité doit demeurer un choix qui relève principalement de la femme, celle-ci devant être en mesure de juger de ses capacités à prendre soin d'un enfant ou pas.

« Du plus loin que je me souviens, j'ai toujours dit que je ne voulais pas d'enfants. J'ai été enceinte à 21 ans. Je me suis fait avorter et je me suis posée la question à ce moment-là [...] Ça été ma propre décision [...] J'avais de la misère à m'occuper de moi-même [...] Fait que je préférais mettre un terme à cette grossesse-là. [...] Je n'aurais pas pu donner ce que j'aurais voulu donner. Je ne me voyais pas avec un enfant, même si je les aime » (Delphine, 48 ans).

Bien qu'il réside une logique normative au cœur de son argumentaire, alors que l'enfant demeure la responsabilité de la mère qui doit être en mesure de subvenir à tous ses besoins, le discours de cette participante se démarque des autres en associant la maternité au libre-choix plutôt qu'à une obligation. Sa position face à la maternité se distingue également de la majorité des participantes rencontrées, car elle a fait le choix de la non-maternité, sans pour autant démontrer du regret face à cette décision. Cette position vient rompre avec le discours dominant sur la maternité qui continue de véhiculer que l'absence de maternité engendre un état d'insatisfaction et de tristesse pour les femmes qui sont inévitablement malheureuses et incomplètes en dehors du rôle de mère (Donath, 2015). Les propos de cette participante rappellent davantage certaines revendications féministes radicales, lesquelles ont contribué à

déplacer le regard du choix des couples vers celui des femmes, légitimer le refus de la maternité et déculpabiliser une sexualité pour le plaisir (Claro, 2016). D'ailleurs, bien qu'elle ait fait le choix de ne pas avoir d'enfants, cette participante reste critique face à la tendance à « blâmer » les mères pour les problèmes des enfants. En effet, cette participante montre bien que l'éducation des enfants demeure la responsabilité des mères malgré une participation plus importante de certains pères. Lorsque le soin des enfants est jugé insuffisant, les mères sont souvent les premières qui seront jugées négativement.

« Les mères ont une charge énorme. Ça tend à changer. Les hommes aident un peu plus, mais avant et même encore aujourd'hui, c'est souvent la mère qui va s'occuper de l'enfant du matin au soir, de s'occuper à ce que l'enfant soit bien lavé, bien habillé, mange correctement... Tout ça est encore réparti beaucoup sur les épaules des femmes [...] Encore aujourd'hui, si quelque chose arrive à l'enfant, on dirait que la société est encore les yeux rivés sur "Ah, c'est la faute de la mère" ou "La mère ne l'a pas élevé correctement" ou justement il s'est tâché pis il n'a pas été changé à l'école, ben maman elle aurait pu te changer de chandail. Fait que c'est encore beaucoup sur les épaules des mères » (Delphine, 48 ans).

### **7.3.3 La maternité : l'impossible émancipation des femmes**

Finalement, deux autres participantes ont partagé des visions qui se dissociaient également du discours dominant sur la maternité. Dans un premier temps, Pauline, 55 ans, retraitée au moment de l'entrevue, estime qu'elle s'est toujours distanciée des attentes normatives liées à cette institution. En effet, elle a fait le choix d'avoir des enfants sans partenaire et a œuvré dans une carrière militaire et non traditionnelle, qui l'obligeait à voyager souvent. Elle considère qu'elle a fait de son mieux pour élever ses enfants et ne conserve pas de regret ou de culpabilité face à ces derniers, même si elle n'était pas toujours présente physiquement auprès d'eux. En d'autres mots, cette participante déstabilise les idées reçues de la figure maternelle qui doit sacrifier sa carrière pour les besoins de ses enfants.

« Une mère, tu essaies de donner de ton mieux. Une maman c'est toujours là. Ils [les enfants] vont entrer cinq jours semaine, maman est toujours là. Les fins de semaine, maman est toujours là. Mais moi je pouvais partir du pays pendant six mois de temps, neuf mois de temps [...] Moi j'étais plus ce qu'on voyait anciennement comme le papa. Mes enfants restaient beaucoup avec grand-maman le temps que je revienne [...] J'ai été une maman spéciale. Je leur ai donné ce que j'étais capable de donner » (Pauline, 55 ans).

Sylvie, 38 ans, une autre participante qui était enceinte de son premier enfant au moment de l'entrevue, a parlé ouvertement de ses craintes face à la maternité, mais sans démontrer de culpabilité. Pour elle, la maternité s'annonçait comme une série de tâches complexes et lourdes à accomplir et elle craignait que ce nouveau rôle agisse telle une entrave à sa vie professionnelle, étant travailleuse autonome. Ses appréhensions face à la maternité soutiennent un discours critique face cette institution qui empêche souvent les femmes de s'exprimer sans culpabilité et de dénoncer les difficultés qu'elles rencontrent (Donath, 2015).

« La maternité, c'est comme si j'avais renoncé à mes rêves, à mes ambitions [...] Je sais qu'en ayant un enfant, je vais avoir moins de temps à consacrer à ma carrière, je vais avoir plein de sacrifices [...] Je vois ça comme une série de trucs à gérer [...] et là, ça va être un aspect de plus à entrer dans ma grille d'organisation et je vois juste les aspects négatifs. Il va y avoir de la merde, des cris, de la fatigue, il va me tenir tête, ça va m'agresser » (Sylvie, 38 ans).

Cette participante critique non seulement l'institution de la maternité, mais se dissocie explicitement des attentes entretenues à l'endroit des mères, celles-ci devant être douces, patientes, disponibles en tout temps pour leurs enfants. Son discours se distance largement des autres participantes, alors qu'elle s'autorise à questionner, voire rejeter les représentations normatives d'une figure féminine qui est inévitablement liée à la maternité ou qui s'adapte progressivement à l'expérience maternelle (Donath, 2015). Ses doutes et ses craintes exprimés sans culpabilité traduisent une identité féminine différente, une identité qui tente de se défaire des attentes profondément intouchables et ancrées de la maternité.

En somme, nous reconnaissons que l'axe de la maternité est structurant dans la narration des participantes. Malgré les difficultés multiples qu'elles rencontrent (monoparentalité, problèmes de santé mentale, pauvreté, etc.), elles sont majoritaires à avoir intériorisé une vision idéalisée de la maternité qui provoque un grand sentiment de culpabilité et parfois de honte dans leur discours et représentations d'elles-mêmes.

---

## CHAPITRE 8

### **L'identité ethnique/raciale et religieuse. Imposition de l'hégémonie blanche et oppositions hiérarchiques entre l'Occident et l'Orient.**

*« On a rien avoir avec les autres. Tu sais, les femmes, dans certaines religions, les femmes sont soumises. Elles acceptent, parce que je me suis quand même documentée, mais moi, je ne trouve pas ça normal que les femmes, en 2015, dans les pays arabes, elles choisissent de se voiler, de mettre la burka... j'en ai des amis marocains. Ils me l'ont déjà expliqué comment ça fonctionne. Mais je ne trouve pas ça normal qu'il y ait encore des femmes qui sont soumises puis que certaines religions disent que "Ferme, ferme, ferme... ta yeule". Ce n'est pas normal. Tu sais, une femme au Québec peut s'exprimer comme elle veut. Elle a la liberté de s'habiller comme elle veut. Il n'y en a pas de différences entre les femmes et les hommes ici. On a même ôté nos religions pour être sûrs de ne pas déranger personne » (Janick, 30 ans).*

Lorsque nous avons formulé notre guide d'entretien afin de chercher à comprendre comment les participantes articulaient leur identité de genre, il s'est avéré essentiel d'élargir ce concept à la question de l'ethnicité/race. En effet, ignorer les rapports de race/ethnicité dans l'analyse des discours identitaires des femmes que nous avons rencontrées, participerait à la reproduction des formes d'hégémonie blanche et invisibiliserait les rapports de pouvoir qui façonnent les narrations individuelles et collectives (Belkacem, Le Renard et Paris, 2016). Ainsi, il était fondamental pour nous d'aborder les rapports de race, d'ethnicité et de religion dans notre analyse, et ce, notamment parce que notre échantillon était constitué essentiellement de femmes blanches (n=31).

Cette dernière section d'analyse propose donc de soulever les façons dont les participantes articulent leur identité en tant que femmes blanches majoritairement « Québécoises de souche ». À l'image des questions ouvertes qui leur avait été posées précédemment et qui

portaient spécifiquement sur leur genre et leur maternité, nous leur avons demandé si : « *être une femme au Québec veut dire la même chose qu'être une femme dans d'autres communautés culturelles* <sup>31</sup>? *Si oui, pourquoi? Sinon pourquoi?* » De plus, une question portant sur leur identification ethnique leur avait également été posée et s'articulait ainsi : « *Comment vous définissez-vous en termes d'origines ethniques?* <sup>32</sup> ».

Nous verrons dans cette section d'analyse qu'il se dégage de leurs discours identitaires une distance marquée et explicite entre « elles » et les « autres », principalement les « autres » musulmanes. En effet, nous discuterons du fait que les participantes construisent à l'unanimité leur identité de femme blanche québécoise en rupture avec l'altérité musulmane. Il est pertinent de soulever d'emblée que leurs représentations et discours polarisants et altérisants à l'endroit des « autres » non occidentaux, rappellent la nécessité de reconnaître la prégnance des représentations médiatiques sur la construction des discours identitaires des femmes Québécoises, alors que les discours sur « l'identité québécoise » ont été fortement modulés dans les dix dernières années par les débats entourant les accommodements raisonnables et *la Charte des valeurs québécoises* (Pires, 2107 ; Rouleau, 2015).

### **8.1 Le privilège blanc ou la norme implicite prise pour acquis**

- Comment vous vous définissez en termes d'origines ethniques ?
- Hein ? Qu'est-ce tu veux dire ?
- Comment vous parlez de vous, lorsque vous parlez de vos origines ?

---

<sup>31</sup> Nous avons longuement réfléchi sur les façons de poser cette question afin qu'elle soit intelligible pour nos participantes. Nous ne voulions pas utiliser des termes incompréhensibles ou diriger le sens de leurs réponses. Après avoir discuté avec notre directrice de thèse, cette formulation semblait la plus accessible pour recueillir leurs propos sur l'intersection des rapports de genre et d'ethnicité.

<sup>32</sup> Cette question leur était posée en fin d'entrevue dans la section profil sociodémographique, au même titre que d'autres questions portant sur leur orientation sexuelle, leur revenu annuel ou encore leur religion (et degré de religiosité).



-Ben je suis Québécoise ! Québécoise de souche ! Je suis d'ici. (Jacynthe, 61 ans).

Dans un premier temps, à l'image de la réponse de Jacynthe, la majorité des répondantes ne comprenait pas le sens de la question portant sur leur identification ethnique. Cependant, bien qu'elles ne saisissaient pas d'emblée le sens de la question relative à leur appartenance ethnique, cela ne voulait pas dire qu'elles ne s'identifiaient pas comme appartenant à un groupe ethnique ou racial. En effet, une fois la question reformulée, la majorité des participantes s'identifiait soit comme « Québécoise de souche » (n=20) ou « Canadienne d'origine française » (n=8)<sup>33</sup>. À cet égard, nous avançons que le fait d'avoir presque systématiquement dû reformuler la question, en raison notamment de l'incompréhension de plusieurs participantes ou encore de leur étonnement, appuie l'idée que « l'identité québécoise de souche » s'articule généralement comme une norme implicite (Bilge, 2010 ; Pires, 2017 ; Rouleau, 2015). Cette norme s'articule à travers le fait d'être blanc.he, francophone et de descendance catholique. À l'instar de Bilge (2010), nous constatons que « l'identité québécoise de souche » à laquelle fait référence la majorité des participantes, laisse présager la création de frontières entre les « vrai.e.s Canadien.ne.s ou Québécois.e.s » et les « Autres » créant par le fait même une hiérarchie ethnique entre « Eux » et « Nous » (Juteau, 1999 ; Pires, 2017). Plus largement, il devient pertinent de se demander quels groupes raciaux/ethniques/religieux s'inscrivent à l'intérieur de ce « Nous » Québécois ? Et qu'est-ce qui détermine la légitimité et la reconnaissance d'une « identité québécoise/canadienne » ?

---

<sup>33</sup> Les six autres participantes s'identifiaient ainsi :

-1 s'identifiait comme « Québécoise d'origine haïtienne » ayant un parent haïtien.

-1 s'identifiait comme « Québécoise d'origine chilienne », étant née au Chili et ayant été adoptée par des parents blancs et Québécois durant l'enfance.

-1 s'identifiait comme « Québécoise d'origine colombienne », étant née en Colombie et ayant été adoptée par des parents blancs et Québécois durant l'enfance.

-1 s'identifiait comme « Québéco-Ontarienne », étant née en Ontario, mais vivant au Québec.

-2 s'identifiaient comme « Gaspésienne », étant nées en Gaspésie.

## 8.2 Nous vs eux : représentations dichotomiques de l'Occident et de l'Orient

« On est très bien nous autres ici au Québec. Moi, je n'aimerais pas ça vivre dans un autre pays où ce qu'on est suivi, où on est obligé de porter le voile pis toutes ces choses-là. Moi, non non... Je ne serais pas capable moi. Au Québec on est bien. Ben au Canada. C'est ce que je dirais, au Canada, même en Amérique, c'est pas mal pareil. C'est surtout dans... des pays musulmans pis les autres nationalités dans ce coin-là, tu sais. Ah non, moi, je ne serais pas capable » (Émilie, 51 ans).

Comme le soulève la citation de Janick, 30 ans, au début de cette section, ainsi que la citation d'Émilie, 51 ans, ci-haut, lorsque les participantes s'exprimaient sur les femmes appartenant à « d'autres groupes culturels », elles faisaient généralement référence aux femmes musulmanes et particulièrement aux femmes voilées. En effet, les associations directes que les participantes partageaient entre altérité culturelle et Islam ne sont pas anodines ni étonnantes, alors que le paysage médiatique québécois a été submergé depuis les attentats du 11 septembre 2001 par des débats sur le hijab, les mariages arrangés et les crimes d'honneur (Bilge, 2010 ; Pirès, 2017 ; Rouleau, 2015). En outre, lors les dix dernières années, les représentations altérisantes à l'endroit des communautés musulmanes ont été exacerbées en contexte québécois dans la foulée des débats sur les accommodements raisonnables et la proposition en 2013 par le Parti Québécois d'une Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État, ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodements en prévoyant notamment l'interdiction du port de signes religieux par l'ensemble des employé.e.s de l'État, qu'ils ou elles appartiennent à la fonction publique québécoise ou municipale, au réseau scolaire ou de la santé ou à celui des services de garde (Pires, 2017). La publication des lettres ouvertes signées par les « Janettes », un collectif de personnalités publiques principalement féministes et blanches a également fortement marqué

les discours entourant la question identitaire québécoise lors des dernières années, alors que plusieurs de ces personnalités québécoises invoquaient les dangers de « l'islamisation du Québec » et la perte potentielle des droits des femmes québécoises si elles portent le foulard (Bertrand, 2013 ; Pires, 2017).

Ainsi, en situant les discours des femmes rencontrées dans le contexte politique québécois des dix dernières années, nous constatons que la quasi-unanimité des répondantes se construit en rupture avec la figure musulmane, vue comme intrinsèquement violente, barbare, sexiste, homophobe ou encore arriérée (Bilge, 2010). Plus largement, nous relevons que les discours identitaires des participantes illustrent bien cette « identité collective » québécoise (et occidentale) construite par référence à des représentations hégémoniques et unilatérales de « l'autre » non occidental et par référence à des frontières claires impliquant une nette démarcation entre « Nous » et « Eux » (Bilge, 2010 ; Razack, 2007 ; Rouleau, 2015). Au cours des dernières années, l'altérité musulmane se démarque comme une des frontières les plus structurantes de la modernité occidentale et libérale (Alba, 2005 ; Bilge, 2010) et il n'est pas étonnant que la quasi-totalité des répondantes y font référence lorsqu'elles sont interrogées sur l'intersection des rapports de genre et d'ethnicité. Nous verrons dans les prochaines pages, les différents mythes que les participantes entretiennent face à l'Islam et comment elles se construisent en rupture avec ces représentations généralement stéréotypées et réductrices.

Ces dernières sont manifestes dans les discours des répondantes à travers divers exemples et symboles, notamment le port du voile, le « surhabillement » du corps féminin, l'impossible liberté d'expression et de paroles, l'interdiction au travail et la polygamie. D'ailleurs, nous soutenons que ces représentations généralisantes des femmes musulmanes et de l'Islam qui

sont partagées par la majorité des répondantes, marquent un nouveau discours sur l'altérité d'où émerge une nouvelle idée de la « race ». En effet, on observe en Occident depuis le début des années 2000, le déplacement d'un racisme, autrefois biologique, centré sur la couleur de la peau, vers un racisme plus culturel, dirigé principalement vers l'Islam. (Pirès, 2017). Sous l'hégémonie apparente de l'universalisme, ce discours permettrait à l'Occident de réaffirmer sa supériorité (Balibar, 2007 ; Bilge, 2010 ; Pirès, 2017).

### **8.2.1 Le voile, symbole d'oppression et de régression**

« Bien, dans d'autres pays, il y a des femmes voilées qui n'ont pas le droit de se montrer. Les maris ont le droit d'avoir [au]tant de femmes qu'ils le veulent. Les femmes sont traitées comme de la marde. Vraiment comme de la marde. Je ne connais pas tous les pays, mais... elles, elles sont plus soumises » (Cynthia, 36 ans).

L'association dans les représentations entre sexisme et Islam constitue un des piliers de l'islamophobie (Belkacem et al., 2016). Comme mentionné par Cynthia, 36 ans, l'Islam semble produire des hommes brutaux et agresseurs au détriment de femmes musulmanes victimes de leur culture et privées de toutes formes de liberté. Leur voile représente d'ailleurs un des symboles principaux de la domination masculine, voire une insulte aux gains sociaux acquis par les Québécoises (Bilge, 2010). D'ailleurs, il est essentiel de mentionner que la vision altérisante à l'endroit des communautés musulmanes, et particulièrement face au symbole du voile, n'est pas seulement partagée par les participantes, mais qu'elle a également fait l'objet de tension au sein des mouvements féministes québécois au cours des dernières années. En effet, au nom de l'égalité entre les hommes et les femmes au sein des institutions publiques québécoises et de la neutralité de l'État, plusieurs féministes, notamment quelques personnalités publiques, se sont dissociées de la Fédération des femmes du Québec (FFQ)

pour créer leurs propres groupes (Pour le droit des Femmes (PDF), les Janettes) (Pirès, 2017). D'un autre côté, la FFQ clame un féminisme plus intersectionnel et le collectif Québec inclusif dénonce ouvertement le racisme systémique et l'exclusion des femmes portant le hijab (Pires, 2017). Bref, il se dresse au Québec des tensions qui marquent non seulement les discours des Québécois.e.s non nécessairement impliqué.e.s au sein d'organismes militants, mais également le tissu social féministe québécois, lequel se voit reconfigurer ou morceler en divers mouvements féministes (Lamoureux, 2016 ; Pirès, 2017).

### **8.2.2 Visibilité du corps féminin, symbole de la civilité occidentale**

« Écoute, comme en Arabie Saoudite... euh, c'est... les femmes, les femmes n'ont pas le droit d'être montrées. Écoute, juste les yeux. Pis, tu sais. Il n'y a pas autant de prestance qu'ici, tu sais » (Constance, 25 ans).

« Ici, au Québec, on peut porter des jupes courtes. Ça ne dérangera pas et on est très ouverts aussi au niveau du corps de la femme. Tandis que d'autres endroits, comme chez les musulmans, c'est plutôt immoral » (Denise, 45 ans).

Alors que le voile est largement utilisé dans les discours des participantes comme un des symboles oppressants des femmes « non-Québécoises », certaines ont également parlé du surhabillement des femmes musulmanes pour démonter les fondements rétrogrades et sexistes de cette religion. A cet effet, les propos de Constance et Denise soulevés ci-haut, rappellent que l'égalité de genre s'inscrit non seulement comme une valeur fondamentale de l'identité occidentale, mais elle sous-entend la valorisation de la visibilité du corps féminin comme gage de civilité (Bilge, 2010). En effet, le « dénudement » ou l'exposition du corps des femmes occidentales renforce l'hétéronormativité de l'ordre national et projette comme barbares ceux qui n'exaltent pas la disponibilité collective des femmes pour le regard masculin (Bilge, 2010 :

220). Plus largement, comme soulevé précédemment dans l'analyse, l'interaction normative entre les hommes et les femmes prescrit des rapports empreints de séduction et exigeant une visibilité ou une disponibilité du corps des femmes (Gourarier, 2016 ; Scott, 2007). Ainsi, en se voilant, les femmes enfreignent les normes hétérosexuelles qui sont conçues comme un des piliers de l'ordre social et politique de l'Occident (Bilge, 2010 ; Scott, 2007).

### **8.2.3 Polygamie, mariages forcés et violences sexuelles inhérentes aux femmes voilées**

« Je sais qu'il y a dans d'autres pays que les hommes ont le droit de tromper leur femme et que c'est correct, mais par exemple, la femme si elle va voir ailleurs elle va être tuée. Ça, c'est vraiment extrême. Moi j'ai trois amies qui sont marocaines, fait qu'elles m'en parlent. Elles me disent que justement, il y a des femmes comme ça, qui se font tuer comme ça et qu'elles doivent servir leur mari tout le temps et qu'il y a plein de mariages forcés » (Kathleen, 20 ans).

Les questions liées à la polygamie et aux mariages forcés ont également été abordées par certaines participantes pour démontrer leur distance vis-à-vis l'Islam. Ces représentations d'une sexualité « orientale » pensée comme « perverse » et se manifestant également par la réclusion et la soumission des femmes voilées (Belkacem et al., 2016) ont été exacerbées lors des dernières années, notamment suite à la médiatisation d'actes violents commis envers des femmes en contexte arabo-musulman (Puar, 2012). En effet, les tortures infligées à des otages occidentaux et les enlèvements de femmes et d'enfants dans divers pays du Moyen-Orient ou de l'Afrique subsaharienne fortement médiatisés<sup>34</sup> ont structuré et figé l'imaginaire orientaliste d'une sexualité masculine musulmane à la fois déviante et prémoderne et en décalage complet

---

<sup>34</sup> On peut penser ici par exemple aux 276 lycéennes de Chibok au Nigéria qui ont été enlevées dans la nuit du 14 au 15 avril 2014, par des combattants islamistes du Groupe sunnite pour la prédication et le djihad, Boko Haram.

face à une sexualité occidentale pensée comme progressiste et émancipée (Belkacem et al., 2016 ; Bilge, 2010, Puar, 2012).

D'ailleurs bien que les femmes voilées sont généralement réduites à des symboles de soumission, certaines caricatures récentes représentent les femmes portant le niqab comme des monstres, sexuellement frustrées et déviantes et ne pouvant combler le désir d'une sexualité hétérosexuelle normative (Belkacem et al., 2016). Ces représentations sont présentes dans le discours de cette participante qui blâme les femmes musulmanes qui ont « accepté de ne plus être libres ».

« Moi je ne serais pas capable de vivre musulmane. C'est un exemple que je donne. Je ne suis pas raciste, mais tu les vois, avec le voile [...] moi je ne pourrai pas. Moi, le fait que l'homme te frappe quand ça y tente, le fait qu'un homme te soumet quand ça y tente, le fait qu'ils aient trois, quatre, cinq, six femmes quand ça leur tentent puis que, elle, elle ferme sa boîte puis qu'elle encaisse ça, non. Ça ne marcherait pas avec moi. Je ne serais pas capable de vivre là-dedans [...] Moi, je suis canadienne et je suis une femme. J'ai le droit à ma liberté. Si eux, ils ont accepté le fait de ne plus être libres, c'est leur problème » (Aurélié, 29 ans).

Dans le même ordre d'idée, certaines participantes dénoncent les mariages forcés auxquels sont restreintes de nombreuses jeunes femmes qui vivent au Canada, mais qui doivent se marier avec une personne de leur pays d'origine. Encore une fois, les femmes musulmanes sont représentées comme des victimes de crimes sexuels aux mains d'hommes pervers, pédophiles et criminels.

« Dans les ethnies, il y en a plusieurs qui viennent de leur pays. Pis ben, la jeune fille qui est ici, elle est déjà promise à quelqu'un qui est de l'autre côté, dans le pays d'origine, on va dire. Combien est-ce qu'il y a de jeunes filles qui font, qui se font renvoyer dans leur pays ? Pour aller, voir mononcle, matante, pis quand elles arrivent là-bas, c'est un mariage forcé. Et pourtant, elles sont venues au monde icitte, ces petites filles-là, là. Mais c'était déjà organisé. Pis ces jeunes filles-là ne sont pas vieilles, elles peuvent avoir [hésitation] à partir de douze ans, là, tu en as. Qui sont déjà mariées, à douze ans, dans certains pays. Nous autres, on trouve ça épouvantable. C'est

pas possible qu'il y a des choses qui se passent comme ça, chez nous » (Jacynthe, 61 ans).

Les dernières citations soutiennent l'idée selon laquelle il est habituel de traiter des « meurtres d'honneur » comme des cas de meurtres de femmes perpétrés par leur culture. Pourtant, il est inconcevable, comme le soutient Bilge (2010) de lier les meurtres de femmes commis en contexte conjugal à l'aide d'arme à feu en Occident et particulièrement aux États-Unis, à la culture des armes à feu qui y est dominante. De telles représentations consolident les frontières du « Nous/Eux », en dépeignant les communautés immigrées, en particulier musulmanes, comme étant intrinsèquement oppressives pour les femmes, et en idéalisant par le fait même les rapports de genre au sein de la communauté blanche occidentale et majoritaire (Bilge, 2010 : 203). Comme l'identité musulmane est réduite à son rapport aux genres, la notion d'oppression patriarcale islamique et des enjeux comme les mariages forcés ou les crimes d'honneur deviennent des preuves de la barbarie d'une telle identité culturelle et soutient son incompatibilité avec la culture québécoise, résolument libre et progressiste (Alexander, 2004 ; Bilge, 2010). En s'appuyant sur la citation de Jacynthe, 61 ans, les pratiques maritales et conjugales dites barbares et arriérées des communautés musulmanes peuvent soutenir des discours anti-immigration. En effet, certains groupes perçus comme inassimilables par des pratiques incompatibles avec des valeurs libérales occidentales ne sont pas perçus comme des immigrants souhaités et valeureux pour le Canada (Bilge, 2010).

#### **8.2.4 L'islam ou la menace ultime des droits civiques occidentaux**

« Il y a un vidéo qui s'est passé sur Facebook. La femme était musulmane. Elle est revenue au Canada puis elle a peur pour notre contexte à nous dû au fait que, eux, ils veulent tellement prendre le dessus qu'on va finir par devenir toute de même. Puis, elle



a peur de ça. Il y a plusieurs musulmans au Canada, tu sais, sur notre terre bâtarde. Puis, ils ont peur que ça devienne comme ça. On est en train de perdre notre identification. Puis, ça, ça m'écœure. Parce que moi, je suis Canadienne puis je vais mourir Canadienne. Tu ne me feras pas changer de religion parce que monsieur il a pris toute la place sur la terre, ce n'est pas vrai. Tu ne me mettras pas sous, ton contrôle. Je suis une femme, j'ai le droit à ma liberté. Si eux, ils ont accepté le fait de ne plus être libres, c'est leur problème. Mais moi, je suis libre et je ne veux pas être en cage [...] Attends minute. On était Canadien avant toi. On était ici avant toi. Tu veux te sauver de ton pays parce que les coutumes et ainsi de suite, ça ne marche pas. Mais tu veux t'en venir ici puis donner tes coutumes ici pour qu'on devienne comme toi, non » (Aurélie, 29 ans).

À l'image du témoignage d'Aurélie, 29 ans, plusieurs témoignages soulèvent ultimement des craintes face à l'idée de perdre des droits fondamentaux, tels que la liberté d'expression. Leurs discours s'appuient notamment sur des conceptions historiques très répandues qui associent l'histoire du Québec avant la Révolution Tranquille à une époque d'obscurantisme, où les femmes souffraient particulièrement. Cette représentation exerce toujours une influence sensible dans la formation de l'imaginaire national des Québécois.e.s en témoigne les discours de nombreuses participantes (Bilge, 2010).

Dans ce même ordre d'idée, Jade, 36 ans, soulève l'idée que les hommes musulmans confinent les femmes à la maison et aux tâches domestiques, les ramenant en quelque sorte à un passé duquel les Québécoises se sont affranchies. Cette rupture dans l'identification des femmes blanches de notre échantillon est particulièrement frappante, alors qu'elles étaient nombreuses à partager, les pressions qui sont liées aux tâches domestiques pour la majorité des femmes, comme nous avons discuté dans les chapitres précédents. Alors qu'elles sont capables de s'unir lorsqu'elles parlent des réalités auxquelles sont confrontées les femmes, ce discours se hiérarchise lorsqu'il est référencé aux réalités des femmes musulmanes.

« Il y a des cultures, comme les musulmans, que la femme c'est à la maison, s'occuper des enfants, c'est comme une bonne... et l'homme, il va travailler, il ramène l'argent, mais lui c'est le plaisir. Je trouve qu'ils font trop de différences entre les femmes. Tu sais, elles sont soumises. Ça, j'ai beaucoup de difficulté avec ça. Ça vient beaucoup me chercher parce que pour moi, on est égale. Ici au Québec, on est égal » (Jade, 36 ans).

Pour retracer plus largement la genèse de ces craintes reliées spécifiquement à l'Islam et qui sont maintenant partagées par un nombre grandissant d'Occidentaux dans divers contextes nationaux, plusieurs auteur.e.s se sont penché.e.s sur les concepts de démocratie et de nation. En effet, l'égalité juridique entre hommes et femmes, et entre minorités et majorités sexuelles, a nourri la production de représentations et d'imaginaires formalisant les démocraties occidentales comme résolument abouties ou évoluées, notamment parce qu'elles sont « sexuelles » (Bilge, 2010 ; Chamouveau et Farges, 2016 ; Fassin, 2009 ; Jaunait, Le Renard et Marteau, 2013). Certain.e.s décrivent même les nations occidentales comme des exemples de « fémonationalisme » ou « d'homonationalisme » suite à l'incorporation des luttes de genre et des sexualités en leur cœur (Chamouveau et Farges, 2016 ; Haritaworn, 2008 ; Puar, 2012). Ces nouvelles catégorisations de la nation occidentale prévalent à cette dernière, un statut de « démocratie naturalisée » foncièrement inclusive et laïque, face aux « autres », en particulier les arabo-musulmans, essentialisés comme violents, homophobes et antiféministes (Chamouveau et Farges, 2016 : 405). Ces représentations des nations occidentales qualifiées de libératrices et d'exceptionnelles en termes de genre et de sexualités soutiennent une peur profonde face à ces « ailleurs géographiques et culturels » où les droits des minorités semblent absents (Bilge, 2010 ; Puar, 2012). Plusieurs participantes ont témoigné de leur peur envers ces « mauvais.e.s immigrant.e.s » qui menacent leurs droits fondamentaux et leurs libertés. Cette peur s'articule à l'intersection du maintien de la « bonne la citoyenneté démocratique »

et du rejet de l’Islam, vue comme profondément arriérée. D’ailleurs, comme mentionnée par Aurélie, 29 ans, la crainte « de l’intérieur », ressentie et verbalisée par des néo-musulmans vivant au Canada, semble exacerber celle des personnes qui sont extérieures à cette religion.

Cette autre participante maintient des discours similaires et avance se sentir envahie, voire agressée par la présence de figures musulmanes autour d’elle :

« Eux autres sont contrariés par le fait qu’ils ont des principes religieux que nous on n’a pas. Nous on est libres de faire ce qu’on veut pis d’aller à l’église si ça nous tente. Tandis qu’eux autres sont quasiment massacrés par leur système religieux qui impose aux femmes de s’habiller d’une certaine façon, de répondre aux besoins de l’homme pis eux autres ils peuvent aussi avoir deux, trois, quatre femmes pis regarde : “ferme ta gueule, c’est de même que ça marche”. Au Québec c’est illégal. Pis tu sais, ils sont rendus qu’ils viennent ici et qu’ils font pareil. Parce que j’ai vu dans les médias ici au Québec, un homme avec trois femmes à la maison qui réagissait pareil comme dans ces pays-là pis ça m’a frustrée pis je me dis : “ben regarde, adapte-toi ou va-t’en”. C’est ça. Fait qu’on n’a pas, comme je te disais tantôt, ce n’est pas la même réalité (...) Ça m’écœure, tu ne peux pas savoir comment. Au Québec les filles, les vraies filles du Québec, Lac Saint-Jean, Montréal, Laval, on se tient debout. Mais ceux qui arrivent par avion, avec leurs grandes robes pis leurs soutanes, ben ils essayent de refaire leur pays ici, ça ne marchera pas ! Non, moi je ne me laisserai pas faire moi ! Non, ils ne viendront pas nous envahir avec leurs robes, ce n’est pas vrai. Je trouve que ça n’a pas de bon sens. Ils partent de là-bas parce qu’ils sont mal pis ils s’en viennent ici pour faire pareil. Tu sais, ça m’enrage » (Marguerite, 55 ans).

### **8.2.5 Ce n’est pas parfait au Québec !**

« Oui, il y a des femmes soumises, comme les femmes voilées. Il y a des femmes qui n’ont pas de liberté d’expression, c’est vraiment *touchy*. Si elle fait un pas de travers, “ouf”, mais au Québec c’est pas parfait. Je dirais que pour les hommes, il y a encore une marche qui est plus haute que les femmes encore. Ce n’est pas rendu kif-kif encore ici non plus » (Koralie, 37 ans).

Bien que la quasi-totalité des participantes s’identifie en rupture avec les communautés musulmanes, lesquelles détonnent de leur communauté québécoise, blanche et égalitaire, une participante souligne le fait que le Québec n’a pas atteint une forme d’égalité totale entre les

hommes et les femmes. Bien qu'elle déplore également les dynamiques sexistes qu'elle associe aux communautés musulmanes, elle reconnaît également que la société québécoise a « encore du chemin à faire » pour atteindre une forme d'égalité. Il s'agit de la seule participante qui met en relation de façon explicite les inégalités en Occident et en Orient.

### **8.2.6 Position de l'intérieur : le cas des latinos**

« Dans mon pays (pays d'Amérique du Sud), les femmes restent à la maison, elles font tout dans la maison, elles ne sortent pas. S'il y a l'épicerie, ce sont les gars qui doivent sortir à l'épicerie [...] Puis, quand je suis arrivée au Canada, parce que j'ai été adoptée par une famille québécoise, j'ai vu que c'était équitable. Les deux faisaient à manger, les deux faisaient le ménage, les deux travaillaient, fait que... non, c'est vraiment différent ici et là-bas. [...] Mais les plus difficiles, c'est vraiment les musulmans. Ça, c'est vraiment l'extrême [...] Moi je me dis québécoise parce que je ne suis pas faite pour être... Pour faire tout à la maison, des trucs de même. Et oui. Je me dis Québécoise (Claudia, 26 ans).

Bien que trois participantes soient racisées (deux latinas et une métisse d'origine haïtienne), seulement une de ces participantes s'est exprimée sur le sexisme qui existe au sein de sa communauté d'origine. Bien qu'elle considère que les femmes musulmanes soient les plus soumises, réitérant encore une fois, une forme de hiérarchisation au sein des communautés culturelles où l'Islam figure au bas de l'échelle (Bilge, 2010), elle s'est surtout exprimée sur le contexte en Amérique du Sud, d'où elle est originaire. Selon elle, les femmes dans son pays d'origine sont restreintes aux tâches ménagères et confinées à la maison. Son discours quant à l'ethnicité maintient une logique binaire, similaire à celle qui est abordée par les autres participantes au sujet de l'Islam et de l'Occident. Elle décrit son pays d'origine comme un bloc monolithique, profondément sexiste et patriarcal, alors que le Canada est une terre d'égalité et de libération pour les femmes et les minorités sexuelles. Sans dévaluer les expériences de sexisme qu'elle a pu vivre dans son pays d'origine, ses représentations nous

interpellent particulièrement alors qu'elle a également partagé lors de cet entretien avoir été victime de multiples formes de violences physiques et psychologiques graves, commises par ses parents adoptifs qui étaient Québécois « de souche » et blancs. Ainsi, malgré le fait que ses parents adoptifs l'aient abusée au cours de son adolescence, elle maintient un discours généralisant entre les pratiques et attitudes du Nord et du Sud.

« Ben regarde, moi je suis mariée à un latino. Pour eux autres, on est des bonnes. Mon mari, il voit ça et il dit qu'on est évolué à mort. Tu sais là-bas c'est les filles qui font à manger, qui font le lavage, qui ramassent tout, comme dans les années 1900, tu sais [...] Moi j'ai dit à mon mari : « Regarde, c'est parce que là Robert, t'es pas autonome là, moi j'ai besoin d'un gars indépendant. ». Tu sais... Parce que moi en sortant avec moi, il savait... Moi, ne m'attends pas pour souper. Si t'as faim, tu manges. Tu sais, moi les femmes qui disent « Quand tu ne manges pas, je mange pas. » Là, moi je ne suis pas capable, ça. Je n'ai jamais été capable, puis je ne serai jamais capable [...] Moi j'ai vu dans sa famille, le petit gars, qui a 14 ans, ben la petite fille elle fait la vaisselle, mais pas lui. Je lui dis : « Pourquoi tu te lèves pas, tu ne vas pas l'aider, y montrer, tu sais, évoluer...Moi chez nous, il en fait du ménage puis il fait tout ça, là. Ah oui, je ne torche pas un homme moi là là. Non. Il est égal à moi » (Louise, 59 ans).

Une autre participante qui n'était pas racisée et qui s'identifiait comme « Québécoise de souche » s'est exprimée sur le sexisme au sein de la communauté hispanique d'Amérique étant mariée avec un homme latino. Notons qu'elle a également parlé des communautés musulmanes, comme étant les communautés les plus « extrêmes et soumises ». Comme Claudia citée précédemment, cette participante déplore les attitudes sexistes des latinos qui confinent, selon elle, les femmes au foyer. Cependant, elle considère qu'elle ne se laisse pas intimider par ces dynamiques et exige à son époux de participer au même titre qu'elle aux tâches ménagères. Son identité québécoise est intimement liée à une conception égalitaire des genres.

### **8.2.7 Le cas des Juifs : discours polarisés**

Seulement, deux participantes n'ont pas spécifiquement fait référence à l'Islam lorsqu'elles ont été interrogées sur leurs représentations des rapports de genre en contexte ethnique. En effet, ces deux participantes ont parlé des Juifs comme des cas d'exception. Cependant, leurs discours sur cette communauté sont visiblement distincts.

Dans un premier temps, une participante a senti le besoin de se distancier des Juifs hassidiques (qu'elle appelle les « vrais juifs »). Pour elle, cette communauté s'inscrit à l'opposé des « Québécois de souche », alors que ses membres, particulièrement les hommes, semblent démontrer une indifférence face aux non-Juifs et ont des pratiques sexuelles dégradantes envers les femmes.

« Si on regarde les juifs, les vrais vrais juifs avec les boudins. Ils ne te regardent pas. J'ai déjà été concierge puis c'est des juifs qui avaient acheté ça. Quand le chef hassidique arrivait, le jeune, OK, il ne te donnait même pas la main, il ne te regardait même pas puis il se câlissait bien de toi. J'imagine sa femme. Je le crois quand on me dit qu'ils couchent avec un drap » (Manon, 44 ans).

Une autre participante a fait référence à la communauté juive, mais pas dans les mêmes termes cités plus haut. Pour cette participante, les Juifs démontrent, contrairement aux Québécois.e.s, une grande solidarité entre eux, ce qui semble être bénéfique pour les membres de leur communauté. Bien qu'elle maintienne une vision essentialiste de « la communauté juive » et qu'elle inscrive ces membres à l'extérieur du « nous » québécois, nous remarquons qu'elle est une des seules participantes qui n'a pas parlé des rapports ethniques ou de l'altérité ethnique en termes dépréciatifs.

« Ils ont chacun leur, comment je peux dire ça ? [Silence] Leurs croyances ! Ils ont chacun leurs, comme, les juifs. Je vais parler des juifs parce qu'eux-autres... Le grand-père travaille toujours pour la génération future. Pourquoi nous autres on ne fait pas ça ? Tu sais ? C'est con, mais si on faisait ça, on serait peut-être un peu moins dans le trou et le monde s'aiderait plus et le monde serait peut-être un peu moins, serait mieux.

En bon québécois [rires], ça va mal ici. Tu sais je pense qu'eux autres, ils se tiennent plus » (Camille, 25 ans)

### **8.2.8 Chacun pour soi : ne pas se mêler des affaires du voisin**

« Chacun a sa religion, chacun a ses croyances. Moi je respecte ça. Moi tu me respectes, je te respecte. Je suis comme ça. Ne me respecte pas, par exemple, pis... [Rires]. C'est là, c'est là qu'est mon petit côté violent, un peu là. [Rires] » (Saint-Jérôme 2)

Finalement, deux femmes ont décidé d'aborder les questions liées à l'ethnicité en restant extérieures à celles-ci. S'identifiant comme ne faisant pas partie de ce qui est « ethnique » ou « autres », la première, citée ci-haut, considère que chacun a droit à sa religion, mais que tous doivent se respecter. Si elle ne se sent pas respectée dans ses croyances, elle peut exprimer son désaccord violemment. Il n'est pas possible dans ce cas-ci de définir ce qui contient les limites du respect auquel elle fait référence, mais on retient qu'elle se dissocie et s'éloigne des pratiques religieuses qui ne sont pas les siennes.

« Dans certaines cultures, ce que je vois de l'extérieur, c'est que les hommes ont droit à certaines choses et les femmes n'ont pas le droit. Elles n'ont pas le droit d'entrer dans certains lieux, n'ont pas le droit d'être ce qu'elles sont. Il faut se cacher. T'es une femme, il faut que tu te caches. Pour moi, c'est aberrant. Mais en même temps, tant que je ne serai pas à l'intérieur de ces communautés-là...et de toute façon pour être à l'intérieur, il faudrait que je me cache, moi aussi et ça ne peut pas... Pour moi, ça crée un blocage. Mais je dis ça et en même temps, j'ai... Là où j'habitais, j'étais la seule femme qui n'était pas voilée. Toutes mes voisines étaient voilées et on avait une super belle interaction, mais je ne me mêlais pas de leur vie privée, parce que...je ne leur ai jamais demandé, parce que ça m'aurait trop fâchée. Je ne suis pas sûr de quoi ils auraient répondu » (Sylvie, 38 ans).

Sylvie, 38 ans, préfère ne pas interagir avec les « autres », notamment par peur d'être trop affectée par ce qui se passe à l'intérieur de ces « communautés ». Encore une fois, il ressort

des propos de ces participantes, des représentations altérisantes de ce qu'elles ne connaissent pas, de ce qui est différent d'elles ou de ce qui est extérieur à elles et semble oppressant.

### **8.3 Le pouvoir du stéréotype : positionnement privilégié**

Nous retenons de l'analyse des propos des participantes quant au rapport à l'ethnicité et au genre qu'elles maintiennent une distance marquée et explicite entre elles et les « autres », principalement les « autres » musulmanes. En effet, elles construisent à l'unanimité leur identité de femme blanche québécoise/canadienne en rupture avec l'altérité musulmane. Les trois participantes racisées se construisent également en rupture avec les représentations altérisantes de l'Islam et mettent de l'avant leur appartenance et leur identification envers « la communauté québécoise », laquelle est plus inclusive et respectueuse des différences liées au sexe que leur communauté d'origine.

En général, les participantes considèrent que les femmes musulmanes vivent dans des conditions de vie beaucoup plus souffrantes que les leurs et sont nécessairement dominées par leur époux/conjoint/père/figure masculine. À cet effet, il est intéressant de constater que les participantes sont majoritairement capables de dénoncer les effets pervers du patriarcat et le sexisme ordinaire qu'elles rencontrent dans leurs interactions quotidiennes notamment avec leur conjoint, comme nous l'avons souligné dans les chapitres 6 et 7, mais qu'elles positionnent simultanément le Québec comme un état égalitaire et libéré du patriarcat lorsqu'elles parlent des communautés culturelles. Il ressort donc une sorte de double discours quant à leurs représentations des rapports de genre. D'une part, lorsqu'elles se réfèrent au « nous » femmes Québécoises blanches, elles sont en mesure de reconnaître les multiples



formes d'inégalités dans diverses sphères de leur vie. D'une autre part, lorsqu'il est question d'élargir le « nous » aux femmes racisées et précisément aux femmes musulmanes, les formes d'inégalités de genre sont atténuées, voire absentes, pour mettre l'accent sur la soumission et les oppressions que seules les femmes musulmanes subissent.

L'analyse du discours des participantes quant à leurs représentations des femmes racisées/ethnicisées est également révélatrice, alors qu'il nous permet d'aborder plus largement le problème des représentations généralisantes et des stéréotypes. En effet, l'usage des représentations stéréotypées de « l'autre » musulman ne peut être adéquatement compris hors des rapports de pouvoir, car le stéréotype est en soi un acte de pouvoir, à commencer par le pouvoir de produire le stéréotype (Roy, 2013). À cet effet, Dyer (2002) nous rappelle que le stéréotype permet d'exprimer un accord général sur un groupe social et favorise la production d'idées sur ce groupe. De plus, les stéréotypes expriment des points de vue particuliers de la réalité qui à leur tour mettent en lumière des dispositions du pouvoir au sein de la société (Dyer, 2002 ; Roy, 2013). Ainsi, bien que les participantes occupent des positions minoritaires en tant que femmes pauvres victimes de multiples formes de violence, elles occupent également des positions de pouvoir en tant que personne blanche et/ou non musulmane. Cette position de pouvoir est manifeste dans leur possibilité de produire et de définir des images stéréotypées au sujet des femmes musulmanes. Le caractère homogénéisant et dépréciatif de leurs représentations ne sont d'ailleurs pas sans conséquence. Affirmer que « *toutes les voilées sont soumises* » ou encore que « *Là-bas, aucune femme ne peut avoir du pouvoir* », occulte toute nuance possible dans les perceptions des identités des « communautés immigrantes/musulmanes ». En plus de se positionner comme supérieures aux femmes

musulmanes, elles réduisent également les « communautés immigrantes/musulmanes » à des entités homogènes, anachroniques et opprimantes (Bilge, 2010 ; McClintock, 1995 ; Roy, 2013).

Bien évidemment, il est essentiel de se questionner, comme nous l'avons soulevé dans ce chapitre, ainsi que dans le chapitre 2 portant sur le cadre conceptuel et théorique de la thèse, sur la prolifération des débats, des discours, des images et des représentations altérisants et parfois islamophobes qui ont été et sont encore véhiculés en Occident et spécifiquement dans les médias québécois, notamment lors des débats entourant les accommodements raisonnables et la proposition d'une Charte des valeurs québécoises. Ces discours et représentations contribuent à la reproduction d'inégalités sociales systémiques à l'encontre de personnes immigrantes et particulièrement musulmanes. Il ne s'agit pas ici de juger de la valeur des discours des participantes, mais plutôt de souligner la prégnance de ces représentations médiatiques sur la construction de leurs discours identitaires. Cette analyse permet également de réfléchir sur le rapport de pouvoir qui s'installe entre les femmes et sur la nécessité de penser cette catégorie comme variable et modulée par d'autres facteurs qui dépassent le genre. Articuler les rapports de race et de genre permet d'éclairer non seulement les positions des personnes racisées, mais aussi celles des personnes blanches, à travers une approche attentive à la construction simultanée des groupes et des catégories à différentes périodes historiques (Belkacem et al., 2016). Dans le contexte québécois actuel, lequel est marqué par de nombreux discours polarisés sur les « identités culturelles et religieuses », il est primordial que les discours féministes consacrent une attention particulière et renouvelée au racisme, et précisément au mode de fonctionnement du racisme culturel et religieux (Bilge, 2010 ; Razack, 2007). Nous verrons dans le prochain chapitre comment l'application d'une lentille

intersectionnelle aux questions d'identités ethniques et religieuses peut être pertinente pour la pratique des intervenant.e.s.

---

## CHAPITRE 9

### DISCUSSION ET CONCLUSION

#### **Vers une pratique intersectionnelle? : Discussion et réflexions sur les retombées théoriques et pratiques de la thèse**

*« Popular understandings of intersectionality underemphasize the practices that make intersectional knowledge possible, especially practices that involve criticizing, rejecting, and/or trying to fix the social problems that come with complex social inequalities. Critical praxis also constitutes an important feature of intersectionality inquiry—one that is both attentive to intersecting power relations and essentially vital for resisting social inequality » (Collins et Bilge, 2016).*

Les valeurs véhiculées par une recherche ainsi que les conséquences qui en découlent constituent une forme légitime et courante d'appréciation de la portée, de la validité et de l'intérêt de la recherche (Pires, 1997 : 18). Alors que nous inscrivons notre thèse dans un programme interdisciplinaire en sciences sociales qui vise explicitement à produire des connaissances à l'extérieur des formes disciplinaires dominantes (Lemay, 2012) et à proposer des résultats réflexifs menant vers l'action (Couturier et Dumas-Laverdière, 2008 ; Schon, 1994), il appert fondamental de nous arrêter sur les implications pratiques de notre recherche. Ces implications visent notamment à enrichir la pratique des intervenant.e.s qui œuvrent auprès de femmes qui exercent de la violence. En plus de répondre à un des objectifs centraux de notre programme d'études en sciences humaines appliquées, notre intérêt à souligner les retombées sur la pratique de notre recherche est également motivé par le fait que peu de programmes soutenant les femmes qui exercent de la violence sont disponibles à l'heure actuelle (Damant et al., 2014). En effet, ceux qui sont mobilisés en contexte d'intervention

sont généralement calqués sur les programmes pour hommes violents (Cadwell et al., 2008 ; Enander, 2011 ; Roy et al., 2016) et abordent majoritairement des approches cognitivo-comportementales qui s'éloignent de l'approche compréhensive et structurelle que nous mobilisons dans cette étude. Finalement, en tant que personne qui s'identifie personnellement et politiquement comme féministe et qui aborde les enjeux d'inégalités dans une perspective intersectionnelle, il s'avère essentiel pour nous d'incarner nos résultats dans la pratique. En effet, un des principaux objectifs du féminisme intersectionnel consiste en sa traduction en une praxis (Bilge, 2013), afin notamment d'éviter un usage dépolitisé de cette lentille ou encore d'invisibiliser ses origines militantes, historiquement ancrées dans les luttes féministes africaines-américaines (Collins et Bilge, 2016).

Ce dernier chapitre souhaite donc articuler différentes pistes de réflexion pour la pratique des intervenant.e.s qui sont impliqué.e.s auprès de femmes qui exercent de la violence. Pour y parvenir, nous proposons tout d'abord de faire un retour sur les principaux résultats de la thèse en faisant une synthèse des discours que nous avons recueillis. Nous exposerons d'ailleurs dans cette section quelques enjeux méthodologiques et épistémologiques qui ont pu influencer les propos des participantes à ne pas révéler certains éléments dans leurs témoignages. Cette synthèse critique de nos résultats nous amènera à rendre compte des principales limites que nous avons rencontrées dans la complétion de ce projet doctoral en faisant un retour notamment sur le contexte matériel de la recherche ainsi que sur la reconnaissance de nos positions situées comme facteurs explicatifs. Ensuite, nous aborderons les contributions théoriques de notre recherche en faisant un retour sur la pertinence du féminisme intersectionnel pour comprendre et analyser les témoignages des participantes. Cette section nous permettra notamment de réfléchir plus largement sur les apports théoriques de notre

étude pour la recherche en sciences sociales. Finalement, nous soulèverons les contributions pratiques de notre thèse en réfléchissant aux pistes concrètes qui s'ouvrent aux chercheur.e.s et aux intervenant.e.s qui sont engagé.e.s auprès de femmes qui exercent de la violence. Pour ce faire, nous proposerons des pistes d'intervention dans une perspective intersectionnelle, laquelle demeure peu mobilisée comme approche pour répondre aux réalités de femmes qui exercent de la violence (Damant et al., 2014)

### **9.1 Qui sont ces femmes que nous avons rencontrées ? : Une synthèse des résultats**

Cette thèse avait pour objectif d'aller à la rencontre de femmes qui exercent des comportements violents dans diverses sphères de leur vie. Comme aucune étude n'avait abordé jusqu'ici, à notre connaissance, une analyse intersectionnelle des discours identitaires de femmes qui exercent de la violence, nous avons tenté de comprendre comment ces femmes articulaient leur identité de genre, et comment cette dernière était modulée par d'autres axes de structuration sociale, tels la maternité, l'ethnicité, la classe sociale, l'éducation, la santé mentale, l'orientation sexuelle, etc.

En plus de ne pas l'avoir trouvé dans d'autres recherches, notre intérêt pour l'analyse du discours identitaire dans une perspective intersectionnelle était également modulé par le fait que la violence qu'elles exercent déstabilise les idées reçues sur ce qu'est être une « vrai » femme et une « vraie » mère (Cardi et Pruvost, 2012 ; Simonetti, 2016 ; Sjoberg et Gentry, 2007). Il s'avérait donc pertinent de chercher à comprendre comment elles se représentaient et/ou s'identifiaient en tant que femmes, alors qu'elles se situent, du moins partiellement, d'un point de vue sociologique, en rupture avec les attentes normatives de genre qui conçoivent les

femmes et les mères comme intrinsèquement douces, patientes, conciliantes et tournées vers le don de soi (Simonetti, 2016; Sjoberg et Gentry, 2007).

Bien qu'elles aient pu parler de la violence d'un point de vue général, les femmes que nous avons rencontrées ont eu de la difficulté à parler de la violence qu'elles exerçaient. Toutefois, toutes les participantes ont confié qu'elles exerçaient de la violence verbale et/ou psychologique envers diverses cibles, principalement envers leurs conjoint.e.s, et leurs enfants, mais également envers leurs parents, leurs ami.e.s, des animaux ou envers des inconnus. De plus, plusieurs d'entre elles révélaient des gestes d'automutilation. Une majorité (70 %) ont dit exercer également de la violence physique envers ces mêmes cibles. Ces violences exercées avaient différentes conséquences sur leur vie. En effet, les participantes avançaient que leur violence agie affectait négativement et de façon généralisée leurs relations interpersonnelles, leur état émotionnel, et leur statut légal. Finalement, la quasi-totalité des femmes expliquaient leurs comportements violents par des arguments biopsychologiques ou relationnels. À cet égard, certaines considéraient qu'elles étaient prédisposées génétiquement à exercer de la violence, notamment en raison de leur diagnostic de problème de santé mentale ou de la présence de certains traits de leur personnalité, tels l'impulsivité. D'autres considéraient que leur violence était due à une exposition à cette dernière durant l'enfance ou à des problèmes de communication avec leur entourage.

La majorité des femmes que nous avons rencontrées étaient des mères (n=27) qui vivaient une importante précarité financière, le revenu moyen de l'échantillon étant de 13 870 \$. La majorité était sans emploi et/ou prestataire de l'aide sociale (=20). Celles qui travaillaient œuvraient principalement dans des emplois liés au secteur tertiaire et dirigés envers les soins

et le service, tels que préposé.e.s aux bénéficiaires, employé.e.s dans la restauration rapide ou préposé.e.s à l'entretien ménager.

La pauvreté avait pour conséquence principale de sédimer l'isolement des participantes. En effet, plusieurs ont partagé le fait que leur pauvreté exacerbait leur solitude, augmentait leur anxiété et rendait difficile l'accès à des ressources d'aide. De plus, étant majoritairement monoparentales (n=20), certaines femmes avaient dû quitter leurs études ou leurs emplois pour subvenir aux besoins de leurs enfants. L'abandon précoce des études avait notamment pour conséquence d'exacerber la pauvreté de certaines participantes qui ont partagé se sentir prises dans un cycle de précarité.

Lorsque questionnées directement sur leur identité de femmes, plusieurs participantes dénonçaient certaines attentes de genre, notamment le fait que les femmes sont les principales responsables des tâches domestiques, mais très peu semblaient avoir trouvé des stratégies pour modifier ces attentes. Certaines disaient se sentir obligées de continuer à répondre à ces normes de genre, bien qu'elles soient réductrices, voire oppressives, notamment parce qu'elles considéraient que les femmes étaient les plus outillées pour les remplir, ou encore parce qu'elles sentaient qu'elles ne pouvaient pas faire autrement. Ainsi, nous retenons qu'il se dégageait de leurs réflexions une sorte d'acceptation et dans certains cas une forme de résignation ou d'aliénation face aux discours normatifs de la féminité et de la masculinité qui présentent les femmes et les hommes comme complémentaires, mais où les femmes demeurent contraintes de répondre à certaines tâches qui sont socialement moins valorisées (Rennes et al., 2016). L'acceptation des rôles et des attentes de genre était également modulée



par le fait que la majorité des femmes vivait dans une importante précarité financière, les mettant du fait même dans une sorte d'état de survie. N'ayant pas toujours l'espace pour réfléchir à ces attentes, la majorité des femmes répondait à leur rôle de femmes et de mères sans trop s'y attarder, par faute de temps, notamment, et d'espace mental. Plusieurs ont d'ailleurs partagé, comme première réaction, le fait qu'elles ne savaient plus ce que voulait dire « être une femme » ou encore qu'elles ne s'y étaient jamais vraiment attardées.

De façon synthétique, il ressort du témoignage des participantes à l'étude que les facteurs qui affectaient négativement leur identité de genre étaient liés à leur pauvreté, à des problèmes de santé mentale, au manque de temps et de moyens pour prendre soin d'elles-mêmes, et à leur maternité. À cet effet, nous retenons également du récit des participantes que bien qu'elles soient nombreuses à reconnaître les pressions liées à certaines attentes de genre (notamment la responsabilité des tâches domestiques et certaines pressions liées à l'apparence physique), la majorité des femmes avait intériorisé un discours normatif et idéalisé de la maternité qui pose la femme comme naturellement et personnellement responsable du soin des enfants, en tout temps, et pour une durée indéterminée (Damant et Lapierre, 2012). Ayant intériorisé ce discours, elles se sentaient donc presque toute en échec face à leur propre maternité, considérant qu'elles n'arrivaient pas à subvenir adéquatement aux besoins de leurs enfants. Ces réflexions étaient particulièrement présentes dans les discours des participantes qui avaient reçu un diagnostic de problème de santé mentale alors que plusieurs d'entre elles se sentaient inaptes à répondre aux besoins de leurs enfants en raison de leur état de santé. Les réflexions dépréciatives face à la maternité étaient également explicites dans la narration des participantes qui avaient perdu la garde de leurs enfants ou qui avaient élevé leurs enfants en contexte de monoparentalité. En effet, ces femmes ont exprimé beaucoup de culpabilité et de

honte face à leur identité de mère, effaçant de leurs discours les responsabilités potentielles du conjoint ou certains éléments, tels la violence conjugale, qui auraient pu venir expliquer en partie les difficultés vécues liées à leur maternité.

En bref, les mères rencontrées se sentaient généralement dépassées par les circonstances (pauvreté, monoparentalité, problèmes de santé mentale, etc.) et considéraient qu'elles ne savaient plus comment éduquer leurs enfants. Elles avaient souvent l'impression d'être de « mauvaises » mères ou de faillir à cette vision idéalisée de la « bonne » mère qui est toujours en mesure de répondre calmement et inconditionnellement aux besoins de son enfant, et ce, peu importe les difficultés qu'elles ont subies. La maternité demeurait donc une responsabilité personnelle et structurait fortement et de façon négative l'identité des femmes rencontrées, leur renvoyant l'idée qu'elles n'étaient pas dignes d'être de « bonnes » mères, dépassées notamment par leurs conditions socio-économiques ou par leur identité de femmes vivant avec des problèmes de santé mentale. Une minorité de femmes (n=4) a partagé une vision plus critique face à la maternité normative. Leurs discours soulevaient notamment l'idée que la maternité devait être un libre-choix, et non une obligation, et que les attentes envers les mères étaient généralement oppressantes et incompatibles avec le développement professionnel des femmes.

La précarité financière et l'intériorisation d'un discours idéalisée sur la maternité ne sont pas les seuls axes qui ressortent des discours identitaires des femmes rencontrées. En effet, toutes les femmes rencontrées ont également mentionné avoir été victimes de diverses formes de violence au cours de leur vie, notamment de la violence sexuelle exercée par un tiers connu (père, oncle, frère, etc.) ou inconnu. Cette victimisation généralisée avait un impact sur les

discours des participantes alors que certaines avaient développé de la méfiance et/ou de la colère envers les hommes. D'autres conservaient des sentiments de honte et de culpabilité face à ces traumatismes et certaines ont partagé le fait que ces abus avaient eu un effet négatif sur leurs façons d'être en relation avec les hommes ainsi que sur leur image corporelle et leur estime personnelle.

Finalement le partage de propos altérisants à l'endroit de femmes racisées, et notamment à l'endroit des femmes musulmanes voilées ressort largement des discours identitaires des participantes. En effet, ces dernières construisent à l'unanimité leur articulation identitaire de femme blanche Québécoise ou Canadienne « de souche » en rupture avec l'altérité musulmane, laquelle était perçue comme violente, sexiste, homophobe ou encore arriérée (Bilge, 2010). À l'instar des *cultural studies* introduites au début de cette thèse, il est pertinent ici de rappeler que ce discours sur « l'identité québécoise » ne peut être analysé à l'écart du contexte politique des dix dernières années, lequel a fortement été modulé par les débats entourant les accommodements raisonnables et la *Charte des valeurs québécoises* (Pirès, 2017; Rouleau, 2015). Leurs discours rappellent aussi les tensions qui existent au sein des mouvements féministes québécois et qui ont largement été médiatisés au cours des dernières années, notamment par l'intermédiaire d'émissions grands publics (Pirès, 2017).

Ainsi, différents événements et débats ont fortement influencé les représentations de « l'identité québécoise » et ne peuvent être mis de côté dans l'analyse des discours identitaires des participantes rencontrées. En somme, les résultats en lien avec le positionnement ethnique des participantes sont frappants puisque bien qu'elles aient été nombreuses à reconnaître et à

critiquer certaines normes de genre et exprimer une forme de solidarité entre femmes à cet égard, lorsqu'elles se sont positionnées sur les réalités des « autres » femmes, leurs discours se sont modifiés et l'unité « femme » a disparu. En fait, il était pertinent de souligner que bien qu'elles aient subi de la violence, notamment de la part des hommes, elles se posaient comme libres et égales face aux femmes musulmanes dont le voile représentait la quintessence de la soumission, et ce, bien qu'elles ne côtoyaient pas réellement de femmes musulmanes, violentées ou non.

A la lumière de cette synthèse qui soulève l'imbrication du genre, de la maternité, des conditions socio-économiques (classe sociale), des problèmes de santé mentale et de l'identification ethnique des femmes rencontrées, nous reconnaissons qu'un portrait relativement homogène de ces femmes ressort en matière d'interaction des oppressions vécues, et que peu d'entre elles ont abordé de façon explicite des éléments qui rendent compte de leur agentivité ou de leur capacité à surmonter et/ou s'affranchir des difficultés qu'elles vivent sur une base quotidienne.

En outre, lorsque nous mettons en dialogue la violence exercée et les discours identitaires, nous dégageons un autre constat important. En effet, nous reconnaissons que **les femmes mettaient difficilement en lien leur identité de genre avec le fait qu'elles exerçaient de la violence**. Aucune participante n'a dit de façon explicite qu'elle se sentait « moins femme » parce qu'elle avait un problème de violence. D'ailleurs, comme mentionné dans le chapitre 5 dans lequel nous avons proposé un portrait synthétique des formes de violence que les participantes exerçaient, ces dernières ont difficilement parlé de leur violence agie. Elles en

parlaient davantage de façon théorique ou en fonction des manifestations de la violence, sans nécessairement la ramener directement à leurs expériences personnelles.

Ce constat soutient l'idée, largement partagée dans la littérature, que la violence des femmes demeure un sujet tabou, peu documenté, absent de l'espace public et fortement stigmatisant pour les femmes (Cardi et Pruvost, 2012 ; Damant et al., 2014 ; Simonetti, 2016 ; Sjoberg et Gentry, 2007). Dans le cas de notre recherche, il était visiblement difficile pour les participantes de parler de la violence qu'elles exerçaient et encore plus de la mettre en lien avec leur identité de genre. Les femmes ont généralement partagé des expériences de victimisation qu'elles avaient subies au cours de leur vie, et ce, malgré la sévérité de ces expériences (ex. inceste, viol, blessures physiques sévères). Pourtant, elles avaient énormément de difficulté à parler ouvertement de leur violence exercée, et encore plus à la mettre en lien avec les façons dont elles se percevaient.

Cette constatation rappelle la socialisation des femmes qui ne sont pas encouragées à parler de leurs émotions négatives ou de leur violence. En effet, il est encore aujourd'hui socialement impensable qu'une femme soit violente ou agressive, à moins qu'elle ne réponde aux stéréotypes de la femme dite « malade » ou « hystérique ». Ainsi, bien qu'il soit pertinent de reconnaître que la violence exercée par ces femmes déstabilise les normes de genre qui sont entretenues à leur égard en tant que femmes et en tant que mères, aucune n'a parlé directement de l'incidence de cette violence sur son identité de femme ou de mère.

Alors qu'il semble essentiel de souligner l'apport de la socialisation de genre comme un des facteurs explicatifs à cette difficulté que toutes les femmes ont démontré face à leur capacité

et/ou souhait à parler de leur violence et à la mettre en lien avec leur identité, d'autres facteurs d'ordres contextuel et méthodologique méritent également d'être abordés pour éclairer ce résultat. Dans un premier temps, il est important de rappeler que les propos ont été recueillis dans le cadre d'un entretien de recherche. Comme discuté dans le chapitre 4, bien que plusieurs méthodes aient été mises en application pour faciliter le contact avec les participantes et diminuer l'asymétrie entre les participantes et la chercheuse, par exemple ne pas signer les formulaires de consentement dès l'arrivée des participantes, utiliser un langage accessible, encourager les interviewées à être honnêtes et rappeler les considérations éthiques de la recherche, en particulier la confidentialité des entretiens, le contexte de l'entrevue demeure intimidant et difficile et ne peut être évacué comme facteur explicatif. Il faut aussi rappeler que les entrevues auprès des femmes s'inscrivaient dans une recherche plus large qui cherchait à évaluer les effets d'un programme d'intervention qu'elles s'apprêtaient à suivre au moment de la rencontre. Bien que les objectifs distincts des deux recherches étaient explicités au début de l'entrevue, il a semblé difficile pour plusieurs femmes de se détacher de l'aspect évaluatif de la recherche qui pouvait réitérer un cadre performatif et plus rigide, leur donnant moins l'envie d'aborder plus en profondeur les conséquences de leur violence exercée.

En plus du contexte de la recherche, il est également essentiel de reconnaître les différentes positions que nous incarnons face aux participantes et qui ont pu contribuer à leur difficulté à mettre en lien leur violence et leur identité. En effet, notre statut d'universitaire et de personne appartenant à une classe sociale moyenne ne peut être évacué de l'analyse. Bien que certaines

de nos positions de femme cis mère<sup>35</sup> d'un enfant aient pu contribuer à faciliter un certain lien de confiance avec les femmes, nous reconnaissons que nous détenons un vécu différent des participantes et que ce dernier ne peut être mis de côté. N'étant ni intervenante de formation, ni identifié comme une personne avec un problème de violence, il est tout à fait possible que les participantes aient ressenti une certaine retenue face à l'idée de partager des propos sensibles dans le contexte de l'entrevue.

Finalement, comme l'entrevue avait lieu avant que les femmes ne débutent le programme d'intervention, cela a également pu avoir une incidence sur leur capacité/choix à parler ouvertement de leur violence exercée. En effet, les participantes étaient généralement gênées, mal à l'aise et craintives au début de l'entretien. Bien qu'elles aient été rencontrées par les intervenantes pour une entrevue pré-test, laquelle permettait de valider que les femmes exerçaient de la violence et qu'elles n'étaient pas strictement dans une dynamique de violence conjugale, les participantes n'avaient pas rencontré les femmes avec qui elles allaient échanger dans le cadre du programme et par conséquent, elles ne savaient pas à quoi s'attendre. Cette situation particulière, potentiellement insécurisante pour les femmes, peut également contribuer au fait qu'elles ont eu de la difficulté à parler plus directement de leur violence exercée.

En bref, suite à toutes ces considérations, nous avançons au terme de cette recherche que, d'un point de vue sociologique, les femmes rencontrées déstabilisent effectivement les attentes de genre, mais que d'un point de vue personnel et situé, il a été difficile d'avoir accès aux façons

---

<sup>35</sup> Plusieurs participantes nous ont demandé au cours de l'entrevue si nous étions mère, question à laquelle nous répondions à l'affirmative.

dont cette violence agie affectait les manières dont elles se percevaient en qualité de femmes et de mères. Plusieurs montraient qu'elles avaient honte et avaient conscience des répercussions négatives de cette violence, comme la perte de la garde de leurs enfants, l'isolement, la perte de confiance personnelle ainsi que de leur entourage, mais il était difficile pour les participantes de nommer explicitement les conséquences de cette violence sur leur identité, sur les façons dont elles se concevaient. De plus, très peu de femmes, voire aucune, n'avaient une réflexion structurelle des oppressions qu'elles subissaient, traduisant davantage leurs difficultés comme des expériences personnelles et non nécessairement liées à leurs vécus de femmes.

## **9.2 Limites et défis de la thèse**

Quelques défis et limites sont inhérents à notre projet de recherche. Bien qu'ils aient été abordés en filigrane au cours de la thèse, ceux-ci méritent d'être synthétisés afin d'enrichir nos réflexions sur la démarche poursuivie et nourrir également les recherches à venir en sciences sociales en général.

Tout d'abord, la présente recherche ne prétend pas à une quelconque représentativité des femmes qui ont accepté de participer, ni même, plus spécifiquement, à une représentativité des femmes qui exercent de la violence de manière générale. En effet, nous reconnaissons que notre échantillon de trente-quatre femmes demeure limité et que des recherches futures soulevant des enjeux similaires permettraient de valider ou de confronter nos résultats.

Ensuite, il faut rappeler que les femmes ont été recrutées sur une base volontaire, dans un espace spécifique, soit celui des centres de femmes. En effet, pour des questions de faisabilité, nous avons décidé de limiter notre recrutement aux centres de femmes qui offraient le



programme d'intervention pour des femmes qui exercent de la violence, lesquels se sont avérés peu nombreux en raison notamment de ressources financières limitées ou d'enjeux qui semblaient plus prioritaires pour ces centres. Bien qu'il aurait été intéressant et riche de rencontrer des femmes à l'extérieur du milieu communautaire, procéder au recrutement de notre échantillon à travers les centres de femmes, nous a assurée de trouver des participantes qui exerçaient de la violence et qui n'étaient pas seulement dans une dynamique de violence conjugale. De plus, le recrutement à travers les centres de femmes nous a donné accès à un cadre formel facilitant notre accès à des femmes qui exercent de la violence. Cependant, nous étions également consciente qu'en recrutant les participantes strictement au sein des centres de femmes, il y avait une grande possibilité que notre échantillon soit relativement homogène, notamment en matière de race/ethnicité et de classe socio-économique, puisque la majorité des femmes qui fréquente les centres de femmes sont blanches, hétérosexuelles et pauvres, à l'exception des quelques centres ayant une vocation explicitement ethnique. Bien que nous ayons contacté différents centres de femmes explicitement multiethniques, ceux-ci n'avaient pas les moyens d'offrir le programme d'intervention et n'ont donc pas pu être inclus dans notre échantillon. Nous reconnaissons donc que, même si une attention a été portée à la diversité ethnique et sexuelle, nous avons dû nous résoudre à avoir un échantillon qui était majoritairement homogène, en particulier dans sa dimension ethnique. Cependant, nous soulignons ici que l'homogénéité des centres de femmes en termes d'ethnicité et de race pourrait faire l'objet d'études subséquentes.

Le recrutement à travers les centres de femmes nous a également limitée dans notre accès à une population variée pour ce qui est des violences agies. En effet, les femmes qui étaient

référéées dans les centres de femmes pour suivre le programme d'intervention exerçaient des formes de violences similaires<sup>36</sup>, qui avaient des conséquences semblables.

Aucune femme rencontrée n'avait commis de meurtre et aucune n'a partagé le fait d'avoir exercé de la violence sexuelle. Ainsi, des recherches futures portant sur les articulations identitaires de femmes ayant commis des homicides ou encore de la violence sexuelle pourraient enrichir les savoirs sur cette problématique et bonifier nos résultats de recherche.

Finalement, bien que nous ayons agi aux meilleurs de nos capacités en tentant d'établir une écoute active et de non-jugement envers les femmes, force est de constater que l'entretien semi-dirigé que nous avons mobilisé comme méthode de collecte nécessitait une aisance minimale à discuter d'expériences intimes et douloureuses avec une inconnue. En ce sens, la réalisation des échanges avec les participantes a été complexe et parfois difficile d'un point de vue émotionnel. En effet, bien que la majorité des participantes nous aient témoigné leur appréciation pour notre souci d'instaurer un rapport égalitaire entre elles et nous, plusieurs ont également explicité le fait qu'elles avaient trouvé l'exercice de l'entretien comme une étape difficile qui les confrontait à leurs comportements violents et aux blessures physiques et psychologiques qu'elles avaient infligées à certaines personnes de leur entourage ou à elle-même. Certaines nous ont aussi dit qu'elles n'avaient pas envie d'approfondir certaines questions, notamment celles qui étaient en lien avec leur violence agie. Ainsi, malgré une ouverture explicite, il est honnête de reconnaître que nous n'avons pas pu avoir accès en profondeur aux expériences des participantes et que les discours dont nous proposons

---

<sup>36</sup> Toutes les participantes ont révélé exercer de la violence psychologique (ex. empêcher une personne de voir un membre de sa famille, utiliser des mots dévalorisants dans le but de rabaisser quelqu'un) et une majorité exerçait de la violence physique (ex. frapper, tirer les cheveux, agripper, pousser et parfois brûler ou étouffer une personne)

l'analyse demeurent partiels. Pour pallier ces défis dans le cadre de recherches futures portant sur des problématiques similaires, l'emploi d'outils plus exploratoires, tels des entrevues biographiques pourraient être bénéfiques et encourager les participantes à se révéler davantage. De plus, la possibilité de rencontrer les participantes à deux ou trois reprises pourraient également favoriser des échanges plus étoffés et approfondis.

### **9.3 Apports théoriques de la thèse : la pertinence de l'analyse intersectionnelle pour notre étude et pour les recherches en sciences sociales**

Comme nous l'avons soulevé dans le premier chapitre de cette thèse, il existe plusieurs prismes pour comprendre et analyser la violence exercée par les femmes. Bien qu'un nombre grandissant d'études en sciences sociales s'ancrent dans des postures féministes, rares sont celles qui adoptent explicitement une lentille intersectionnelle. Quoi qu'il en soit, les études qui s'inscrivent précisément dans une perspective féministe se distancient d'une lecture symétrique de la violence, laquelle soutient que les femmes exercent autant de violence que les hommes (Damant et Guay, 2005; Dutton et al., 2010). En effet, bien que les études mobilisant une perspective féministe ne nient pas le fait que les femmes peuvent également exercer de la violence, elles soutiennent la prémisse que ces dernières occupent socialement et historiquement des positions inégalitaires face aux hommes et qu'il est nécessaire de conserver cette posture dans l'analyse de la violence (Dasgupta, 2002 ; Johnson, 2011). De plus, les études qui se penchent sur la violence exercée par les femmes dans une perspective féministe mettent de l'avant la question des contextes dans lesquels est agie cette violence et des motifs qui la sous-tendent. Plusieurs de ces études soutiennent que les femmes exercent davantage de violence dans un contexte de légitime-défense ou de violence situationnelle (Johnson, 2011 ;

Tutty et al., 2017), alors que la violence définie comme un contrôle coercitif demeure, à ce jour, principalement exercée par les hommes (Johnson, 2011 ; Tutty et al., 2017). Finalement, les études mobilisant une perspective féministe mettent de l'avant les facteurs structurels associés à la violence (Damant et Guay, 2005 : 128 ; Dragiewicz et Dekeseredy, 2012 ; Enander, 2011 ; Johnson, 2011).

Alors que nous adhérons totalement aux fondements de l'analyse féministe pour comprendre et expliquer la violence des femmes, nous considérons que l'ajout d'une compréhension intersectionnelle bonifie l'analyse de cette problématique encore peu étudiée. En effet, sans invisibiliser les effets du patriarcat, le féminisme intersectionnel suggère de prendre en compte l'imbrication de différents systèmes d'oppressions tels le racisme, le classisme, l'homophobie, le sexisme, pour comprendre et situer la violence exercée (Collins, 2001). Dans notre étude, cette prise en compte des différents systèmes d'oppressions est probante par le fait que les femmes que nous avons rencontrées ne peuvent pas seulement être réduites au fait qu'elles sont des femmes. Elles sont aussi majoritairement blanches et de confession catholique. Elles sont souvent des mères monoparentales et pauvres. Elles sont peu nombreuses à avoir terminé leur diplôme d'études secondaires. Elles ont toutes été victimes de multiples formes de violence et elles sont nombreuses à avoir reçu un diagnostic de problème de santé mentale. En d'autres termes, leurs subjectivités se rencontrent dans le fait d'être des femmes cis, mais elles sont également modulées par d'autres réalités qui dépassent leur genre. La prise en compte de ces réalités multiples et complexes prenant forme dans des systèmes d'oppressions et de privilèges distincts et imbriqués permet d'avoir une compréhension plus holistique de leurs discours et de leurs identités (Collins et Bilge, 2016). Dans le cadre de notre thèse,

l'imbrication des positions d'oppression et de privilège est clairement mis en lumière par le fait que les femmes ne peuvent être perçues strictement comme des actrices dominées. Bien qu'historiquement et socialement elles soient minorisées sur la base de leur genre, elles peuvent également être à l'origine de domination, notamment sur la base de leur ethnicité/race ou de leur sexualité par exemple. C'est d'ailleurs cette variabilité des positionnements qui est riche et qui permet de saisir l'amplitude de l'analyse intersectionnelle et sortir des approches victimisantes. De plus, à l'instar de Collins et Bilge (2016), il est intéressant de souligner que les différents rapports sociaux qui façonnent leurs identités ne sont pas hiérarchisables. En effet, aucun axe de structuration social n'est prédominant sur l'autre. Ce qui importe, c'est la mise en relation et la co-construction des différents axes de structuration sociale dans le vécu personnel et spécifique de chaque subjectivité étudiée.

Enfin, en plus de reconnaître la complexité des discours identitaires des participantes, laquelle soulève notamment l'asymétrie de leurs positionnements, l'analyse intersectionnelle est également riche pour sa propension à faire des liens entre les dimensions microsociales et macrosociales de l'expérience des femmes (Collins, 2001). En effet, bien que l'analyse intersectionnelle s'intéresse au discours spécifique des individus au niveau microsocial, elle rappelle également la nécessité de rattacher les discours à un cadre d'analyse plus large qui porte une attention particulière aux rapports entre institutions et individus au niveau macrosocial (Bilge, 2009b ; Hankivsky et Christoffersen, 2008).

Dans notre thèse, l'articulation des dimensions microsociologiques et macrosociologiques a été rendue possible par la prise en compte des expériences subjectives vécues par les femmes en tant que mères et/ou pauvres et/ou monoparentales et/ou atteintes de problème de santé

mentale et/ou blanches et la mise en dialogue de ces expériences à l'intérieur de systèmes plus larges et des représentations qui tendent à figer ces différentes identifications. Cette lecture critique des discours identitaires est probante et novatrice pour la recherche auprès de ces femmes puisqu'elle leur donne des pistes pour réfléchir aux différents aspects déterminants de leur vie et tenter de comprendre quelles sont les conditions qu'elles peuvent modifier. Ainsi, en amenant les femmes à prendre conscience des différents positionnements qu'elles occupent et en réfléchissant sur les structures dans lesquelles elles vivent, la lecture intersectionnelle vise ultimement une prise de pouvoir des femmes concernées par des enjeux de violence. En étant conscientes des différentes dynamiques de pouvoir dans lesquelles elles sont impliquées, les femmes seront plus en mesure de modifier certains comportements et ressentir plus d'aise aux plans personnel et relationnel.

#### **9.4 Apports pratiques de la thèse : quelques pistes d'intervention intersectionnelle pour la pratique auprès de femmes qui exercent de la violence**

Comme mentionné au début de ce chapitre, il est fondamental pour nous de proposer des pistes d'intervention à la lumière des réflexions et des résultats qui ressortent de cette thèse. Cette volonté est d'ailleurs soutenue par un des objectifs principaux du féminisme intersectionnel, lequel consiste en sa traduction dans la pratique auprès des femmes (Bilge, 2013 ; Collins et Bilge, 2016 ; Flynn, 2015).

Il n'existe pas, à l'heure actuelle, un guide formel d'intervention intersectionnelle pouvant outiller les intervenant.e.s œuvrant auprès des femmes qui exercent de la violence. Cependant, de nombreuses intervenantes impliquées dans des milieux féministes ont démontré leur intérêt grandissant au cours des dix dernières années pour élargir la portée de l'analyse féministe aux

réalités complexes et multiples des femmes vivant différentes formes d'oppressions<sup>37</sup> (Corbeil et Marchand, 2010 ; Flynn, 2015).

C'est d'ailleurs en réponse aux débats et demandes des milieux de pratique féministe que le programme d'intervention *Violente, Moi ? Explorer, décider, agir autrement* (Damant, Roy et Relais-femmes, 2011) a été développé. Ce dernier constitue, à ce jour, le seul programme répertorié pour venir en aide aux femmes qui exercent de la violence, et qui adopte explicitement une lentille intersectionnelle dans sa conceptualisation de la violence ainsi que de l'intervention. Comme mentionné au chapitre 4, notre thèse s'inscrit directement dans le cadre d'une recherche collaborative plus large qui vise l'évaluation de ce dit programme. Bien que rendre compte de l'évaluation de ce programme dépasserait le mandat de notre recherche doctorale, il semble essentiel de reconnaître l'existence d'un tel programme pour les milieux de pratique féministe au Québec (Chbat, Damant et Roy, accepté ; Damant, Roy et Chbat, sous presse ; Damant et al., 2014 ; Roy et al., 2016). En effet, depuis 2012, plus d'une cinquantaine d'intervenantes travaillant directement auprès de femmes qui exercent de la violence ont reçu en amont une formation à l'animation du programme qu'elles pouvaient offrir dans les centres de femmes de la province. Cette formation a été l'occasion d'échanger sur l'applicabilité d'une intervention qui applique les fondements de l'intersectionnalité à la pratique des travailleuses œuvrant notamment dans les milieux communautaires des centres de femmes.

---

<sup>37</sup> À cet égard, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (Fédé) a proposé sur son site quelques pistes d'intervention intersectionnelle<sup>37</sup> pour la pratique auprès de femmes qui sont victimes de violence. Ces principes représentent une des rares démarches d'actualisation des connaissances sur les pratiques intersectionnelles à l'heure actuelle. Bien qu'ils soient adressés à des intervenantes impliquées auprès de femmes victimes de violence, nous considérons qu'ils sont pertinents à notre réflexion, notamment parce que les profils des femmes qui exercent de la violence rappellent souvent ceux de femmes qui en sont victimes (Tutty et al., 2017). Une liste exhaustive de ces principes est disponible sur le site de la Fédé : <http://www.fede.qc.ca/approches-dintervention>

Ainsi, en nous appuyant sur ce programme d'intervention novateur et unique et sur nos résultats de thèse, qui soutiennent la pertinence d'adopter une analyse compréhensive et structurelle des vécus de femmes qui exercent de la violence, nous considérons qu'il serait essentiel de continuer à offrir des formations auprès d'intervenant.e.s qui travaillent auprès de ces femmes. Ces formations continues dépasseraient le contexte des centres de femmes de la province et permettraient de rejoindre des femmes qui appartiennent à des milieux variés. Il pourrait d'ailleurs être utile de formaliser des principes fondateurs du féminisme intersectionnel et un aide-mémoire en lien avec l'intervention auprès des femmes qui exercent de la violence. En effet, bien que plusieurs intervenant.e.s dans les milieux féministes ont tenté d'intégrer l'intersectionnalité à leurs interventions, la reconnaissance et la négociation des identités multiples des femmes et des intervenant.e.s demeurent difficiles et parfois absentes. À la lumière des résultats de notre thèse, nous proposons quelques recommandations pour la pratique intersectionnelle auprès des femmes qui exercent de la violence afin, notamment, d'enrichir les réflexions sur l'intégration cette lentille à la pratique.

### **Recommandation 1**

- **Travailler à la conscientisation des femmes qui exercent de la violence en prenant en compte la pluralité et la complexité de leurs oppressions et de leurs privilèges.**

Bien que plusieurs écrits s'entendent pour dire que les femmes qui exercent de la violence partagent généralement des profils similaires, il est nécessaire de ne pas traiter ces dernières comme un bloc homogène. En effet, le partage d'histoires ou de vécus communs ne rend pas universelle l'expérience des femmes exerçant de la violence. Il s'avère donc constructif d'accompagner les femmes dans l'examen des différentes facettes de leurs identités qui



dépassent leur genre. Aborder avec elles leurs représentations et compréhensions de leur origine ethnique, de leur orientation sexuelle, de leur expression de genre, de leur classe sociale, de leur santé, etc. leur permet d'explorer l'influence des configurations singulières et complexes de leurs identités.

Ce partage de leurs expériences personnelles favorise également la prise de conscience des relations de privilèges et/ou d'oppressions qu'elles entretiennent face aux autres femmes. Par exemple, prendre conscience de son statut de femme blanche hétérosexuelle en contexte québécois permet la prise en compte de certaines positions privilégiées qu'elles peuvent occuper. Cette prise en compte est d'ailleurs révélatrice au plan identitaire, car elle permet de sortir les femmes de leur état de victimisation, sans effacer les violences qu'elles ont souvent subies. Dans le cas des répondantes participant à notre étude, discuter de leurs privilèges en matière de race, d'ethnicité et/ou de religion pourrait favoriser une plus grande conscience des rapports de pouvoir asymétriques qu'elles exercent envers les autres, notamment en les faisant réfléchir sur le fait que la blanchité, notamment, existe comme une position sociale particulière qui implique des avantages et des privilèges structurels (Belkacem et al., 2016 ; Bilge, 2010). Cette prise de conscience des différents positionnements peut éventuellement mener vers la revendication de valeurs visant une plus grande justice sociale et une meilleure solidarité entre les femmes. En outre, cette prise de conscience favorise le développement d'un féminisme plus inclusif entre les femmes.

Il est donc pertinent non seulement d'encourager les femmes à parler à partir de leurs propres points de vue afin de reconnaître le caractère unique de leur expérience, mais de les accompagner ensuite à faire des liens entre leur expérience personnelle et les structures

sociales dans lesquelles elles agissent. Cette analyse subjective guidant les femmes dans une compréhension microsociale et macrosociale leur permet de développer leur conscience du social et appuie l'idée que leurs actions s'inscrivent dans des contextes plus larges desquels elles doivent être conscientes si elles souhaitent éventuellement agir pour les modifier. Cette prise de conscience des contextes et des structures dans lesquels s'inscrivent leurs expériences et leurs actions peut favoriser leur *empowerment* et, plus largement, agir comme un moteur pour (re)prendre le contrôle sur leur vie.

Cette recommandation est particulièrement probante pour les enjeux touchant les questions de problèmes de santé mentale qui ont été partagées par un nombre significatif des répondantes. En effet, la majorité des femmes qui ont parlé de leurs problèmes de santé mentale vivaient difficilement avec leur diagnostic et se sentaient réduites et paralysées par celui-ci. Par exemple, accompagner les femmes à faire des liens entre leur expérience personnelle en tant que personne vivant avec un diagnostic de trouble de la personnalité limite et les structures dans lesquelles prend forme ce diagnostic peut être émancipateur. En effet, encourager les femmes à reconnaître les différentes formes d'oppressions telles que la pauvreté et la monoparentalité dans lesquelles s'articulent leurs problèmes de santé mentale peut les aider à s'éloigner des discours strictement psychopathologiques qui réduisent la santé mentale à des facteurs biologiques et internes. Même si les femmes considèrent que leurs problèmes de santé mentale résultent d'une condition biologique, elles peuvent élargir leur compréhension de celle-ci en la situant dans un contexte plus large sur lequel elles peuvent éventuellement tenter d'agir en mobilisant certaines ressources d'aide qui ne les réduisent pas à leur statut de personne atteinte d'un problème de santé mentale.

## **Recommandation 2**

### **➤ Soutenir et respecter les femmes qui exercent de la violence dans leurs démarches**

Alors que nous constatons qu'il est difficile pour les femmes qui exercent de la violence de parler de leurs actions, notamment parce que la violence féminine demeure taboue, un accompagnement exempt de jugement pourrait favoriser l'établissement d'un lien de confiance entre l'intervenant.e et la femme. Ce lien de confiance est essentiel au dévoilement des femmes et il représente un des piliers de l'intervention féministe. Nous reconnaissons cependant qu'il peut être fragile et mérite une attention renouvelée, alors que les femmes qui exercent de la violence ont aussi généralement de longues histoires de victimisation. En outre, nous soulevons que la pratique du non-jugement n'est pas une position évidente à entretenir par l'intervenant.e, considérant que les femmes peuvent avoir commis des actes violents à différents degrés, allant de délits mineurs à des crimes plus graves. Néanmoins, l'adoption d'une attitude respectueuse, soulignant à la fois la dignité des femmes, tout en reconnaissant les actions violentes agies, favoriserait la pleine participation des femmes dans leur démarche. En outre, le témoignage explicite de soutien et de respect envers ces femmes pourrait contribuer à briser l'isolement qui semble être largement vécu par ces dernières.

Cette recommandation peut s'appliquer aux femmes de notre échantillon, alors que plusieurs d'entre elles ont partagé leurs historiques de consommation de drogue et d'alcool. Le témoignage d'une attitude d'ouverture qui vise à resituer les vécus de toutes les mères en situation de vulnérabilité sociale dans des contextes plus larges permet de ne pas déshumaniser ou revictimiser ces femmes qui vivent généralement dans des conditions de vie difficiles.

### **Recommandation 3**

- **Favoriser des rapports égalitaires entre les femmes en développant des stratégies inclusives et en reconnaissant notamment les positions situées des intervenant.e.s**

Bien que les femmes qui exercent de la violence puissent occuper différentes positions sur les différents axes de structuration sociale, il est essentiel de favoriser un contexte qui valorise le maintien de rapports égalitaires entre les femmes. Ces rapports égalitaires sont manifestes dans l'action de reconnaître toutes les femmes comme égales les unes par rapport aux autres. Ces rapports sont probants dans des contextes de groupe, alors que des femmes partageant des réalités multiples peuvent se rencontrer. En effet, l'inclusion, lorsque possible, de femmes qui sont marginalisées sur les axes de l'ethnicité, de la sexualité et du handicap, par exemple, sont des occasions de questionner ces rapports égalitaires et de permettre à des groupes de femmes différentes d'échanger, alors qu'elles ne se côtoieraient pas nécessairement dans d'autres contextes.

Dans notre étude, le manque visible de diversité parmi les femmes qui participaient au programme a probablement contribué au fait qu'elles n'ont pas discuté des enjeux liés au privilège racial. Pourtant, l'inclusion de femmes minorisées sur l'axe de la race et de l'ethnicité aurait peut-être contribué à les sensibiliser à leur position privilégiée en tant que femme blanche. La présence de personnes racisées et/ou ethnicisées aurait également pu leur permettre de confronter leurs discours et représentations qui excluent pour la plupart les femmes qui ne s'identifient pas comme « Québécoises ou Canadiennes de souche ».

Il appert essentiel de souligner ici que la mise en pratique d'une intervention basée sur l'intersectionnalité appelle également à l'examen de conscience des intervenant.e.s qui l'appliquent. En effet, en plus de chercher à intégrer des personnes touchées par diverses formes de marginalisation, les intervenant.e.s doivent également rendre compte de leurs propres positionnements complexes et reconnaître que ceux-ci auront indéniablement un impact sur leur façon d'intervenir auprès des femmes.

La position d'intervenant.e blanc.he, professionnelle, de classe moyenne, mériterait d'ailleurs d'être approfondie au sein des milieux de pratique féministe. Étant un milieu encore majoritairement blanc, il serait pertinent de réfléchir dans un premier temps aux façons d'intégrer les savoirs et les expériences d'intervenant.e.s racisé.e.s au sein des milieux de pratique. Dans un deuxième temps, il semble essentiel d'inviter les intervenant.e.s à reconnaître leurs positions sociales, ethniques et raciales, notamment la position de « Québécois de souche » et de personne « blanche » de classe moyenne. Ne pas reconnaître cette position participerait à la reproduction d'une hégémonie blanche dans l'intervention et effacerait le point de vue dominant des personnes privilégiées sur l'axe de la race/ethnicité. Ainsi, il est riche pour les intervenant.e.s de ne pas seulement adresser les oppressions des femmes à travers la lentille du patriarcat, mais reconnaître que celle-ci est également traversée par des enjeux de race, d'ethnicité, de classe et de sexualité qui touchent toutes les femmes.

## **9.5 En conclusion**

En conclusion, nous souhaitons à travers cette thèse comprendre comment des femmes qui exercent de la violence articulent leur identité de genre compte tenu du fait que la violence

qu'elles exercent jette un trouble sur les attentes normatives qui sont liées à leur statut de femme et de mère. Au départ, notre compréhension de cette problématique était informée par une vision réductrice de la violence genrée. En effet, à l'image de plusieurs écrits sur les femmes qui exercent de la violence ainsi que des représentations qui sont généralement émises à leur endroit dans les médias, nous avons tendance à désincarner les femmes de leur vécu. Plus encore, nous avons du mal à comprendre pourquoi ces femmes exerçaient de la violence, notamment envers des personnes qu'elles aimaient, comme leurs enfants, leurs conjoint.e.s ou leur ami.e.s. Bien que critique par notre bagage féministe et nos expériences de vie en tant que personne multimarginalisée, nous reconnaissons que nous portions en nous des jugements et des stéréotypes à l'endroit de ces femmes, avant même de les avoir rencontrées. Leur violence déstabilisait non seulement les attentes normatives de féminité et de maternité d'un point de vue sociologique, mais ébranlait également nos propres représentations de la violence et du genre. Plus nous avançons dans la complétion de cette recherche, plus nous prenons conscience du fait que nous avons également intériorisé les tabous qui entourent la violence féminine et qu'il peut être difficile d'adopter une lecture critique et empathique d'une problématique donnée lorsque nous ne nous sentons pas interpellé.e.s directement par celle-ci.

Cependant, en allant à leur rencontre, nous avons rapidement découvert que derrière chaque témoignage se cachait d'abord et avant tout une personne. Chacune était porteuse d'histoires et d'expériences souvent douloureuses, et toutes souhaitaient trouver des réponses à leur souffrance. De plus, le caractère socialement situé de leur violence se démarquait vivement de leurs discours alors qu'en tendant l'oreille à leurs vécus, nous ne pouvions plus omettre le fait

que ces femmes étaient d'abord et avant tout des êtres sociaux, traversés par des structures et des mécanismes sur lesquels il est difficile d'agir.

Ainsi, en faisant un retour sur notre recherche, nous constatons que l'analyse de leurs discours identitaires à travers le prisme du féminisme intersectionnel nous a permis de réfléchir aux différents rapports de pouvoir impliqués dans la production de leurs comportements violents. En effet, la prise en compte de leurs identités multiples et complexes de femmes cis, blanches, pauvres, souvent monoparentales et vivant parfois avec des problèmes de santé mentale, qui prennent forme dans des systèmes d'oppression et de privilèges imbriqués, nous a permis d'avoir une compréhension plus holistique et structurelle à la fois de leurs récits et de leurs discours identitaires et des contextes dans lesquels elles exercent de la violence. En abordant les discours identitaires de ces femmes qui exercent de la violence, nous avons d'ailleurs pu mettre la lumière le fait que ces femmes occupent simultanément des positions de domination et d'oppression et que ces positions s'inscrivent dans engrenages systémiques qui les oppressent potentiellement en tant que femmes et mères. Ces engrenages méritent selon nous d'être abordés directement avec elles, afin de les accompagner dans une prise de conscience qui pourrait éventuellement se traduire par des actions et une diminution, voire un arrêt, de leurs comportements violents.

D'un point de vue conceptuel, cette thèse a contribué à enrichir les réflexions sur l'usage du concept de l'identité, non pas seulement comme catégorie d'analyse, mais également comme catégorie de pratique. En effet, bien qu'il ne faille jamais mettre de côté le contexte social dans lequel les différentes identités sont performées, les articulations et les combinaisons entre les

identités de sexe, genre, classe, race, ethnicité, religion, etc. peuvent être multiples et variables et toute personne est à même de négocier, ne serait-ce que partiellement, ses articulations identitaires.

D'un point de vue méthodologique, cette thèse a permis de réfléchir sur les façons d'appréhender une recherche qualitative avec une lentille intersectionnelle. L'application de cette dernière demeure complexe d'un point de vue méthodologique et analytique, notamment parce que peu de modèles sont disponibles à l'heure actuelle. Malgré la complexité de l'opérationnalisation d'une telle recherche, il demeure essentiel de rester ouvert.e. et de ne pas hiérarchiser certains axes de structuration sociale à priori (Bilge, 2009a), afin de laisser émerger les façons dont les différents rapports sociaux sont imbriqués et comment les sujets les articulent ensemble. Dans le cadre de notre thèse, les articulations du genre et de la maternité étaient fortement structurées par des enjeux de classe sociale, de santé mentale et de race/ethnicité.

Finalement, d'un point de vue pratique, cette thèse a proposé quelques pistes d'intervention dans une perspective féministe intersectionnelle afin notamment de contribuer à enrichir les discussions sur les pratiques auprès des femmes qui exercent de la violence. Les résultats de cette thèse montrent qu'il est difficile pour ces femmes de se tourner vers des ressources d'aide, notamment en raison du stigma qui entoure leur violence, et en raison de la rareté des ressources qui sont à leur disposition. Ainsi, il semble important de chercher non seulement à actualiser nos connaissances en matière d'interventions auprès de ces femmes, mais également de trouver des façons d'aller rejoindre celles qui connaissent des marginalisations multiples et



qui ont encore plus de difficulté à accéder à des ressources d'aide, notamment en raison de barrières structurelles, telles que les femmes réfugiées, les femmes autochtones, les femmes trans et les travailleuses du sexe, pour ne nommer que celles-ci.

## BIBLIOGRAPHIE

Ahmed, S. (2004). *The Cultural Politics of Emotions*. Edinburgh: Edinburgh University Press.

Ahmed, S. (2017). *Living a Feminist Life*. Durham, London: Duke University Press.

Alba, R. (2005). Bright vs. Blurred Boundaries: Second-Generation Assimilation and Exclusion in France, Germany and the United States. *Ethnic and Racial Studies*, 28 (1), 20–49.

Alper, M. (2014). The Ecology of the Re-Entry Process: A Gendered Analysis of Community Influences. (Thèse de doctorat, University of Maryland). Repérée à : [https://drum.lib.umd.edu/bitstream/handle/1903/15732/Alper\\_umd\\_0117E\\_15420.pdf;sequence=1](https://drum.lib.umd.edu/bitstream/handle/1903/15732/Alper_umd_0117E_15420.pdf;sequence=1)

Anderson, E. (1999). *Code of the Street: Decency, Violence, and the Moral Life of the Inner City*. New York: W. Norton Company.

Anderson, T.L. (2008). *Neither Vilain nor Victim*. Newark: Rutgers University Press.

Ansara, D. et Hindin, M. (2011). Psychosocial Consequences of Intimate Partner Violence for Women and Men in Canada. *Journal of Interpersonal Violence*, 26 (8), 1628–1645.

Anthias, F (2008). Thinking through the Lens of Translocational Positionality: an Intersectionality Frame for Understanding Identity and Belonging. *Translocations: Migration and Social Change Journal*, 4 (1), 5–20.

Anzaldúa, G. (1991). To Queer the Writer: Loca, Escrita y Chicana. Dans B. Garland (dir.), *Inversions: Writing by Dykes, Queers and Lesbians*. Vancouver: Vancouver Press.

Appiah, K.A et Gates, H.L. (1995). Introduction: Multiplying Identities. Dans K. A. Appiah et H. L. Gates (dirs.), *Identities*. Chicago: University of Chicago Press.

Arendel, T. (2000). Conceiving and Investigating Motherhood: the Decade's Scholarship. *Journal of Marriage and Family*, 62, 1192–1207.

Arnold, R. (1995). The Processes of Victimization and Criminalization of Black Women. Dans B. R. Price et N. Sokoloff (dirs.), *The Criminal Justice System and Women* (p. 136–146). New York: McGraw-Hill

Artigas Burr, F. et Salcedo Robledo, M. (2016). Conjugalité. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. Paris, France : La Découverte.

Bajos, N. et Bozon, M. (2008). *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*. Paris : La Découverte.

Balibar, É. (2007). Le retour de la race. *Mouvements*, 50 (2), 162-171.

Beaud, J.P (2010). L'échantillon. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale de la problématique à la collecte des données* (p. 252-283), Presse de l'Université du Québec.

Beaulieu, E., Héritier, F. et Leridon, H. (dirs.), (1999). *Contraception, contrainte ou liberté ?* Paris : Odile Jacob.

Beauvoir, S. (1949). *Le deuxième sexe*, Paris : Gallimard.

Bédard, A. (2012). Être mère dans l'ombre. Quand maternité se conjugue avec consommation de substances psychoactives. Dans Damant, D. et Lapierre, S. (dirs.), *Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux* (p. 169-183). Montréal, Canada : Presse de l'Université du Québec.

Belkacem, L., Le Renard, A., et Paris, M. (2016). Race. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. Paris, France : La Découverte.

Benoit, C., Shumka, L., Phillips, R., Kennedy, M.C., et Belle-Isle, M. (2015). Issue Brief: Sexual Violence against Women in Canada. Federal-Provincial-Territorial Senior Officials for the Status of Women. Repéré à : <http://www.swc-cfc.gc.ca/svawc-vcsfc/issue-brief-en.pdf>

Bertrand, J. (2013, 15 octobre). Une charte pour les femmes. La Presse. Récupéré de : <http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/201310/11101-4699030-une-charte-pourles-femmes.php>.

Bilge, S. (2009a). Smuggling Intersectionality into the Study of Masculinity: Some Methodological Challenges. *Feminist Research Method: An International Conference*, Université de Stockholm, Suède. Repéré à : [http://www.kvinfo.su.se/femmet09/papers/pdf/Bilge\\_revised.pdf](http://www.kvinfo.su.se/femmet09/papers/pdf/Bilge_revised.pdf).

Bilge, S. (2009 b). Les théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, 1 (225), 70-88.

Bilge, S. (2010). Alors que nous, Québécois, nos femmes sont égales à nous et nous les aimons ainsi : la patrouille des frontières au nom de l'égalité de genre dans une « nation » en quête de souveraineté. *Sociologie et sociétés*, 42 (1), 197-226.

Bilge, S. (2013). Intersectionality Undone. *Du Bois Review : Social Science Research on Race*, 10 (2), 405–424.

Blair, R., Peschardt, K. S., Budhani, S., Mitchell, D. et Pine, D. S. (2006). The Development of Psychopathy. *The Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 47 (3–4), 262–276. Doi: 10.1111/j.1469-7610.2006.01596.x

Boudon, R., Besnard, P., Cherkaoui, M., Lécuyer, B-P (2001). *Dictionnaire de sociologie*. Larousse. France Loisirs.

Bourcier, S./M.H. (2008). La féministe et la pin-up. Notes pour une analyse culturelle féministe et féministe pro-sexe de *Anatomy of a Pin-Up Photo* d'Annie Sprinkle. Dans B. Darras (dir.), *Images et études culturelles* (p. 97-107). Paris : Publications de la Sorbonne.

Bourdieu, P. (1980). *Questions de sociologie*. Paris : Éditions du Seuil.

Bourdieu, P. (1993). *La Misère du monde*. Paris : Éditions du Seuil.

Bourdieu, P., J-C., Chamboredon et J-C, Passeron. (2005 [1968]). *Le métier de sociologue* (5e édition). Berlin : Mouton de Gruyter.

Borges, L. (2006). L'homicide commis dans une relation d'intimité. Comparaisons selon le sexe des agresseurs. (Thèse de doctorat. Université du Québec à Trois-Rivières) Repérée à <http://depot-e.uqtr.ca/1762/>

Bos, H., Van Balen, F., et Van Den Boom, D.C. (2005). Lesbian Families and Family Functioning: an Overview. *Patient Education and Counseling* 59, 263–275

Bozon, M. (2009). *Sociologie de la sexualité*. Paris: Nathan

Brah, A. et Pheonix A. (2004). Ain't I A Woman: Revisiting Intersectionality. *Journal of International Women's Studies*, 5 (3), 75–86.

Brown, M. (2011). The Role of Homophobia and Gender Role Beliefs in Judgments of Same-Sex intimate Partner Violence. (Thèse de doctorat. University of New York). Repérée à <https://search.proquest.com/docview/906488262?pq-origsite=gscholar>

Brubaker, R. (2001). Au-delà de l'identité. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3, 66-85

Bugnon, F. (2015). *Les Amazones de la terreur. Sur la violence politique des femmes, de la Fraction armée jour à Action directe*. Paris : Payot.

Bureau, M.F. (2003). L'union civile et les nouvelles règles de filiation au Québec : quelques aspects juridiques. *Pensons familles*, 14 (2), 1-4.

Butler, J. (1993). *Bodies That Matter. On the Discursive Limits of Sex*. London/New York: Routledge.

Butler, J. (2005 [1990]). *Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité*. Paris : Édition La découverte/Poche.

Butler, R.N. (1975). *Why survive? Growing Old in American Society*. NewYork: Putnam.

Cadwell, J., Swan, S., Allen, et Allen, C. (2008). Why I Hit Him: Women's Reasons for Intimate Partner Violence. *Journal of Aggression Maltreatment and Trauma*. 18 (7), 672–697

Cardi, C. et Pruvost, G. (2012). *Penser la violence des femmes*, Paris : La découverte.

Cardi, C. et Quagliariello, C. (2016). Corps maternel. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. Paris, France: La Découverte.

Carney, M., et Buttell, F. (2006). An Evaluation of Court-Mandated Batterer Intervention Program: Investigating Differential Program Effects for African American and White Women. *Research on Social Work Practice*, 16, 571–581.

Carof, S. (2016). Poids, Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. Paris, France : La Découverte.

Caspi, A., Lynam, D., Moffitt, T.E., et Silva, P. (1993). Unravelling Girls' Delinquency: Biological, Dispositional, and Contextual Contributions to Adolescent Misbehaviour. *Developmental Psychology*, 29, 19–30.

Castra M. (2012). Identité. Dans S. Paugam (dir.), *Les 100 mots de la sociologie* (p. 72-73), Paris : Presses universitaires de France, Collection « Que Sais-Je ? ».

Chamouleau, B., et Farges, P. (2016). Nation. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. Paris, France : La Découverte.

Charmaz, K. (2006). *Constructing Grounded Theory: a Practical Guide Through Qualitative Analysis*. Londres: Sage.

Charmaz, K. (2008). Reconstructing Grounded Theory. Dans Petti Alasuutari, Leonard Bickman et Julia Brannen (dirs.), *The Sage Handbook of Social Research Method* (p. 461–478). Londres : Sage.

Chauvin, S. et Lerch, A. (2016). Hétéro/Homo. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. Paris, France : La Découverte.

Chbat, M., Damant, D. et Roy, V. (accepté). Maternité et Violence : analyse intersectionnelle d'un programme d'intervention pour femmes exerçant de la violence, *Genre, sexualité & société*.

Chesney---Lind, M. et Pasko, L. (2013). *The Female Offender. Girls, Women and Crime*. (3e éd.). Thousand Oaks: Sage Publications.

Chrétien, N. (2011). Homicide et voies de fait commis par des individus présentant un trouble mental grave : approche taxinomique du comportement violent. (Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Trois-Rivières). Repéré à <http://docplayer.fr/50833885-Universite-du->

[quebec-memoire-presente-a-comme-exigence-partielle-de-la-maitrise-en-psychologie-par-nancy-chretien.html](http://quebec-memoire-presente-a-comme-exigence-partielle-de-la-maitrise-en-psychologie-par-nancy-chretien.html)

Cicchetti, D., et Cohen, D.J. (éds.). (2006). *Developmental psychopathology, Vol. 3: Risk, Disorder, and Adaptation* (2e éd.). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons.

Claro, M. (2016). Conception et avortement. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. Paris, France : La Découverte.

Collins, P. H. (2000 [1990]). *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*. New York :Routledge.

Collins, P.H. (2004). *Black Sexual Politics: African Americans, Gender, and the New Racism*. New York: Routledge.

Collins, P. H. et Bilge, S. (2016). *Intersectionality*. Cambridge, UK: Polite Press.

Conradi, L., Geffner, R., Hamberger, L., et Lawson, G. (2012). An Exploratory Study of Women as Dominant Aggressors of Physical Violence in their Intimate Relationships. Dans L. Conradi et R. Geffner (Dir.), *Female Offenders of Intimate Partner Violence: Current controversies, Research and Treatment Approaches* (p. 172–192). New York: Routledge.

Corbeil, C., et Marchand, I. (2010). *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui: portrait d'une pratique sociale diversifiée*. Montréal : Les Éditions du remue-ménage.

Côté, I., Lavoie, K. et De Montmigny, F. (2015). J'ai aidé deux femmes à fonder leur famille : le don de gamètes entre particuliers en contexte québécois. *Enfances Familles Générations*, 23, 127-147.

Couturier, Y et Dumas-Laverdière, C. (2008). Disciplinarité et interdisciplinarité en travail social. *Nouvelles pratiques sociales*. 20(2), 111-123. Doi. 10.7202/018451.

Couvrette, A. (2013). L'influence de la maternité dans la trajectoire de consommation et de criminalité de femmes toxicomanes judiciairisées. (Thèse de doctorat. Université de Montréal). Repérée à <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/10503>

Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Discrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Practice, *University of Chicago Legal Forum*, 89 (1), 138–167.

Cummings, A., Hoffman, S., et Leschied, A.W. (2004). A Psychoeducational Group for Aggressive Adolescent Girls. *Journal for Specialists in Group Work*, 29, 285–299.

Cunliffe, T., et Gacono, C. B. (2005). A Rorschach Investigation of Incarcerated Female Offenders with Antisocial Personality Disorder. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 49, 530–546.

Daly, P. (1992). Women's Pathways to Felony Court: Feminist Theories of Lawbreaking and Problems of Representation. *Southern California Review of Law and Women's Studies*, 2, 11–52.

Daly, K. (1994). *Gender, Crime, and Punishment*. Yale University Press.

Daly, K. (1997). Different ways of conceptualizing sex/gender in feminist theory and their implications for criminology. *Theoretical Criminology*, 1 (1), 25–51.

Daly, K., et Chesney-Lind, M. (1988). Feminism and Criminology. *Justice quarterly*, 5 (4), 497–538.

Damant, D. et Guay, F. (2005). La question de la symétrie dans les enquêtes en violence conjugale [Symmetry in domestic violence investigations]. *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 42, 125–144.

Damant, D. et Lapierre, S. (2012). Introduction. Dans Damant, D. et Lapierre, S. (dirs.), *Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux* (p. 1-5). Montréal, Canada : Presse de l'Université du Québec.

Damant, D., Roy, V., et Relais-femmes. (2011). *Un programme adapté pour mieux intervenir auprès des femmes qui exercent de la violence*, financé par Condition féminine Canada, ISBN : 978-2-922561-38-8, 114 pages.

Damant, D., Roy, V., Chbat, M., Bédard, A., Lebossé, C. et Ouellet, D. (2014). A mutual aid group program for women who use violence. *Social Work with Groups*, 37 (3), 198–212.

Damant, D., Roy, V., Chbat, M. (sous presse). Réflexions entourant l'impact de la socialisation pour mieux comprendre la violence des femmes. *Recherches féministes*, 30 (2).

Darbellay, F. (2014). L'interdisciplinarité : voyage à la croisée des cultures scientifiques. Dans V. Lemay et F. Darbellay (dir.), *L'interdisciplinarité racontée. Chercher hors frontières, vivre l'interculturalité*. Berne/New York : Peter Lang.

Darras, B. (dir.). (2008). *Images et études culturelles*. Paris : Publications de la Sorbonne.

Dasgupta, D. S. (2002). A Framework for Understanding Women's Use of Nonlethal Violence in Intimate Partner Violence: Does Similar Behaviour Imply Similar Constructs? *Violence Against Women*, 8, 1364–1389

Daune-Richard, A-M., Devreux, A-M. (1992). Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique, *Recherches féministes*. 5 (2), 7-30.

Davies, L. et Krane, J. (1996). Shaking the Legacy of Mother Blaming: No Easy Task for Child Welfare. *Journal of Progressive Human Services*, 7 (2), 3–33.

- Debauche, A. (2016). Violence sexuelle. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. Paris, France : La Découverte.
- Decou, K. et Van Wright, S. (2002). A Gender-Specific Intervention Model for Incarcerated Women: Women's V.O.I.C.E.S. Dans Landsberg, G., Rock, M., Berg, L. K. W., et Smiley, A. (dir.), *Serving Mentally Ill Offenders: Challenges and Opportunities for Mental Health Professionals* (p. 172–190). New York: Springer.
- DeHart, D.D. (2008). Pathways to Prison. Impact of Victimization in the Lives of Incarcerated Women. *Violence against women*, 14 (12), 1362–1381.
- Delphy, C. (1970). *L'ennemi principal, économie principale du patriarcat*. Paris : Édition Syllepse, Collection nouvelles questions féministes.
- Delphy, C. (1991). Penser le genre, quels problèmes ? Dans Hurtig, M-C, Kail, M., Rouch, H. (dirs.), *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes* (p. 89-102). Paris : Éditions du CNRS.
- Delphy, C. (2001). Penser le genre : problèmes et résistances. Dans *L'ennemi principal, tome 2* (p. 248-260). Paris: éditions Syllepse.
- Desai, J. (2004). *Beyond Bollywood: The Cultural Politics of South Asian Diasporic Film*. New York : Routledge.
- Descarries, F. (1998). Le projet féministe à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens. *Cahiers de recherche sociologique*, 30, 179-210.
- Descarries, F. et Corbeil, J. (dirs.). (2002). *Espaces et temps de la maternité*. Montréal, Canada: Les éditions remue-ménage.
- Donath, O. (2015). Regretting Motherhood: A Socioplitical Analysis. *Signs Journal of Women in Culture and Society*. Doi: 10.1086/678145.
- Douglas, K.S., Guy, L.S., et Hart, S.D. (2009). Psychosis as a Risk Factor for Violence to others: a Meta-Analysis. *Psychology Bulletin*. 135 (5), 679–706. Doi: 10.1037/a0016311.
- Dowd, L., et Leisting, P. A. (2008). A Framework for Treating Partner Aggressive Women. *Violence and Victims*, 23, 249–263.
- Dragiewicz, M. et Dekeseredy, W. (2012). Claims about Women's Use of Non-Fatal Force in Intimate Relationships: A Contextual Review of Canadian Research. *Violence Against Women*, 18, 1008–1026.
- Dubar, C. (1996). *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris : Le Seuil.



Dubé, M. et Hodgins, S. (2001). Filicides maternels et paternels maltraitants : facteurs de risque et indices comportementaux précurseurs. *Revue québécoise de psychologie*, 22 (3), 81-100

Dumont, M. (2012 [2005]). Réfléchir sur le féminisme millénaire, dans M. N. Mensah (dir.), *Dialogues sur la troisième vague féministe* (p.59-73). Montréal : Les éditions remue-ménage.

Dutton, D. (1999). Traumatic Origins of Intimate Rage. *Aggression and Violent Behaviour*, 4 (4), 431–445.

Dutton, D., Hamel, J., et J. Aoronson. (2010). The Gender Paradigm in Family Court Processes: Re-Balancing the Scales of Justice from Biased Social Science. *Journal of Child Custody*, 7, 1–31.

Dyer, Richard. (1984). *Gay and Film*. New York: Zoetrope.

Dyer, R. (2002 [1979]). *The Matter of Images: Essays on Representations*. Londres : Routledge.

Edens, J. F. et McDermott, B. E. (2010). Examining the Construct Validity of the Psychopathic Personality Inventory-Revised: Preferential Correlates of Fearless Dominance and Self-Centered Impulsivity. *Psychological Assessment*, 22 (1), 32–42.

Elbogen, E. B., et Johnson, S. C. (2009). The Intricate Link between Violence and Mental Disorder. *Archives of General Psychiatry*, 66, 152–161.

Enander, V. (2011). Violent Women? The Challenge of Women's Violence in Intimate Partner Heterosexual Relationships to Feminist Analysis of Partner Violence. *NORA: Nordic Journal of Feminist and Gender Research*, 19, 105–123.

Escoffier, J. (1994). Under the Sign of the Queer. *Found Object*, p. 135

Farr, R.H., et Patterson, C.J. (2013). Coparenting Among Lesbian, Gay, and Heterosexual Couples: Associations with Adopted Children's Outcomes. *Children Development*, 84 (4), 1226-40.

Farrington, D.P. (2005). Introduction to Integrated Developmental and Life-Course Theories of Offending. Dans D.P. Farrington (éd.). *Integrated Developmental and Life-Course Theories of Offending. Advances in Criminology Theory*. (vol. 14, p. 1–14). London: Transaction Publishers.

Fassin, É. (2009). *Le sexe politique. Genre et politique au miroir transatlantique*. Paris : Éditions de l'EHESS.

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes. (2015). Rapport final : Adaptation de l'intervention et des services aux réalités et besoins des femmes immigrantes, des femmes

issues des communautés ethnoculturelles et des enfants de ces femmes. Repéré à <http://www.fede.qc.ca/approches-dintervention>.

Feldman, J. (2001). Pour continuer avec le débat sur la scientificité des sciences sociales. *Revue Européenne des Sciences sociales*, 120, 191-222.

Fleming, K. (2012). *The Female Family Annihilator, Restructuring Traditional Typologies: An Exploratory Study*. (Thèse de doctorat, University of Ontario Institute of Technology) Repérée à : [https://ir.library.dcuoit.ca/bitstream/10155/263/1/Fleming\\_Katie.pdf](https://ir.library.dcuoit.ca/bitstream/10155/263/1/Fleming_Katie.pdf)

Flynn, C. (2015). *Projet Dauphine : laisser la parole aux jeunes femmes de la rue et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle par le biais de la recherche-action participative*. (Thèse de doctorat, Université de Montréal). Repéré à : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/12010>

Fontaine, N. (2006). *Étude du développement et de la prévention des problèmes de comportement chez les filles*. (Mémoire de maîtrise. Université de Montréal). Repéré à : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/18162>

Forna, A. (1999). *Mother of All Myths: How Society Moulds and Constrains Mothers*. London: HapperCollins.

Foucault, Michel. (1976). *Histoire de la sexualité ; La volonté de savoir*. France : Éditions Gallimard.

Fulcher, M., Sutfin, E. L., et Patterson, C. J. (2008). Individual Differences in Gender Development: Associations with Parental Sexual Orientation, Attitudes, and Division of Labor. *Sex Roles*, 58, 330–341.

Gamson, J. (1996). Must Identity Movements Self-Destruct? A Queer Dilemma. Dans S. Seidman (dir.), *Queer Theory/Sociology* (p. 395–420). Cambridge/ Oxford : Blackwell.

Ghigi, R. (2016). Beauté. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. Paris, France: La Découverte.

Giddens, A. (1988). Goffman as a Systematic Social Theorist. Dans Drew P. et Wotton, A. (dirs), *Erving Goffman: Exploring the Interaction Order*, Cambridge: Polity Press.

Gilfus, M. E. (1993). From Victims to Survivors to Offenders: Women's Routes of Entry and Immersion into Street Crime. *Women & Criminal Justice*, 4 (1), 63–89.

Giordano, P.C., et Cemkovich, S.A. (1997). Gender and Antisocial Behaviour. Dans D.M. Stoff, J. Breiling, et J.D. Maser (dirs.), *Handbook of Antisocial Behaviour* (p. 496-510). New York: Wiley.

- Goffman, E. (1975 [1963]) *Stigmate*. Traduit de l'anglais par Alain Kihm. Paris: Les éditions de Minuit.
- Gondolf, E. W. (2012). Physical Tactics of Female Partners against Male Batterer Program Participants. *Violence against Women*, 18, 1027–1044.
- Goulet, C. (2012). La violence chez des femmes présentant des traits psychopathiques. (Thèse de doctorat. Université Laval). Repérée à : [www.theses.ulaval.ca/2012/29083/29083.pdf](http://www.theses.ulaval.ca/2012/29083/29083.pdf)
- Gourarier, M. (2016). Séduction. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. Paris, France : La Découverte.
- Grossberg, L. (1996). Identity and Cultural Studies-Is that All There Is? Dans S. Hall et P. Du Gay (dirs.), *Question of Cultural Identity* (p.87-107) Londres: Sage Publications.
- Guillaumin, C. (1972). *L'idéologie raciste : Genèse et langage actuel*. Publications de l'Institut d'Études et Recherches interethniques et interculturelles. La Haye : Mouton.
- Guillaumin, C. (1978). Pratique du pouvoir et idée de Nature. L'appropriation des femmes, *Questions féministes*, 2, 5-30.
- Guillaumin, C. (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*. Paris : Côté-femmes.
- Guyon, L. (2008). Les femmes et le travail, Dans Robitaille, C., Clarkson, M. et Lavallée, C. (dirs.), *Derrière les apparences. Santé et conditions de vie des femmes* (p. 141-148). Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Hall, S. et Du Gay, P. (dirs.). (1996). *Question of Cultural Identity*. London: Sage Publications.
- Hall, S. (1997). The Spectacle of the Other. Dans S. Hall (dir.), *Representation: Cultural Representations and Signifying Practices* (p.223-279). London: Sage/Open University Press.
- Hall, S. (2007). *Identités et cultures: politiques des Cultural Studies*. Paris: Editions Amsterdam.
- Hamel, C. (dir.). (2014). « Enquête VIRAGE. Violences et rapports de genre : contextes et conséquences des violences subies par les femmes et les hommes », document de travail, Ined, no 212.
- Hankivsky, O. et Christoffersen, A. (2008). Intersectionality and the Determinants of Health: a Canadian Perspective. *Critical Public Health*, 18 (3), 271–283.
- Haraway, D. (1988). Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective. *Feminist Studies* 14 (3), 575–599.

Haraway, D.J (1991). *Simians, Cyborgs and Woman. The Reinvention of Nation*. New York: Routledge.

Harding, S. (1991). *Whose Science? Whose Knowledge? Thinking from Women's Lives*. Ithaca: Cornell University Press.

Haritaworn, J. (2008). Gay Imperialism: Gender and Sexuality Discourse in the “War on Terror. Dans Kunstman, A. et Miyake, E. (dirs.), *Out of Place: Interrogating Silences in Queerness/Raciality*, Angleterre : Raw Nerve.

Hilving, R. (2010). Violent Female Offending: Examining the Role of Psychopathy and Comorbidity with DSM-IV Personality Disorders. (Mémoire de maîtrise, University of North Texas). Repéré à :  
[https://digital.library.unt.edu/ark:/67531/metadc30465/m2/1/high\\_res\\_d/thesis.pdf](https://digital.library.unt.edu/ark:/67531/metadc30465/m2/1/high_res_d/thesis.pdf)

Hunt, E. (2012). Le soutien social et la violence chez les personnes atteintes de troubles mentaux graves. (Thèse de doctorat. Université du Québec à Trois-Rivières). Repérée à <http://depot-e.uqtr.ca/2690/1/030295674.pdf>

Hurtig, M.-C. et Pichevin, M.-F. (dirs.), (1986). La différence des sexes. Questions de psychologie. Paris : Tierce.

Ibos, C. (2016). Travail domestique/domesticité. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. Paris, France: La Découverte.

Jackson, S. (2004). Sexuality, Heterosexuality and Gender Hierarchy: Getting Our Priorities Straight. Dans C. Ingraham (dir.), *Thinking Straight: The Power, The Promise, and The Paradox of Heterosexuality* (p.15-38). New York: Routledge.

Jaunait, A., Le Renard, A., et Marteau, É. (2013). Nationalismes sexuels ? Reconfigurations contemporaines des sexualités et des nationalismes. *Raisons politiques*, 49, 5-23.

Jeffreys, S. (2005). *Beauty and Misogyny. Harmful Cultural Practices in the West*. Londres : Routledge

Johnson, M.J. (2011). Les types de violence familiale. Dans Rinfret-Raynor, M., Lesieux, E., Cousineau, M.-M., Gauthier, S., et Harper, E (dirs.), *Violence envers les femmes. Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation* (p. 15-31). Québec: PUQ.

Johnson, M. P. (1995). Patriarchal Terrorism and Common Couple Violence: Two Forms of Violence against Women in U.S. Families. *Journal of Marriage and the Family*, 57, 283–294.

- Johnson, M. P. (2008). *A Typology of Domestic Violence: Intimate Terrorism, Violent Resistance, and Situational Couple Violence*. Boston: Northeastern University Press.
- Johnson, M. P. (2011). Gender and Types of Intimate Partner Violence: A Response to an Anti-Feminist Literature Review. *Aggression and Violent Behaviour*, 16, 289–298.
- Johnson, H., Ollus, N. et Nevala, S. (2008). *Violence Against Women: An International Perspective*. Springer.
- Jones, N. (2010). *Between Good and Ghetto: African American Girls and Inner-City Violence*. New York: Rutgers University Press.
- Jones, N. (2008). Working ‘the Code’: On Girls, Gender, and Inner-City Violence. *Australian & New Zealand Journal of Criminology*, 41 (1), 63–83.
- Juteau, D. (1999). *L’ethnicité et ses frontières*, Montréal : Presses universitaires de Montréal.
- Keenan, K., et Shaw, D. (1997). Developmental and Social Influences on Young Girls’ Early Problem Behaviour. *Psychological Bulletin*, 121, 95–113.
- Kergoat, D. (2012). *Se battre... disent-elles*, Paris : La Dispute.
- Kilani, M. (2000). L’inhumanité de l’autre? Notes sur quelques concepts clés. Dans *L’imbroglio ethnique en quatorze mots-clés*, Lausanne : Edition Payot.
- Knight, J. (2013). *Childhood Trauma in Female Intimate Partner Violence: Weaving Attachment Theory, Complex Trauma, and Self-Psychology*. California: Pacifica Graduate Institute.
- Krane, J. (2003). *What’s Mother Got to Do With It? Protecting Children from Sexual Abuse*. Toronto, Canada: University of Toronto Press.
- Kubrin, C. E., et Stewart, E. A. (2009). Predicting Who Reoffends: The Neglected Role of Neighborhood Context in Recidivism Studies. *Criminology*, 44 (1), 165–198.
- Lamoureux, D. (2016). *Les possibles du féminisme : Agir sans « Nous »*. Montréal : éditions du Remue-Ménage.
- Lanctôt, N., et Le Blanc, M. (2002). Explaining Deviance by Adolescent Females. *Crime and Justice: A Review of Research*, 29, 113–202.
- Laub, J.H., et Sampson, R.J. (2003). *Shared Beginnings, Divergent Lives: Delinquent Boys to age 70*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

LaVigne, N. G. (2009). Women on the Outside: Understanding the Experiences of Female Prisoners Returning to Houston, Texas. Urban Institute. Justice Police Center. June 2009, 1–17

Legrave, J.B. (1996). La « neutralité » dans l'entretien de recherche. Retour sur une évidence. *Politix*, 9 (35), 207-225.

Lehrner, A.L. (2011). A Mixed-Method Analysis of Women's Intimate Partner Violence. (Thèse de doctorat. University of Illinois at Urbana-Champaign). Repérée à : <https://search.proquest.com/docview/920282335?pq-origsite=gscholar>

Lemay, V. (2012). Quelle interdisciplinarité est la vôtre. Polysémie et polémique. *Enjeux universitaires des profs vous informent*, no14.

Lemay, V. et Darbellay, F. (dir.). (2014). *L'interdisciplinarité racontée. Chercher hors frontières, vivre l'interculturalité*. Berne, Berlin, Bruxelles, New York : Peter Lang.

LeMoigne, J-L. (2002). Légitimer les connaissances interdisciplinaires dans nos cultures, nos enseignements et nos pratiques. Dans Kourislsky (éd.) *Ingénierie de l'interdisciplinarité. Un nouvel esprit scientifique* (p.28-36). Paris : L'Harmattan.

Lévi-Strauss, C. (1977). *L'identité*. Paris : Presse universitaire de France.

Loeber, R., Wung, P., Keenan, K., Giroux, B., Stouthamer-Loeber, M., Van Kammen, W.B., et Maughan, B. (1993). Developmental Pathways in Disruptive Child Behaviour. *Development and Psychopathology*, 5, 103–133.

Lombroso, C. et Ferrero, W. (1985). *The Female Offender*. London: Fisher Unwin.

Lovell, T. (2000). Thinking feminism with and against Bourdieu, *Feminism Theory*, 1 (11), 11–32.

Maillé, C. (2003). Le mouvement des femmes au Québec : histoire et actualité. Dans Alain G. Gagnon (dir.), *Québec : État et Société, tome 2*, (p. 323-341). Montréal : éditions Québec — Amérique

Martin, M-E (2013). Représentations filmiques de lesbiennes/*queers* issues de la diaspora indienne en Occident. (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal). Repérée à [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/10368/Martin\\_Marie-Eve\\_2013\\_memoire.pdf?sequence=2](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/10368/Martin_Marie-Eve_2013_memoire.pdf?sequence=2)

Mathieu, N. C. (1985). Femmes, matières à penser et à reproduire : de la maîtrise des fertilités au parentage. Dans N. C. Mathieu (dir.), *L'Arraînement des femmes. Essais anthropologiques des sexes* (p. 5-9). Paris : Editions de l'EHESS.

- Mathieu, N-C (1989). Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre. Dans A-M Daune-Richard, M-C Hurtig et M-F Pichevin (dirs.), *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques* (p. 109-147). Aix-en-Provence: Université de Provence.
- May, V. (2008). On Being a “Good” Mother: The Moral Presentation of Self in Written Life Stories. *Sociology*, 42 (3), 470–486.
- McClintock, A. (1995). *Imperial Leather. Race, gender and Sexuality in the Colonial Contest*. New York: Routledge
- Mead, G. (1965 [1934]). *L’esprit, le soi et la société*, Paris : Presses universitaires de France.
- Mead, M. (1963). *Sex and Temperament in Three Primitive Societies*. Harper Collins Publishers.
- Mensah, M. N. (2012 [2005]). Une troisième vague féministe au Québec ? Dans M. Mensah (dir.), *Dialogues sur la troisième vague féministe* (p. 11-30). Montréal : Les éditions remue-ménage.
- Miller, E. M. (1986). *Street Woman*. Philadelphia: Temple University Press.
- Ministère de la Sécurité publique. (2013). *Criminalité dans un contexte au Québec : Faits saillants 2012*. Québec, Canada : Direction de la prévention et de l’organisation policière.
- Moffitt, T.E. (1993). Life-Course-Persistent and Adolescent-Limited Antisocial Behaviour: A Developmental Taxonomy. *Psychological Review*, 100, 674–701.
- Mohanty, C. (1991). Under Western Eyes: Feminism Scholarship and Colonial Discourses. Dans C.T. Mohanty, A. Russo et L. Torres (dirs.), *Third World Women and Politics of Feminism* (p. 51–80). Bloomington/Indianapolis: Indiana University Press.
- Monahan, J., Steadman, H.J., Silver, E., Appelbaum, P.S., Clark Robbins, P., Mulvey, E.P., Roth, L.H., Grisso, T., et Banks, S. (2001). *Rethinking Risk Assessment. The MacArthur Study of Mental Disorder and Violence*. Oxford: Oxford University Press.
- Monteil, L. (2016). Scripts sexuels. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. Paris, France : La Découverte.
- Moore, D. et Fraser, S. (2006). Putting at Risk What We Know: Reflecting on the Drug-Using Subject in Harm Reduction and its Political Implications. *Social Science and Medicine*, 62 (2), 3035–3047.
- Moran, P., Walsh, E., Tyrer, P., Burns, T., Creed, F., et Fahy, T. (2003). Impact of Comorbid Personality Disorder on Violence in Psychosis. *British Journal of Psychiatry*, 182, 129–134.

Moreau, I. (2012). Parentalité précoce et scolarité : l'effet de la trajectoire parentale sur l'obtention du diplôme. (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal). Repéré à : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/9154>

Mullen, K. (2010). Correlates of Female-to-Male Intimate Partner Violence. (Thèse de doctorat. Southern Methodist University). Repérée à : <https://search.proquest.com/docview/839791783?pq-origsite=gscholar>

Murrell, A., Christoff, K., et Henning, K. (2007). Characteristics of Domestic Violence Offenders: Associations with Childhood Exposure to Violence. *Journal of Family Violence*, 22, 523–532.

Naffine, N. (1987). *Female Crime: The Construction of Women in Criminology*. Sydney: Allen and Unwin.

Nizet, J., Rigaux, N. (2005). *La sociologie d'Irving Goffman*. Paris : Éditions La Découverte, collection repères.

Noreau, P. (2007). *Dans le regard de l'Autre*. Montréal : Éditions Thémis.

Oakley, A. (1972). *Sex, Gender and Society*. London: Temple Smith.

Ogloff, J. R. P. (2005). Psychopathy/Antisocial Personality Disorder Conundrum. *Australian and New Zealand Journal of Psychiatry*, 40, 519–528.

O'Leary, D.K., Slep, A.M., et O'Leary, S.G. (2007). Multivariate Models of Men's and Women's Partner Aggression. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 75 (5), 752–764.

Ollivier, M. et Tremblay, M. (2000). *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. Collection outil de la recherche : L'Harmattan

Ortner, S. (1974). Is Female to Male as Nature to Culture? Dans Rosaldo, M.Z. et Lamphere, L. (dirs.). *Women, Culture and Society*, Stanford: Stanford University Press.

Pelka, S. (2009). Sharing Motherhood: Maternal Jealousy Among Lesbian Co-Mothers. *Journal of Homosexuality*. 56 (2), 195–217.

Phelan, S. (1997). *Playing with Fire. Queer Politics. Queer Theories*. London/New York: Routledge.

Piaget, J. (1965). *Six études de psychologie*, Paris : Gonthier

Pires, A. (1997). De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales. Dans J. Poupart (dir.), et Groupe de recherche interdisciplinaire sur les



méthodes qualitatives. *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 3-54). Montréal : Gaëtan Morin.

Pirès, R. (2017). Les féministes de deuxième génération issues de l'immigration face à la citoyenneté et l'identité nationale au Québec : ne sommes-nous pas Québécoises ? (Mémoire de maîtrise. Département de science politique. Université du Québec à Montréal). Accessible par Bibliothèque de l'UQAM, Archipel (9927).

Polaschek, D. L. L., Calvert, S. W., et Ganon, T. A. (2008). Linking Violent Thinking Implicit Theory-Based Research with Violent Offenders. *Journal of Interpersonal Violence*, 24, 75–96.

Poole, N. et Dell, C.A. (2005). Toxicomanie au féminin, Vancouver, Canada : centre d'excellence de Colombie-Britannique pour la santé des femmes. Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.

Puar, J.K. (2012). *Homonationalisme. Politiques queers après le 11 septembre*. Paris : Éditions Amsterdam.

Putkonen, H., Komulainen, E. J., Virkkunen, M., Eronen, M., et Lönnqvist, J. (2003). Risk of Repeat Offending among Violent Female Offenders with Psychotic and Personality Disorders. *American Journal of Psychiatry*, 160, 947–951.

Raiq, H. (2012). Pauvreté des familles monoparentales. Le Canada et le Québec dans l'univers des régimes providentiels. (Thèse de doctorat, Université de Montréal). Repéré à : [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/9155/Raiq\\_Hicham\\_2012\\_these.pdf](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/9155/Raiq_Hicham_2012_these.pdf)

Ramvi, E. et Davies, L. (2010). Gender, Mothering and Relational Work. *Journal of Social Work and Practice*, 24 (4), 445–460.

Razack, S. (2007). The Sharia Law Debate in Ontario: The Modernity/Premodernity Distinction in Legal Efforts to Protect Women from Culture. *Feminist Legal Studies*, 15 (1), 3–32.

Relais-femmes, Roy, V. et Damant, D. (2011). *Un programme adapté pour mieux répondre aux besoins des femmes qui exercent de la violence*. Montréal, Canada : Relais-femmes.

Rennes, J. (2016). Âge. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. Paris, France : La Découverte.

Rennes, J., Achin, C., Andro, A., Bereni, L., Jaunait, A., Greco, L., Lagrave, R.M., et Rebucini, G. (2016). *Encyclopédie critique du genre*. Paris, France : La Découverte.

Riach, K. (2009). Exploring Participant-Centred Reflexivity in the Research Interview. *Sociology* 43 (2), 356–370.

Rich, A. (1982). La contrainte de l'hétérosexualité ou l'existence lesbienne. *Nouvelles questions féministes*, 1, 15-43.

Richard, G. (2014). Pratiques enseignantes et diversité sexuelle. Analyse des pratiques pédagogiques et d'intervention d'enseignants de l'école secondaire québécoise. (Thèse de doctorat) Repérée à :

[https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/11405/Richard\\_Gabrielle\\_2014\\_these.pdf](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/11405/Richard_Gabrielle_2014_these.pdf)

Robbins, P. C, Monahan, J. et Silver, E. (2003). Mental Disorder, Violence, and Gender. *Law and Human Behaviour*, 27 (6), 561–571.

Robitaille, M.P et Cortoni, F. (2014). La pensée des femmes violente : les théories implicites liées au comportement violent. *Canadian Journal of Behavioural Science / Revue canadienne des sciences du comportement*, 46 (2), 175–184.

Romito, P. (2006). *Un silence de morte. La violence masculine occultée*. Paris, France : Syllepse.

Rouleau, J. (2015). Rencontre au sein du cinéma québécois une recherche-action intersectionnelle de la représentation des différences. (Thèse de doctorat. Département de communication. Université de Montréal). Repéré à :

<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/13698>

Roy, O. (2013). Homme immigrant cherche homme : (re) formations de subjectivités ethnosexuelles en contexte post-migratoire au Québec. (Thèse de doctorat, Université de Montréal). Repéré à : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/9713>

Roy, V., Damant, D., Chbat, M., Johnson, H. (2016). Points de vue des participantes et des intervenantes sur le développement d'un devis d'évaluation d'un programme pour les femmes exerçant de la violence, *Recherche qualitative*. 35 (1), 101-124.

Ruxton, C.H. S. et Derbyshire, E.J. (2010). Women's Diets Quality in the UK. *Journal of the British Nutrition Foundation*, 35, 53–75

Saint-Hilaire, C. (1999). Le paradoxe de l'identité et le devenir-queer du sujet : de nouveaux enjeux pour la sociologie des rapports sociaux de sexe. *Recherches sociologiques*, 30 (3), 23-42

Salisbury, E. J., et Van Voorhis, P. (2009). Gendered Pathways a Quantitative Investigation of Women Probationers' Paths to Incarceration. *Criminal Justice and Behaviour*, 36 (6), 541–566.

Savoie-Zajc, L. (2010). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale de la problématique à la collecte des données* (p. 337-60), Presse de l'Université du Québec.

- Schön, D. (1994). *Le praticien réflexif*. Paris : Les éditions logiques.
- Scott, J.W. (2007). *Politics of the Veils*. Princeton : Princeton University Press.
- Scrinzi, F. (2016). Care. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. Paris, France : La Découverte.
- Seidman, I (dir.), (2006). Technique Isn't Everything, but it is a Lot. *Interviewing as Qualitative Research* (p. 78–94). Teachers College Press.
- Silverthorn, P., et Frick, P.J. (1999). Developmental Pathways to Antisocial Behaviour: The Delayed-Onset Pathway in Girls. *Development and Psychopathology*, 11, 101–126.
- Simonetti, I. (2016). Violence et genre. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. Paris, France : La Découverte.
- Sinha, M. (2013). *Family Violence in Canada: A Statistical Profile, 2011*. Ottawa: Canadian Centre for Justice Statistics, Statistics Canada.
- Sjoberg, L. et Gentry, C. (2007). *Mothers, Monsters, Whores. Women's Violence in Global Politics*, Londres/New York: Zed books.
- Skeggs, Beverly (1997). *Formations of Class and Gender: Becoming Respectable*. London: Sage publication.
- Skeggs, Beverly. (2004). Context and Background: Pierre Bourdieu's Analysis of Class, Gender and Sexuality. Dans L. Adkins et B. Skeggs (dirs.), *Feminism after Bourdieu* (p. 21–33). The Editorial Board of the Sociological Review.
- Smith, D. (1974). Women's Perspective as a Radical Critique of Sociology. *Sociological Inquiry*, 44 (1), 7–13.
- Sohn, A.M. (2009). *Sois un homme ! La construction de la masculinité*. Paris, France : Le Seuil.
- Sontag, S. (1972). The Double Standard of Aging. *The Saturday Review*, 23 septembre, p.89-127
- Spivak, G. (1994). Can the Subaltern Speak? Dans P. William et L. Chrisman (dirs.), *Colonial Discourse and Post-Colonial Theory: A Reader*. Herdforshire: Harvester Wheatsheaf.
- Spjeldnes, S., et Goodkind, S. (2009). Gender Differences and Offender Reentry: A Review of the Literature. *Journal of Offender Rehabilitation*, 48 (4), 314–335.
- Stam, Robert. (2000). *Film Theory. An Introduction*. Oxford: Blackwell.

Stasiulis, D. (1999). Feminist Intersectional Theorizing. Dans P. Li (dir.), *Race and Ethnic Relations in Canada* (p.347-397). Toronto : Oxford University Press.

Statistiques Canada (2009). La violence familiale au Canada : un profil statistique 2009. Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada. <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-224-x/85-224-x2010000-fra.pdf>

Statistiques Canada (2016). Recensement en bref. Les enfants vivant dans un ménage à faible revenu, Recensement de la population 2016. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016012/98-200-x2016012-fra.cfm>

Steffensmeier, D., et Allan, E. (1996). Gender and Crime: Toward a Gendered Theory of Female Offending. *Annual Review of Sociology*, 22, 459–487.

Straus, M. A. (1999). The Controversy Over Domestic Violence by Women: A Methodological, Theoretical, and Sociology of Science Analysis. Dans X. Arriaga et S. Oskamp (Eds.), *Violence in intimate relationships* (p. 17–44). Thousand Oaks: Sage.

Straus, M. A., et Gelles, R. J. (1986). Societal Change and Change in Family Violence from 1975 to 1985 as Revealed by Two National Surveys. *Journal of Marriage and the Family*, 48, 465–479.

Strauss, A. et J., Corbin. (2004 [1990]). *Les fondements de la recherche qualitative : techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*. Fribourg: Academic Press.

Sullivan, T.P., Titus, J.A., Holt, L.J., Swan, S.C., Fisher, B.S., et Snow, D.L. (2010). Does the Inclusion Criterion of Women's Aggression as Opposed to Their Victimization Result in Samples that Differ on Key Dimensions of Intimate Partner Violence? *Violence Against Women*, 16 (1), 84–98. Doi:10.1177/1077801209353575.

Tabet, P. (1985). Fertilité naturelle, reproduction force. Dans Matthieu, N.C (dir.), *L'Arraînement des femmes. Essai en anthropologie des sexes*, Paris, France : Éditions de l'EHESS.

Tengström, A., Hodgins, S., et Kullgren, G. (2001). Men with Schizophrenia who Behave Violently: The Usefulness of an Early- Versus Late-Start Offender Typology. *Schizophrenia Bulletin*, 27, 205–218.

Thébaud, F. (1999). Les féministes ont-elles « raté » la maternité ? *Panoramique*, 40. 18-23.

Thibault, S. (2008). Les représentations sociales de la violence conjugale chez les couples de lesbiennes : points de vue d'actrices sociales qui contribuent à leur construction. (Thèse de doctorat. Université McGill). Repéré à :

[http://digitool.library.mcgill.ca/R/?func=dbinjumpfull&object\\_id=115619&local\\_base=GENO1-MCG02](http://digitool.library.mcgill.ca/R/?func=dbinjumpfull&object_id=115619&local_base=GENO1-MCG02)

Tutty, L. M., Babins-Wagner, R., et Rothery, M. A. (2006). Group Treatment for Aggressive Women: An Initial Evaluation. *Journal of Family Violence*, 21, 341–349.

Tutty, L., Babins et Wagner, R. et Rothery, M. (2017). Women in IPV Treatment for Abusers and Women in IPV Survivor Groups: Different of Two Sides of the Same Coin? *Journal of Family Violence*. Doi: 10.1007/s10896-017-9927-2.

Vaughn, M. G., Newhill, C. E., DeLisi, M., Beaver, K. M., et Howard, M. O. (2008). An Investigation of Psychopathic Features among Delinquent Girls: Violence, Theft, and Drug Abuse. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 6 (3), 240–255.

Vecho, O., Gross, M., et Poteat, V.P. (2011). Partage des tâches parentales au sein des couples de mères lesbiennes françaises ayant eu recours à une insémination artificielle avec donneur anonyme. *Psychologies françaises*, 56 (1), 1-18

Verona, E. et Carbonell, J. L. (2000). Female Violence and Personality: Evidence for a pattern of overcontrolled hostility among one-time violent female offenders. *Criminal Justice and Behaviour*, 27 (2), 176–195.

Wallace, C, Mullen, P.E., Burgess, P., Palmer, S., Ruschena, D., et Browne, C. (1998). Serious Criminal Offending and Mental Disorder. Case Linkage Study. *British Journal of Psychiatry*, 172, 477–484

West C. (2002) Lesbian Intimate Partner Violence: Prevalence and Dynamics. *Journal of Lesbian Studies*, 6, 121–127.

Witting, M. (1980). On ne nait pas femme. Dans *Questions féministes*, 8, 75-84.

Wolfgang, R., Petra, R.-J., Tilmann, S., Johannes, T., & Michael, R. (2004). Association of Serotonin Transporter Promoter Gene Polymorphism with Violence: Relation with Personality Disorders, Impulsivity, and Childhood ADHD Psychopathology. *Behavioural Sciences & the Law*, 22, 415–425.

## **ANNEXES**

## Annexe 1 : Grille d'analyse intersectionnelle (adaptée de Bilge, 2009a)

---

Questions	Sous-questions
1. Le genre est-il significatif ?	Dans quel(s) contexte(s) ? Un autre axe de différenciation est-il significatif ? Quelle est la nature de l'interaction entre ces axes ? L'un est-il plus saillant que l'autre ?
2. La sexualité est-elle significative ?	Dans quel(s) contexte(s) ? Un autre axe de différenciation est-il significatif ? Quelle est la nature de l'interaction entre ces axes ? L'un est-il plus saillant que l'autre ?
3. La race/ethnicité est-elle significative ?	Dans quel(s) contexte(s) ? Un autre axe de différenciation est-il significatif ? Quelle est la nature de l'interaction entre ces axes ? L'un est-il plus saillant que l'autre ?
4. La classe est-elle significative ?	Dans quel(s) contexte(s) ? Un autre axe de différenciation est-il significatif ? Quelle est la nature de l'interaction entre ces axes ? L'un est-il plus saillant que l'autre ?
5. L'âge est-il significatif ?	Dans quel(s) contexte(s) ? Un autre axe de différenciation est-il significatif ? Quelle est la nature de l'interaction entre ces axes ? L'un est-il plus saillant que l'autre ?
6. Le statut migratoire est-il significatif ?	Dans quel(s) contexte(s) ? Un autre axe de différenciation est-il significatif ? Quelle est la nature de l'interaction entre ces axes ? L'un est-il plus saillant que l'autre ?
7. La religion est-elle significative ?	Dans quel(s) contexte(s) ? Un autre axe de différenciation est-il significatif ? Quelle est la nature de l'interaction entre ces axes ? L'un est-il plus saillant que l'autre ?
8. Le handicap est-il significatif ?	Dans quel(s) contexte(s) ? Un autre axe de différenciation est-il significatif ? Quelle est la nature de l'interaction entre ces axes ? L'un est-il plus

	saillant que l'autre ?
9. L'apparence physique est-elle significative ?	Dans quel(s) contexte(s) ? Un autre axe de différenciation est-il significatif ? Quelle est la nature de l'interaction entre ces axes ? L'un est-il plus saillant que l'autre ?
10. Un autre axe de différenciation est-il significatif ?	Dans quel(s) contexte(s) ? Un autre axe de différenciation est-il significatif ? Quelle est la nature de l'interaction entre ces axes ? L'un est-il plus saillant que l'autre ?
11. La participante fait-elle mention de stéréotypes dépréciatifs ? (Quel que soit l'axe de différenciation à la base de ces discours.)	Dans quel(s) contexte(s) ? Décrire ces stéréotypes. Comment y réagit-elle ?
12. Lorsqu'elle parle de ses interactions avec d'autres femmes, comment la participante se représente-t-elle ?	La relation de pouvoir est-elle égalitaire ou inégalitaire ? Quelles sont les caractéristiques des personnes impliquées ?
13. Lorsqu'elle parle de ses interactions avec d'autres personnes de même origine nationale ou raciale/ethnique, comment la participante se représente-t-elle ?	La relation de pouvoir est-elle égalitaire ou inégalitaire ? Quelles sont les caractéristiques des personnes impliquées ?
14. Quels mots la participante utilise-t-elle pour parler d'elle, pour se décrire, pour catégoriser son genre, son ethnicité, sa sexualité ?	Quel est le sens de ces mots ? Quel est le lien entre ces mots et ceux utilisés par moi au cours de l'entrevue ?



## Annexe 2 : Formulaire de consentement

---



### FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À PARTICIPER À LA RECHERCHE (PARTICIPANTES)

#### *Évaluation participative du programme Mieux intervenir auprès des femmes qui exercent de la violence*

Cette recherche est réalisée par Valérie Roy (Université Laval), Dominique Damant (Université de Montréal) et Holly Johnson (Université d'Ottawa), en collaboration avec Lise Gervais (Relais-femmes), Odile Boisclair (R des centres de femmes), Lucie Saint-Germain (R des centres de femmes) et Isabelle Roy (R des centres de femmes).

Il m'a été expliqué que :

1. Le but de la recherche est de procéder à l'évaluation participative du programme d'intervention de groupe «Mieux intervenir auprès des femmes qui exercent de la violence».
2. Ma participation à la recherche consiste à participer à deux entrevues individuelles d'environ une heure trente, avant le début du groupe et à la fin du groupe. Lors de ces deux entrevues, je remplirai un questionnaire sur les comportements violents, que je remplirai à nouveau par téléphone six mois après la fin du groupe. Ces entrevues serviront aussi pour les travaux d'étudiantes et d'étudiants gradués réalisés dans le cadre du présent projet. Afin de faciliter le contact après la fin du groupe, j'autorise l'équipe à communiquer avec moi trois mois après la fin du groupe pour s'assurer de mes coordonnées. Je pourrai accepter aussi de donner le nom et les coordonnées d'une personne de confiance que l'équipe pourrait contacter, advenant l'impossibilité à me joindre aux coordonnées indiquées dans ce formulaire.
3. Les entrevues individuelles seront enregistrées sur enregistreur numérique et des questions seront posées sur :
  - La violence
  - Ma façon de voir les caractéristiques d'une femme et d'une mère
  - Mes conditions de vie
  - À la fin du groupe, des questions me seront aussi posées sur mon expérience du groupe.
4. Je peux choisir de ne pas répondre à certaines questions qui me seront posées.

5. Le questionnaire sur la violence comporte 28 questions sur les comportements violents et est d'une durée d'environ 15 minutes. Je remplirai le questionnaire aujourd'hui, lors de la deuxième entrevue de recherche à la fin du groupe, puis par téléphone six mois après la fin du groupe.
6. Il est possible que le fait de participer à l'entrevue suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables. On m'a informée que je peux contacter une personne-ressource de l'organisme si je ressens un besoin de soutien à la suite de l'entrevue. Si je le souhaite, une feuille de ressources pourra m'être également remise lors de l'entrevue.
7. Je peux me retirer de cette recherche en tout temps sans avoir à fournir quelque raison que ce soit ou à subir de conséquences négatives.
8. L'organisme et les intervenantes de mon groupe, dont l'intervenante qui signe avec moi le présent formulaire ne seront pas informés de ma décision de participer ou non à la recherche. Si je choisis éventuellement que les entrevues se déroulent dans les locaux de l'organisme, je suis toutefois consciente que la confidentialité de ma participation à la recherche risque d'être compromise.

Lors de chaque entrevue individuelle, je recevrai une compensation financière de 50 \$ pour ma participation, et ce, même si je décide de ne pas compléter l'entrevue. Ma participation à la recherche me permettra de réfléchir à mon expérience personnelle au sein du groupe et de m'impliquer socialement dans l'amélioration des programmes d'aide pour les femmes. Il n'y a aucun risque connu lié à ma participation à la recherche, d'autant plus que la confidentialité de mes réponses est assurée.

9. La confidentialité de mes réponses sera préservée de la façon suivante :
  - mon nom n'apparaîtra pas sur les enregistrements numériques ni dans le rapport de recherche ou dans toute autre activité de diffusion des résultats (ex. : publications dans des revues scientifiques ou présentations dans des congrès) ;
  - aucune participante ne pourra être identifiée ou reconnue : le nom des participantes et tous les noms cités durant l'entretien qui pourrait permettre éventuellement d'identifier les participantes seront remplacés par des pseudonymes.
  - La confidentialité est assurée à l'intérieur des limites prévues par les lois en vigueur.
  - un code sera utilisé sur les divers documents de la recherche et seules les trois chercheuses et les assistantes de recherche auront accès à la liste des codes ;
  - tout le matériel sera gardé sous clé à l'Université Laval ou à l'Université de Montréal, selon ma localisation géographique, et seules les chercheuses et les assistantes de recherche y auront accès.
  - Tout le matériel lié à ma participation, incluant les formulaires de consentement, les enregistrements, et les transcriptions, sera conservé sept ans après la fin de la recherche (au plus tard à la fin de l'année 2024). Tout le matériel et toutes les données seront

détruits par la suite puisqu'elles ne seront pas conservées pour une utilisation ultérieure.

- en aucun cas, l'organisme et les intervenantes n'auront accès aux entrevues, aux questionnaires et au matériel de recherche.

10. Une fois la recherche terminée, une copie du rapport de recherche sera remise aux organismes ayant participé à la démarche. Je pourrai le consulter librement en faisant la demande auprès des organismes ou auprès de l'équipe de recherche.

11. Si j'ai des questions à propos de la recherche, je peux contacter Valérie Roy, professeure à l'École de service social de l'Université Laval au 418-656-2131, poste 5884 ou à l'adresse courriel suivante, [valerie.roy@svs.ulaval.ca](mailto:valerie.roy@svs.ulaval.ca).

Je, soussignée, \_\_\_\_\_ [nom, prénom en lettres moulées], accepte librement de participer à la recherche «Évaluation participative du programme Mieux intervenir auprès des femmes qui exercent de la violence».

\_\_\_\_\_  
Signature de la participante

Date : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature de l'assistante de recherche

Date : \_\_\_\_\_

Voici les coordonnées auxquelles je peux être jointe :

Téléphone (r) : \_\_\_\_\_

Autre téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Je préfère ne pas donner le nom d'une personne à contacter dans le cas où l'équipe ne serait pas capable de me joindre dans trois ou six mois après la fin du groupe [cochez la réponse si cela correspond à votre choix].

[J'accepte de donner le nom et les coordonnées d'une personne que je juge digne de ma confiance, avec laquelle l'équipe de recherche pourrait communiquer pour avoir mes coordonnées, dans le seul cas où l'équipe ne serait pas en mesure de me joindre trois ou six mois après la fin de groupe :

Nom : \_\_\_\_\_ Lien : \_\_\_\_\_

Téléphone (r) : \_\_\_\_\_ Autre téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Pour toute plainte ou critique concernant le projet, je peux entrer en communication avec l'Ombudsman de l'Université Laval au 1-866-323-2271 (courriel : [info@ombudsman.ulaval.ca](mailto:info@ombudsman.ulaval.ca)) ou avec l'Ombudsman de l'Université de Montréal au 514-343-2100 (courriel : [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca)).

Ce projet a été approuvé par les comités d'éthique de la recherche de l'Université Laval (2013-073/02-08-2013) ou de l'Université de Montréal (CERFAS-2013-14-103-R)

### Annexe 3 : Questionnaire sur les comportements violents

Adapté de l'enquête internationale sur la violence envers les femmes (2003) et du *Motives and Reasons for IPV Scale* (Cadwell, Swan, Allen, Sullivan et Snow, 2009)

#### 1. Dans les six derniers mois :

	Jamais	Parfois	Souvent	Refus de répondre
a. Avez-vous menacé de blesser une personne dans le but de lui faire peur ?				
b. Avez-vous insulté ou utilisé des mots dévalorisants à l'égard d'une personne dans le but de la rabaisser ou de la mettre mal à l'aise ?				
c. Avez-vous essayé de limiter les contacts d'une personne avec sa famille ou ses amis ?				
d. Avez-vous endommagé ou détruit les effets personnels d'une personne ?				
e. Avez-vous utilisé l'argent dans le but de nuire à une personne ?				
f. Avez-vous giflé, donné un coup de pied, mordu ou frappé avec le poing ou avec un objet				
g. Avez-vous poussé, agrippé, tordu le bras ou tiré les cheveux d'une personne ?				
h. Avez-vous pris à la gorge, brûlé volontairement ou essayé d'étouffer une personne ?				
i. Avez-vous eu des contacts (touchers ou autre) à connotation sexuelle ou avez-vous déjà embrassé une personne contre sa volonté ?				
j. Avez-vous obligé une personne à avoir une relation sexuelle avec vous, en la menaçant, en utilisant la force ou en lui faisant mal d'une manière ou d'une autre ?				
k. Une personne a-t-elle dû consulter un médecin ou aller à l'hôpital en raison				

des blessures que je lui ai infligées ?				
---	--	--	--	--

2. **Dans les six derniers mois, combien de fois avez-vous exercé de la violence pour les raisons suivantes :**

	Jamais	Parfois	Souvent	Presque toujours
1. Vous vouliez qu'une personne fasse quelque chose que vous lui aviez demandé				
2. Vous vouliez qu'une personne vous donne quelque chose de particulier, comme de l'argent ou quelque chose pour vos enfants				
3. Vous vouliez que l'autre fasse quelque chose				
4. Vous ne pouviez pas vous en empêcher				
5. Vous souhaitiez vous sentir en contrôle				
6. L'autre personne essayait de vous contrôler				
7. Vous vouliez faire du mal à une personne				
8. Vous vouliez intimider une personne				
9. Vous vouliez lui faire peur				
10. Vous aviez consommé de l'alcool ou de la drogue				
11. Vous vouliez blesser physiquement l'autre personne				
12. Vous vouliez que l'autre personne vous prenne au sérieux				
13. Une personne vous a dit quelque chose qui vous a blessé				
14. Une personne vous a mis en colère				
15. Vous vouliez que l'autre sache qu'elle ne pouvait pas vous maltraiter				
16. Vous étiez frustrée				
17. Vous en aviez assez du comportement de l'autre personne				

3. **Dans les six derniers mois, envers qui êtes-vous plus susceptible d'avoir exercé ces comportements ? (vous pouvez encercler plusieurs choix)**

- 1 Un inconnu
- 2 Votre conjoint-E
- 3 Vos enfants
- 4 Vos amis
- 5 Vos collègues de travail ou d'école

- 6 Vos clients-patients
- 7 Vos voisins
- 8 Votre père
- 9 Votre mère
- 10 Autres membres de la famille
- 11 Un animal
- 12 Vous-même
- 13 Je ne sais pas

4. **Dans les six derniers mois**, dans quel endroit étiez-vous plus susceptible d'avoir des comportements violents ?

- 1 À la maison
- 2 Chez votre conjoint-E
- 3 Chez vos parents
- 4 Dans la rue ou dans les stationnements
- 5 Dans votre voiture ou dans les transports en commun
- 6 Au travail ou à l'école
- 7 Dans un bar
- 8 Autres (spécifiez l'endroit) : \_\_\_\_\_
- 9 Je ne sais pas

5. **En raison de ces comportements avez-vous déjà été poursuivi en justice ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Je suis en procédure judiciaire présentement
- 4 Je ne sais pas

**Merci de votre participation !**

#### **Annexe 4 : Schéma d'entrevue pré-programme des participantes**

---

#### **Formulaire de consentement**

Remerciements, explications de la recherche, ainsi que lecture, explications et signature du formulaire de consentement.

### **Mise en contexte du présent projet**

Comme on vient de le voir dans le formulaire de consentement, le but du projet est d'évaluer les effets du programme *Mieux intervenir auprès des femmes qui exercent de la violence*. Pour ce faire, on se voit aujourd'hui, on va se revoir à la fin du groupe et se reparler par téléphone six mois après la fin du groupe. Aujourd'hui, nous aimerions approfondir vos expériences liées à la violence et explorer certains sujets. À la fin, je vais vous poser des questions plus concrètes sur votre situation personnelle (ex. : âge) pour nous permettre de dresser un portrait des femmes ayant participé à la recherche. On terminera par le questionnaire.

### **Entretien**

1) J'aimerais que vous me parliez un peu de ce qui vous a amené à participer au programme de groupe. Est-ce qu'il y a un événement particulier qui vous a amené à vous inscrire au groupe ?

Thèmes qui seront explorés par cette question : comportements que la femme ou son entourage identifie comme violents, plainte ou condamnation au criminel pour une affaire liée à la violence, perte de la garde de leurs enfants, contrainte légale.

2) Selon vous, c'est quoi la violence ? Si vous aviez à donner une définition de la violence, quelle serait-elle ?

3) Selon vous, c'est quoi avoir des comportements violents ? [si à la question #2 la femme répond par des comportements concrets, poser la question suivante tout de suite sur c'est quoi avoir un problème de violence] C'est quoi pour vous avoir un problème de violence ?

Thèmes qui seront explorés par cette question : Selon vous, qu'est-ce qui fait qu'une personne développe des comportements violents ? Selon vous, qu'est-ce qui fait qu'une personne développe un problème de violence ? D'après vous, est-ce qu'il y a des contextes où la violence peut être justifiée ?

4) Vous allez donc commencer sous peu le programme de groupe. J'aimerais que vous me parliez de vos attentes par rapport au groupe.

Thèmes qui seront explorés par cette question : objectifs par rapport au groupe, démarches antérieures en lien avec la violence ou le groupe.

Dans le cadre du programme, il va être question de violence, mais aussi d'autres thèmes, notamment votre situation en tant que femme et tant que mère, si vous êtes une maman, ainsi que les conditions dans lesquelles vous vivez.

5) C'est quoi une femme pour vous ? Qu'est-ce qui caractérise le fait d'être une femme pour vous ? Selon vous, c'est quoi les différences entre un homme et une femme ? Comment vous situez-vous par rapport à ces caractéristiques ?

5.1) Pensez-vous qu'être une femme veut dire la même chose au Québec et dans votre groupe ethnique ou pensez-vous qu'être une femme peut varier d'un groupe ethnoculturel à un autre ? Sinon, quelles sont les différences principales ?



5.2) Pensez-vous que les femmes subissent certaines pressions? Si oui, avez-vous déjà ressenti ces pressions? (ex. : pression pour conformité de genre, spécificité en fonction du groupe ethnique, période de la vie plus propice à ressentir ces pressions, réactions face à ces pressions réelles ou symboliques) Qu'est-ce qui arrive quand on ne correspond pas à ces caractéristiques?

6) C'est quoi une mère pour vous? Qu'est-ce qui caractérise le fait d'être une mère pour vous?

6.1) Pensez-vous qu'être une mère veut dire la même chose au Québec et dans votre groupe ethnique? ou pensez-vous qu'être une mère peut varier d'un groupe ethnoculturel à un autre? Sinon, quelles sont les différences principales?

6.2) Pensez-vous que les mères subissent certaines pressions?

7) Est-ce que vous avez des enfants?

a) [Si la répondante n'a pas d'enfants] : Voulez-vous m'en parler un peu plus?

b) [Si la répondante a des enfants] : Combien avez-vous d'enfants et quel est leur âge? Comment vous situez-vous par rapport aux caractéristiques d'être une mère que vous m'avez décrites il y a quelques minutes? Avez-vous déjà ressenti des pressions liées au fait d'être une mère?

8) Qu'est-ce que vous trouvez difficile dans vos conditions de vie actuelles? Quelles en sont les conséquences?

a) Est-ce qu'il y a des choses qui peuvent être changées? Pourquoi?

b) Quelles seraient les conditions de vie idéales pour vous?

### **Données sociodémographiques**

Avant de terminer, je vais vous poser quelques questions en lien avec vos caractéristiques personnelles et sociales. Cela nous permettra de dresser un portrait des femmes qui ont participé à la recherche.

9) Quel âge avez-vous?

10) Quel est votre lieu de naissance?

a) Si la personne n'est pas née au Canada :

i) Depuis quand êtes-vous au Canada?

ii) Quel votre statut d'immigration (ex. : citoyen, résident permanent, réfugié, demandeur d'asile, autres visas)

11) Quelle est votre citoyenneté?

12) Comment vous vous définissez en termes d'origine ethnique?

13) Quelle est votre langue maternelle?

- 14) Quelles sont les langues que vous parlez et que vous pratiquez à la maison ?
- 15) Dans quelle ville vivez-vous ? (lieu de résidence)
- 16) Quel est votre état civil (mariée, divorcée, séparée, conjointe de fait, célibataire, veuve) ?
- 17) Êtes-vous dans une relation de couple actuellement ?
- 18) Comment définissez-vous votre orientation sexuelle ?
- 19) Avec qui habitez-vous ? Combien de personnes habitent avec vous ?
- 20) Quelle est votre religion ?
- 21) Quel est le dernier niveau de scolarité que vous avez complété ?
- 22) Occupez-vous un emploi ? Si oui, lequel ?
- 23) Dans quelle tranche votre revenu annuel brut se situe-t-il ? (possibilité de montrer les catégories à la participante pour qu'elle pointe sa tranche de salaire)
- a) Moins de 9 999 \$
  - b) 10 000 \$ à 19 999 \$
  - c) 20 000 \$ à 29 999 \$
  - d) 30 000 \$ à 39 999 \$
  - e) 40 000 \$ à 49 999 \$
  - f) Plus de 50 000 \$

Mes deux prochaines questions vont porter sur vos expériences de victimisation.

- 24) Au cours de votre vie, avez-vous déjà subi :
- a) Des insultes ou des mots dévalorisants de la part d'une personne qui voulait vous rabaisser ou vous mettre mal à l'aise ?
  - b) Des menaces d'être blessée ou des blessures d'une personne qui voulait vous faire peur ?
  - c) Des attouchements avec une connotation sexuelle d'une personne contre votre volonté ?
  - d) Un endommagement ou une destruction de vos effets personnels ?
  - e) Des gifles, reçu des coups de pied, des morsures ou des coups de poing de la part d'une personne ?
  - f) D'être poussée, agrippée, ou de vous faire tordre le bras ou tirer les cheveux de la part d'une personne ?
  - g) D'être prise à la gorge, brûlée volontairement ou essayée d'être étouffée de la part d'une personne ?
  - h) Une hospitalisation ou consulter un médecin en raison des blessures qui vous ont été infligées ?

- 25) Par rapport à ce que vous venez de me décrire, qui sont les personnes qui ont exercé de la violence envers vous ?
- a) Votre conjoint-E
  - b) Vos enfants
  - c) Vos amis
  - d) Vos collègues de travail ou d'école
  - e) Vos clients patients
  - f) Vos voisins
  - g) Votre père
  - h) Votre mère
  - i) Autres membres de la famille
  - j) Un inconnu
  - k) vous-même
  - l) Je ne sais pas

### **Conclusion de l'entrevue et remerciement**

- 26) Avant de passer à la dernière étape, le questionnaire, souhaitez-vous ajouter quelque chose à notre discussion ?
- 27) Je vous remercie sincèrement pour cet entretien. Ce que vous nous avez dit aujourd'hui va rester confidentiel en tout temps et va nous aider à bien évaluer le programme d'intervention que vous allez compléter. Je vous souhaite un excellent programme et je vous reverrai à la fin du programme dans une quinzaine de semaines. Merci encore !

